
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00088214 2

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

Récits d'une tante. — **Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond (1781-1866),** publiés d'après le manuscrit original par M. Charles Nicoullaud.

Tome I (1781-1814). 12e édit. Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure........................ 7 fr. 50

Tome II (1815-1819). 11e édit. Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure et fac-similés d'autographe.. 7 fr. 50

Tome III (1820-1830). 14e édit. Un volume in-8°. 7 fr. 50



LA COMTESSE DE BOIGNE
en 1864

[illegible] Edt

RÉCITS D'UNE TANTE

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

NÉE D'OSMOND

PUBLIÉS D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PAR M. CHARLES NICOULLAUD

IV

1831-1866

FRAGMENTS

Portrait en héliogravure

Troisième édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

Published 24 April 1908.

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

EXPÉDITION
DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY
1832

I

Mme la duchesse de Berry. — Projet de conduire M. le duc de Bordeaux à l'Hôtel de ville en juillet 1830. — A Trianon. — Le voyage de Cherbourg. — Saint-Hélens. — Lullworth. — Mme la duchesse de Berry se sépare de la famille royale. — Séjour à Bath. — Visite à Naples. — Le *Carlo Alberto*. — L'opposition du faubourg Saint-Germain. — Sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'Archevêché. — Attitude de l'opposition carliste. — Les nouveaux parvenus.

Châtenay, septembre 1840.

Si les romans historiques sont encore à la mode dans quelques siècles, un nouveau Walter Scott trouvera difficilement un sujet plus poétique que celui de l'expédition de Mme la duchesse de Berry en France pendant les années 1832 et 1833.

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

EXPÉDITION
DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY
18[illegible]

I

Mme la duchesse de Berry. — Projet de conduire M. le duc de Bordeaux à l'Hôtel de ville en juillet 1830. — A Trianon. — Le voyage de Cherbourg. — Sai[illegible]ens. — Lullworth. — Mme la duchesse de Berry se sépare de sa famille royale. — Séjour à Bath. — Visite à Naples. — Le *Carlo Alberto*. — L'opposition du faubourg Saint-Germain. — Sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'Archevêché. — Attitude de l'opposition carliste. — Les nouveaux parvenus.

Châtenay, septembre 1840.

Si les romans historiques sont encore à la mode dans quelques siècles, un nouvel Walter Scott trouvera difficilement un sujet plus poétique que celui de l'expédition de Mme la duchesse de Berry en France pendant les années 1832 et 1833.

Lorsque le temps aura permis de voiler la fatale et ridicule catastrophe fournie par l'inexorable histoire, on s'exaltera volontiers sur une princesse, une mère, bravant toutes les fatigues, tous les périls, tous les dangers, pour venir réclamer l'héritage de son fils proscrit et déjà orphelin par un crime.

Voilà de ces positions éternellement destinées à intéresser le cœur et l'imagination. Et j'ai toujours été surprise que l'action de Mme la duchesse de Berry n'ait pas excité plus d'enthousiasme parmi ses partisans. Cela s'explique sans doute par l'extrême mansuétude du nouveau gouvernement.

Dans un temps où le bien-être matériel tient une si grande place, et où l'égoïsme personnel se dissimule sous les formes d'une tendresse illimitée pour les petits enfants, on veut bien déverser l'injure sur le pouvoir qui protège; mais on redoute, en l'attaquant ouvertement, d'aventurer sa propre tranquillité.

L'opposition de nos ancêtres se manifestait d'autre sorte. Ils donnaient de grands coups de lance et versaient du sang; nos contemporains ne se battent qu'en paroles et ne répandent que de la boue. Ce métier est trop peu attrayant, trop peu honorable, pour se prolonger. Cette opposition, honteuse et tracassière, s'éteindra prochainement, on le doit espérer, dans son propre venin.

En attendant que les aventures de Mme la duchesse de Berry soient devenues le domaine de l'histoire et du roman, elles restent dans celui de la chronique. C'est à ce titre que je prétends raconter ce que j'en ai aperçu, du point de vue où j'étais placée.

Je ne pense pas m'écarter en cela du parti que j'ai ci-devant annoncé de ne rien écrire de confidentiel (1). Cet épisode est tout à fait en dehors de la conduite des affaires à l'intérieur, et ne peut donner lieu à aucune révélation indiscrète.

Mme la duchesse de Berry a de l'esprit naturel, le goût, l'instinct des arts et l'intelligence de la vie élégante. Elle porte habituellement de la bonté, de la facilité dans son commerce, mais trop souvent aussi la maussaderie d'une personne gâtée, d'une enfant mal élevée.

Comprenant mal les exigences de son haut rang, elle n'avait jamais songé combien c'est un métier sérieux d'être princesse au dix-neuvième siècle; et elle ne prétendait y puiser que de l'amusement et des plaisirs.

Les gens de son intimité savaient sa conduite assez désordonnée, mais, soit qu'on fût porté à l'indulgence envers elle, par l'injuste réprobation qu'inspiraient les vertus un peu austères de Mme la Dauphine, soit que le secret fût passablement gardé, on n'en glosait guère et Mme la duchesse de Berry était très populaire.

Il se disait bien, à l'oreille, qu'une certaine attaque de goutte, suivie d'une réclusion de plusieurs semaines à Rosny, avait eu pour motif la naissance d'un enfant à cacher; mais en général on croyait ces rapports calomnieux, et, pour mon compte, j'y étais complètement incrédule.

Mme la duchesse de Berry s'est toujours montrée fort courageuse. Elle aimait et recherchait le danger,

(1) Voir t. III, p. 317.

souvent jusqu'à la témérité; s'aventurait à nager dans la mer, lorsque la vague était assez grosse pour effrayer les matelots eux-mêmes; préférait monter les chevaux les plus fougueux, passer par les chemins les plus difficiles, affronter enfin tous les obstacles qui, ordinairement, font reculer les femmes.

Aussi incliné-je à croire — et on me l'a affirmé, — que le vendredi 30 juillet 1830, elle eut la pensée d'enlever son fils de Saint-Cloud, et de l'apporter, dans ses bras, à l'Hôtel de ville de Paris, pour le confier à la protection de l'assemblée tumultueuse qui s'était arrogé le droit de parler au nom de la ville et même du pays.

Ce coup de tête aurait certainement beaucoup embarrassé les factieux, et il est impossible de dire aujourd'hui quel eût été le résultat d'une semblable marque de confiance donnée à la population.

Mais le roi Charles X et M. le Dauphin en eurent quelque soupçon, et firent garder à vue la mère et l'enfant.

J'ai déjà raconté comment, trois jours plus tard, d'autres personnes songèrent à remettre M. le duc de Bordeaux aux mains de M. le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, et comment cette proposition fut accueillie à Rambouillet (1).

Mme la duchesse de Berry s'y opposa avec emportement, car cette fois elle ne devait jouer aucun rôle personnel, mais s'éloigner avec le reste de la famille. Cela n'entrait plus dans ses projets.

(1) Voir t. III, p. 432.

J'ai aussi déjà dit (1) sa folle satisfaction des ordonnances et son puéril entrain de cette bataille des trois journées où la monarchie était en jeu. Lorsque le sort en eut fatalement décidé, la Princesse ajouta à ces erreurs de jugement des actions niaisement ridicules.

Vêtue d'un costume masculin, et armée d'un pistolet, qu'elle tirait à tout instant, elle prétendait se montrer aux troupes dans cet équipage. C'est pendant la courte halte de Trianon qu'elle accomplit cette mascarade.

J'ai entendu raconter au duc de Maillé, premier gentilhomme de la chambre, que, dans cette bagarre de Trianon, il se trouvait seul auprès du Roi, dans une pièce où Charles X s'était réfugié.

Le vieux monarque, très accablé, occupait un fauteuil sur le dossier duquel M. de Maillé s'appuyait. La porte s'ouvrit avec fracas, Mme la duchesse de Berry s'élança dans la chambre, en faisant ses évolutions belliqueuses, et tira son pistolet chargé à poudre.

Cette apparition ne dura qu'un éclair, mais frappa de stupéfaction les deux vieillards. Après un moment de silence le Roi, se retournant vers M. de Maillé, lui dit piteusement :

« Comment la trouves-tu, Maillé?

— A... bo... mi... na... ble, Sire, » répondit le duc, d'un ton tout aussi lamentable; la force de la vérité l'emportant en cet instant sur les habitudes de la courtisanerie. Le pauvre Roi plia les épaules.

Le duc de Maillé racontait cette scène, dont le

(1) Voir t. III, p. 372.

cadre était si déplorable, de la façon la plus amusante.

J'ignore quelles influences firent reprendre à Mme la duchesse de Berry le costume de son sexe; mais elle ne conserva pas longuement celui dont le Roi et M. de Maillé se tenaient pour si mal édifiés.

Ceux qui accompagnaient la famille royale, dans cette incroyable retraite vers Cherbourg, remarquèrent la faveur dont M. de Rosambo (1) jouissait, auprès de la Princesse. Mais les circonstances semblaient pouvoir excuser les privautés accordées à une personne complètement dévouée; quoique, cependant, l'étiquette fût seule, dans ces jours néfastes, à conserver ses droits.

Et, puisque j'ai occasion de parler de ce triste voyage, je veux consigner ici une petite anecdote, qui est à ma connaissance spéciale, dans le seul intérêt de montrer à quel point cette étiquette enveloppait de ses petitesses nos pauvres princes.

Ils devaient dîner à Laigle, chez Mme de Caudecoste fort empressée à les recevoir. Les officiers de la bouche précédaient. Tout fut mis à leur disposition. Ils demandèrent une table carrée, et comme il ne s'en trouva pas, ils scièrent une belle table d'acajou, le Roi, disaient-ils, ne devant pas manger à table ronde. Si je ne me trompe, un pareil soin, en pareil temps, en dit bien long et me paraît une excuse à nombre de reproches fréquemment répétés.

En approchant la côte d'Angleterre, Mme la duchesse de Berry, que son humeur vagabonde entraînait dans

(1) La comtesse de Rosambo était dame pour accompagner Mme la duchesse de Berry. *(Alm. royal.)*

tous les coins du bâtiment, éclata tout à coup en cris et en sanglots.

Elle se précipita dans la cabine, où se trouvaient réunis les princes et les principaux passagers, proclamant une infâme trahison du capitaine. Celui-ci, fort étonné, parvient enfin avec peine à la faire expliquer.

En errant sous le pont, elle avait saisi quelques mots du pilote proposant d'entrer dans la rade de Saint-Hélens, le vent se tenant mauvais pour Spithead, et elle s'était déjà vue mettant à la voile pour le rocher où une autre grandeur déchue avait récemment terminé sa brillante carrière (1).

Le capitaine dut avoir recours à l'inspection d'une carte pour calmer les alarmes si singulièrement conçues.

L'habitation de Lullworth (2), vaste pour des particuliers, paraissait bien étroite à des habitudes princières. Mme la duchesse de Berry surtout avait peine à se soumettre à la communauté, où elle se trouvait avec sa

(1) La Dauphine, écrit Mme Gontaut, me dit un jour : « ... tâchez de savoir quelle est notre destination. » Je choisis bien mon moment; notre ami me confia qu'il venait de leur être indiqué de se diriger vers Sainte-Hélène, où nous irions *en passant*. Épouvantée je courus vers Mme la Dauphine, les mains jointes, je lui dis : « Miséricorde ! « nous allons à Sainte-Hélène, et même en passant ! » Elle baissa les yeux et ne dit mot... Mon zèle actif parvint à savoir que le matelot avait raison; c'était vers Sainte-Hélène qu'à ce moment nous nous dirigions (mais Sainte-Hélène, un des ports de l'île de Wight) pour y chercher des provisions en passant. Cette méprise expliquée, je fus la première à m'en amuser. » (*Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut*, p. 367).

(2) Conf. *Mémoires de Mme de Gontaut*, p. 371.

royale famille, et s'en affranchissait par de fréquentes absences.

Elle assista entre autres à l'ouverture du chemin de fer de Manchester à Liverpool (1), et, suivant ses goûts aventureux, monta dans le premier wagon que la vapeur eût lancé sur des rails, lorsque cela paraissait encore une tentative pleine d'épouvante.

Les courses répétées, quoique accomplies sans faste dans un demi-incognito, déplaisaient à Mme la Dauphine. Elle y voyait un oubli des convenances dont elle était blessée. La retraite, le silence, lui semblaient, à juste titre, l'attitude la plus digne à conserver dans leur cruelle position, qui d'ailleurs trouvait peu de sympathie dans la population anglaise, pleine d'enthousiasme pour la révolution de Juillet où elle reconnaissait l'exemple donné par elle-même en 1688 (2).

Mme la Dauphine témoignait hautement à sa belle-sœur un mécontentement partagé du Roi et de M. le Dauphin. Aussi la réunion de l'auguste intérieur devenait chaque jour plus orageuse. Cependant Mme la duchesse de Berry ne s'en sépara pas tout de suite. Elle s'établit quelque peu de temps à Édimbourg, puis s'éloigna sous prétexte de santé.

Elle fit un assez long séjour à Bath (3). On manda

(1) L'inauguration du chemin de fer de Manchester à Liverpool eut lieu au mois de septembre 1830.

(2) Voir aux Pièces justificatives du t. III, p. 438, la lettre du baron Séguier, consul général de France à Londres, à Mme de Boigne.

(3) Ville d'eaux anglaise, située sur l'Avon, dans le comté de Somerset.

qu'elle y était accouchée d'une fille ; la suite rend tout croyable. Dans le moment, je n'y vis qu'une calomnie de l'esprit de parti dont je fus indignée.

Les registres des aubergistes, répétés par les gazettes, nous apprirent que Mme la duchesse de Berry avait traversé l'Europe pour se rendre à Naples, où elle n'était aucunement désirée. Il n'y avait guère moyen toutefois de repousser absolument une sœur réclamant asile. On accepta donc une visite en refusant l'établissement.

Ce point fixé, elle fut bien accueillie. Elle se montra d'autant moins exigeante dans cette transaction qu'elle était, dès lors, sous l'influence de ses espérances et en pleine intrigue pour leur exécution. Ses entours ne doutaient pas plus qu'elle de leur succès.

La Princesse fit l'acquisition de deux bateaux à vapeur, destinés à parcourir la Méditerranée à l'effet d'entretenir et de faciliter les intelligences qu'elle pensait avoir en France.

L'un des deux lui échappa. L'autre, avec plus ou moins de complicité du gouvernement piémontais, arbora le pavillon sarde en restant à ses ordres, et devint ce *Carlo Alberto* qui a joué un rôle principal dans les événements que je vais m'appliquer à retracer sous l'aspect où ils me sont apparus.

Je dirai ce qui est à ma connaissance, d'après des témoignages authentiques ; et, parfois, je hasarderai des conjectures en les signalant comme telles. Sans doute cette relation différera, en bien des points, de celles fournies par les partisans de la Princesse ; et il

y aura nécessairement des lacunes que ses complices seuls pourraient remplir.

Quelque récit véridique les racontera peut-être à la postérité. Ces matières ne sauraient être abordées franchement qu'avec un parti pris, le plus positif, contre toute espèce de publicité et presque de confidence contemporaine.

Il avait paru, dans l'automne de 1830, une caricature représentant un personnage, fort bien mis, saluant honnêtement un homme du peuple et lui demandant chapeau bas : « Monsieur, pourriez-vous m'indiquer ce que sont devenus les royalistes? »

Elle peignait assez exactement la situation. L'opposition, dite du faubourg Saint-Germain, était alors aussi modeste qu'elle s'est montrée arrogante par la suite. Beaucoup d'entre ceux qui sont devenus depuis ses coryphées allaient au Palais-Royal, plus ou moins ouvertement.

Si des personnes particulièrement attachées à la maison des princes s'en abstenaient, celles-là même n'annonçaient que des regrets de convenance et un temps de deuil limité. Je pourrais citer bien des gens dont j'ai été chargée de porter les paroles, qui probablement les renieraient aujourd'hui.

Les propos étaient dépourvus d'hostilité, on se rencontrait sans répugnance, on causait de tout les uns avec les autres. Le blâme universel s'attachait aux ordonnances de Charles X ; la pitié aux malheurs qu'elles avaient provoqués; la reconnaissance s'exprimait pour ceux qui, se jetant à travers la mêlée, avaient arrêté l'irritation de la multitude et prévenu les violences,

dont la crainte était fréquemment rappelée par les émeutes qui grondaient autour de nous.

Je me souviens que, causant amicalement et confidentiellement avec le duc de Laval, je lui demandai s'il laisserait écouler le temps fixé par la nouvelle Charte pour faire sa soumission et siéger à la Chambre des pairs.

« Ma décision n'est pas absolument arrêtée, me répondit-il, mais voyez-vous, ma chère amie, en fin de compte on sera toujours trop heureux de nous avoir quand nous voudrons, et en se rattachant isolément on fera plus d'effet et mieux ses conditions. »

Mon pauvre ami se croyait encore au temps de la Fronde où l'on traitait avec les grands seigneurs et où un Montmorency faisait ses conditions.

Les souvenirs de l'Empire pouvaient, dans une certaine mesure, entretenir ces illusions. Mais ici il était dans l'erreur de tous points. Aussi ne rapporté-je cette circonstance que pour montrer quelle était, à cette époque, la mesure des répugnances aristocratiques contre la révolution de Juillet.

A bien dire, le parti, d'abord appelé « carliste » et plus tard « légitimiste », n'existait pas encore. Des bouches qui grimacent aujourd'hui en disant : « Monsieur Philippe » ou « Madame Amélie », s'ouvraient très naturellement pour les qualifier « du Roi » et « de la Reine ».

En un mot, on avait peur. Cette situation dura jusqu'après le procès des ministres de Charles X (1).

(1) Le procès des ministres de Charles X dura du 27 septembre

Quand il fut bien constaté que le gouvernement réunissait à la force, la volonté de protéger ses ennemis, alors seulement on songea à lui faire subir des impertinences.

La première fut une manifestation dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois le 14 février 1831. Mais on la choisit d'une nature trop ostensible, aux yeux du peuple. Elle souleva sa colère et il en tira une vengeance, à jamais déplorable, qui suspendit pour quelque temps les entreprises et retarda l'organisation du parti (1).

Dans des proportions différentes tout le monde blâma l'imprudence commise à Saint-Germain-l'Auxerrois, et réprouva, avec indignation, le vandalisme exercé sur cette église et sur l'Archevêché. On avait vu la Seine entraînant les meubles, les livres, les manuscrits précieux sous ses ponts, tandis que le cortège du bœuf gras, — car c'était un mardi gras de funeste mémoire, — les traversait et que des processions de misérables bandits, affublés de chasubles, d'étoles, de surplis, d'or-

au 21 décembre 1830. Il fut signalé par une agitation et des troubles qui firent courir de grands dangers au nouveau gouvernement.

(1) Le 14 février 1831 les royalistes de Paris firent célébrer à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois un service de *Requiem* pour l'anniversaire de l'assassinat de M. le duc de Berry. — Le curé de Saint-Roch, après avoir accepté, refusa au dernier moment de laisser faire la cérémonie dans son église. — Une lithographie du duc de Bordeaux fut attachée au catafalque. Il y eut des protestations parmi les curieux, et la garde nationale fit évacuer l'église. Vers quatre heures des bandes de vainqueurs de Juillet revinrent piller l'église et le presbytère. Le lendemain 15 l'Archevêché fut mis à sac. Les croix furent abattues et les fleurs de lys arrachées dans tout Paris. Le gouvernement fit enlever toutes les croix portant des fleurs de lys, et le Roi les effaça de ses armes. (Voir t III, p. 410.)

nements pontificaux, la croix, la crosse, les bannières religieuses en tête, inondaient ses quais en se mêlant aux masques. Je conserve de ce hideux spectacle un bien pénible souvenir.

Comme il arrive d'ordinaire dans les effervescences politiques on n'avait pas pillé, et on se croyait héroïquement généreux pour n'avoir fait que détruire.

Tout ce qui paraît utile aux masses populaires, le linge, la literie, l'argenterie trouvés à l'Archevêché, avaient été portés à l'Hôtel-Dieu, et les gazettes du parti révolutionnaire vantèrent le lendemain la magnanimité de ce peuple qu'elles cherchaient à pousser dans tous les excès.

L'archevêque aurait bien pu courir quelques risques à ce premier moment, mais heureusement on avait réussi à le faire évader; et pas une goutte de sang, du moins, n'était à regretter dans cette œuvre de destruction conduite avec une fabuleuse célérité.

L'église de Saint-Germain avait été dévastée très rapidement. Mais, là, on s'était borné à dépouiller les autels, à enfoncer les armoires, à briser les fenêtres, les lambris, les vitraux, les boiseries sculptées, enfin tout ce qui offrait une sorte de fragilité.

Tandis qu'en moins de trois heures il ne restait pas pierre sur pierre de l'Archevêché; et que la grille même qui entourait le jardin avait disparu. Un tremblement de terre n'aurait pas agi d'une façon plus prompte et plus efficace.

J'ai presque répugnance à ajouter que la cathédrale et le quartier ont également gagné à la démolition du palais de l'archevêque.

Les intrigants du parti carliste durent renoncer pour lors à obtenir des manifestations des gens ayant quelque chose à perdre. Mais la sécurité ne tarda pas à renaître parmi eux.

Et lorsqu'il fut bien constaté, d'une part, qu'il n'y avait rien à craindre du nouveau gouvernement, soit pour sa personne, soit pour sa propriété — protection égale étant donnée à tous ; — et de l'autre, qu'il n'y avait rien à gagner à le servir, ni pour l'importance, ni pour les intérêts personnels; qu'il n'y avait plus de Cour, plus de courtisans, plus de places de faveur, plus de crédit à exploiter, encore moins de privilèges à obtenir; alors l'opposition royaliste s'organisa.

Quelques-uns étaient encore arrêtés par les avantages attachés à l'hérédité de la pairie. On voulait les conserver, ou les acquérir ; la loi qui les détruisit acheva d'éloigner les derniers hésitants.

Les gens de ce parti vivent, selon l'habitude qui leur a été si fatale, exclusivement entre eux, parqués dans les mêmes salons. Ils se touchèrent le coude et se sentant tous hostiles ils crurent être tout le monde.

Leur première espérance fut celle de ruiner Paris. On réforma une partie de ses gens, de ses chevaux ; on diminua son ordinaire; on décommanda à grand bruit les meubles, les voitures, les bijoux, tous les objets de luxe que les marchands devaient fournir.

Les dames partirent pour la campagne sans acheter de chapeaux d'été, et reprirent leurs robes de l'an dernier à leurs femmes de chambre. Elles croyaient bonnement retrouver l'herbe croissante dans les rues de la cité criminelle.

Le commerce souffrit, en effet, pendant la première année de la révolution, d'une si violente commotion, mais il ne tarda guère à se relever. Le luxe se développa rapidement. Et même avec une certaine exagération d'assez mauvais goût.

Les habitants des châteaux, à leur grand étonnement, trouvèrent au retour plus d'équipages élégants, plus de diamants, plus de magnificences extérieures dans la ville, qu'ils n'en avaient jamais vu, et Paris déjà plus brillant que pendant la Restauration.

Toutefois le mouvement était donné, la bouderie établie, l'hostilité constatée. Le plus grand nombre des personnes de l'ancienne Cour, qui allaient encore au Palais-Royal en 1831, s'abstinrent des Tuileries en 1832.

La destruction de l'hérédité de la pairie leur servit de prétexte, ou peut-être de motif réel, pour s'éloigner. Leur place, au reste, était déjà prise par une classe, riche et arrogante, qui marchait sur les talons de la noblesse depuis longtemps et n'était nullement disposée à lui rendre ni même à partager la situation que ses ressentiments lui faisaient abandonner dans l'État.

J'ai vu de près les prétentions individuelles des hommes qui se trouvaient distingués par leur fortune reconnue, ou par leur capacité présumée; et j'ose affirmer qu'elles ne cèdent en rien à celles des ducs et des marquis de l'ancien régime; qu'elles sont tout aussi exigeantes, tout aussi exclusives, habituellement plus ridicules, toujours plus grossièrement formulées, et amènent beaucoup plus fréquemment l'expression et la pensée rendue par les mots : « un homme comme moi ! ! »

II

Le parti légitimiste. — Mme la Dauphine. — Comités directeurs. — Conspiration de la rue des Prouvaires. — Les ambassades. — Perquisitions chez Mme de La Rochejaquelein. — Scission dans la société. — Le choléra de 1832. — Troubles à Paris. — Dévouement général. — Les deuils. — La marche du fléau. — On continue la vie ordinaire. — Héroïsme du duc et de la duchesse de Broglie.

Le parti carliste se cimenta pendant les derniers mois de 1831. Mme la Dauphine y contribua assez habilement, quoique dans la ligne qui convient à son grand cœur, incapable de fomenter l'intrigue.

Elle s'était de tout temps érigée en protectrice zélée et fort éclairée des jeunes militaires. Ceux qui servaient dans la garde royale, surtout, lui étaient personnellement connus. Dans des lettres adressées à Paris elle avait soin d'insérer leurs noms et faisait remercier, tantôt les uns, tantôt les autres, plus souvent les familles, de la fidélité conservée à la légitimité.

Ces messages étaient autant d'engagements, pour ceux qui les recevaient; ils ont arrêté bien des jeunes gens, prêts à reprendre du service. J'ai lieu de penser que les correspondants de la princesse ne se faisaient faute d'inventer des paroles dans ce sens, lorsqu'ils les croyaient utiles à employer.

D'un autre côté, les agents de Mme la duchesse de Berry recrutaient d'une façon plus active et cherchaient à organiser une guerre civile dans la Vendée. Là, comme ailleurs, le parti se divisait en deux classes distinctes, l'une voulait forcer les événements et l'autre les attendre.

La comtesse de La Rochejaquelein, née Duras et veuve du prince de Talmont (1), dirigeait la première; tout ce qui restait de vieux chefs vendéens se ralliait à la dernière.

De même à Paris deux comités directeurs se disputaient le pouvoir. L'actif reconnaissait pour chefs Gaston de Montmorency, prince de Robecque, et sa clientèle de jeunes gens. Le « temporisme », M. de Chateaubriand, M. Pastoret (2) et M. Berryer (3).

M. Hyde de Neuville flottait entre les deux. D'anciennes habitudes le stimulaient à entrer dans toute espèce de conspirations et il y résistait difficilement. D'après ses propres paroles, il doit avoir eu connaissance de celle de la rue des Prouvaires, s'il n'y prit pas une part directe.

(1) Voir t. II, p. 398 et suiv.

(2) Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de Pastoret (1756-1840). Maître des requêtes à la Cour des aides. Procureur général syndic de la Seine (1791). Président de la Législative. Émigra après le 10 Août. Député aux Cinq-Cents (1795). Déporté au 18 Fructidor. Rentré en 1800. Sénateur (1809). Pair (1814). Ministre d'État (1826). Chancelier de France (1829). Refusa le serment en 1830. Membre de l'Académie française.

(3) Pierre-Antoine Berryer (1790-1868). Avocat. Fut avec son père l'un des défenseurs du maréchal Ney. Député en 1830. Membre de l'Assemblée nationale en 1848. Membre de l'Académie française en 1855. Député en 1863.

Il est à peu près avéré aussi que le maréchal Bourmont l'autorisa de sa présence, et parvint à s'évader de la maison où ses complices furent arrêtés (1).

Le plan était de pénétrer par la galerie du Louvre, où l'on se tenait sûr d'être furtivement introduit, jusqu'au palais des Tuileries dans la nuit du 1er au 2 février 1832.

Le Roi donnait un grand bal, l'attention était appelée sur les autres issues. On s'était procuré les clefs de la porte qui ouvre dans le pavillon de Flore, et on espérait que l'invasion de quelques douzaines d'hommes, armés et tuants, produirait une telle confusion qu'on pourrait se débarrasser de la famille régnante d'un seul coup.

On comptait d'ailleurs, avec l'illusion commune à tous les partis politiques, qu'il suffisait d'attacher le grelot et que tout le monde se joindrait aux conspirateurs. Il ne serait pas impossible, au reste, qu'ils eussent des complices parmi les nombreux convives du Roi.

Quoi qu'il en soit, la famille royale, avertie de ce nouveau danger, ne témoigna pas la plus légère agitation; et le Roi sut à onze heures, par M. Perier (2), que l'état-major des assaillants, dans la rue des Prouvaires,

(1) Conspiration organisée en 1832 par un nommé Poncelet, comprenant des officiers, des soldats, des ouvriers. Aucun nom marquant n'y figure et la coopération du maréchal de Bourmont ne fut pas établie. Arrêtés et jugés, les conspirateurs furentc ondamnés à la déportation.

(2) Premier ministre depuis le 13 mars 1831. Il avait remplacé M. Laffitte dont la faiblesse complaisante pour les pillards de Saint-Germain-l'Auxerrois avait nécessité le changement.

était occupé par la police, et quelques-uns des factieux arrêtés.

En attendant plus tard la capture aurait été plus nombreuse et plus importante, mais il est dangereux en temps de révolution de risquer une collision ; il suffisait de déjouer le plan, sans commettre plus de monde qu'il n'était nécessaire.

Le lendemain les salons du faubourg Saint-Germain se partageaient entre ceux qui se moquaient des vaines terreurs de Louis-Philippe, en niant le projet, et ceux qui se désolaient de son insuccès.

Une personne moins bien pensante, — pour me servir de l'argot de ces salons, — ayant hasardé de témoigner un peu d'horreur à l'idée de voir entrer deux cents assassins au milieu d'un bal, fut vertement tancée par un jeune homme s'étalant dans un excellent fauteuil.

« Mais enfin, reprit-elle, vos sœurs auraient pu y périr !...

— Tant pis pour elles... pourquoi vont-elles là ?... »

Si cette réponse n'est pas fort chevaleresque, elle est du moins très spartiate.

Au demeurant, cet échec dégoûta des conspirations de ce genre. On renvoya de Paris les subalternes, anciens gardes du corps et sous-officiers de la garde royale, en les dirigeant vers les provinces de l'ouest. Et les chefs se renversèrent de nouveau sur les fauteuils rembourrés, d'où ils frondaient tout à l'aise, renonçant à « descendre dans la rue », — autre terme d'argot de la même époque appartenant aux républicains.

La tentative de la rue des Prouvaires avait coûté beaucoup d'argent. De toutes les nombreuses conspi-

rations, tombées dans le domaine des tribunaux pendant le cours de ces années si fertiles en ce genre, c'est la seule où l'on ait trouvé la trace de sommes considérables dépensées.

Le comité s'y était décidé par condescendance pour un petit nombre de carlistes, qui ressentent véritablement et sincèrement la répugnance que tous professent hautement pour le secours de l'étranger. Il n'y en a pas un qui ne se dise, et ne se croie peut-être, prêt à courir à la frontière pour en repousser l'étranger, et fort peu qui n'aient l'instinct de rattacher aux succès d'une armée ennemie toutes leurs espérances. Ils renouvelleraient volontiers l'appellation de « nos amis les ennemis » célébrée par Béranger en 1814, et en conviennent même lorsqu'en tête à tête on les presse d'arguments.

En attendant l'alliance offensive avec les puissances, les carlistes s'étaient ménagé celle des ambassades. L'habitude leur y donnait accès.

Ils s'y rendaient en foule, demeuraient maîtres des salons et y faisaient des impertinences aux jeunes princes — les ducs d'Orléans et de Nemours — qu'ils y rencontraient, au point que M. le duc d'Orléans se trouva forcé d'en demander raison au duc de Rohan — alors Fernand de Chabot (1) — et se conduisit dans cette circonstance avec son tact et son esprit accoutumés.

Bientôt l'ambassade d'Angleterre fut fermée à ces factieux de contredanse. Ils continuèrent à dominer

(1) Frère du cardinal de Rohan ; voir t. III, p. 118.

dans celle d'Autriche et nos princes cessèrent petit à petit de se montrer dans le monde.

L'échec de la rue des Prouvaires était fort sensible au parti. Un jeune carliste, M. de Berthier, rencontrant peu de jours après, dans le Carrousel, le Roi, à pied et donnant le bras à la Reine, lança contre eux le cabriolet qu'il menait, cherchant évidemment à les écraser au tournant de la rue de Chartres.

Il y aurait certainement réussi si le cheval, poussé avec fureur, ne s'était providentiellement abattu. Cette brillante prouesse fut célébrée dans les salons, et M. de Berthier devint le héros du jour.

A force d'imprudences et d'impertinences, Mme de La Rochejaquelein parvint enfin à attirer l'attention de l'autorité sur sa demeure. La visite de son château fut ordonnée pour y arrêter des réfractaires, qu'elle n'y recélait pas mais dont elle faisait trophée.

A l'approche de la force armée, la terreur s'empara de « la générale » — comme elle se faisait appeler — et de son aide de camp, Mlle de Fauveau, autre tête écervelée. Toutes deux se cachèrent dans le four d'une ferme voisine.

Elles en sortaient quelques heures plus tard, noires comme des ramoneurs, au milieu des politesses empressées que leur prodiguaient les officiers devant lesquels elles avaient fui. Le ridicule de cette aventure ne fut agréable ni à ces dames ni à leur monde.

Néanmoins les manifestations se multipliaient. Les chefs, dans la crainte de voir le découragement s'emparer de leurs gens, faisaient circuler le bruit de la faveur secrète que Mme la duchesse de Berry trouvait

auprès de toutes les puissances, de son alliance intime avec Ferdinand VII en Espagne, dom Miguel en Portugal, et surtout avec le roi de Hollande.

La connivence du duc de Modène était évidente, et on se vantait de la sympathie des rois de Naples et de Sardaigne. Les plus initiés laissaient échapper l'annonce d'une entreprise prochaine dont le succès était assuré.

Chacun, dans ces prédicaments, voulait se munir tout au moins d'une impertinence au nouveau gouvernement, à faire valoir auprès de « Madame Régente ». Ceux qui s'étaient montrés modérés jusque-là exagérèrent l'hostilité pour se faire pardonner.

Alors commença la véritable scission dans la société, et jusque dans les familles, entre les personnes qui allaient aux Tuileries et celles qui s'en tenaient éloignées, accompagnée d'un redoublement de vitupérations inimaginables.

Si je répétais les propos, tenus dans ces temps-là par les bouches les plus aristocratiques et les plus dévotes, on n'y croirait ni pour le fond ni pour la forme; et j'aime mieux oublier ceux mêmes que j'ai entendus de mes oreilles.

Le ciel nous préparait à tous une terrible distraction. Il aurait manqué quelque chose aux calamités que la génération dont je fais partie est appelée à subir, si le fléau de la peste lui avait été épargné. Le choléra acquitta cette dette de la Providence.

Depuis plusieurs années il s'avançait vers nous, et les récits qu'on en faisait préparaient les esprits à le recevoir avec effroi. Les plus grands génies partageaient

cette terreur avec le vulgaire; et nulle part il n'était autant redouté qu'au sein de l'Académie des sciences. Comme si elle avait dès lors prévu combien elle en serait décimée et y perdrait ses plus beaux titres de gloire.

Jusqu'à cette heure on avait vu le choléra s'avancer pas à pas, hésitant un peu dans sa marche, choisissant fantasquement un point plutôt qu'un autre, mais ne s'égarant que de peu de lieues.

Son allure fut différente en France. Il éclata violemment à Paris et faiblement à Calais, au même jour, sans qu'aucun point intermédiaire en eût été frappé.

Personne ne s'attendait à une si brusque invasion. Et quoique de nombreuses précautions eussent été méditées, le gouvernement, qui ne voulait pas effrayer la population prématurément, fut pris au dépourvu. Toutefois, il ne se découragea pas et les secours s'improvisèrent avec autant de promptitude que d'intelligence.

Cette utile sollicitude imposa sur-le-champ à tous les quartiers de la ville l'aspect le plus sinistre. De nombreux établissements, où des lanternes et des drapeaux rouges indiquaient, jour et nuit, des ambulances, destinées à recevoir les malades tombés dans la rue, aussi bien que des escouades de médecins réunis, prêts à se rendre à votre domicile au premier appel, en annonçant l'assistance signalaient le danger.

Chacun au reste en était suffisamment averti par ses impressions personnelles. Mais nul, en revanche, ne faillit à son devoir; et l'époque du choléra restera à l'éternel honneur de toutes les classes des habitants de Paris.

Je regrette que la vérité me force à relater un moment de fureur qui eut un horrible résultat. Quatre innocents furent impitoyablement massacrés comme empoisonneurs. On attribua ce crime à l'effet d'une proclamation fort imprudente du préfet de police M. Gisquet (1). C'était l'avis de M. Casimir Perier ; et je l'en ai vu transporté de colère au moment où il rendait compte aux Tuileries de cette déplorable journée.

C'est la dernière fois qu'il soit sorti, car cette nuit-là lui-même fut atteint de la maladie. Il en portait le germe depuis une visite des hôpitaux où il avait accompagné M. le duc d'Orléans l'avant-veille.

Ni l'un ni l'autre ne s'étaient épargnés dans l'espoir de rassurer les malades et la population. Mais le ministre avait été profondément impressionné, il en parlait avec terreur; et l'émotion de ces massacres, qu'il pensait provoqués par un de ses agents confidentiels, en excitant une vive irritation, décida l'invasion du mal.

Cette triste circonstance empêcha seule le renvoi immédiat de M. Gisquet. Je reconnais pleinement l'inconvenance de son ordonnance. Elle recommandait aux marchands de vin, aux laitières, et jusqu'aux porteurs d'eau de veiller à ce que des malveillants ne vinssent pas jeter dans le vin, le lait et l'eau des liqueurs dangereuses ; et devait enflammer la multitude.

Mais, lorsque je pense que partout, depuis le village du fond de la Hongrie habité par des demi-sauvages,

(1) Henri-Joseph Gisquet (1792-1866), associé de la maison de banque Périer frères. Préfet de police (1831-1836). Conseiller d'État. Député de la Seine (1837).

jusqu'à Glascow dont la population en masse est peut-être la plus éclairée du monde, le neuvième jour de l'invasion du choléra a été constamment accompagné d'imprécations contre les empoisonneurs suivies d'atroces cruautés, je suis presque tentée de croire cette exaspération générale, à date fixe, une des phases de l'incompréhensible fléau auquel nous étions en proie.

Nous en fûmes presque tous avertis à Paris par les cris de nos gens. Ils entrèrent dans nos chambres dans la plus vive excitation, affirmant la ville livrée aux empoisonneurs et se refusant à tous nos raisonnements contraires. Selon les diverses opinions on accusait les républicains, les légitimistes, ou même le gouvernement. Mais pour tous le crime était avéré, chacun en apportait des preuves irrécusables.

Cette frénésie dura vingt-quatre heures, puis disparut entièrement pour ne plus revenir. Malheureusement elle avait produit des victimes. Quelqu'un inventa de faire, à la halle même, une collecte pour la veuve d'un infortuné massacré sur ses dalles la veille au soir. Avant six heures du matin on avait récolté douze cents francs, la plupart en gros sols et donnés par les mêmes gens qui très probablement, dans leur aveugle furie, avaient subi l'influence délétère et partagé le crime.

Espérons donc que cette inexcusable tache ne noircira pas trop, aux yeux de la postérité, l'honorable conduite tenue par la grande masse de la population. Riches et pauvres, chacun fit son devoir et plus que son devoir.

La non-contagion du choléra n'était rien moins qu'établie ; je ne suis pas bien sûre qu'elle soit prouvée

à l'heure qu'il est, et à l'époque dont je parle la question était très controversée. Les savants, les médecins se partageaient sur ce point. Pendant tout l'hiver précédent, des faits, proclamés incontestables, étaient apportés à l'appui des deux opinions par les contagionistes et par leurs adversaires.

Mais, dès que le fléau eut fait invasion, un seul avis prévalut : la possibilité de la contagion ne fut plus admise de personne. Pas un cholérique n'inspira la terreur à son voisin, pas un soin ne lui fut refusé par la crainte. Dieu donna la force aux plus timides.

Toutefois, il y eut un moment une certaine répugnance à ensevelir les victimes de cet horrible mal. Une association de jeunes hommes, parmi lesquels on citerait les plus beaux noms de France, et qui portaient déjà des secours aux malades, allèrent de galetas en galetas pour en enlever les effroyables reliques laissées par la mort, et rendirent ainsi le courage de s'en défaire ; car la hideur des cadavres augmentait encore l'effroi à les toucher. Et pourtant leur séjour dans les maisons aggravait le danger pour les survivants.

Un seul médecin, dans la nombreuse faculté de Paris, profita d'un prétexte assez spécieux pour s'éloigner. Il n'a jamais pu reparaître parmi ses collègues. Tous les autres rivalisèrent de courage et de zèle.

Les ecclésiastiques allaient confesser les malades, s'enveloppant avec eux sous le même manteau, afin d'obtenir l'isolement sans ralentir les soins que les infirmiers leur prodiguaient.

Des succursales aux hôpitaux s'improvisaient dans tous les quartiers. Les propriétaires de maisons inoc-

cupées les offraient, quoique souvent élégantes. En vingt-quatre heures l'empressement public, répondant au premier appel, les avait fournies de lits, de linge, de batterie de cuisine, de tout ce qui était nécessaire au service des malades; et souvent des dames chrétiennes s'y dévouaient et ajoutaient leurs soins à leurs dons. La charité semblait décidée à ne se point laisser dépasser par la misère du temps. Chacun donnait, même au delà de ses moyens, avec entraînement. Et, ce qui est pour le moins autant à remarquer, si le riche était généreux, le pauvre était reconnaissant. Jamais je n'ai vu toutes les classes de la société réunies par un lien plus touchant.

Il ne faut pas croire cependant que ce spectacle parût très beau à ceux qui y assistaient. Je doute que beaucoup de gens eussent le sang-froid de le remarquer et la philosophie d'en jouir.

Pendant plusieurs mois, et surtout durant cinq semaines à l'invasion et trois à la recrudescence, chacun en prenant congé le soir de sa famille conservait peu d'espoir de se retrouver le lendemain réunis au déjeuner. On ne sortait pas sans mettre ordre à ses affaires, dans l'attente d'être rapporté mourant de sa promenade.

Ces craintes se confirmaient en voyant les corbillards stationner au coin des rues, en guise de fiacres, prêts à répondre à de trop fréquents appels, et en les rencontrant, allant au grand trot, chargés de plusieurs bières.

Mais bientôt ils ne suffirent plus, on leur donna pour auxiliaires des tapissières dont les rideaux noirs et

fermés annonçaient les sinistres fonctions; et enfin de ces énormes voitures de déménagement remplies jusqu'au comble des victimes du fléau.

Je pense que ces rencontres, hélas! bien souvent renouvelées, n'étaient indifférentes à personne; pour moi, je conviens de bonne foi en avoir été très péniblement impressionnée.

Apparemment, pourtant, je faisais bonne contenance, car on ne me ménageait guère. Plusieurs personnes du gouvernement se réunissant chez moi tous les soirs, l'inquiète curiosité de chacun y amenait assez de monde pour les interroger. Et elles faisaient les réponses concertées pour atténuer autant que possible la terreur publique.

Mais, lorsque les visites étaient parties et que ces messieurs restaient entre eux, ils cessaient de se contraindre et déroulaient leur effroyable chapelet d'horreurs; m'avouant le chiffre véritable des décès qu'on avait cessé de donner et qui s'est élevé jusqu'à dix-sept cents dans les vingt-quatre heures.

Un soir, on annonçait que la pénurie de bières forçait à employer plusieurs fois la même en en retirant les corps. Le jour suivant, qu'on avait tout à fait renoncé à s'en servir, elles prenaient trop de place, et l'on empilait les cadavres tels quels dans ces horribles tapissières.

Celui-ci avait vu amener chez lui le matin trente-deux orphelins de père et de mère, sortant de la même rue, celle de la Mortellerie, et produits d'une seule nuit. Cet autre craignait que le service des hôpitaux ne manquât le lendemain, un nombre considérable d'infirmiers ayant été atteints dans la matinée, etc.

Venaient ensuite les atroces descriptions de la maladie, car tous ces gens-là ne s'épargnaient pas ; ils remplissaient leurs pénibles devoirs, allaient tout visiter, mais en demeuraient horrifiés.

C'est sous ces agréables impressions qu'on me laissait vers minuit. Et je donne à penser si le sommeil était facile et les rêves gracieux.

Lorsque la fatigue l'emportait, et qu'au réveil on apercevait un rayon de soleil, on se sentait comme étonné de revoir un nouveau jour.

Cet impitoyable soleil ne manqua pas de luire constamment dans un ciel d'airain, accompagné d'un vent d'est qui ne variait pas d'un souffle.

Je n'ai jamais vu un semblable ciel. Il avait, malgré sa pureté, quelque chose de métallique, de plombé, d'imposant, de sinistre, de solennel. La terre lui répondait par une brume assez épaisse, mais parfaitement sèche, ne s'élevant qu'à quelques pieds. Tous les jours se ressemblèrent pendant cette redoutable épidémie.

Il est à remarquer que toutes les récoltes furent abondantes et superbes.

Quoique fort alarmants, les récits dont on saluait la fin de mes soirées nous faisaient moins d'effet, par leur généralité même, que lorsque le mal sévissait autour de nous. Chaque grande catastrophe amène des expressions qui lui sont propres. Celle « d'être pris » devint consacrée par l'usage. « Elle est prise, il est pris », se comprenait du reste sans autre explication.

Je me rappelle un certain dimanche des Rameaux, de sinistre mémoire.

Mme de Champlatreux, fille de M. Molé, jeune per-

sonne de vingt ans qu'une distinction réelle mettait déjà hors de pair, prise au retour d'une promenade au marché aux fleurs, avait succombé dans la nuit.

Nous nous entretenions de ce triste événement lorsque le marquis de Castries, en entrant chez moi, demanda si nous savions pourquoi Mme de Montcalm ne recevait pas selon son usage ; il venait de trouver sa porte fermée. M. Portal dit l'avoir quittée à six heures, elle lui avait recommandé de revenir le soir. Nous envoyâmes chez elle : elle était morte.

Au même instant on annonça M. de Glandevès comme très mal; il s'éleva une discussion à ce sujet. M. de Glandevès avait été atteint l'avant-veille, mais faiblement. Quelqu'un affirma l'avoir vu le matin tout à fait bien, cependant nous envoyâmes encore : il était mort.

La stupeur n'était pas passée qu'un message appela M. Pasquier auprès de sa nièce avec laquelle il avait dîné et qui se trouvait à toute extrémité. Nous sûmes, à la même heure, la duchesse de Maillé atteinte : elle n'a pas succombé mais a été des années à se rétablir.

Si, par hasard, quelqu'un, un jour, lit ces lignes tranquillement établi au coin de son feu, on s'exagérera peut-être l'impression que nous recevions de ces morts si rapides. Nous n'avions ni le temps de nous apitoyer, ni le loisir de nous lamenter.

Une douloureuse stupeur nous dominait. Chacun était occupé à regarder dans les yeux de ses plus chers intérêts, et, il faut bien en convenir, à se tâter soi-même.

L'examen était peu favorable, tout le monde avait

fort mauvaise mine, et on se sentait généralement sous une influence morbide qui causait un profond malaise. Peut-être la peur y entrait-elle pour quelque chose. Je suis disposée à le croire.

Dieu sait qu'on n'avait pas de secret les uns pour les autres. Chacun rendait compte de l'état de ses entrailles, cela se qualifiait des prodromes ; et les plus délicats ne s'effarouchaient, ni se scandalisaient de ces étranges détails.

Je n'ai perdu personne dans ma maison. Mais le lundi, suivant ce fatal dimanche, je vis mon cocher, auquel je venais de donner un ordre, se promener à grands pas dans la cour, recherchant le soleil : il venait d'être pris.

Dix minutes après, il était entre les mains des médecins, qu'on avait été quérir à l'ambulance la plus voisine, une heure ensuite à la mort, et le soir sauvé. Mais il lui a fallu bien des semaines pour se remettre.

La longueur des convalescences, pour la plus légère atteinte, constatait de l'extrême malignité du mal.

Ma belle-sœur, Mme d'Osmond, pour une très faible attaque de choléra, fut six semaines sans pouvoir supporter d'autre aliment qu'une cuillerée de bouillon de poulet de trois heures en trois heures, tant l'estomac et les intestins étaient délabrés. Et pourtant, lorsqu'elle fut prise, le fléau était à son déclin, car pendant les quatorze premiers jours tout ce qui en était touché périssait infailliblement.

On commença ensuite à sauver quelques malades, puis beaucoup, puis à peu près tous au bout de cinq à

six semaines. Il ne faut pas que la médecine se targue de ce succès.

Le choléra a suivi la même marche partout où il s'est présenté, de quelque façon qu'il ait été traité. Et il a parcouru toute l'Europe sans que la science ait découvert le moindre de ses secrets. Il a trompé toutes les conjectures et déjoué tous les calculs. Il a sévi dans les lieux réputés les plus sains, et s'est abstenu là où l'on redoutait ses effets les plus pernicieux.

Les grands hôtels du faubourg Saint-Germain, peu habités et entourés de vastes jardins, ont été décimés, tandis que la fourmilière du Palais-Royal était ménagée et qu'il n'y a pas eu un seul cas de choléra dans les passages vitrés, mal aérés et encombrés de population. On avait tellement craint de les voir devenir des foyers d'infection, qu'à l'approche de la maladie le conseil sanitaire avait songé à les faire évacuer. La rapidité de l'invasion n'en laissa pas le temps.

Les mêmes anomalies se présentèrent dans la campagne. Tel village a été complètement épargné, et tel autre, dans des conditions de salubrité également favorables, a été abîmé. Tantôt le fléau s'est abattu dans les vallées, tantôt il a frappé sur les montagnes.

Mais partout il a augmenté pendant quatorze jours; est resté stationnaire trois ou quatre, et en décroissance pendant trois semaines, au bout desquelles la maladie avait changé de caractère et ne présentait plus que les symptômes de ce qu'on appela la cholérine. Elle était rarement mortelle.

Puis venait le moment de la recrudescence qui, au

bout de quatre mois, ramenait le choléra bleu et les trop justes terreurs.

Paris la subit vers la fin d'août avec une grande intensité. Cette recrudescence a eu lieu partout où le choléra s'est montré, et n'a été ni mieux prévue, ni mieux expliquée, que ses autres symptômes.

J'ai remarqué, pendant ces jours d'effroi, combien on parlait du choléra avec les ménagements respectueux, qu'inspire toujours une puissance dont on a peur. Difficilement lui donnait-on tort. Chaque victime, tombée sous ses coups, avait assurément mérité son sort par quelque imprudence, ou bien par une organisation défectueuse.

Cela me rappelait notre empressement à trouver des motifs aux exils ordonnés par l'empereur Napoléon, et la façon dont les Russes expliquent les envois en Sibérie émanés du caprice de leur souverain. Nous traitions le choléra en potentat redouté. Il semble qu'on éloigne le danger de soi, en accusant celui qui en souffre de l'avoir mérité par des fautes.

Voilà une longue digression, mais il faut pardonner un peu d'entraînement sur un pareil sujet. Lorsqu'il tombe sous la plume les souvenirs arrivent en foule; et, quoique bien pénibles, ils ont laissé des impressions impossibles à refouler.

Bien des générations se succéderont, j'espère, avant qu'un tel spectacle se renouvelle. Mais, elles peuvent le tenir pour certain, il n'y a rien de plus effrayant, de plus formidable, de plus solennel que l'aspect d'une ville de onze cent mille âmes pliée sous le poids d'un pareil fléau. Et pourtant, tout le monde se raidissait

contre l'accablement; tout le monde accomplissait les devoirs de son état.

Non seulement le Roi et sa famille demeurèrent à Paris, sans témoigner la moindre crainte; non seulement les deux Chambres législatives et les tribunaux n'interrompirent point leurs travaux; non seulement les professeurs remplirent leurs chaires et les étudiants leurs bancs; non seulement la Bourse réunit ses habitués; mais encore les lieux publics, les salles de spectacle étaient fréquentés.

Chacun sentait instinctivement que si la société s'arrêtait un moment tous les liens se dissoudraient et l'anarchie surgirait.

Souvent, au milieu d'une pièce, on venait avertir que Monsieur, ou Madame, un tel ne pouvait continuer son rôle. Quelquefois, le commissaire de police avertissait un des spectateurs qu'il était demandé chez lui.

Le mot de choléra circulait de bouche en bouche, et on attendait avec patience que les acteurs improvisassent une scène quelconque pour gagner l'heure de la retraite. On n'était pas là pour s'amuser, mais pour ne rien changer aux usages quotidiens de la ville.

On voulait que les théâtres fussent ouverts et remplis, afin que la société semblât conserver son attitude ordinaire. Mais on demeurait néanmoins sous une impression grave et solennelle. On ne se livrait pas à des saturnales, on s'armait contre la faiblesse.

Beaucoup cependant n'avaient pas cette énergie, et quelques personnes, entre autres la comtesse de Mon-

tesquiou-Fezensac, sont littéralement mortes de peur, sans aucune autre maladie.

Un très petit nombre, et ce sont peut-être les plus sages, se sont enfuis les premiers jours de l'invasion. Un beaucoup plus grand ont été héroïques.

Je citerai notamment le duc et la duchesse de Broglie. Après avoir subi toute l'horreur du choléra à Paris, ils apprirent qu'il éclatait à Broglie et s'y rendirent aussitôt. L'effroi et le découragement les avaient devancés. On abandonnait les malades. Ils les soignèrent eux-mêmes, calmèrent les imaginations frappées, et allèrent jusqu'à ensevelir les morts de leurs propres mains; car partout l'aspect hideux des cadavres a inspiré la même terreur. Les personnes appelées à en voir m'ont assuré qu'elle était bien justifiée.

III

Lettre publiée par le *Moniteur*. — Conversation chez Mme Récamier. — M. Genoude. — Conversation avec le vicomte de La Rochefoucauld. — Propos de M. de Chateaubriand. — Le *Carlo Alberto* arrêté à la Ciotat. — La duchesse de Berry n'est pas à bord. — Échauffourée de Marseille. — Débarquement de la Princesse. — M. de Villeneuve. — Marie-Caroline à Nantes. — Les vieux chefs vendéens ne pensent pas pouvoir obtenir un soulèvement. — Les bousingots. — Démarche à Saint-Cloud. — Retour de M. de Chateaubriand.

Je reviens à mon sujet, dont je me suis moins écartée qu'il ne semble d'abord; car l'espoir de profiter de la perturbation, que le choléra avait dû mettre dans le pays et dans le gouvernement, décida Mme la duchesse de Berry à hâter son entreprise.

Le parti la préparait, pour la fin de la session, en agitant la Vendée et suscitant des manifestations, qui, forçant à des répressions, excitaient les esprits.

Je me rappelle à cette occasion une scène assez curieuse où je me trouvai assister. Mme Récamier, réduite à s'éloigner de l'Abbaye-aux-Bois, ravagée par le choléra, avait trouvé refuge chez une Mme Salvage (1) — dont le dévouement à la piteuse fortune

(1) « Ce fut Mme Récamier qui présenta en 1824, à Rome, à la reine Hortense Mme Salvage de Faverolles, fille du consul de France à Civita-Vecchia, royaliste exaltée, femme d'esprit, d'un

de Louis Bonaparte est devenu une sorte de petite célébrité. J'allais l'y voir souvent.

Un jour, je trouvai la conversation fort animée, chose rare à cette époque de deuil général.

Le *Moniteur* du matin, ce doit être vers le milieu de mai (1), avait publié une lettre, adressée à Mme la duchesse de Berry, trouvée au château de La Charlière en Vendée, où l'on établissait qu'une tentative légitimiste serait intempestive et funeste; que les fidèles devaient employer leurs soins à fomenter la division et le mécontentement, chercher partout à accroître la misère des ouvriers, la souffrance du commerce, et se tenir en mesure de profiter des circonstances favorables,

caractère assez difficile au reste. Mme Salvage fut convertie par la reine Hortense, s'attacha à sa fortune et désormais ne la quitta plus. (Ed. Herriot, *Mme Récamier et ses amis*, t. II, p. 156.)

« ... Il y avait hier à cinq heures chez elle [Mme Récamier] M. de Chateaubriand, M. Ballanche, M. Ampère, une Mme Salvage, amie et légataire de la reine Hortense, grand colonel d'empire, grand bonapartiste, comptant que plus que jamais le moment est arrivé pour le prince Louis (absolument comme M. de Genoude ou M. de La Rochefoucauld pour Henri V), et le disant tout haut... Elle sortait triomphante comme un porte-drapeau et regardant de l'œil des brochures bonapartistes qu'on avait laissées sur la cheminée et apportées du matin, elle sortait, quand la duchesse de Raguse est entrée,... et tout le monde a ri de Mme Salvage tout en reconnaisant la sincérité de son dévouement; car il faut toujours que, même dans la raillerie, chez Mme Récamier la charité soit sauvée. On raille après cela plus à son aise et avec une plus douce conscience... (Lettre de Sainte-Beuve du 18 juin 1837, citée par M. Édouard Herriot, *Mme Récamier et ses amis*, t. II, p. 331.)

(1) La note à laquelle Mme de Boigne fait allusion avait été trouvée dans les nombreux papiers saisis lors de la perquisition faite le 27 mai chez M. de Laubespin au château de La Charlière. Elle fut publiée au *Moniteur* le 3 juin.

si, par exemple, la Prusse et la Hollande marchaient sur la Belgique.

Alors serait le moment pour Madame de faire une descente sur les côtes, surtout si elle était appuyée de troupes sardes, espagnoles ou portugaises... Je ne me rappelle plus les termes exacts, mais c'était là le sens.

Le duc de Laval, le duc de Noailles (1), et même M. de Chateaubriand adoptaient complètement ce document et en préconisaient les doctrines. Tous les gens sages du parti les professaient. Et les projets insensés de quelques extravagants, impossibles au reste à réaliser, ne méritaient que du mépris. Fomenter les mécontentements et attendre les chances d'une guerre étrangère en y excitant, voilà ce que la sagesse commandait.

Tout le monde était d'accord, lorsque survint M. Genoude (2).

« Nous parlions de la lettre publiée par le *Moniteur*, lui dit le duc de Laval.

— Et vous en êtes profondément indigné, répliqua

(1) Paul de Noailles, duc d'Ayen, puis duc de Noailles (1802-1885). Substitué, par ordonnance royale du 12 janvier 1823, aux titres de son grand-oncle Jean Paul duc d'Ayen et de Noailles (1739-1824) qui n'avait eu que des filles de son mariage avec Henriette d'Aguesseau, guillotinée en 1794, et aucun enfant de son second mariage avec la comtesse Golowkin. Il siégea à la Chambre des pairs à partir de 1827 et succéda à Chateaubriand à l'Académie française en 1849. Ambassadeur en Russie (1871). Il avait épousé Mlle de Rochechouart-Mortemart.

(2) Antoine-Eugène Genoud, dit de Genoude (1792-1849). Professeur. Secrétaire du prince de Polignac (1815). Collaborateur du *Conservateur* (1818). Créa *l'Étoile*. Il fut anobli en 1822. Reprit la *Gazette de France* (1825). Député (1846).

M. Genoude. Il ne manquait plus à ce gouvernement impie que de se faire faussaire.

— Vous croyez cette lettre controuvée?

— En pouvez-vous douter? Quoi! désigner les royalistes à la haine du pays en les dénonçant comme fauteurs de la misère, de la souffrance du peuple; les montrer appelant les secours de l'étranger, tandis qu'au contraire, et cela est notoire, ils arrêtent à grand'-peine les haines suscitées par les violences du gouvernement contre les habitants de l'Ouest. C'est une pensée infernale, une œuvre du démon bien digne des gens qui l'ont inventée. »

A cette sortie personne ne souffla. Pas un de ceux qui venaient de vanter la sagesse des principes ne voulut les soutenir.

M. de Chateaubriand attisa le feu de la cheminée, Mme Récamier évita de lever les yeux; M. Ampère, M. Ballanche, deux autres personnes assez neutres, et moi, qui nous trouvions témoins de tout cet embarras, échangeâmes un sourire. Il y eut un instant de silence, puis on parla d'autre chose.

M. Genoude assurément ne doutait en aucune façon de l'authenticité de la pièce publiée. Pourquoi donc ce langage? Se méfiait-il de l'auditoire et mentait-il sciemment, ou bien croyait-il la position du parti carliste assez bonne pour se pouvoir passer de la misère et de la guerre étrangère comme auxiliaires? Il est aussi rempli d'illusions que de mensonges; et l'on peut supposer l'un et l'autre.

En tout cas il ne refusait pas l'assistance de la peste, car il faisait partie du comité qui sollicitait Mme la

duchesse de Berry de hâter son arrivée pour en profiter.

Les projets de cette Princesse n'étaient un secret pour personne non plus que le scandale de sa vie en Italie.

Il était si patent, qu'il autorisait le vicomte de La Rochefoucauld à me dire, quelques mois plus tard, combien il regrettait de s'être refusé à se rendre auprès d'elle à Massa comme on l'en sollicitait : il aurait certainement empêché sa malencontreuse tentative.

« Pensez-vous avoir pu réussir à l'arrêter?

— Sans aucun doute, je n'aurais consenti à être son amant qu'à cette condition. »

Je sais les ridicules de M. de La Rochefoucauld, et ce dialogue en est une nouvelle preuve ; mais pour oser parler ainsi d'une princesse, de la mère de celui qu'on salue du nom de son Roi, il faut qu'elle y ait terriblement donné lieu.

J'ignore si M. de Chateaubriand était dans la confidence de l'entreprise de Mme la duchesse de Berry, mais se soumettant en apparence aux frayeurs inspirées à Mme de Chateaubriand par le choléra, il l'accompagna à Genève.

On le disait nommé gouverneur de M. le duc de Bordeaux et se rendant à Édimbourg. Je lui demandai si ce bruit avait quelque vérité : « Moi! s'écria-t-il avec un accent de dédain inimitable, moi! et qu'irais-je faire, bon Dieu, entre cette mangeuse de reliques d'Édimbourg et cette danseuse de corde d'Italie? »

Je me sentis assez froissée de cette façon de parler, pour en prendre congé de M. de Chateaubriand plus

froidement. Je dirai dans quelles circonstances je l'ai revu et pourquoi je rappelle ce propos.

Le gouvernement redoutait fort l'embarras que lui causerait la présence de Mme la duchesse de Berry en France; par la difficulté surtout de la traiter d'une manière exceptionnelle, avec les idées d'égalité révolutionnaire qui dominaient encore à cette époque.

Aussi surveillait-on les côtes de Provence avec grand soin. Le nom de la Princesse avait été prononcé pendant l'échauffourée de Marseille; mais on ne croyait pas à sa présence, lorsque le télégraphe l'annonça captive à bord du *Carlo Alberto*, arrêté dans la rade de la Ciotat.

La joie fut grande de ce que n'ayant pas touché le territoire français, elle ne se trouvait soumise à aucune loi; et la résolution prise sur-le-champ de la renvoyer directement à Édimbourg à bord d'une frégate. L'ordre fut immédiatement transmis de conduire le *Carlo Alberto* dans les eaux de la Corse, tandis qu'on préparait la frégate. La Reine eut grande part à cette décision, et je l'en vis bien satisfaite.

Aussitôt l'arrivée de l'estafette, l'amiral de Rigny, alors ministre de la marine, apporta chez moi la dépêche qui rendait compte de la capture, accompagnée de quelques pièces à l'appui, et nous en fit lecture.

Après les avoir écoutées, je le priai de me les donner à lire une seconde fois, et, en les lui rendant, je lui dis :

« Ce n'est pas la duchesse de Berry.

— Comment! s'écria-t-il, et d'où vous vient cette idée? »

Je ne voulus pas m'expliquer. Mais je persistai dans

mon assertion de façon à faire suffisamment d'impression sur M. de Rigny pour élever quelques doutes dans son esprit, et le décider à constater l'identité de la Princesse avant de l'embarquer sur la frégate.

M. d'Houdetot (1), alors en Corse, eut l'ordre de se rendre auprès d'elle, et dévoila l'erreur.

Mon petit cercle fit, dans le temps, grand honneur à ma perspicacité de l'avoir deviné. Voici tout simplement mes motifs. D'abord, malgré le peu d'égards de Mme la duchesse de Berry pour les convenances, il me paraissait impossible qu'elle fût à bord, dans son propre caractère, absolument seule de femme. Je l'aurais plus volontiers soupçonnée cachée sous les vêtements d'un mousse.

Ensuite, et surtout, le capitaine du bateau à vapeur qui avait saisi le *Carlo Alberto* rendait, dans son procès-verbal, un compte rude et sincère de la visite du bâtiment, donnait le signalement de la Princesse et parlait même de la couleur de ses yeux. Or, dans sa grossière naïveté, il n'aurait pas manqué de les dire de travers.

Je trouvais de plus, que l'attitude, les propos, la conduite de la prisonnière manquaient d'une certaine décision, assez royale, que je savais à Mme la duchesse de Berry et mon instinct se refusait à l'y reconnaître.

(1) Le comte d'Houdetot, colonel d'état-major, aide de camp du Roi, se rendait en Algérie pour prendre part à l'expédition de Bône. Il télégraphia au Roi pour lui demander l'autorisation d'aller en Corse constater l'identité de Mme la duchesse de Berry, puis il partit sans attendre la réponse ; lorsque l'ordre de s'abstenir arriva, M. d'Houdetot était en route pour Ajaccio. (Rapport officiel inséré au *Moniteur*.)

Cependant tous les indices annonçaient sa présence récente à bord du *Carlo Alberto,* et on sut bientôt qu'il l'avait débarquée près de Marseille dans la nuit qui avait précédé l'insurrection tentée dans cette ville, au point du jour le 30 avril, et instantanément réprimée.

Mme la duchesse de Berry, ayant réussi à écarter le duc de Blacas, chargé par le roi Charles X de la surveiller et d'arrêter l'intempestivité de ses projets, s'était embarquée près de Massa, accompagnée de quelques fidèles et d'une femme de chambre, Mlle Le Beschu (1), qui se fit passer pour la Princesse à la Ciotat.

Plusieurs fois le *Carlo Alberto* se mit en communication avec la côte, déposant et recueillant des émissaires. Tout étant préparé, Mme la duchesse de Berry prit terre sur la plage près de Marseille.

Les premiers rayons du soleil devaient éclairer le drapeau blanc, arboré par ses partisans sur un clocher de la ville; c'était le signal pour y entrer. Il frappa un moment ses regards, elle se mit en marche pleine d'allégresse. Mais son espérance ne dura guère, le drapeau cessa de flotter et elle reçut avis que la tentative avait échoué.

Elle passa la journée cachée dans les rochers et fut orcée d'y bivouaquer la nuit suivante. On voulait l'engager à se rembarquer. Elle s'y montrait fort récalcitrante, et d'ailleurs il n'était point facile de regagner le *Carlo Alberto*.

Un habitant de Marseille, M. de Villeneuve, dans

(1) Mlle Mathilde Le Beschu, troisième femme d'atours de Mme la duchesse de Berry. (*Alm. royal* 1830.) Elle voyageait sous le nom de Rose Stalieno, veuve Ferrari.

les opinions légitimistes, mais étranger, je crois, à la conspiration, fut prévenu, par un billet, des prédicaments où se trouvait Mme la duchesse de Berry.

A la brune, il sortit de la ville en calèche, recueillit la noble fugitive, obtint des chevaux de poste au premier relais, où il en prenait souvent pour se rendre dans sa terre, et l'éloigna ainsi de la localité la plus dangereuse pour elle.

On a fait beaucoup de récits, plus ou moins romanesques, sur les aventures de la Princesse pendant sa traversée du royaume. Je ne suis pas en mesure d'en constater l'authenticité. Ce qu'il y a de sûr c'est que partout elle a trouvé secours, assistance, secret. Cela est d'autant plus naturel qu'elle s'adressait à ses partisans.

Mais, dans aucun parti, personne n'aurait voulu la livrer, ni désiré la prendre. Il a fallu que sa pertinacité à rester en France en fît une nécessité. Car c'était une capture aussi pénible à faire qu'embarrassante à garder.

Je pense bien, par exemple, que les légitimistes seuls pouvaient mettre un grand zèle à la diriger sur la Vendée. D'autres n'auraient pas eu le même goût à établir la guerre civile.

Quoi qu'il en soit, elle était avant le 20 mai à Nantes (1). M. de Bourmont ne tarda pas à l'y rejoindre. Il trouva tout disposé pour l'entrée en campagne. C'est-à-dire que Mme la duchesse de Berry, assistée de Mme de La Rochejaquelein, de Mlle Fau-

(1) Mme la duchesse de Berry avait traversé la France avec le passeport de la comtesse Alban de Villeneuve-Bargemont. (Baron de Charette, *Journal militaire d'un chef de l'Ouest*, p. 27.)

veau, de deux jeunes hommes choisis par ces dames pour aides de camp, — et qu'elles avaient fait serment, fidèlement accompli au milieu de la pieuse Vendée, de ne jamais quitter ni jour ni nuit, — de quelques têtes également folles, et de subalternes intrigants; que ce sanhédrin donc, avait répandu des proclamations fulminantes, envoyé des circulaires incendiaires, et commandé une prise d'armes pour le 24.

Là, s'arrêtaient les préparatifs; il n'y avait ni hommes, ni fusils, ni munitions, ni argent, et encore moins de zèle. Les anciens chefs vendéens étaient au désespoir et n'admettaient aucune chance d'obtenir un soulèvement sérieux dans le pays; ils annonçaient un échec inévitable et prédisaient de grands malheurs.

M. de Bourmont, informé d'un état de choses qu'on dissimulait à la Princesse, la supplia de sortir de Nantes et de lui laisser temps d'organiser le mouvement. Elle y consentit à grand'peine; et, malgré les avis de son entourage immédiat, elle se retira dans les environs.

Les traditions vendéennes furent évoquées pour établir sa sûreté personnelle. D'ailleurs, à cette époque, je le répète, on la croyait fugitive, cherchant à s'échapper et on n'avait aucun désir de l'arrêter.

J'en ai eu plusieurs preuves et une entre autres où j'ai été témoin, et même un peu acteur. Je ne sais si, pour mieux assurer la marche de la Princesse, son parti avait dirigé du côté de Nice des individus destinés à donner le change sur la véritable route suivie par elle; mais lorsque son absence du *Carlo Alberto* fut constatée, et cela demanda quelques jours, malgré le service du

télégraphe, le bruit se répandit qu'elle avait repassé le Var.

Le gouvernement y crut, aussi bien que la plèbe du parti légitimiste. Je me souviens que la comtesse d'Hautefort (1), très zélée, mais peu initiée dans les secrets, me raconta alors je ne sais quelle belle parole à la Henri IV prononcée par Madame en passant le Var à gué. Ce même jour elle se plaignait naïvement à moi de l'horrible perfidie avec laquelle le gouvernement, non content d'avoir fait échouer la tentative de la rue des Prouvaires en achetant le secret de la conspiration, avait encore eu l'infamie d'employer des émissaires à faire hâter d'un mois l'arrivée de Mme la duchesse de Berry ; de sorte que les préparatifs nécessaires au succès n'étaient pas complètement achevés.

La colère de Mme d'Hautefort nous faisait trop d'honneur. L'expédition sur Marseille avait été un peu avancée, mais ce n'était pas par l'habileté du gouvernement français. C'était parce que le parti lui-même avait conçu l'espoir de se donner pour auxiliaires l'effroi, la désolation où le choléra plongeait la capitale ; et la désorganisation du cabinet, par la mort de M. Casimir Perier et la maladie de M. d'Argout.

Tout le monde était bien persuadé que Mme la duchesse de Berry avait repassé la frontière. On se disposait à prendre contre elle les mesures les plus sévères ; à fulminer une espèce d'ordre de courre sus, destiné à calmer les vociférations du parti républicain,

(1) Comtesse d'Hautefort, dame pour accompagner Mme la duchesse de Berry. (*Alm. royal* 1830.)

— qui recevait alors le surnom des Bousingots, d'une espèce de chapeau que beaucoup avaient adopté.

Je savais le conseil assemblé pour rédiger l'ordonnance, et M. le duc d'Orléans partant le soir pour le Midi, lorsque j'appris d'une façon certaine que Mme la duchesse de Berry n'avait pas quitté le sol français. Une lettre de sa main, adressée au comité dont M. de Chateaubriand faisait partie, et de date fort récente, l'affirmait. On l'avait montrée à Mme Récamier pour qu'elle en informât M. de Chateaubriand, alors en Suisse.

Peu d'heures avant, nous avions, elle et moi, causé de la situation en partant de ce point que la Princesse était à l'abri du danger. La réception de cette lettre changeait la question, elle vint me le révéler. Je courus chez la Reine, dont je savais l'anxiété pour sa nièce.

Elle était à Saint-Cloud, le Roi au conseil à Paris. Un homme à cheval fut aussitôt expédié porteur d'un billet où la Reine, avec mon autorisation, me nommait comme étant venue lui apprendre la certitude positivement acquise que Mme la duchesse de Berry était encore en France. Elle ne m'en demanda pas davantage, je ne lui dis rien de plus.

Je sus le soir que ce message avait empêché la signature de l'ordonnance toute rédigée, et suspendu le départ de M. le duc d'Orléans. Il ne pouvait convenir de l'envoyer là où sa cousine risquait d'être arrêtée, d'un moment à l'autre, par l'effet de quelque zèle intempestif. Et nous la présumions encore dans le Midi.

Bientôt après, sa traversée audacieuse du royaume fut connue, l'exactitude de ma communication con-

firmée, mais nos prévisions sur le lieu de son séjour trompées. Et M. le duc d'Orléans partit. Je puis assurer que le séjour de Mme la duchesse de Berry ne donnait d'inquiétude, à cette époque, que pour elle.

J'ignore si ce fut la lettre communiquée à Mme Récamier qui décida le retour de M. de Chateaubriand. Mes souvenirs me le montrent bientôt après à Paris.

IV

Mouvements en Vendée. — Le vainqueur d'Alger. — Insurrection des 5 et 6 juin 1832. — La famille royale vient à Paris. — Visite aux Tuileries. — Boutade de Madame Adélaïde. — On obtient de la Reine de ne plus s'occuper de Mme la duchesse de Berry. — L'état de siège à Paris. — Le conseil de famille. — Démarche de M. Berryer près de Mme la duchesse de Berry. — La Pénissière. — Arrestation de M. Berryer. — Ses lettres. — Arrestations de MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et de Fitzjames.

On se persuada d'abord qu'en se rapprochant des côtes de l'Océan, Mme la duchesse de Berry avait pour but de s'embarquer plus facilement dans un lieu où elle serait moins soupçonnée. Mais la Vendée ne tarda pas à se mettre en mouvement.

Partout, de petites bandes d'insurgés se montraient et agitaient le pays sans l'entraîner; partout, aussi, les chefs s'épuisaient en vains efforts pour ressusciter un parti carliste, sans avoir eux-mêmes l'espérance d'y réussir.

On n'aimait pas le nouveau gouvernement. Toutefois, il ne vexait personne, et, en Vendée comme ailleurs, la grande masse voulait vivre tranquille.

Cependant d'anciens souvenirs, fortement excités par quelques prêtres et beaucoup de gentilshommes, parvinrent à réunir une espèce de noyau d'insurrection

autour de Marie-Caroline dans les derniers jours de mai.

Le maréchal de Bourmont avait dû renoncer à l'illusion dont il s'était bercé, et avait trompé les autres, que l'armée lui était passionnément attachée. Selon lui, toutes les troupes se rangeraient sous les ordres du vainqueur d'Alger dès qu'elles sauraient sa présence.

Aucune défection n'avait lieu cependant, et, partout où l'on en venait aux mains, les militaires détruisaient les bandes insurgées. Toutefois la conflagration s'accroissait et s'étendait, le gouvernement se décida à mettre les provinces de l'Ouest sous le régime exceptionnel de l'état de siège.

Cette mesure ne souleva aucune opposition. Fort peu de gens, au fond, désiraient la guerre civile. Et l'on reconnaissait généralement dans cette décision, l'intention qu'avait le cabinet de donner à Mme la duchesse de Berry un nouvel avertissement de s'éloigner; et à ses partisans, de rentrer dans la tranquillité qu'on était fort disposé à leur laisser.

Toutefois, un parti plus jeune, et partant plus énergique, se disposait de son côté à profiter, lui aussi, des embarras du gouvernement. Il s'était en quelque sorte compté le jour des obsèques de M. Casimir Perier, et il fit explosion lors de celles du général Lamarque (1), un des députés marquants de l'opposition.

(1) Maximilien, comte Lamarque (1770-1832). Volontaire en 1791. Général de brigade (1801). Réprima l'insurrection en Vendée pendant les Cent-Jours (voir : Lasserre, *les Cent-Jours en Vendée*. Plon et Cie, éditeurs). Exilé, puis rentré en 1818. Député (1828). Il mourut du choléra et ses obsèques furent suivies de l'insurrection des 5 et 6 juin 1832.

L'émeute, dans cette circonstance, se grandit jusqu'à l'insurrection, et l'on put craindre le triomphe de l'anarchie.

Le Roi, prévenu, sur les huit heures du soir, à Saint-Cloud, des inquiétudes du cabinet, après avoir lu les dépêches des ministres et causé un instant avec le baron Pasquier, président de la Chambre des pairs, qui confirma la gravité des faits, demanda ses voitures.

La Reine, entourée des princesses et de ses dames, travaillait, selon son usage, à sa table ronde. Le Roi se plaça derrière sa chaise.

« Amélie, dit-il tout haut du ton le plus calme, il y a du bruit à Paris, je m'y rends, veux-tu venir?

— Assurément, mon ami.

— Eh bien, prépare-toi, les voitures sont commandées. »

Une demi-heure n'était pas écoulée, que le Roi, la Reine, Madame Adélaïde, la princesse Louise et le duc de Nemours étaient sur la route de Paris. M. le duc d'Orléans était absent, je crois. Les deux autres princesses et leurs jeunes frères restèrent à Saint-Cloud où l'agitation n'osa se manifester qu'après le départ du carrosse royal, tant le maintien du Roi et de la Reine y avait commandé le calme.

Il n'entre pas dans mon sujet de parler en détail de ces terribles journées. J'ai pourtant été témoin oculaire de la ridicule ovation subie par M. de Lafayette, traîné, dans un fiacre dont on avait enlevé l'impériale et où s'était attelée une cohue de vagabonds, jusque dans la cour de sa maison que mes fenêtres dominaient.

Je l'ai vu se présenter au balcon, pâle, tremblant,

et adresser d'une voix émue une allocution paternelle à ses « chers camarades », en les suppliant surtout de se retirer bien vite. Il avait grande hâte à s'en débarrasser, d'autant qu'il les avait entendus délibérer s'il ne serait pas opportun de le tuer pour faire de son cadavre un appel à la révolte; et qu'il les en savait bien capables dans l'excès de ces vertus républicaines où il les avait nourris.

Sa mort a été déterminée par la fatigue d'un autre convoi émeutier — celui de M. Dulong (1), — où il voulut assister. Mais il ne s'est jamais relevé de son humiliant triomphe du 4 juin. Il était de trop bon goût pour n'en point savourer péniblement tout l'opprobre.

Quoique, dès la première nuit, les factieux eussent été contraints à se concentrer dans le quartier Saint-Merri, dont les rues tortueuses leur étaient favorables, et que là même ils ne trouvassent aucune sympathie parmi les habitants, ils étaient nombreux et déterminés.

Des bruits sinistres se répandaient. Les troupes se sentaient intimidées par les souvenirs si récents du blâme jeté sur elles à la révolution de 1830; tireraient-elles sur ceux qui encore cette fois s'intitulaient du nom de citoyens et de patriotes?

Tout dépendait de l'élan des bataillons de la garde nationale. La présence du Roi le leur communiqua. Dès en arrivant le soir il s'était montré aux légions réunies sur le Carrousel. Le bruit de son retour circula

(1) M. Dulong, député, ayant fait à la tribune de la Chambre une allusion au rôle de geôlier exercé par le général Bugeaud en 1832, un duel s'ensuivit et M. Dulong fut tué (avril 1834).

rapidement et le point du jour vit les maisons s'ouvrir pour laisser sortir des hommes armés, prêts à défendre l'ordre public et la société de leur volonté, de leurs bras, et de leur sang. Cette dernière condition ne fut malheureusement que trop accomplie.

Vers dix heures du matin, le 5, un billet de l'amiral de Rigny m'annonça le danger conjuré; mais la nuit avait été pleine de cruelles anxiétés pour ceux sur qui pesait la responsabilité du salut de l'État.

Je sus le Roi à cheval et parcourant la ville; présumant bien l'anxiété des princesses, je voulus me rendre auprès d'elles. J'arrivai par le jardin et pénétrai dans le palais par les communications intérieures, dont les gardiens me connaissaient.

Des canons venaient de passer sur le quai, leur sinistre apparition accroissait l'inquiétude. Le silence était bien morne dans les salons. On se regardait beaucoup et ne se parlait point. Enfin on annonça la rentrée du Roi sous les guichets des Tuileries; la Reine et les princesses se précipitèrent au-devant de lui et nous les suivîmes.

Mais le Roi passait encore la revue des troupes stationnées dans la cour; et, comme cela devait être assez long, on entra dans le salon de service au rez-de-chaussée.

Je m'y trouvai placée dans une embrasure de fenêtre, derrière la Reine. J'en profitai pour lui dire, à voix basse, que Mme la duchesse de Berry avait quitté Nantes et se trouvait en sûreté comparative.

Madame Adélaïde m'entendit. Exaspérée par l'inquiétude où la tenait depuis cinq heures l'absence

hasardeuse de son frère, elle se retourna vivement sur moi en me disant avec une sorte d'emportement : « Il faut avoir bien du temps à perdre pour s'occuper de la sûreté de Mme la duchesse de Berry dans ce moment!... C'est elle qui est au fond de tout ceci. »

La Reine baissa les yeux et me serra la main en signe de silence. Mais depuis lors, elle n'osa plus manifester son intérêt aussi hautement; et on finit par obtenir d'elle de ne se point mêler ostensiblement de cette triste aventure.

La boutade chagrine de Madame Adélaïde était, je crois, fort exagérée. L'insurrection se montrait complètement républicaine, et les héros du cloître Saint-Merri — comme les ont qualifiés leurs sectaires — se sont bien fait tuer pour leurs propres idées.

Mais, il est pourtant vrai qu'une petite escouade de jeunes gens légitimistes s'y étaient associés, sans s'y réunir. Ils se firent traquer de rue en rue, recevant et rendant des coups de fusil assez inoffensifs, jusque dans le passage du Caire où ils se dispersèrent, vers la même heure où les barricades du cloître Saint-Merri étaient forcées.

Peu d'instants après, un homme à cheval, qui avait longtemps stationné dans la rue de Choiseul au coin du boulevard, et que plusieurs gens ont cru reconnaître pour M. de Charette (1), partait au galop. On a pré-

(1) Athanase, baron de Charette de La Contrie (1797-1848), neveu de l'illustre chef vendéen. Garde du corps (1815). Pair de France (1823). Prit part à la tentative de Mme la duchesse de Berry en 1832. Se retira en Suisse après son échec. Rentré en 1837. Le baron de Charette était en Vendée pendant les journées des

sumé qu'il allait prévenir Mme la duchesse de Berry que le coup était manqué.

Le bruit s'est beaucoup répandu alors qu'elle s'était très rapprochée de Paris et y était même entrée. Je n'ai là-dessus aucune notion positive. Mais je sais pertinemment que deux dames, la comtesse de Chastellux et la princesse Théodore de Bauffremont, l'engageaient à y venir et promettaient de l'y tenir cachée jusqu'au jour prochain du triomphe.

Ces illusions étaient aussi sincères que la passion dont elles émanaient. Mais Paris ne la partageait pas, il avait soif de tranquillité et sentait une peur effroyable à voir renouveler des dangers dont il se croyait à l'abri; aussi l'ordonnance de l'état de siège, publiée le 6 juin, fut-elle accueillie comme un bienfait.

Si l'on osait se permettre de rire, en matière aussi grave, on le pourrait en se rappelant l'air de jubilation avec lequel on se répétait les uns aux autres : « L'état de siège est déclaré... Nous sommes en état de siège. »

Il semblait une panacée à tous les maux. On s'embrassait dans les rues, on se confirmait mutuellement une si bonne nouvelle ; les boutiques, y puisant la joie et la sécurité, se rouvraient avec confiance.

L'incurie du cabinet, la gaucherie de quelques membres de la Cour de cassation, le mauvais vouloir de quelques autres, ont dépouillé le pouvoir d'une arme utile, lorsqu'elle est purement défensive; mais ce n'est assurément pas pour répondre au mouvement

5 et 6 juin, le 3 juin il était malade à Montbert. (Conf. *Journal militaire d'un chef de l'Ouest*, par le baron DE CHARETTE).

de l'opinion publique à cet instant ; car, la dernière fois qu'on en a fait usage, elle a été accueillie aux acclamations d'une satisfaction générale.

On se rappelle qu'un comité carliste, composé du maréchal Victor, du chancelier Pastoret, de MM. de Chateaubriand, de Fitzjames, Hyde de Neuville et Berryer, se prétendait des pouvoirs spéciaux et prenait le nom de conseil de famille. Je ne suis pas assez initiée aux secrets pour savoir à quel droit.

Ce comité blâmait l'entreprise de Mme la duchesse de Berry, aussi bien que la conspiration de la rue des Prouvaires. M. Berryer se chargea de porter à la Princesse une note, rédigée par M. de Chateaubriand, où il exprimait et motivait l'opinion et les sentiments de tous ses collègues, en la conjurant de profiter des facilités, offertes par le voisinage de la mer, pour s'éloigner d'un lieu où sa présence était nuisible à ses propres intérêts.

Les facilités en effet étaient d'autant plus réelles, qu'amis et ennemis y prêtaient également la main. Son arrestation ne pouvait être, à ce moment, que le résultat d'un zèle subalterne et maladroit.

M. Berryer franchit donc, sans aucune peine, les obstacles qui devaient le tenir éloigné. Mais arrivé à Nantes la Princesse lui fit attendre quelques jours une audience.

Il l'obtint enfin, avec des précautions dignes d'un chapitre de roman. Après avoir changé de guide, de monture, de déguisement, de mot d'ordre plusieurs fois dans une course de quelques heures, on l'introduisit dans une grande pièce où il trouva Mme la duchesse de Berry.

Elle était entourée d'un groupe fort animé et plein d'entrain; plus loin le maréchal Bourmont et quelques anciens vendéens portaient un visage soucieux. Après les premiers compliments, M. Berryer, ne souhaitant pas s'éterniser dans un séjour aussi compromettant, demanda une audience; on lui répondit qu'on l'entendrait en conseil.

La « Régente » s'assit à une table où prirent place Mme de La Rochejaquelein, Mlle Fauveau, le jeune La Tour du Pin, le vieux Mesnard, enfin des écervelés et des nullités; aussi bien que le maréchal Bourmont, les comtes d'Autichamp (1) et de Civrac.

M. Berryer produisit la note confiée à ses soins, et déduisit de son mieux les raisons de sagesse et de haute politique militant en faveur du parti qu'elle recommandait. Il fut appuyé par les chefs vendéens. Ils affirmaient qu'on ne réussirait à soulever ni la Vendée ni la Bretagne.

Pendant ce temps-là, les jeunes conseillers de régence haussaient les épaules; Mlle Fauveau dessinait des modèles d'uniformes pittoresques pour les troupes, et Mme de La Rochejaquelein les soumettait à l'approbation de la Princesse.

M. Berryer épuisait en vain sa rhétorique. Le maréchal Bourmont avait longtemps gardé un morne silence; il s'aventura enfin à se ranger du côté de ceux qui conseillaient la retraite.

Mme la duchesse de Berry, qui, depuis le commen-

(1) Charles de Beaumont, comte d'Autichamp (1770-1852). Lieutenant général et pair de France. Il avait été un des chefs de la guerre des géants.

cement de la séance, se contenait avec peine, entra dans une véritable fureur. Elle reprocha au Maréchal de l'avoir nourrie de fausses espérances, poussée à son entreprise, et placée dans une situation désespérée pour l'y abandonner :

« Au surplus, ajouta-t-elle avec véhémence, votre conduite est conséquente à votre caractère. Ce serait la première fois que vous n'auriez pas trahi! » Cette scène violente termina la séance.

M. Berryer obtint la promesse d'être reçu en particulier le lendemain. On le mena, avec de nouvelles précautions romantiques, dans un lieu où il passa la nuit. Un enfant de six ans le guida le matin vers une cabane où il trouva Mme la duchesse de Berry. Elle avait quitté son vêtement semi-masculin de la veille et était habillée en paysanne.

Toute cette petite Cour factieuse jouait au roman historique, jusqu'à ce point de se donner, pour sobriquets entre eux, les noms des personnages inventés par Walter Scott. Sa mode, alors à son apogée, n'a pas peu influé sur la conduite de ces héros improvisés d'une guerre civile heureusement impossible.

Cette fois la Princesse était seule et M. Berryer la trouva plus abattue et plus accessible à la raison. Elle commença par répéter que si elle avait mal fait de venir en France, il n'en était pas moins bien fait d'y vouloir rester :

« Je m'y ferai tuer.

— On ne vous tuera pas, on vous arrêtera.

— Hé bien, qu'on fasse tomber ma tête sur l'échafaud.

— On ne fera pas tomber votre tête, on vous fera grâce. » Cette considération l'ébranla.

« On aura tort, reprit-elle, je recommencerai.

— Si vous indiquez ce projet, vous donnerez le droit de vous retenir indéfiniment enfermée.

— Enfermée! Enfermée! » Et cette nature vagabonde et téméraire recula devant cette sorte de danger.

M. Berryer prenant alors son avantage le poursuivit, et ne s'éloigna qu'en emportant l'autorisation de tout préparer pour la fuite. Le rendez-vous fut donné, pour le surlendemain au soir, dans une lande près de la mer.

Marie-Caroline s'y trouverait avec deux compagnons; et M. Berryer s'engageait à les faire embarquer dans la nuit. Enchanté de son succès, il retourna à Nantes prendre les dernières mesures pour un départ, désiré par les sommités de tous les partis, mais qu'il fallait pourtant dérober à la plèbe gouvernementale et aux extravagants amis de la Princesse, aussi bien qu'à l'opposition radicale.

Tandis qu'il s'occupait des soins nécessaires à cet effet, un messager inconnu lui remit des dépêches de Mme la duchesse de Berry. Elle refusait de partir, renonçait à le revoir, et le chargeait de rapporter, à ceux dont il était l'envoyé, les réponses contenues sous la même enveloppe.

M. Berryer, lui, n'est pas doué d'un cœur téméraire; il se tint pour fort satisfait de se retirer sain et sauf d'un si absurde guêpier, et reprit la route de Paris.

La relation précédente m'est arrivée, avec tous ses détails, d'une façon si directe, dans le temps, que je ne

puis douter que ce ne soit la première version fournie par M. Berryer à ses commettants. Peut-être en a-t-il changé depuis ; cela arrive à tous les gens de parti et à lui plus qu'aux autres.

Il paraîtrait que le maréchal Bourmont, aiguillonné au vif du sarcasme amer de la Princesse, avait dit comme un autre Pylade : « Allons, seigneur, enlevons Hermione » ; et s'était réuni aux conseillers imberbes de Marie-Caroline.

Peut-être aussi, les espérances d'un mouvement insurrectionnel à Paris avaient-elles encouragé, et servi, à combattre les objections des moins extravagants; quoi qu'il en soit, les projets de retraite furent échangés contre ceux de l'entrée en campagne.

Mme la duchesse de Berry, à la tête de quinze cents paysans réunis à grand'peine, les vit mettre en fuite, malgré sa présence et malgré des actes de valeur individuelle remarquables, par une poignée de soldats réguliers.

Ce qui restait de sa troupe se réfugia dans le château de la Pénissière (1) où elle fut poursuivie. On parvint, au moment de l'attaque, à en faire évader la Princesse ; et bien des braves gens périrent par le fer et le feu pour assurer sa sûreté.

Ses partisans de Paris conçurent de vives alarmes. Ils furent plusieurs jours à la savoir entrée au château de la Pénissière, où tout avait péri, sans connaître son évasion. On a nié depuis qu'elle fût à la Pénissière lors

(1) La prise du château de la Pénissière est du 6 juin 1832.

de l'attaque ; je n'ai point là-dessus de notion exactement positive.

Pendant ce temps M. Berryer était arrêté à Angoulême. Comme je n'écris, ainsi que je l'ai souvent répété, que d'après mes souvenirs et sans consulter de documents, je ne saurais me rappeler lesquels de ces événements ont précédé. Mais ils se sont succédé de fort près, et de façon à expliquer les terreurs dont M. Berryer se sentit immédiatement atteint lorsqu'il se vit détenu, dans un département mis en état de siège, par un gouvernement qu'il supposait exaspéré de l'insurrection écrasée dans la capitale, et de celle fomentée dans la Vendée.

M. Berryer, il faut le dire, appartient à un parti qui n'a pas fait abnégation de vengeances et que le triomphe n'adoucit pas ; aussi la pensée des Lavalette, des Faucher (1), des Caron (2), etc., lui revint et ses craintes n'en furent que plus vives, car aucun d'eux n'était aussi coupable que lui.

Son premier soin, en arrivant dans la prison, fut d'écrire cinq lettres à MM. le duc de Bellune, le duc de Fitzjames, le chancelier Pastoret, le vicomte de Chateaubriand et le comte Hyde de Neuville, en forme de circulaire, où il faisait appel à leur loyauté, — ayant soin de les nommer tous les cinq dans chaque lettre, — en les priant de se reconnaître solidaires de toutes les

(1) César et Constantin Faucher, frères jumeaux (1759-1815). Condamnés à mort par le conseil de guerre de Bordeaux lors de la seconde Restauration et fusillés le 27 août 1815.

(2) Augustin-Joseph Caron (1774-1822). Condamné à mort et fusillé à Strasbourg.

démarches faites par lui dans ce voyage entrepris à leur demande.

Les lettres écrites furent remises au gardien de la geôle pour les jeter à la poste. Or M. Berryer, moins qu'un autre, ne pouvait ignorer que des mains du gardien elles allaient tout droit dans celles du juge d'instruction.

Cette démarche, une des plus étranges que la peur pût dicter à un homme d'esprit et de talent, eut les résultats qu'elle devait amener. Les lettres arrivèrent à Paris, accompagnées de mandats d'amener contre les cinq personnages désignés (1).

(1) Parti de Paris le 20 mai, Berryer arriva à Nantes le 22. Sur avis des autorités, il en part le 3 juin pour aller à Aix-les-Bains en Savoie. Il est arrêté le 7 juin à Angoulême et ramené à Nantes où il arrive le 10. Le jour de son arrestation Berryer écrit à Chateaubriand pour lui demander d'obtenir son transfert à Paris. Il ne voulait pas être jugé par l'autorité militaire dans un pays en état de siège. Chateaubriand a publié la lettre dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « J'ai bientôt reçu par la poste le billet suivant qui n'avait point été cacheté et qui sans doute avait passé sous les yeux de l'autorité : « Angoulême le 7 juin, Monsieur le vicomte ..... » (*Mém. d'outre-tombe,* édit. Biré, t. V, p. 507.) Le 10, Berryer arrive chez le général de Solignac, commandant militaire de la région. Il écrit plusieurs lettres, à la suite d'une conversation peu rassurante avec cet officier général. (*Vie de Berryer*, par M. DE LACOMBE, t. II, chap. II.)

Le *Moniteur* du 17 juin annonce l'arrestation de MM. le duc de Fitzjames, le baron Hyde de Neuville et le vicomte de Chateaubriand, faite par suite d'une communication du procureur général de Rennes.

« On tenta, écrit M. de Lacombe, de rendre Berryer responsable de l'arrestation et une feuille officieuse la *France nouvelle*, annonça qu'elle était la suite des réponses qu'il avait faites. Or, à ce moment, Berryer n'avait pas été interrogé... » Il le fut pour la première fois le 18 juin. « Ce fut alors qu'il apprit qu'à Paris on

Le cabinet en fut vivement contrarié. Ces messieurs assurément ne couraient aucune espèce de danger; aussi purent-ils se poser en martyrs et trancher des héros. Mais le ministère redoutait également l'ovation que leur prépareraient les carlistes, et les cris furibonds de ceux qui s'intitulaient le parti de Juillet contre l'indulgence dont on userait envers eux, comparée à la sévérité, nécessaire parce qu'ils étaient redoutables, qu'il fallait montrer aux factieux républicains.

Toutefois, le mandat suivait la forme voulue par les lois, et les prévenus durent être conduits en prison pendant que le gouvernement négociait avec la justice pour arrêter cette affaire. Tout ce qu'il put faire fut de

imputait à ses révélations les arrestations qui venaient d'être faites. « Jamais plus pur mensonge ne sortit d'une bouche menteuse », écrit Berryer indigné et il envoie aussitôt à la *Gazette de France* un démenti formel de l'assertion des feuilles du ministère. » (*Vie de Berryer*, t. II, p. 60 et 62.)

Dans les *Mémoires d'outre-tombe,* Chateaubriand dit que son arrestation eut lieu sur la demande de M. Hello, procureur général de Rennes, qui « trouvant mon nom et ceux de M. le duc de Fitzjames et de M. Hyde de Neuville mêlés dans le procès que l'on poursuivait à Nantes contre M. Berryer, écrivit au ministre de la justice que s'il était le maître il ne manquerait pas de nous faire arrêter et de nous joindre au procès à la fois comme complices et comme pièces à conviction... »

Une ordonnance de non-lieu fut rendue le 30 juin par M. Desmortier, juge d'instruction à Paris, en faveur de MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville et de Fitzjames. Mais la cour de Rennes renvoya Berryer devant les assises de la Loire-Inférieure; un arrêt de la Cour de cassation, rendu conformément aux conclusions du procureur général Dupin (6 septembre), dessaisit la cour d'assises de Nantes et renvoya devant celle de Blois. Le 29 septembre Berryer est conduit à Blois. Le 16 octobre il est acquitté, le ministère public ayant abandonné l'accusation.

rendre la détention aussi douce qu'elle finit par être courte.

Le chancelier Pastoret et le maréchal duc de Bellune l'évitèrent en s'éloignant de Paris de quelques lieues. Le duc de Fitzjames et M. de Chateaubriand la subirent de bonne grâce, en l'acceptant pour ce qu'elle était : une formalité inévitable attirée par M. Berryer sur leur tête.

Il n'y eut que mon pauvre ami Hyde de Neuville qui se prit à hurler quatre-vingt-treize revenu, à réclamer le supplice dû à sa fidélité, à prédire l'échafaud fumant de rechef du plus noble sang de France... Il m'écrivit lettre sur lettre pour me défendre de rien tenter pour « sauver sa tête » (1); c'était un tissu d'extravagances. Mes réponses aggravant encore sa violence, je cessai de lui en faire; et cinq jours après, j'eus le plaisir d'aller le voir chez lui où il était rentré en pleine sécurité.

Ses compagnons d'infortune partagèrent le même sort. M. de Chateaubriand vantait les grâces et l'amabilité de Mlles Gisquet — les filles du préfet de police — et traitait fort légèrement sa courtoise incarcération. Celle de M. Berryer se prolongea davantage.

Je crois être assurée que la réponse de la « Régente », à la note du conseil de famille, était peu obligeante. En les remerciant des services passés, elle dispensait de ceux de l'avenir; indiquant assez clairement combien

(1) Voir aux Pièces justificatives une de ces lettres de M. Hyde de Neuville à Mme de Boigne.

leur prudence lui paraissait celle des vieillards et peu propre à reconquérir le royaume de saint Louis.

Ce qui est positif, c'est que ces messieurs pour la plupart, s'en tinrent offensés et se dispersèrent. M. de Chateaubriand rêva pour lors une résidence à Lugano. Il y conserverait le feu sacré de la liberté et ferait gémir une presse tout à fait indépendante, sous les efforts de son génie. Il voulait placer dans cette petite république un levier avec lequel son talent soulèverait le monde.

Cette fantaisie le fit retourner en Suisse, avec assez d'empressement, après des adieux solennels à son ingrate patrie.

Je ne l'avais vu qu'une fois à sa sortie de prison. Il faisait alors bien bon marché de l'héroïsme de Mme la duchesse de Berry, la traitant de folle et d'extravagante. On en parlait généralement en ces termes dans son propre parti. Soit qu'on la blâmât véritablement, soit qu'on cherchât dans ces discours une excuse au peu d'empressement des gens — les plus vifs en paroles hostiles au gouvernement — à aller se ranger sous le drapeau blanc levé dans la Vendée.

Un sentiment de vergogne y décida pourtant à la fin une dizaine de jeunes gens, mais ils s'y prirent de façon à être arrêtés dans leur route et forcés à renoncer à une entreprise où ils n'avaient pas grand goût.

V

Le gouvernement désire le départ de la duchesse de Berry. — Ministère du 11 octobre 1832. — M. Thiers change le préfet de la Loire-Inférieure — L'arrestation de la Princesse est décidée. — Trahison de Deutz. — Conversation avec M. Thiers. — Entretien avec M. Pasquier. — Démarches pour faire avertir la Princesse.

Après les échecs du chêne Saint-Colombin et de la Pénissière, Mme la duchesse de Berry fut réduite à se cacher de nouveau. Cette vie romanesque et vagabonde lui plaisait suffisamment pour l'engager à la prolonger.

En revanche, les ministres, et la famille royale surtout, souhaitaient vivement lui voir quitter le territoire français en sûreté. Les moyens lui en étaient soigneusement, quoique tacitement, conservés.

Deux fois elle fut compromise par son monde. On se borna à lui mettre la main presque sur l'épaule sans vouloir la fermer. Un jour, dans l'appartement de Mme de La Ferronnays, abbesse d'un couvent à Nantes, on frappa d'une crosse de fusil sur une feuille de parquet, qu'on n'ignorait pas servir de trappe à une cachette où elle se trouvait. On espérait que ces alertes lui serviraient d'avertissement pour s'embarquer.

Mais loin de là, elle y puisait une folle sécurité, n'at-

tribuant qu'à son habileté son succès à déjouer des recherches si actives. La suite a prouvé combien, dès qu'elles ont été sincères, elles ont obtenu un prompt résultat.

M. de Montalivet (1), ministre de l'intérieur jusqu'au 11 octobre, et M. de Saint-Aignan, préfet de Nantes dans le même temps, ne se souciaient pas plus l'un que l'autre d'une pareille capture.

Je ne prétends pas ici faire hommage à la générosité du gouvernement français. Il suffit de songer combien l'arrestation de Mme la duchesse de Berry lui préparait de difficultés de tout genre, pour comprendre sa répugnance à l'accomplir.

La cour royale de Poitiers avait déjà mis la Princesse en jugement, avec la comtesse de La Rochejaquelein et quelques autres contumaces. Cette circonstance compliquait encore la position.

Cependant, l'ouverture de la session parlementaire s'approchait. Le ministère, composé exclusivement des hommes du Roi depuis la mort de M. Périer, n'avait pas assez de racines personnelles pour l'affronter, ni assez de talent de parole pour aborder la tribune dans des circonstances graves et difficiles à ce point. Il fallait donc s'y préparer; le Roi se résigna.

De longues conférences entre les divers candi-

(1) Marthe-Camille Bachasson, comte de Montalivet (1801-1880). Pair de France à la mort de son père (1823). Ingénieur des ponts et chaussées. Ministre de l'intérieur (novembre 1830), de l'instruction publique (mars 1831), de l'intérieur (mars 1832 et 1837-1839). Intendant général de la liste civile. Sénateur inamovible (1879).

dats, — et beaucoup se passèrent dans mon salon, — aboutirent, le 11 octobre 1832, à la nomination d'un ministère composé du maréchal Soult (1) à la guerre, du duc de Broglie aux affaires étrangères, de M. Barthe (2) à la justice, M. Humann (3) aux finances, M. Guizot (4) à l'instruction publique, l'amiral de Rigny à la marine et de M. Thiers à l'intérieur (5) :

(1) Nicolas-Jean-de-Dieu Soult, duc de Dalmatie (1769-1851). Officier au Royal-infanterie avant 1789. Chef de brigade (1794). Général de division (1799). Maréchal de France (1804). Duc de Dalmatie (1807). Ministre de la guerre sous la première Restauration. Pair de France. Major général de l'armée aux Cent-Jours. Banni lors de la seconde Restauration. Rentré à la Chambre des pairs en 1819. Ministre de la guerre (1832 et 1840), des affaires étrangères (1839). Maréchal général (1847).

(2) Félix Barthe (1795-1863). Avocat. Membre des sociétés secrètes, défenseur des quatre sergents de la Rochelle. Procureur général à Paris en 1830. Député. Ministre de l'instruction publique (1830), de la justice (1832). Premier président de la Cour des comptes, pair de France (1834). Sénateur (1852).

(3) Jean-Georges Humann (1780-1842). Député (1820). Ministre des finances (1832-1836 et 1840 à 1842). Pair de France en 1837.

(4) François-Pierre-Guillaume Guizot (1787-1874). Professeur à la Sorbonne (1812) Secrétaire général du ministère de l'intérieur (1814), puis de la justice (1815). Maître des requêtes au Conseil d'État. Directeur de l'Administration départementale et communale. Député de Lisieux (1830). Ministre de l'intérieur (1830), de l'instruction publique (1832-1837). Ambassadeur à Londres (1840). Ministre des affaires étrangères (1840-1848). Président du Conseil. Membre de l'Académie française, des académies des Inscriptions et belles-lettres, des Sciences morales et politiques. Il avait épousé Mlle Pauline de Meulan (1773-1827), et en secondes noces (1828), Mlle Élisa Dillon (1804-1833), nièce de sa première femme.

(5) Louis-Adolphe Thiers (1797-1877). Avocat (1819). Rédacteur au *Constitutionnel*. Publie l'*Histoire de la Révolution* (1824-1827). Fondateur du *National* (1830). Conseiller d'État, député, sous-secrétaire d'État aux finances. Ministre de l'intérieur (1832 à 1836). Puis président du conseil et ministre des affaires étrangères,

c'est ce qu'on a appelé le grand ministère (1).

M. de Rigny et M. Pasquier avaient beaucoup travaillé à sa formation. Il a duré quatre ans, en subissant pourtant de fréquentes modifications.

Il avait mis pour conditions au Roi la marche d'une armée sur Anvers et l'arrestation de Mme la duchesse de Berry, si on ne réussissait point à lui faire quitter la Vendée avant la réunion des Chambres.

Son séjour prolongé en France semblait manifester d'une faiblesse qui excitait les cris de l'opposition; on accusait le gouvernement d'impuissance ou bien de connivence.

Je m'épuisais presque chaque soir en vains efforts pour persuader à M. Thiers combien l'arrestation de la Princesse lui susciterait d'embarras. Il reconnaissait préférable qu'elle s'éloignât d'elle-même, mais il n'admettait pas la gravité des obstacles que je lui prédisais.

Le pays, disait-il, n'était point fait à mon image et cette capture exciterait beaucoup plus de satisfaction qu'elle ne soulèverait d'intérêt pour la Princesse. M. Pasquier ne s'épargnait pas dans ces discussions.

M. Thiers avait une grande considération pour lui, et, plus par déférence que par conviction, il promit de se borner d'abord à traquer Mme la duchesse de Berry

à deux courtes reprises en 1836 et en 1840. Arrêté au coup d'État. Député de Paris (1863). Chef du Pouvoir exécutif en 1871. Membre de l'Académie française. De 1840 à 1855 il publia l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.*

(1) Et M. d'Argout au commerce et travaux publics, portefeuille qu'il occupait déjà dans le cabinet Casimir Perier. Voir aux Pièces justificatives, à propos de la formation de ce ministère, les lettres de l'amiral de Rigny à Mme de Boigne.

d'une façon si active, qu'elle ne put douter des intentions sérieuses du nouveau cabinet, et d'essayer ainsi à la faire partir.

Je ne me fis aucun scrupule d'avertir des personnes de son parti de la disposition où l'on était. Mais, comme elles n'admettaient pas la réalité du système d'indulgence employé jusqu'alors, elles n'attachèrent aucune importance à mes paroles ou y virent, peut-être, une manœuvre pour obtenir un départ qu'on ne pouvait forcer.

M. Thiers raconta historiquement un jour que M. de Saint-Aignan, le préfet de Nantes, ayant donné sa démission, M. Maurice Duval le remplaçait ; il était déjà mandé par le télégraphe. M. Pasquier garda un profond silence dont je fus frappée, quoique je n'eusse pas compris l'importance de la révélation. Mais M. Thiers s'étant éloigné, il me dit tout bas :

« Thiers est décidé. Il veut prendre Mme la duchesse de Berry ; s'il se bornait encore à forcer son départ, il aurait peut-être changé Saint-Aignan, mais il ne le remplacerait pas par Maurice Duval (1). Tenez-vous tranquille, il n'y a plus rien à faire. »

A quelques jours de là, M. Thiers annonça que Marie-Caroline avait été manquée de peu d'instants dans un

(1) M. Maurice Duval était connu pour sa capacité et son énergie. Préfet de l'Isère au moment des troubles de Grenoble (11, 12 et 13 mars 1832), il avait, en présence de l'hésitation de la garde nationale, fait intervenir la troupe et réprimé l'émeute avec une force qui souleva les fureurs des oppositions. Soutenu par Casimir Perier, il fut cependant mis en disponibilité par M. de Montalivet quelques jours avant la mort du président du Conseil (ordonnance du 12 mai 1832).

village. Deux de ses meilleures retraites étaient éventées de façon à ce qu'elle n'y pût plus avoir recours, et elle était réduite à se cacher dans la ville. On savait le quartier, mais non pas encore la maison.

Enfin, un soir, lorsque toutes les autres visites parties, il ne restait plus chez moi que M. Pasquier, l'amiral de Rigny et M. Thiers, celui-ci, qui semblait attendre ce moment avec impatience, nous dit d'un air triomphant : « Je tiens la duchesse de Berry ; avant trois jours elle sera prise. » Voici le récit qu'il nous fit à la suite de cette communication.

Mme la duchesse de Berry prétendait, en commun avec le roi Guillaume de Hollande et dom Miguel de Portugal, négocier un emprunt dont tous trois seraient solidaires.

Un juif, nommé Deutz (1), ayant fait abjuration de sa foi sous le patronage de Mme la Dauphine, mais n'ayant pas, en quittant sa religion, renoncé aux habitudes mercantiles de sa caste, se trouvait l'agent très actif de ce projet d'emprunt. Il avait porté de l'une à l'autre les paroles des trois hautes parties contractantes, avait successivement visité Massa, la Haye et Lisbonne.

Peut-être même, je n'oserais l'affirmer, avait-il déjà rejoint « la Régente », depuis son séjour en France. Quoi qu'il en soit, elle l'avait récemment expédié à dom Miguel.

Or, cet homme racontait avoir eu avec ce prince,

(1) Simon Deutz, fils du grand rabbin du consistoire central des israélites français. Il avait abjuré et s'était fait catholique, ce qui lui avait ouvert l'entrée du monde religieux et royaliste.

et en présence d'envoyés confidentiels de Mme la duchesse de Berry, des conférences si alarmantes sur leurs projets ultérieurs et montrant une telle aberration d'esprit chez tous les deux, qu'épouvanté d'un pareil avenir, il s'était résolu à rompre toutes leurs trames.

En conséquence, il s'était présenté chez M. de Rayneval, notre ambassadeur à Madrid, et, à la suite de certaines révélations incomplètes, lui avait demandé un passeport, et une lettre pour le ministre de l'intérieur, en lui confiant une liasse de papiers importants à faire parvenir à Paris.

M. de Rayneval ne pouvait refuser aucune de ces demandes; mais peu empressé, je crois, à se trouver mêlé dans cette trahison, il remit les dépêches à un secrétaire qui s'égara en route et n'arriva qu'après l'arrestation de la Princesse. J'ai toujours pensé que ce n'était pas par hasard.

Je reviens au récit de M. Thiers. La lettre de M. de Rayneval était adressée à M de Montalivet. Lorsque Deutz se présenta au ministère de l'intérieur, on lui dit que M. de Montalivet ne s'y trouvait plus; et lorsqu'il voulut remettre sa missive à M. de Montalivet, celui-ci, n'étant plus ministre, refusa de le recevoir pour mission secrète.

Deutz, ne doutant pas que les papiers remis à l'ambassade de Madrid ne dussent être parvenus, laissa son adresse et s'étonna bientôt de n'être pas appelé. Les jours s'écoulaient et il ne pouvait plus tarder à aller porter les réponses à la Princesse qu'il avait médité de perdre. Mais il lui fallait préalablement recouvrer les documents nécessaires.

Une démarche, faite à ce sujet vis-à-vis d'un employé du cabinet ministériel, donna l'éveil à M. Thiers. Il fit venir Deutz; celui-ci se comporta fort habilement, protestant de sa répugnance invincible à livrer la Princesse. Il voulait, par philanthropie, traverser ses desseins, parce qu'il les croyait pernicieux; à cela se bornerait son rôle.

Il se rendrait, si on voulait, auprès d'elle et tiendrait le langage qu'on lui dicterait pour provoquer son départ; mais sa personne lui serait toujours sacrée. Il rapportait les meilleures paroles de dom Miguel, les espérances les plus favorables du roi Guillaume. Il dissimulerait tout cela et découragerait Marie-Caroline de son entreprise, avant de s'embarquer lui-même pour l'Amérique, où il voulait aller ensevelir ses tristes secrets.

M. Thiers n'avait pas reçu les papiers de Madrid, il ne pouvait en apprécier l'importance. La conférence avec Deutz fut ajournée au lendemain, où l'éloquence du ministre réussit à convaincre le juif qu'il lui fallait livrer la duchesse de Berry « par amour de l'humanité. »

M. Thiers m'a protesté qu'aucun salaire n'avait été ni demandé ni promis.

Une fois sa décision prise, Deutz lui-même avait signalé les moyens nécessaires à la réussite de son iniquité. Et le plan était si bien ourdi que M. Thiers ne formait aucun doute du succès. Son monde était en route.

Nous écoutâmes ces détails avec une grande tristesse.

« Et si vous avez le malheur de la prendre, qu'en ferez-vous? lui dis-je.

— Si j'ai le bonheur de la prendre, on avisera, répondit-il en souriant.

— Comptez-vous la mettre en jugement?

— Assurément non, répliqua-t-il vivement.

— Cela ne vous sera pas facile à éviter, reprit M. Pasquier, la cour de Poitiers l'a déjà mise en accusation; les tribunaux n'admettent pas les considérations politiques. Et si elle est détenue deux jours à Nantes, elle y sera écrouée par la cour de Rennes.

— J'ai prévu ce danger. Il n'y a pas de justice en pleine mer, Molière l'a dit, et on l'embarquera sur-le-champ.

— Dieu soit loué! m'écriai-je, et on la conduira à Hambourg ou à Trieste. (Depuis l'arrestation du *Carlo Alberto* la famille royale exilée avait quitté l'Écosse pour la Bohême.)

— Cet abus de générosité n'est plus possible, on ne tarderait guère à l'y suivre soi-même. Voici mes projets : Vous savez les réclamations faites par les ministres de Charles X et leurs amis sur l'insalubrité du château de Ham; ces cris avaient donné la pensée de les transférer à Blaye. Dès qu'ils en ont eu vent, comme cet éloignement leur déplaisait fort, Ham est devenu un séjour parfaitement sain. Mais on n'a pas révoqué les ordres antécédents pour préparer des appartements au château de Blaye; ils sont en bon état, et demain le télégraphe donnera l'avis de les meubler.

— Monsieur Thiers, lui dis-je, avant de porter la main sur une personne royale, songez bien à ce que vous allez faire; cela n'a jamais réussi à aucun, et vous retrouverez cette action dans toute votre car-

rière. Pensez-vous que l'Empereur n'ait pas déploré constamment sa conduite envers le duc d'Enghien?

— Si le duc d'Enghien avait été pris fomentant la guerre civile en Vendée, nul n'aurait osé blâmer même la sévérité de l'Empereur. Mais, — me voyant frémir, — soyez tranquille, il ne tombera pas un cheveu de sa tête. Je le redouterais autant que vous.

— Prenez-y garde, elle est femme à se défendre. Et si on la tue dans le conflit? »

Il parut troublé une seconde puis reprit vivement : « On ne la tuera pas.

— Et si elle se tue elle-même, plutôt que de se laisser prendre? »

Il garda le silence, nous le crûmes un peu ébranlé. M. Pasquier revint à la charge, appuyant sur toutes les chances que la témérité connue de Mme la duchesse de Berry pouvait faire redouter, au moment de l'arrestation, et sur les embarras que sa détention entraînerait.

« Si vous pouviez lui faire connaître à quel point elle est en votre pouvoir, ajouta-t-il, et la décider à une évasion que vous faciliteriez, cela me semblerait de toute façon préférable.

— Vous ne voyez pas, comme moi, la disposition des députés! Vous comprendriez mieux l'impossibilité de suivre cette voie. Ils veulent l'arrestation de la duchesse de Berry et non sa retraite. Cela est nécessaire pour donner de la force au gouvernement et laver le Roi de la complicité dont on l'accuse.

— Mon Dieu, repris-je, la complicité du Roi, avec Mme la duchesse de Berry, est trop absurde pour qu'on y croie.

— Rien n'est trop absurde pour ces gens-là !

— Et c'est à un pareil monde que vous allez faire de telles concessions ! Je reconnais Mme la duchesse de Berry moins redoutable à Blaye que sur les bancs d'une cour d'assises, mais elle le sera encore beaucoup plus qu'en Vendée. Croyez-le, monsieur Thiers, elle vous y suscitera bien plus d'ennemis et chaque jour elle y grandira. Vous vous faites illusion de penser que tout sera fini par son arrestation. Les larmes royales se lavent par le sang, et le sang royal par les calamités publiques. »

M. Thiers se prit à sourire :

« Je ne vous ai jamais vu si animée, répondit-il. Mais permettez-moi de vous dire que si mes députés de province parlent avec leur sottise, vous parlez avec votre passion, et calculez avec vos préjugés. Les larmes, et même le sang royal, n'ont plus le prix que vous leur supposez. J'espère bien, sans aucune violence, prendre la duchesse de Berry sous trois jours ; et elle n'en aura pas été quinze à Blaye que personne n'y songera plus. Voyez ces prisonniers de Ham, dont nous parlions tout à l'heure, quelqu'un y pense-t-il ?

— Oh ! que cela est différent ! vous pouvez, je l'accorde, me faire arrêter demain matin le plus arbitrairement du monde ; et, si l'esprit public n'est pas monté de façon à en faire une révolution dans les vingt-quatre heures, j'admets que la semaine prochaine tout le monde aura parfaitement oublié que Mme de Boigne gémit dans une prison. Mais il n'en est pas ainsi de Mme la duchesse de Berry. Les personnes de sa sorte agissent même sur l'imagination du vulgaire ; et plus

vous l'opprimerez, plus elle grandira. Sa puissance s'accroîtra dans les murs de Blaye et ils s'écrouleront pour la laisser sortir, car ce ne sera pas vous qui pourrez lui en ouvrir les portes. »

M. Thiers continuait à sourire avec un peu d'ironie.

« Hé bien, voyons, vous-même, monsieur Thiers, seriez-vous aussi préoccupé, aussi anxieux, aussi joyeux que vous l'êtes s'il s'agissait seulement d'arrêter le maréchal de Bourmont, agent de guerre civile bien autrement formidable et actif que ne peut l'être une jeune femme? Assurément non, convenez donc que ce prestige du sang royal agit aussi sur vous, qui vous croyez si dégagé de mes préjugés surannés. »

M. Thiers se jeta alors dans une de ces théories piquantes où son esprit s'éploie à l'aise et où les auditeurs le suivent avec intérêt, battant la campagne dans tous les sens sans beaucoup se soucier de la route qu'il tient. Cependant, après une digression historique sur le plus ou moins de dévouement des peuples au sang de leurs Rois suivant le degré de civilisation où ils sont parvenus, il revint au but en racontant combien la conduite personnelle de Mme la duchesse de Berry l'avait amoindrie aux yeux de ses plus zélés partisans dans les provinces de l'Ouest.

« Ils en gémissent, ajouta-t-il, en racontant des histoires étranges. Et on prétend même que la personne royale, pour me servir des expressions de Mme de Boigne, est grosse à pleine ceinture; et que c'est une des raisons qui la forcent à se tenir cachée. »

Je haussai les épaules.

« Hé bien, repris-je, c'est un motif de plus à ne la

point vouloir prendre et à faciliter son évasion. Hé, bon Dieu, qu'auriez-vous à craindre d'elle en un pareil état et qu'en pourriez-vous faire? La honte d'un tel fait serait partagée par ceux qui le publieraient! »

M. de Rigny, qui jusque-là avait gardé le silence, m'appuya en ce moment. M. Pasquier apporta de nouveaux arguments à l'appui de l'opinion qu'il avait déjà soutenue.

M. Thiers était visiblement ébranlé, mais revenait à dire cette arrestation nécessaire à la consolidation du pouvoir royal. Il en était trop persuadé pour se refuser à accepter la responsabilité de tous les inconvénients dont nous le menacions. La pendule, en sonnant deux heures après minuit, fit lever ces trois messieurs à la fois et ils me laissèrent seule.

A peine achevais-je de déjeuner le lendemain, M. Pasquier arriva chez moi :

« Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit, me dit-il en entrant.

— Je vous en offre autant, répliquai-je... »

Nous échangeâmes de tristes prévisions, des craintes, des regrets, en commentant les discours de la veille. M. Pasquier était très soucieux.

« Peut-être, dis-je enfin, Thiers ne réussira-t-il pas à la prendre.

— Oh! il réussira, cette fois-ci ou une autre, il est imprudent, mais il est très habile. La difficulté d'ailleurs ne consiste pas à la prendre, mais à la garder avec sécurité pour elle et pour les autres; sans enflammer les passions dans tous les partis, attiser la guerre civile que l'on croit éteindre, et forcer peut-être à com-

mettre des actions, devant lesquelles on reculerait certainement si on les prévoyait.

« D'un autre côté, je ne puis nier que Thiers, dans son intérêt personnel du moment, n'ait à gagner à se présenter aux Chambres avec cette arrestation accomplie et à pouvoir dire : « Ce que les autres n'ont pu faire en six mois, moi, j'y ai réussi en trois semaines. » Cela n'est pas vrai, mais cela en a l'air; c'est tout ce qu'il faut aux assemblées, d'autant que personne ne peut le démentir. Cependant notre conversation d'hier soir l'a un peu ébranlé. Malgré toute son audace, Thiers a trop d'esprit pour n'être point accessible à la raison; peut-être se contenterait-il encore du départ... Mais, elle, ne veut pas partir! »

Nous continuâmes à deviser ainsi. Et plus nous considérions la question sous toutes ses faces, plus nous y découvrions des motifs de souci. S'il y avait conflit, si le sang de la Princesse y coulait, quel baptême pour le trône occupé par le fils d'un juge de Louis XVI!

Si les haines vindicatives des révolutionnaires traînaient la fille des rois devant les tribunaux ordinaires, quel abaissement pour la puissance qui le souffrirait! Quant au jugement devant la Chambre des pairs, il était impossible; les pairs se récuseraient ou acquitteraient tout d'une voix.

Le gouvernement, et M. Thiers en était convenu la veille encore, n'avait pas cette ressource; ce serait amener une nouvelle perturbation dans l'État.

Nous en revenions constamment à nous lamenter que Mme la duchesse de Berry s'obstinât dans un séjour si dangereux pour elle et si parfaitement inutile à

sa cause, puisque sa présence n'avait pu en six mois soulever la Vendée.

« Si elle savait sa position, dis-je enfin, elle partirait sans doute. Mais, hélas! il est trop tard, si elle doit être arrêtée demain.

— Ces choses-là, reprit M. Pasquier, ne se font pas si facilement qu'on croit. Elle est sûrement entourée de beaucoup de précautions, et le juif pourrait bien ne pas réussir. Mais elle est traquée de façon à ne pouvoir échapper, dès qu'on a décidé de la saisir et le parti en est évidemment résolu. »

Que faire pour conjurer le danger? La Reine ne pouvait être d'aucun secours, nous n'y songeâmes même pas. Il nous était trop évident que son crédit était épuisé, et ses efforts infructueux, puisque les choses en étaient arrivées là.

J'ai su depuis que le nouveau cabinet avait exigé de M. le duc d'Orléans, comme condition à le laisser aller au siège d'Anvers, qu'il obtiendrait de la Reine sa mère de ne se plus mêler des affaires de Mme la duchesse de Berry; établissant que c'était une question d'État où les relations de famille ne devaient pas exercer d'influence, que la sécurité du pays en dépendait, et que d'ailleurs tant que Marie-Caroline serait en Vendée, lui, ne se pourrait éloigner de Paris. La passion du jeune prince pour les armes avait stimulé son zèle et arraché la promesse à sa mère, qui, au reste, se soumettait toujours aux volontés manifestées par le Roi.

Je retourne à ma conversation avec M. Pasquier.

« Je voudrais, dit-il, avoir moyen de faire avertir la duchesse de Berry.

— Hé, mon Dieu! ils n'y verraient qu'une ruse pour les tromper.

— C'est vrai. »

Après un assez long silence, il se leva brusquement.

« C'est égal, il ne faut pas se croiser les bras en pareille occurrence. Je vais aller trouver Mounier, il est en rapport avec tout ce monde-là, je lui dirai sérieusement de faire partir la Princesse; il me comprendra, lui, il croira, et peut-être fera-t-il croire les autres.

— Pensez-vous, repris-je, que par Mme Récamier je puisse être de quelque utilité?

— Essayez toujours, cela est sans inconvénient. Il n'y a pas de mal que le tocsin sonne à leurs oreilles de plusieurs côtés. »

M. Pasquier partit. Je demandai mes chevaux et je me rendis à l'Abbaye-aux-Bois. J'y appris, alors, le profond mécontentement de M. de Chateaubriand contre Mme la duchesse de Berry et son entourage.

Il avait rompu toute communication, avant son départ pour la Suisse ; et Mme Récamier ne conservait aucune des relations qui l'instruisaient si exactement dans les premiers temps du séjour en France.

Déjouée dans mon espoir, mais excitée par les noires inquiétudes dont j'étais poursuivie et que celles de M. Pasquier n'étaient point propres à calmer, j'allai trouver Mme de Chastellux (1).

Exaltée, au delà des plus exaltés de son parti, elle apportait pourtant de l'esprit à travers sa passion, parce qu'elle en avait infiniment.

(1) V. t. III, p. 7.

« Ma chère, lui dis-je en l'abordant, vous avez accueilli d'un sourire ironique l'avertissement que je vous ai donné, il y a une quinzaine de jours, qu'on était dans la disposition sérieuse d'arrêter Mme la duchesse de Berry; hé bien, je viens vous dire aujourd'hui que toutes ses retraites sont dénoncées, qu'elle est vendue de plusieurs côtés et sera livrée incessamment. Peut-être est-il encore possible d'éviter ce malheur en la décidant à partir, j'ignore si vous en avez le moyen; mais il n'y a pas un instant à perdre. »

Mme de Chastellux me regardait fixement, elle me tendit la main :

« Vous êtes trop troublée pour n'être pas sincère. Confidence pour confidence. Je suis en rapports directs avec Mme la duchesse de Berry. Elle sera avertie le plus promptement possible, et de plus je ne négligerai rien pour la décider à partir. Elle s'y refuse encore, mais tout le monde autour d'elle en admet la nécessité.

— Dieu veuille que vous réussissiez, répliquai-je en me levant pour m'en aller. Car je ne voulais pas être entraînée à dire plus que je n'avais projeté.

— Encore un mot, ajouta-t-elle en me retenant par le bras, si Mme la duchesse de Berry consent à partir, le pourra-t-elle? la laissera-t-on s'échapper?

— Hélas! repris-je, il y a encore huit jours je vous aurais répondu oui bien affirmativement, aujourd'hui j'ose seulement dire je l'espère, et presque je le crois. Mais, soyez-en persuadée, c'est la seule chance possible d'éviter ce que nous déplorerions également toutes les deux. »

Elle me remercia de nouveau, m'embrassa cordialement et je me retirai. Elle avait bien vu que je n'en voulais pas dire davantage, et avait trop de tact pour m'adresser aucune question.

M. Pasquier, de son côté, avait trouvé M. Mounier et lui avait d'autant plus facilement fait comprendre le danger, non seulement pour la Princesse, mais encore pour le pays et pour la famille régnante, — danger tout moral que Thiers et apparemment ses collègues ne reconnaissaient pas, — que M. Mounier, plein de sagesse, exempt d'esprit de parti, quoique dans les rangs légitimistes, était en même temps fort éclairé.

« Maintenant, me dit M. Pasquier, il n'y a plus rien à faire ; il nous faut attendre les événements. »

VI

Échec d'une première tentative de capture. — Billet de M. Pasquier. — Mme la duchesse de Berry est prise. — Visite à la reine Marie-Amélie. — Impression de M. Thiers. — Récit de l'arrestation. — Rôle de Deutz. — Noble attitude de la Princesse. — Décision du gouvernement à son égard. — La *Capricieuse* transporte la duchesse de Berry à Blaye. — Attitude de M. Guizot. — Les papiers de la Princesse. — Le duc d'Orléans et le duc de Nemours sont autorisés à rejoindre l'armée en Belgique.

Nous sûmes bientôt par M. Thiers la première tentative de Deutz manquée.

Mme la duchesse de Berry lui avait donné audience dans un lieu où elle s'était transportée pour le recevoir; elle avait dû le quitter immédiatement après lui, et il n'avait pu rejoindre l'homme de la police assez promptement pour la faire saisir. Ils se renvoyaient mutuellement le tort de cet échec; peut-être tous deux hésitaient-ils.

Plusieurs papiers indispensables leur ayant manqué, dans le cours de cette première conférence, Mme la duchesse de Berry, qui avait pleine confiance en Deutz, avait promis de le revoir le surlendemain. On le conduirait là où elle les gardait, et où elle résidait pour le moment.

Deutz disait lui avoir conseillé de partir et l'y avoir trouvée récalcitrante.

Elle voulait rester dans la Vendée pour profiter de la querelle avec la Hollande, d'où elle espérait une conflagration générale et une croisade européenne contre la France révolutionnaire.

Deutz prétendait encore que s'il l'amenait à consentir à la retraite, il l'y assisterait de tout son pouvoir et ne la trahirait pas. Au reste, soit crainte d'un danger personnel pour lui, soit répugnance à voir l'exécution de la mauvaise action qu'il méditait de commettre, il persistait à exiger que les personnes, destinées à arrêter la Princesse, ne se présentassent point tant qu'il serait auprès d'elle.

Ce retard de deux jours nous inspira une espérance, d'autant mieux fondée que M. Thiers acheva ce récit en disant que si dans l'intervalle elle se décidait à partir, elle n'en serait pas empêchée. M. Pasquier et moi nous échangeâmes un regard de satisfaction.

J'étais fort persuadée que le départ de Mme la duchesse de Berry valait mieux pour la tranquillité du pays que son arrestation. Il était également favorable au cabinet, pour se présenter devant les Chambres, et moins embarrassant pour l'avenir.

Je savais de plus toute la consolation que ce résultat apporterait à la Reine, et la pensée d'y avoir peut-être contribué m'était fort douce. Ce rêve ne dura guère. Dans la matinée du 8 novembre (1) je reçus un billet de M. Pasquier, il me disait :

« L'œuvre est accomplie... Elle est prise... du moins

(1) L'arrestation de Mme la duchesse de Berry eut lieu le 7 novembre 1832.

sans coup férir... Voilà un des dangers passé... Plaise au ciel qu'on échappe aux autres. »

Une pareille nouvelle se répandit promptement dans Paris. J'étais trop préoccupée de mes propres impressions, pour me rappeler si elle y fit grande sensation ; je ne le crois pas.

Le soir même, quelques députés, MM. de Rémusat (1), Piscatory, et aussi M. Duchâtel (2), qui n'avait pas encore fait son éducation gouvernementale, vinrent chanter leur triomphe autour de moi. Ils trouvèrent peu de sympathie et qualifièrent ma tristesse et mes inquiétudes de vieux préjugés, dont, au reste, je ne cherche pas à me défendre.

Dans cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, je me trouvai ne complaire à aucun. Les légitimistes me blâmaient de la joie qu'ils me supposaient et les libéraux de la tristesse qu'ils me voyaient.

Le *Moniteur* du lendemain (3) confirma la nouvelle. J'allai chez la Reine, pensant bien qu'elle trouverait quelque douceur à s'épancher avec la certitude de n'être point compromise. Elle remerciait Dieu que nul accident ne fût arrivé dans l'arrestation :

(1) François-Marie-Charles, comte de Rémusat (1797-1875). Député après 1830. Sous-secrétaire d'État (1836). Ministre (1840). Membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1842), de l'Académie française (1846). Député en 1848. Ministre des affaires étrangères (1871).

(2) Charles-Marie-Tanneguy, comte Duchâtel (1803-1867). Membre du Conseil d'État (1830). Député (1833). Successivement ministre de l'agriculture (1834), des finances (1836), de l'intérieur (1839).

(3) *Moniteur* du 10 novembre.

« Avec la tête des Caroline, vous savez, ma chère, il y avait tant à craindre! »... Et puis elle répétait mille fois : « Elle l'a voulu, elle l'a voulu, ce n'est pas la faute du Roi, elle l'a voulu. »

Je lui demandai si le bâtiment où on l'allait embarquer ne pourrait pas la conduire à Trieste, plutôt qu'à Blaye, en exigeant sa promesse de rejoindre le roi Charles X en Bohême.

« Ah, ma bonne amie, vous pouvez penser si nous le désirons!... Mais ils ne veulent pas... ils disent que c'est impossible... On m'a fait promettre de ne me point ingérer dans cette affaire... tout le monde est contre moi!... le Roi a dû à la fin consentir à l'arrestation et à la détention... Vous savez s'il s'y est longtemps refusé!... Ah, si elle avait voulu profiter de ces six mois de patience où il était le maître, pour s'en aller... Je comprends bien l'impossibilité de la laisser en France, avec l'apparence d'y rester malgré le gouvernement... mais quelle rude extrémité!... »

Et la pauvre Reine se reprenait à pleurer. Elle me confirma la volonté positive du Roi de s'opposer à toute espèce de jugement et de se borner à une détention politique, que la même raison politique pouvait modifier, prolonger ou abréger arbitrairement. Cela présentait déjà une série de difficultés, presque inextricables, dans un pays de discussion et de passion comme le nôtre, où l'opposition se fait arme de tout.

J'étais destinée à voir le soir même une singulière péripétie. Les dépêches de Nantes avaient apporté les détails de l'arrestation. M. Thiers, impressionnable et mobile au suprême degré, ému des souffrances de la

Princesse, touché de son courage, frappé du ton de grandeur dont elle avait commandé autour d'elle, se trouva plein d'enthousiasme pour sa triste prisonnière.

Oubliant ses diatribes des jours précédents, contre la femme désordonnée, contre la folle coupable qui, profitant de la calamité d'un fléau, avait voulu joindre les ravages du fer et du feu de la guerre civile à ceux du choléra pour désoler la France, il ne voyait plus dans Marie-Caroline que la fille des rois soumise à de nobles et poétiques malheurs, supportés avec constance, avec magnanimité :

« Convenons-en, messieurs, Mme de Boigne a raison, les personnes royales, comme elle dit, sont d'une sorte à part. »

Et je vis qu'une locution, toute simple dans le monde où j'ai vécu, avait blessé l'épiderme si sensible du parvenu.

Lorsque Deutz avait été introduit chez Mme la duchesse de Berry, elle l'avait accueilli d'une bonté familière, qui avait dû sembler bien cruelle à ce misérable. Après avoir parlé de sa mission, lu et signé des papiers relatifs aux affaires pour lesquelles il s'entremettait, elle lui raconta avoir reçu avis qu'elle était trahie, vendue, par une personne en qui elle avait entière confiance.

« Par vous, peut-être, mon cher Deutz,... je plaisante... ne vous défendez pas... mais en me rappelant vos efforts pour m'engager à partir avant-hier, malgré les bonnes nouvelles dont vous êtes porteur, j'ai pensé que vous aussi pouviez avoir des motifs pour partager ces craintes... savez-vous quelque chose ? »

Deutz avait tressailli jusqu'au fond de son lâche cœur. Il balbutia quelques paroles, abrégea la conférence, se précipita dans la rue, dit à l'agent de police : « Je la quitte, elle est dans la maison, vous la trouverez à table » ; raconta brièvement au préfet la conférence dont il sortait, désigna le lieu où l'on trouverait les papiers ; courut à son auberge, se jeta dans une voiture toute attelée et revint à Paris, sans attendre pour savoir le résultat de sa trahison.

Il fallut se mettre à sa recherche pour lui en donner le salaire pécuniaire. Il ne l'avait ni stipulé ni réclamé, mais il l'accepta. Tout cela paraît étrange et n'en est pas moins exact.

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

La confiance en Deutz n'était pas assez bien établie pour que le préfet eût négligé les précautions. L'ordre avait été donné de le suivre, et de cerner d'un peu loin la maison (1) où il entrerait, de façon à ce que nul ne s'en pût évader. Tout était donc prêt. A peine trois minutes s'écoulèrent entre sa sortie et l'entrée de la force armée.

L'aspect de l'appartement, lorsqu'on y pénétra, confirma la véracité du rapport de Deutz ; on y trouva les traces du séjour actuel de Mme la duchesse de Berry. Le couvert était mis pour cinq personnes, mais Mlle du Guigny, la maîtresse de la maison, se présentait seule et niait avoir des hôtes ; la table, selon elle, était préparée pour des convives que l'aspect des troupes aurait pro-

(1) Mlle du Guigny, chez laquelle Mme la duchesse de Berry avait trouvé asile depuis le 10 juin, habitait 3, rue du Château, à Nantes.

bablement empêchés d'arriver. Il était impossible d'obtenir le moindre aveu.

La lettre qui avertissait la Princesse de son danger était ouverte sur la cheminée, au feu de laquelle on avait fait paraître l'encre sympathique. Elle avait été prévenue à temps, mais on n'échappe pas à son sort!

Vainement chercha-t-on à intimider et à séduire les habitants de la maison ; maîtres et valets, tout résista. Une recherche de plusieurs heures n'amena aucun résultat. On avait fouillé partout sans même trouver les papiers signalés par Deutz, quoique plusieurs cachettes eussent été découvertes. Et on était réduit à croire qu'une communication, soit par l'intérieur des murs, soit par les caves, soit par les toits, permettait de quitter la maison.

Mais tout le quartier, circonscrit par quatre rues, était strictement gardé; personne n'en pouvait sortir sans être soigneusement examiné. Il faudrait bien que la Princesse, dont la présence était constatée en ce lieu, finît par être prise.

Telle était la première dépêche, écrite par M. Maurice Duval en quittant le domicile de Mlle du Guigny, où il avait passé une grande partie de la nuit. Au moment de la cacheter, il ajoutait : « On vient me chercher. J'ai la satisfaction de vous annoncer que la Duchesse est arrêtée; j'expédie mon courrier et je me rends auprès d'elle. »

Le second rapport, parvenu le soir même où M. Thiers nous en parlait, contenait les détails suivants :

En s'éloignant, pour prendre un peu de repos, les

chefs avaient distribué des gardiens dans toute la maison. Deux gendarmes, postés dans une petite pièce dont la lucarne ouvrait sur le toit, et souffrant d'un froid très vif, s'avisèrent d'une cheminée placée dans l'encoignure.

La chambre était remplie de vieux journaux et surtout d'une énorme liasse de numéros de *la Mode*, mauvaise publication protégée et payée par Mme la duchesse de Berry. Ils pensèrent à les utiliser en s'en chauffant, les empilèrent dans la cheminée et y mirent le feu.

Peu de minutes après, tandis qu'accroupis devant le foyer ils dégelaient leurs doigts, ils crurent entendre un bruit insolite derrière la plaque. Bientôt, on y frappa à coups redoublés. Ils appelèrent leurs officiers; on se hâta de retirer les papiers enflammés, et la plaque, cédant aux efforts mutuels des assiégeants et des assiégés, tourna sur ses gonds.

« Cessez vos recherches, je suis la duchesse de Berry, » dit une femme en sortant sans assistance de la cheminée et en s'asseyant très calmement sur une chaise, tandis qu'on s'empressait à aider une seconde femme et deux hommes à se retirer, presque étouffés, de leur retraite brûlante.

C'étaient une demoiselle de Kersabiec, — vendéenne passionnée qui depuis quatre mois s'était mise à la suite de la Princesse, — le comte de Mesnard et M. Guibourg, l'avocat, qui prenait le titre de chancelier de la Régente.

Un agent de police, accourant en toute hâte, voulut verbaliser au sujet de Mme la duchesse de Berry. Elle

ne lui répondit qu'en disant : « Faites venir le général qui commande, je ne parlerai qu'à lui. »

Elle demanda un verre d'eau et remercia poliment le gendarme qui le lui apporta. Pas une plainte, pas un mot des souffrances où elle venait d'être exposée, ne lui échappa. Ses compagnons de détresse, en revanche, ne les laissaient pas ignorer. Les cheveux de la Princesse roussis, sa figure, ses mains toutes noires de fumée; un pan de sa robe brûlé, témoignaient seuls qu'elle avait partagé cette torture, car elle paraissait dans son assiette ordinaire.

Le général arrivé, elle lui dit : « Approchez, général, je me rends à vous; et je me mets sous la sauvegarde de la loyauté militaire. Je vous recommande ces messieurs et mademoiselle; s'il y a quelqu'un de coupable, c'est moi seule, ils n'ont fait que m'obéir. J'entends n'en être point séparée. Puis-je rester dans cette maison? »

Le général, — Dermoncourt, je crois (1), — plus troublé qu'elle, répondit que des appartements étaient préparés au château : « Hé bien donc, partons et faites avertir qu'on nous y donne un bouillon; nous n'avons rien mangé depuis vingt-quatre heures. »

Elle s'approcha du comte de Mesnard, qui semblait anéanti, l'encouragea à la suivre, en paroles calmes et douces et commanda l'assistance des gendarmes pour le soutenir. Les deux autres prisonniers avaient repris des forces et pouvaient marcher seuls.

La Princesse prit d'elle-même le bras du général,

(1) Le baron Dermoncourt, maréchal de camp, commandant le département de la Loire-Inférieure.

comme si elle lui accordait une faveur et qu'il se fût agi d'une simple promenade. Elle ne fit aucune vaine tentative pour parler aux gens de la maison, pour donner des instructions, pour réclamer des effets ou des papiers; rien enfin qui la pût exposer à subir un refus. Arrivée au seuil de la porte, et voyant du monde amassé dans la rue, elle s'arrêta un instant et reculant d'un pas :

« Général, je ne dois pas être insultée... cela vous regarde.

— Soyez tranquille, Madame.

— Je me fie à vous. »

La route était bordée d'une haie de soldats. Elle la franchit d'un pied et d'un cœur fermes; causant avec son escorte militaire, d'une grande liberté d'esprit, mais refusant toute réponse au préfet qui était survenu au moment de son départ.

Parvenue au château, elle donna des ordres sur les soins à rendre à ses compagnons d'infortune, et principalement à M. de Mesnard qui paraissait fort mal, avec une sorte d'autorité; puis elle demanda à se reposer. Conduite dans sa chambre, avec Mlle de Kersabiec, elle en ressortit un instant après, sous le prétexte de recommander que le médecin, appelé auprès du comte de Mesnard, vînt lui faire son rapport.

L'homme de la police, accoutumé à observer tous les gestes, s'aperçut qu'une très petite boule de papier avait passé de la main de la Princesse dans celle de l'avocat Guibourg. Le désir de s'en emparer suggéra la pensée de fouiller les prisonniers, aussitôt que Marie-Caroline se fut éloignée.

Le papier, trouvé sur M. Guibourg, contenait ces mots écrits au crayon : « Insistez, surtout, pour n'être pas séparé de moi. »

Cette circonstance, sue dans le temps et infidèlement racontée, accrédita le bruit, déjà répandu, d'une intrigue amoureuse entre la Princesse et l'avocat. Je n'oserais garantir qu'il n'en fût rien.

Mais M. Guibourg était en fuite, avec une condamnation capitale sur le corps. Mme la duchesse de Berry se croyait une sauvegarde pour ses entours, et cette pensée suffisait à expliquer les termes du billet.

Elle avait mangé une soupe, bu un verre de vin de Bordeaux ; avait dormi paisiblement quelques heures et s'était relevée, pour le moment du dîner, dans un état de calme qui ne se démentait pas. M. Maurice Duval lui-même, quoique fort blessé de ses procédés envers lui, parlait du maintien de la Princesse avec admiration. Les généraux en étaient émus, et le ministre dans l'enthousiasme.

En outre des rapports des autorités de Nantes, M. Thiers était armé, en venant chez moi, de la décision du conseil qui, en enlevant Mme la duchesse de Berry à la juridiction des tribunaux, faisait de sa position une mesure politique sur laquelle les Chambres auraient à statuer. La pièce était bien rédigée. Il voulait la montrer à M. Pasquier et le consulter sur la forme de sa publication.

Après une longue discussion, on s'arrêta à un article officiel du *Moniteur*, ne portant le titre ni d'ordonnance ni de déclaration ; qui, s'appuyant sur les précédents de la marche suivie pour le bannissement de la

branche aînée des Bourbons et de la famille Bonaparte, établirait en principe que les princes et princesses de races proscrites, se trouvant en dehors de la loi commune, ne pouvaient en réclamer les bénéfices ni en subir les rigueurs. Leur sort, dès lors, devait être réglé arbitrairement, d'après les exigences des intérêts politiques.

M. Pasquier insistait derechef pour qu'on embarquât la Princesse au plus vite. « Vous ne serez maître de son sort, répétait-il, et à l'abri des obstacles que peuvent susciter le zèle aveugle ou malveillant des magistrats secondaires, qu'après le départ de Nantes. »

M. Thiers adoptait cette pensée et partageait les mêmes sollicitudes. Aussi avait-il donné, et déjà renouvelé, l'ordre d'un embarquement immédiat, que les préparatifs matériels, pour la sûreté du transport et la commodité du voyage, arrêtaient encore bien malgré lui.

La Princesse demandait un délai, fondé sur l'état de santé du comte de Mesnard; mais M. Thiers, fort à regret dans sa disposition actuelle, avait positivement refusé.

Comme il ne fallait pas compliquer la question relative à Mme la duchesse de Berry, en assimilant à son sort d'autres personnes compromises vis-à-vis des tribunaux. on se décida à les rendre à leurs juges naturels. M. Guibourg fut renvoyé là où son procès avait été déjà instruit. Mlle de Kersabiec accompagna la Princesse à Blaye, puis fut reconduite immédiatement à Nantes.

Dès le premier jour de l'arrestation, M. Maurice

Duval avait prévenu M. Thiers qu'il pouvait s'emparer de MM. de Bourmont, de Charette, et de plusieurs de leurs coopérateurs les plus actifs. On les savait cachés dans les maisons voisines de celle occupée par Marie-Caroline. Deutz avait vu le Maréchal. En persistant à cerner le quartier, on était assuré de les prendre.

Mais le ministre en avait autant qu'il lui en fallait, pour se présenter à l'ouverture de la session, et ne se souciait pas de multiplier ses embarras. Plus il se trouverait de gens arrêtés dans les mêmes prédicaments que Mme la duchesse de Berry, plus il serait difficile de la soustraire à la loi commune; car elle se trouverait réclamée, comme principale accusée, par tous les tribunaux où les affaires seraient portées.

Vu de loin, et lorsque les passions sont calmées, il semble que rien n'était plus simple et plus facile que la marche adoptée par le gouvernement. Mais dans ce moment, où l'amour de l'égalité se trouvait poussé jusqu'à l'enivrement, il fallait une ferme volonté, beaucoup de courage, et même une certaine audace, pour oser dire hautement que Marie-Caroline, en sa qualité de princesse, ne serait pas passible de la loi commune. Encore, devait-on avoir recours à l'argument, que j'ai déjà mentionné, de la considérer placée hors la loi par la proscription prononcée contre elle en 1830.

M. Thiers, en prenant cette décision, n'ignorait pas qu'il affrontait les colères des oppositions et bravait le mécontentement de beaucoup de ses partisans.

Toutefois, des obstacles insurmontables pouvaient surgir à Nantes d'un moment à l'autre; et, dans cette crainte, on décida que l'article convenu ne serait inséré

au *Moniteur* que lorsqu'on saurait la Princesse voguant vers Blaye (1).

Je demandai tout bas à M. Thiers si ce qu'il m'avait dit de l'état de Mme la duchesse de Berry était confirmé ; il me répondit à haute voix : « Il n'y a pas un mot de vrai. Elle est au contraire très maigre, très mince, et très agile. Ce bruit, cependant, nous était venu de gens qui auraient dû être bien informés ; mais ce n'est qu'un méchant propos de ses bons amis. »

Si Mme la duchesse de Berry dédaignait de parler des souffrances matérielles qu'elle avait supportées, pendant les dix-sept heures passées dans le tuyau de cheminée, ses compagnons racontaient volontiers le martyre subi par quatre personnes serrées de façon à ne pouvoir faire aucune espèce de mouvement, exposées au vent, à la gelée dont un toit en claire-voie les défendait fort mal. Elles bravaient pourtant ces douleurs.

Mais, ce qui acheva de rendre leur situation intolérable, c'est la fumée épaisse et puante des papiers imprimés. La cachette n'était pas séparée du tuyau de la cheminée jusqu'en haut ; elle s'en remplit incontinent et ses malheureux habitants en furent comme asphyxiés.

Lorsque la souffrance d'une extrême chaleur s'y joignit et que la robe de Mme la duchesse de Berry prit feu, le comte de Mesnard — qui déjà avait ouvert

(1) Le *Moniteur* du 11 novembre annonça que la Princesse ne serait pas mise en jugement et que les Chambres décideraient les mesures à prendre pour l'empêcher de nuire à l'état de choses résultant de la révolution de 1830. Le *Moniteur* du 15 novembre reproduisit un article des *Débats* discutant les raisons de cette décision.

l'avis de se rendre, après avoir entendu l'ordre donné aux gendarmes de ne quitter la chambre sous aucun prétexte et compris que toutes les issues étaient gardées ; — le comte de Mesnard, sans demander de nouveau une permission obstinément refusée, donna dans la plaque le premier coup de pied qui appela l'attention des gendarmes. Une fois la décision irrévocable, Mme la duchesse de Berry ne fit point de reproches et se conduisit comme nous avons vu.

Ma mémoire ne me fournit aucune circonstance particulière sur son embarquement. Elle fut conduite, à bord de la *Capricieuse*, goélette de l'État, en prisonnière bien gardée, mais avec les égards dus à son rang et le respect acquis à des malheurs supportés avec un aussi grand courage.

Son arrestation ne provoqua aucune manifestation en Bretagne ni en Vendée. Elle montra un très vif dépit en apprenant que M. Guibourg restait à Nantes et parut très émue en s'en séparant. Du reste, son calme, accompagné d'une sorte de gaieté et d'une complète liberté d'esprit, ne se démentit pas. Le zèle de M. de Mesnard suppléant à ses forces, il insista pour la suivre.

Elle laissa, parmi toutes les autorités de Nantes, un sentiment d'admiration et de sympathie dont le contrecoup retentit sur leurs chefs à Paris. Mais cela ne s'étendit pas au delà et ne gagna pas le public. On voulait avant tout la tranquillité.

Au conseil, M. Guizot se montra partisan des procédés généreux, et il proposa de diriger la *Capricieuse* sur Trieste. Mais M. Guizot, nouvellement arrivé

aux affaires par l'obstinée exigence du duc de Broglie, avait peu de poids vis-à-vis de ses collègues, et la détention à Blaye fut décidée à une unanimité où il se rangea.

Je ne lui en sus pas moins un très grand gré, dans le temps, et le lui témoignai vivement. Peut-être mon approbation dépassait-elle son mérite. Il avait pu facilement reconnaître le vœu intime du Roi et prenait, dès alors, l'habitude de s'associer à la pensée du monarque, de la faire sienne et de l'habiller en paroles magnifiques. C'est l'origine, et l'explication, d'une faveur qui ne peut que s'accroître.

Dans la cachette même, où s'était réfugiée Mme la duchesse de Berry, on trouva les deux sacoches de cuir, désignées par Deutz, renfermant ses papiers les plus importants. Elles étaient réunies par une bretelle et la suivaient dans toutes ses pérégrinations, soit sur le col de son cheval, soit sur les épaules d'une guide.

Si on avait recherché les violences, il y avait de quoi porter le trouble et la proscription dans une multitude de familles; mais on n'en fit aucun usage. C'est là où l'on trouva les lettres de Mmes de Chastellux et de Bauffremont engageant Mme la duchesse de Berry à se rendre à Paris, et offrant de l'y cacher. J'ignore si elles ont eu connaissance de cette découverte.

Ces sacoches renfermaient des documents qui excusaient la folle entreprise de la descente en France. De nombreux correspondants annonçaient cent mille hommes dans le Midi et deux cent mille dans l'Ouest, armés, organisés, prêts à se déclarer au premier signal. L'arrivée de « Madame » enfanterait en outre des légions innombrables dans tout le royaume.

Les correspondants les plus raisonnables, en présentant le pays comme dans « un fâcheux état de calme », admettaient que la présence de la Princesse exciterait sans doute un grand mouvement d'enthousiasme, et pourrait faire jaillir la flamme de ces masses inertes.

Ajoutons à ces appels que Mme la duchesse de Berry avait constamment entendu reprocher aux princes de la Maison de Bourbon de ne s'être point associés aux travaux de la Vendée. Et peut-être excusera-t-on son esprit aventureux d'avoir cru faire de l'héroïsme en débarquant sur la plage de Marseille et en se jetant dans la Vendée. Il est au moins certain qu'à Nantes elle supporta royalement le revers de sa fortune et la chute de ses espérances.

Le cabinet, car il y en avait un sérieux, et de véritable importance, dans ce temps-là; le cabinet, donc, tint parole à M. le duc d'Orléans. A peine la duchesse de Berry arrêtée, le prince, accompagné de son frère le duc de Nemours, se rendit à l'armée qui franchissait la frontière (1). Il n'entre pas dans mon sujet de le suivre

(1) A la suite d'une insurrection à Bruxelles (25 août 1830) et d'une victoire remportée sur les troupes hollandaises (25 septembre), la Belgique avait reconquis son indépendance, et s'était séparée des Pays-Bas. Elle avait élu roi d'abord le duc de Nemours; puis, à la suite du refus de Louis-Philippe, le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Une conférence, réunie à Londres, avait sanctionné ces faits et établi la neutralité de la Belgique par le traité des vingt-quatre articles (15 octobre, 30 octobre et 15 novembre 1831). La Hollande ayant refusé l'adhésion exigée par la France et l'Angleterre, une armée française sous les ordres du maréchal Gérard, qui était déjà intervenue pour amener la retraite des Hollandais en 1831, vint mettre le siège devant Anvers le 15 novembre 1832, en même

au siège d'Anvers où il commença la brillante carrière due à sa distinction personnelle, autant qu'à son haut rang, et s'empara de tous les cœurs par sa valeur, sa bonne grâce et son affabilité.

temps qu'une flotte anglo-française bloquait l'Escaut (8 novembre). Le 8 août, le roi des Belges Léopold Ier avait épousé la princesse Louise d'Orléans, fille aînée du roi Louis-Philippe Ier.

VII

M. de Chateaubriand renonce à s'établir en Suisse. — Mme la duchesse de Berry à Blaye. — Le trousseau de la Princesse. — Souscription dans le faubourg Saint-Germain. — Ouverture des Chambres. — Attentat contre le Roi. — Discussion de l'Adresse. — M. Berryer. — Prise d'Anvers. — Négociations pour envoyer une dame d'honneur à Blaye. — Note de M. Pasquier. — Le général Bugeaud.

Nul, et je n'en excepte ni M. Thiers ni même M. Maurice Duval, ne ressentit une plus vive satisfaction de l'arrestation de Mme la duchesse de Berry que M. de Chateaubriand. Son rêve sur le séjour de Lugano s'était dissipé, en y regardant de plus près.

Cette presse libre, dont il espérait tirer de si splendides succès pour sa cause et surtout pour sa famosité personnelle, se trouvait soumise aux caprices d'un conseil de petits bourgeois, relevant lui-même d'une multitude intimant ses volontés à coups de pierres. On se procurerait une fort bonne chance d'être lapidé, dans une émeute suisse, en s'établissant à Lugano pour y faire de la politique légitimiste.

Privé d'ailleurs du tribut de louanges quotidiennes, libéralement fournies par le petit cercle où il passe exclusivement sa vie à Paris, M. de Chateaubriand périssait d'ennui et ne savait comment revenir, après les adieux si pompeux adressés publiquement à sa

patrie. Il avait beau se draper à l'effet dans le manteau d'un exil volontaire, on le remarquait peu; les Génevois trouvent qu'on doit se tenir très heureux d'être à Genève, et ne compatissaient point à des peines qu'ils ne comprenaient pas.

Dans l'embarras de ce dilemme, M. de Chateaubriand accueillit comme l'étoile du salut l'arrestation faite à Nantes. De nouveaux devoirs, en lui imposant une nouvelle conduite, lui évitaient le petit ridicule d'une palinodie trop rapide.

Oubliant ses griefs contre la Princesse, il se jeta dans une voiture de poste et accourut à Paris pour lui porter secours. Chemin faisant, il médita le texte d'une brochure qui parut incontinent après.

Un billet de Mme Récamier m'annonça son retour, et le désir qu'il avait de me voir chez elle. J'y courus. Je les trouvai en tête à tête; il lui lisait le manuscrit de la prochaine publication, originairement destinée à être imprimée à Lugano, mais qu'il avait arrangée pour la situation actuelle. Il continua à ma prière la lecture commencée.

Après une hymne très éloquente aux vertus maternelles de l'intrépide Marie-Caroline, lue avec émotion, il arriva à quelques phrases, admirablement bien écrites, sur Mme la Dauphine; sa voix s'entrecoupa et son visage s'inonda de larmes.

J'avais encore dans l'oreille les expressions de mangeuse de reliques d'Edimbourg et de danseuse de corde d'Italie, que si récemment je lui avais entendu appliquer à ces deux princesses, et je fus étrangement frappée de ce spectacle.

Cependant, M. de Chateaubriand était sincère en ce moment aussi bien que dans l'autre; mais il possède cette mobilité d'impression, dont il est convenu en ce siècle que se fabrique le génie. Éminemment artiste, il s'enflammait de son œuvre ; et c'était à l'agencement de ses propres paroles qu'il offrait l'hommage de ses pleurs.

Ce n'est point comme un blâme que je cite ce contraste, mais parce que j'en ai conservé une vive impression ; et que les hommes de la distinction incontestable de M. de Chateaubriand méritent d'être observés avec plus d'attention que le vulgaire.

Il avait réclamé ma visite pour me charger de demander son admission au château de Blaye. En qualité de conseil de Mme la duchesse de Berry il voulait conférer avec l'accusée. Cela était de droit, selon lui, ainsi que la libre correspondance avec les personnes chargées des affaires de ses enfants dont elle était tutrice.

Sans partager son opinion, je me chargeai du message. La réponse fut négative. Comme conseil judiciaire, sa présence à Blaye était inutile, puisque aucune procédure ne devait être dirigée contre la Princesse ; et le gouvernement n'était pas assez niais pour le lui envoyer comme conseil politique.

Il ne pouvait non plus, par les mêmes raisons, autoriser la correspondance libre et fréquente demandée par M. de Chateaubriand. Mais les lettres ouvertes, soit d'affaires, soit de famille, seraient religieusement remises entre ses mains.

Je ne saurais exprimer la fureur de M. de Chateaubriand lorsque je lui transmis cette réponse si facile à

prévoir. J'en fus confondue et Mme Récamier consternée. Mais je dois dire qu'elle tomba principalement sur cette « misérable » qui n'avait pas su se faire tuer pour léguer du moins un martyr à son parti, et n'avait réussi, par toutes ses extravagances, qu'à en constater la faiblesse et à préparer des succès, couronnés de l'ostentation d'une fausse modération, à ses antagonistes.

Évidemment, la conduite adoptée envers Marie-Caroline déplaisait fort aux siens et cela m'y réconciliait un peu.

Nous la savions arrivée à Blaye le 15 novembre en assez bonne santé (1), malgré une traversée pénible, orageuse, dangereuse même, où elle montra son intrépidité accoutumée, intrépidité qui lui valait partout l'admiration des militaires et acheva de gagner le cœur du colonel Chousserie (2).

Il l'avait accompagnée de Nantes et demeura son gardien à Blaye où il prit le commandement du fort, tandis que la *Capricieuse* et quelques autres petits bâtiments croisaient dans la rivière.

Les appartements de Mme la duchesse de Berry étaient suffisamment vastes, convenablement meublés; et, hormis la seule chose qu'elle eût voulue, la liberté, on s'empressait à satisfaire à ses souhaits.

Malgré la parole arrachée à la Reine, de ne plus se mêler en rien de son sort, elle s'occupait constamment

(1) *Moniteur* du 18 novembre 1832 : « Le gouvernement a reçu l'avis de l'arrivée de Mme la duchesse de Berry à Blaye le 15 courant à 7 heures du soir. »

(2) Colonel Chousserie, commandant la 6e légion de gendarmerie à Angers.

de lui procurer les allégements compatibles avec sa situation. M. Thiers eut ordre de faire trouver à Blaye des livres, de la musique, un piano, ainsi que les atours et les recherches nécessaires à sa toilette et à ses habitudes, connues de sa tante.

Les ouvriers de Paris, accoutumés à la servir, les fournirent. Toutefois, le petit sanhédrin des dames du faubourg Saint-Germain firent d'amples lamentations sur ce que Mme la duchesse de Berry avait été enlevée sans aucune espèce de bagage, et s'offrirent à lui procurer par souscription un trousseau.

Mme de Chastellux fut députée vers moi, pour me charger de solliciter de M. Thiers l'autorisation de cet envoi. J'eus la satisfaction de pouvoir répondre que tout avait été prévu à ce sujet. Il ne manquait rien à l'illustre prisonnière, et je le savais mieux que personne, y ayant été employée.

Mais cela ne suffisait pas à un parti accoutumé à se repaître de niaiseries. Les patronnesses voulaient une souscription ayant un certain retentissement. On décida que la Princesse ne devait pas porter des vêtements fournis par ses persécuteurs; et je consentis à demander l'entrée à Blaye de ceux qu'on y voulait expédier.

Je l'obtins à grand'peine. Et, pendant trois semaines, les salons légitimistes furent exclusivement occupés de cet envoi. Chacun ajoutait un petit symbole de zèle ingénieux et de dévouement spirituel à son offrande. Mais tout cela prenait un certain temps, pendant lequel la recluse était forcée à porter ces chemises de Nessus si redoutées pour elle.

Ajoutons, en passant, que la Princesse ne partageait apparemment pas les scrupules de ces personnes dévouées; car, en quittant Blaye, elle a emporté non seulement les effets destinés à sa personne, mais encore les meubles les plus élégants de son appartement, disant qu'elle n'en trouverait pas d'aussi bien fabriqués à Palerme.

L'offrande des dames du faubourg Saint Germain, on doit le comprendre, fut soumise à un rigoureux examen. Un livre de prières, par la largeur de ses marges je crois, excita l'attention des personnes accoutumées à ces sortes de visites. Il était le don de Mme de Chastellux. On y trouva, en effet, beaucoup d'écriture à l'encre sympathique, des assurances de fidélité éternelle, des conseils sur la conduite à tenir, des espérances de bouleversement prochain, etc.

La chose la plus importante était l'avis donné que toutes les promesses pécuniaires qui seraient faites par Mme la duchesse de Berry pour gagner les gens dont elle était entourée, soit pour recouvrer la liberté, soit pour établir des communications au dehors, se trouveraient immédiatement acquittées.

M. Thiers me vint raconter cette trouvaille, me témoignant assez d'humeur de ma persévérance à obtenir l'accomplissement d'une œuvre qui, je l'avoue, me semblait parfaitement insignifiante et dont le refus aurait fait crier à la persécution.

Je fus un peu déconcertée de l'aventure du livre. Heureusement, M. Thiers ne se souciait guère de se faire de nouvelles affaires et ne redoutait nullement les conspirations de ces dames; il se calma et garda le

silence sur sa découverte. Je ne pense pas que Mme de Chastellux en ait été instruite, du moins ne lui en ai-je jamais parlé.

Cependant, l'ouverture des Chambres avait eu lieu, et mes prévisions de malheurs s'étaient justifiées; on avait tiré sur le Roi (1). C'est le commencement d'une détestable série de tentatives d'assassinat. Bergeron, qui s'échappa, fut enfin arrêté, jugé et acquitté d'un crime, dont lui-même depuis s'est publiquement vanté.

Il professait les idées républicaines, mais la suite l'a montré trop vénal pour être à l'abri du genre de séduction que le parti carliste avait à sa disposition, et il était bien exaspéré dans ce moment.

Quoi qu'il en soit, dès la discussion de l'Adresse, M. Thiers avait dû défendre son prédécesseur, M. de Montalivet, contre l'opposition de gauche, pour la non-arrestation de Mme la duchesse de Berry; et lui-même, contre l'opposition de droite, pour son incarcération.

M. Berryer, revenu de ses terreurs en voyant la longanimité si manifeste du gouvernement, fit une sortie violente sur ce que la liberté individuelle du citoyen français avait été violée en sa propre personne, sous le régime atroce de la mise en état de siège, et eut l'audace de reprocher la détention arbitraire de Mme la duchesse de Berry, que le despotisme prétendait soustraire au jugement des tribunaux.

M. Thiers répondit victorieusement à tous les arguments et obtint une forte majorité.

(1) 19 novembre 1832.

Il ne serait pas impossible, au surplus, que dans des intérêts de parti ou dans la pensée de s'illustrer par l'éloquence d'une défense, ne présentant à cette heure aucun danger pour lui, M. Berryer désirât sincèrement le scandale d'un procès. L'envie qu'il en témoignait, au reste, servait à en éloigner l'immense majorité des députés.

La prise d'Anvers, arrivée avant la fin de l'année (1), consolida le cabinet et lui donna la force dont il a vécu jusqu'au moment où lui-même s'est divisé. Mais ceci appartient à l'histoire; je reprends ma spécialité et retourne au commérage.

L'absence de Mlle de Kersabiec allait laisser Mme la duchesse de Berry sans dame autour d'elle. Lui en nommer d'office semblait une aggravation à sa captivité. La Reine s'en préoccupait fort lorsqu'elle reçut de la duchesse de Reggio, — la maréchale Oudinot, — dame d'honneur de Mme la duchesse de Berry, la demande d'aller rejoindre sa Princesse.

Rien ne pouvait être plus désirable. Mme de Reggio joint à beaucoup d'esprit un tact exquis des convenances, et elle aurait maintenu les formes les plus dignes autour de la Princesse. Celle-ci le savait bien, aussi refusa-t-elle d'accueillir la Maréchale (2).

Elle désigna Mlle de Montaigne dont la famille éleva des difficultés. Mme de Gourgue (3) s'offrit à son tour

(1) Anvers fut pris le 23 décembre 1832.

(2) Voir t. II, p. 260, 261 et p. 320, 321.

(3) *Almanach royal* de 1830. Maison de Mme la duchesse de Berry : Marquise de Gourgue, dame pour accompagner. Comtesse d'Hautefort, *id.*

et fut repoussée. Mme la duchesse de Berry et la comtesse Juste de Noailles, sa dame d'atour, se refusèrent mutuellement et simultanément.

On en était là de cette négociation, — la Reine désirant vivement une dame sortable auprès de sa nièce sans oser s'en mêler ostensiblement et la Princesse ne s'en souciant guère, — lorsque je reçus une lettre de la comtesse d'Hautefort, alors chez elle en Anjou, me demandant, au nom de notre ancienne amitié, de supplier la Reine de l'envoyer à Blaye.

Elle s'engageait à ne prendre part à aucune intrigue, à ne conserver aucune correspondance au dehors, à ne recevoir aucune visite. Elle voulait uniquement se consacrer à alléger à la Princesse, dont elle était dame, les longues heures de la captivité. Elle m'aurait une reconnaissance éternelle si je pouvais lui obtenir cette faveur.

Je lui répondis immédiatement combien j'appréciais et je comprenais ses sentiments et ses vœux. Ce qu'elle demandait n'était pas à la disposition de la Reine, mais sa lettre serait mise sous les yeux des personnes aptes à en décider.

En effet, j'en parlai à M. Thiers. Je lui dis, ce que je crois encore, Mme d'Hautefort trop honnête personne pour manquer à ses engagements. La surveillance établie à Blaye, d'ailleurs, serait nécessairement exercée sur elle. Et, avec l'intention, où il m'assurait être, de prodiguer les soins et les égards à l'auguste captive, lui-même devait désirer des témoins, sincères quoique hostiles, qui le pussent affirmer.

La lettre, lue en conseil, détermina à proposer

Mme d'Hautefort à Mme la duchesse de Berry, en même temps qu'on lui faisait savoir le refus de Mlle de Montaigne. Elle consentit froidement; et je fus chargée d'informer Mme d'Hautefort que les portes de la citadelle lui seraient ouvertes, à la condition de s'y rendre directement et sans passer par Paris.

Elle me répondit par des hymnes de reconnaissance et se mit en route sur-le-champ.

J'ai regret de n'avoir pas conservé cette correspondance, elle ne laisserait pas que d'être assez curieuse; mais je ne m'avisais point en ce moment que Mme d'Hautefort et moi nous faisions de la chronique, si ce n'est tout à fait de l'histoire. Je n'étais mue que par la pensée de l'obliger, le désir d'être utile à Mme la duchesse de Berry, et la certitude de complaire aux vœux de la Reine.

J'ai lieu de croire que la personne de la comtesse d'Hautefort fut accueillie à Blaye tout aussi froidement que l'avait été l'offre de son dévouement, et qu'elle en fut très blessée.

On eut encore recours à moi pour obtenir de M. Thiers l'envoi d'une femme de chambre, dont Mme la duchesse de Berry souhaitait fort la présence. L'aventure du livre de prières le mettait en garde contre mes sollicitations et je le trouvai récalcitrant. Cependant, à force de lui démontrer les avantages, que je croyais très réels, d'environner la personne de Mme la duchesse de Berry de gens à elle, pouvant attester des bons procédés employés à son égard, je parvins à enlever son consentement, à la condition d'en garder le secret et même de communiquer un refus.

Quelques jours après, il m'écrivit de lui envoyer Mme Hansler (1), sans lui laisser le temps de parler à personne. Un de mes gens l'alla chercher et la conduisit chez le ministre où il la laissa. M. Thiers lui annonça que si elle voulait aller à Blaye il fallait partir sur-le-champ.

Après quelques hésitations, et de nombreuses objections, elle se soumit. On la fit monter dans une calèche toute attelée de chevaux de poste, et elle se mit en route sous l'escorte d'un agent de police. Elle obtint, par concession, de passer chez elle pour y prendre des effets à son usage, soumis à l'inspection de son camarade de voyage.

Je ne m'attendais pas à un si brusque enlèvement, quoique M. Thiers m'eût énoncé la volonté de l'isoler des conseils de la coterie qui l'expédiait. Celle-ci, en effet, comptait bien endoctriner Mme Hansler, et avait réservé les avis les plus importants pour le dernier moment; elle se trouva fort désappointée de ce départ improvisé, et m'en sut très mauvais gré comme si c'était ma faute (2).

Les services que j'avais été à même de rendre dans ces circonstances me valurent, comme de coutume, un redoublement d'hostilité du parti henriquinquiste. Je fus tympanisée dans ses journaux, et on répandit la belle nouvelle que j'allais épouser M. Thiers. J'étais fort au-dessus de m'occuper de ces sottises, et on ne réussit même pas à m'impatienter.

(1) Maison de Mme la duchesse de Berry : Mme Hansler, femme ordinaire. (*Alm. royal* 1830.)

(2) Voir aux Pièces justificatives deux lettres de M. Thiers à ce sujet.

Tous les partis sont ingrats, et surtout celui-là qui s'intitule par excellence le parti des honnêtes gens. Au demeurant, le but où je tendais a été atteint. Car, à travers toutes les vociférations de la haine, de la colère, de la vengeance, personne n'a osé prétendre que la captive de Blaye ne fut pas traitée avec les égards qui lui étaient dus.

A peine Mme la duchesse de Berry était-elle sous les verrous, que M. Pasquier se préoccupait des moyens de les lui faire ouvrir. Il n'en voyait la possibilité, dans les circonstances données, que par une amnistie générale où elle serait comprise; et l'intérêt gouvernemental, encore plus que celui de la Princesse, le décida à la conseiller dans une note remise au Roi.

Les cours de Blois, de Nantes, de Rennes, d'Aix, de Montauban, etc., allaient être appelées à juger les complices de Marie-Caroline et ne manqueraient pas de réclamer sa présence. Ce serait une première difficulté d'avoir à la refuser. Ne devait-on pas craindre, et cela est effectivement arrivé, que l'absence de la principale accusée ne fît acquitter tous les inculpés?

Or, ces acquittements, quoique purement de fiction légale, seraient exploités comme un encouragement national par le parti légitimiste; la voix du juré, pour le coup, serait proclamée la voix du pays. Tandis qu'en publiant une amnistie — fondée sur le point de vue de la guerre civile vaincue et de l'Ouest pacifié par l'éloignement et la dispersion des chefs, — on évitait ce danger, en se plaçant dans la meilleure et la plus généreuse attitude.

D'ailleurs, ajoutait M. Pasquier, si on ne profitait

pas de ce moment, quand pourrait-on terminer une captivité qui serait toujours une source de peines et d'inquiétudes pour la famille royale?

Ce ne pourrait être lorsque l'acquittement des autres accusés aurait donné une sorte de bill d'indemnité à Mme la duchesse de Berry, et nulle circonstance favorable n'était à prévoir.

Cette note, lue au conseil, y trouva peu de faveur; moins accoutumés aux scrupules de la magistrature, les ministres ne voulurent pas admettre la possibilité de voir les complices de la Princesse, gens si évidemment, si palpablement coupables, innocentés.

Peut-être aussi la connaissance qu'avait M. Thiers de la répugnance de M. Pasquier à voir l'arrestation de Mme la duchesse de Berry, lui faisait-il croire à une prévention personnelle, dans cette circonstance, et attacher moins d'importance à son opinion.

D'autant, qu'à l'occasion de pétitions, dont les unes demandaient que la Princesse fût mise en jugement, les autres qu'elle fût rendue à la liberté, le ministre obtint des Chambres un vote approbatif des mesures qu'il avait adoptées.

Les assises de Montauban, où l'on devait juger les passagers et l'équipage du *Carlo Alberto*, exigeant la comparution du comte de Mesnard, il dut quitter Blaye. Mme la duchesse de Berry ne témoigna aucun chagrin de son départ, mais elle fut vivement contrariée de le voir remplacer par le comte de Brissac, son chevalier d'honneur.

Celui-ci, très dévot et rigide dans ses mœurs, n'était

nullement agréable à la Princesse, qu'on n'avait pas consultée pour accepter la proposition faite par lui de remplacer M. de Mesnard, et elle le reçut encore plus mal que Mme d'Hautefort.

Toutes les préférences étaient alors pour M. Chousserie, colonel de gendarmerie. Il l'avait accompagnée de Nantes, où il avait aidé à sa capture, et commandait à Blaye. De longues conversations, d'éternels tête-à-tête s'établissaient entre eux, au point que les témoins en étaient étonnés et parfois scandalisés.

Le colonel Chousserie a raconté postérieurement qu'il était dans la confidence de son état, et avait pris l'engagement de faire disparaître l'enfant sans qu'il en fût autrement question.

Selon lui, la difficulté de cacher cette aventure à M. de Mesnard la préoccupait beaucoup; et c'est pour cela qu'elle avait vu son départ avec tant de satisfaction. L'arrivée de M. de Brissac pourtant avait fort tempéré sa joie.

En apprenant l'intimité journellement croissante entre le commandant et sa prisonnière, M. Thiers conçut des inquiétudes et se décida à le faire changer. Il consulta M. Pasquier, devant moi, sur la convenance de le faire remplacer par un de nos amis communs, le général de Lascours, beau-frère du duc de Broglie.

Les cris que nous jetâmes l'un et l'autre avertirent M. Thiers des objections à faire à un pareil emploi, que lui regardait comme une faveur. Assurément M. de Lascours aurait refusé une si maussade commission.

Nous fûmes très étonnés de la savoir acceptée par le

général Bugeaud (1), député assez influent, bon officier, homme d'honneur et d'esprit, mais ayant l'épiderme suffisamment calleux pour ne point souffrir de tout ce que le métier dont il se chargeait présentait d'odieux.

(1) Thomas-Robert Bugeaud de La Piconnerie, duc d'Isly (1784-1849). Sous-lieutenant (1806). Rallié aux Bourbons (1814). Rejoignit Napoléon aux Cent-Jours. Se livra à l'agriculture pendant la Restauration. Rappelé à l'activité en 1830. Député (1831). Commandant en Afrique (1836). Gouverneur général de l'Algérie (1840). Maréchal de France (1843). Duc d'Isly (1844). Se rallia au Prince-président en 1848.

VIII

Santé de Mme la duchesse de Berry. — Mission des docteurs Orfila et Auvity à Blaye. — Premiers bruits de grossesse. — Chevaliers français. — Mission du docteur Dubois. — Indignation des carlistes. — Brochure de M. de Chateaubriand. — Mme la duchesse de Berry déclare un mariage secret. — Dîner chez M. de Werther. — Douleur de la Reine. — La duchesse de Berry et le général Bugeaud. — La Princesse fait demander le docteur Deneux. — Ouvrard et Mme du Cayla. — M. de Lucchesi. — Mme de Châtenay et Mme de Colbert. — Naissance d'une petite princesse.

Depuis quelque temps déjà les rapports du colonel Chousserie annonçaient la Princesse très souffrante. Les lettres de Mme d'Hautefort et de M. de Brissac parlaient d'une toux opiniâtre et d'un grand amaigrissement. Elle ne se plaignait pas, mais ses forces diminuaient.

L'inquiétude gagna le cabinet. M. Pasquier ne négligea rien pour l'exploiter, d'autant plus qu'il la partageait.

Dans une nouvelle note remise au Roi, il rappela que la mère, l'archiduchesse Clémentine, était morte poitrinaire peu de temps après la naissance de Mme la duchesse de Berry. Il observa combien les fatigues d'une vie aventureuse, qui avait dû exposer la Princesse aux intempéries des saisons, étaient propres

à développer le germe de cette maladie héréditaire.

Il insista sur le fatal effet que produirait sa mort dans les murs de Blaye. Les contemporains établiraient, et la postérité croirait, que sa vie y aurait été sacrifiée.

Cette note donna lieu à une discussion en conseil, à la suite de laquelle deux médecins de Paris, les docteurs Orfila (1) et Auvity, furent expédiés à Blaye.

Leur rapport officiel, inséré au *Moniteur* (2), se trouva satisfaisant sur l'état de la poitrine et les conditions sanitaires du séjour de la citadelle. Leurs propos confidentiels exprimèrent la pensée d'une grossesse assez avancée. Toutefois la Princesse avait éludé les observations qui l'auraient tout à fait constatée.

C'est le premier soupçon que le gouvernement en ait eu; car on a vu que ceux conçus par M. Thiers, avant l'arrestation de Mme la duchesse de Berry, s'étaient entièrement dissipés. Et, au fond, cette grossesse était si peu avancée au mois d'octobre que les confidents les plus intimes en pouvaient seuls être instruits.

Le docteur G....., de Bordeaux, avait été appelé auprès de la Princesse par le colonel Chousserie. On lui savait les opinions carlistes les plus exaltées. Il était, selon toutes les probabilités, dans leur confidence et aurait prêté assistance au moment opportun.

Le triste secret, renfermé jusque-là dans les murs de Blaye, ne tarda pas longtemps à être divulgué. Je

(1) Mathieu-Joseph-Bonaventure Orfila (1787-1853). Docteur en 1811. Célèbre chimiste. Médecin par quartier de Louis XVIII (1816). Professeur de médecine légale (1819), de chimie (1823). Doyen de la Faculté (1831-1848). Président de l'Académie de médecine (1851).

(2) *Moniteur* du 5 février 1833.

ne sais d'où vinrent les indiscrétions; mais les petits journaux commencèrent une série de plaisanteries, dont les partisans de la Princesse se tinrent pour justement offensés.

Il s'ensuivit un nombre considérable de duels. Une légion de « chevaliers français » se forma pour défendre la vertu de Marie-Caroline envers et contre tous. Un de mes cousins, le comte Charles d'Osmond, se battit avec le rédacteur du *Corsaire*. Cette manie gagna les provinces; on olindait (1) partout. Il fallut que le gouvernement et les chefs des différents partis s'interposassent pour mettre un terme à ces sanglantes prouesses.

Le rapport du docteur Orfila, d'une part, et ceux de Blaye, qui continuaient à représenter Mme la duchesse de Berry comme très souffrante, de l'autre, décidèrent un nouvel envoi de médecins.

Les réclamations des carlistes furent d'autant plus violentes et insultantes sur l'infamie d'avoir mis au nombre M. Dubois (2), chirurgien des plus habiles, mais connu comme ayant accouché l'Impératrice Marie-Louise, qu'eux-mêmes furent induits en erreur par leurs propres agents.

Le docteur G...., que la commission venue de Paris s'associa, se trouvait dans le secret de la grossesse. Mais, ayant mal interprété les réponses de la Princesse, et de sa femme de chambre, Mme Hansler,

(1) Terme de vieux français, pour ferrailler, se battre à l'épée.

(2) Baron Antoine Dubois (1756-1837). Professeur à l'école de santé, médecin des armées. Prit part à l'expédition d'Égypte (1798). Professeur à la Maternité et à la Faculté. Célèbre accoucheur.

qu'il ne put interroger en particulier, il crut le danger conjuré par quelque accident; et, à son retour à Bordeaux, il affirma les bruits, répandus sur la grossesse de Mme la duchesse de Berry, entièrement faux et parfaitement calomnieux.

Sur cette assurance, M. Ravez, ami intime du docteur, publia la ridicule protestation où il répond sur sa tête de la vertu de Madame. Tout le parti reprit une complète sécurité et un redoublement de violence.

Le duc de Laval, le duc de Fitzjames, le comte de La Ferronnays, écrivirent de Naples pour demander à remplacer Mme la duchesse de Berry « dans les cachots » et lui servir d'otages. Otages de quoi? Ils ne l'expliquaient pas.

Cela me rappela qu'avant de partir pour aller passer l'hiver à Naples, où la colonie des mécontents français menait bonne et joyeuse vie, dansant au bal et jouant la comédie, le duc de Laval m'avait dit : « Ne vous y trompez pas, chère amie, nous entrons dans les temps héroïques. »

Tout le monde jouait au roman historique, avec d'autant plus de zèle que c'était sans danger. Sir Walter Scott avait remis les propos chevaleresques à la mode, aussi bien que les meubles du moyen âge; mais les uns et les autres n'étaient que de misérables imitations.

Les lettres de Mme d'Hautefort devenaient plus gênées, moins explicites, un profond mécontentement y perçait parfois; et pourtant le parti carliste, fort des paroles du docteur G..., demeurait en sécurité.

Le gouvernement, en revanche, éclairé par les

autres médecins et les rapports du général Bugeaud, ne formait guère de doutes sur l'état de la Princesse.

La brochure de M. de Chateaubriand, dont j'avais entendu lire quelques passages manuscrits, — *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry !* — avait produit une assez grande sensation, occasionné des manifestations bruyantes et forcé l'autorité à la saisir.

La phrase qui la terminait : « Madame, votre fils est mon Roi », était devenue comme une sorte de mot d'ordre pour le parti. Un certain nombre de jeunes gens venaient la crier dans la cour de M. de Chateaubriand, et la répétaient en toast dans les banquets où l'héroïne de Nantes était célébrée.

Les journaux carlistes rendaient un compte exagéré de ces événements; et il avait fallu sévir, malgré soi, contre des actes si publiquement hostiles au gouvernement établi.

M. de Chateaubriand fut acquitté, par respect pour son nom, à la suite d'un discours habile, digne et modéré de sa part, et d'une plaidoirie fort ampoulée de M. Berryer, où l'avocat se remarquait bien plus que l'homme d'État.

Mais ce triomphe fut cruellement empoisonné; car ce jour-là même, le *Moniteur* contenait la déclaration faite par Mme la duchesse de Berry d'un mariage secret (1). Personne n'en fut dupe et le parti s'en trouva atterré.

Je me souviens d'avoir assisté la veille à un grand dîner chez le baron de Werther, ministre de Prusse. Nous étions une quarantaine de personnes, la plupart

(1) *Moniteur* du 26 février 1833.

assez bien informées pour savoir la nouvelle, reçue par le gouvernement à la fin de la matinée; mais aucune ne se souciait d'en parler la première.

Je ne pense pas qu'il y eut dix paroles échangées avant de se mettre à table. Il régnait dans ce salon une sorte de honte générale, mêlée à la tristesse.

Pendant le dîner, chacun chuchota avec son voisin, et, en sortant de table, on s'abordait en se demandant, sans autre commentaire, « si cela serait en effet dans le *Moniteur* du lendemain ».

La pudeur publique y répugnait, car tout le monde lisait le mot de grossesse à la place de celui de mariage. Mais Mme la duchesse de Berry avait exigé la publicité de sa déclaration.

Quoique réelle, notre consternation n'approchait pas de celle de la Reine. Je la vis le matin et la trouvai désolée. Affligée comme parente, elle se sentait encore atteinte et comme reine, et comme princesse, et comme dame, et comme femme. Elle joignait les mains et pliait la tête.

Pour elle la surprise était jointe au chagrin. Les ministres, ni le Roi, n'avaient jamais osé lui parler des soupçons qu'on avait conçus. Accoutumée aux infâmes propos des journaux, elle n'y avait fait aucune attention sérieuse. Et même, M. le duc d'Orléans ayant, quelques jours avant, hasardé une allusion à ce sujet, sa mère, si douce pour lui habituellement, l'avait traité avec une très grande sévérité. Le coup qui la frappait lui était imprévu.

J'osai m'étonner et regretter que Mme la duchesse de Berry n'eût pas eu recours à elle dans son malheur.

« Ah, ma chère, que ne l'a-t-elle fait!... Ils auraient dit ce qu'ils auraient voulu; mais rien ne m'aurait empêchée d'aller la soigner moi-même, si on n'avait pas voulu la mettre à l'abri de cette honte!... Après tout, c'est la fille de mon frère!... Et encore, c'est de Blaye que je m'occupe le moins. Mais cette pauvre Dauphine! Oh, mon Dieu, cette pauvre Dauphine!... si pure, si noble, si sensible à la gloire! quelle douleur! quelle humiliation! voir salir ses malheurs! Ah! je sens tout ce qu'elle souffre, mon cœur en saigne, et je n'ose pas même le dire! »

Les larmes de la Reine coulaient abondamment.

Elle ne se faisait aucune illusion sur ce prétendu mariage. Je sais pourtant que, malgré la promesse donnée de ne plus se mêler du sort de Mme la duchesse de Berry, elle essaya de tirer de cette déclaration, qui de droit annulait les prétentions à la Régence, un argument pour solliciter l'ouverture immédiate des portes de Blaye.

Mais la Reine avait contre elle le cabinet, M. le duc d'Orléans; je suis fâchée de l'avouer, Madame Adélaïde, et même le Roi qu'on avait enfin persuadé, et elle ne put rien obtenir. Je l'en ai vue tout à la fois désolée et courroucée.

On lui objectait qu'à peine rendue à la liberté Mme la duchesse de Berry nierait son mariage apocryphe, prétendrait sa déclaration arrachée par la violence; affirmerait le bruit de sa grossesse inventée, répandu, accrédité par le cabinet des Tuileries, le traiterait de fable infâme; trouverait le moyen d'accoucher dans un secret dont personne ne serait dupe, mais où tout son

parti l'assisterait. Et enfin, que, pour mettre à couvert l'honneur impossible à sauver de la Princesse, on compromettrait celui du Roi et du gouvernement français.

Tout cela se pouvait dire, quoique à tort selon moi. La Reine, accoutumée à céder, se soumit. Ce ne fut pas sans combats et elle en conserva une tristesse profonde pendant longtemps.

Je reviens à Blaye. Ici, on le comprend, je suis nécessairement livrée aux conjectures. Mais j'ai lieu de croire qu'il y avait eu un malentendu entre la Princesse et ses confidents; les communications ne pouvant être ni fréquentes, ni faciles, ni peut-être très explicites. Elle croyait avoir reçu le conseil de donner une grande publicité à une déclaration, qu'on lui présentait au contraire comme une révélation secrète à confier dans un cas extrême.

Les carlistes ont avancé, et soutenu, que l'aveu de son état avait été fait par elle à la Reine et qu'elle avait réclamé son assistance, avant de faire cette déclaration de mariage. Cela est positivement faux de tout point comme je viens de l'attester.

Mme la duchesse de Berry n'attachait pas une grande importance à la situation où elle se trouvait; et elle aurait cru déroger bien davantage à ses idées d'honneur en demandant la protection de la Reine.

J'ai été bien souvent étonnée que, poussée par la honte d'une position qui conduit fréquemment une servante d'auberge à se noyer dans un puits plutôt qu'à la voir divulguée, Mme la duchesse de Berry, à laquelle on ne peut refuser un courage peu ordinaire et dont les idées religieuses ne lui faisaient certainement pas

obstacle, n'ait pas préféré se précipiter du haut de ces remparts de Blaye où elle se promenait chaque jour.

Léguant ainsi à son parti une noble victime à venger, à ses ennemis un malheur irréparable à subir; et se plaçant au premier rang dans le cœur de ses enfants aussi bien que sous le burin de l'histoire. Car personne n'aurait osé prendre l'odieux de proclamer le motif réel de son désespoir.

Je crois que tout simplement elle n'avait pas compris l'énormité de sa chute. Elle n'attachait aucun prix à la chasteté; ce n'était pas sa première grossesse clandestine. Elle croyait les princesses en dehors du droit commun à cet égard et ne pensait nullement que cet incident dût influer sur son existence politique d'une façon sérieuse.

Elle s'était même persuadé qu'en annonçant un mariage quelconque elle s'ouvrirait les portes de la citadelle, et se promettait bien de ne donner aucune suite à ce mensonge, quitte à le qualifier de ruse de guerre.

Quoi qu'il en soit, un jour où le général Bugeaud, qu'elle cajolait fort depuis quelque temps, entra chez elle pour lui rendre ses hommages quotidiens, elle se jeta inopinément dans ses bras, fondant en larmes et criant à travers ses sanglots : « Je suis mariée, mon père, je suis mariée. »

Le général parvint à la calmer. Et alors, cette personne, si noble et si digne à Nantes, se donna la peine de jouer à Blaye une véritable scène de proverbe. Semblant toujours au moment de révéler le nom de cet époux si

chéri, et pourtant toujours arrêtée par la crainte de lui déplaire en le nommant sans sa permission.

Elle donnait à entendre que c'était une alliance parfaitement sortable. De nouvelles réticences y laissaient presque entrevoir un caractère politique. Puis, s'apercevant qu'elle dépassait le but, elle revenait à l'amour, l'amour passionné, irrésistible.

Bugeaud, bon homme dans le fond, avait commencé par être ému. Mais ces tergiversations l'empêchèrent d'ajouter foi à ses paroles; il y vit une scène montée à l'avance.

Cependant, lorsque la Princesse demanda à faire la déclaration de son mariage, à la condition qu'elle serait immédiatement insérée au *Moniteur*, il lui répondit que le nom de l'époux était indispensable à la validité du document. Elle s'y refusa obstinément.

La pauvre femme aurait été bien empêchée à le fournir, car ce mari postiche n'était pas encore découvert.

Mme la duchesse de Berry chargea M. Bugeaud de faire sa triste confidence à Mme d'Hautefort et à M. de Brissac. Était-ce un moyen de mettre leur responsabilité à l'abri, ou bien avait-elle en effet gardé le silence envers eux jusque-là? Je ne sais. Mais ils montrèrent plus de chagrin que de surprise.

Il est positif que, dans le même temps, M. de Mesnard s'exprimait à Montauban, où le procès dit du *Carlo Alberto* le retenait encore, dans des termes qui ne permettaient pas de le croire instruit de l'état de Mme la duchesse de Berry; et la déclaration de mariage le jeta dans le désespoir.

Déjouée dans la pensée d'être aussitôt remise en

liberté, et le gouvernement annonçant le projet de lui laisser faire ses couches à Blaye, il paraît que la Princesse se plaignit amèrement à ses confidents du mauvais conseil qu'on lui avait donné. Mais elle ne dissimula plus sa grossesse et bientôt elle fit demander à Deneux (1), son accoucheur attitré, de se rendre auprès d'elle.

Elle continuait à entretenir le général Bugeaud, avec lequel elle s'était mise sur le ton de la familiarité la plus grande, des mérites de son mari, de l'amour qu'elle lui portait. Et, quoiqu'il sût que dans son plus intime intérieur elle se riait de la crédulité qu'elle lui supposait, les bontés des grands ont une telle fascination, qu'il en était séduit.

Tandis que le premier acte de cette comédie se jouait à Blaye, le second se préparait à la Haye.

Le goût de l'intrigue et celui de l'argent, si chers à tous deux, y avaient réuni en fort tendre liaison M. Ouvrard et Mme du Cayla. Ils étaient auprès du roi Guillaume les agents de Mme la duchesse de Berry.

Ouvrard s'occupait de l'emprunt, dont Deutz avait révélé le projet; et Mme du Cayla cherchait à prendre sur le vieux roi de Hollande la même influence exercée naguère sur le roi Louis XVIII.

J'ignore si elle reçut, ou si elle se donna, la commission de trouver un mari pour Marie-Caroline; mais il est certain qu'elle en a eu tout le mérite.

M. de Ruffo, fils du prince de Castelcicala, ambassadeur de Naples à Paris, se trouvait de passage à la

(1) Louis-Charles Deneux (1767-1846).

Haye dans ce moment. Toute sa famille, et lui-même, étaient fort attachés à Mme la duchesse de Berry. Le jeune Ruffo lui avait fait sa cour à Massa.

La comtesse du Cayla, considérant les termes de la déclaration faite à Blaye, s'avisa que ce serait là un mari possible; et dans un long tête-à-tête elle employa toutes ses plus habiles insinuations à préparer M. de Ruffo à accepter cet emploi.

Elle réussit du moins à se faire comprendre. Car, à peine rentré à son auberge, il fit ses paquets, demanda des chevaux, et le lendemain matin la négociatrice désappointée apprit qu'il s'enfuyait à grande course de la Haye.

Cependant le temps pressait. Loin de prendre la déclaration de Blaye comme une ruse de guerre, le roi Charles X exigeait que le frère de ses petits-enfants eût un père avoué et nommé. Sa colère n'épargnait pas les épithètes offensantes à la mère.

Mme la Dauphine était tombée dans le désespoir à la nouvelle de cette honte de famille si solennellement publiée. Elle savait dès longtemps l'inconduite de sa belle-sœur, mais ce scandale historique ne lui en était pas moins cruel. Elle aussi réclamait un mariage.

Il n'y avait donc pas à reculer. Et, sans y regarder de si près, Mme du Cayla mit la main sur un attaché à la légation de Naples, jeune homme de belle figure, de haute naissance, mais fort débauché et perdu de dettes.

Tel que le voilà le comte Lucchesi (1) était patem-

(1) Comte Hector de Lucchesi-Palli (1805-1864), fils du prince

ment à la Haye depuis dix-huit mois et ne s'en était pas absenté vingt-quatre heures; toutes les légations européennes accréditées en Hollande pouvaient en faire foi.

Mais Mme du Cayla ne s'arrêta pas à ces considérations secondaires. Elle fit de belles phrases à M. de Lucchesi sur un si admirable dévouement à la sœur de son souverain, la postérité n'aurait pas assez d'éloges à lui donner, d'autels à lui dresser, etc.

Puis survint Ouvrard, avec les arguments irrésistibles de don Basile, et cent mille écus décidèrent le comte Hector de Lucchesi-Palli, fils du prince de Campofranco, à mettre son nom à la merci des intrigants qui le lui avaient acheté; car à cet instant on pensait peu à sa personne.

Le parti carliste, d'abord écrasé par la chute de son héroïne, ne s'était pas trompé au sens de la déclaration et n'avait pas même cherché à l'expliquer autrement que nous.

Mais, se relevant petit à petit, il voulut faire une énigme de ce qui n'était que trop clair. Les uns l'annonçaient une ruse de guerre inventée par la Princesse, d'autres la niaient absolument, un certain nombre la proclamaient imposée par la violence matérielle; mais tous étaient d'accord pour supposer cette révélation arrachée par ce qu'ils nommaient des tortures morales.

On faisait mille contes à ce sujet. Il est positif cependant qu'elle a été entièrement spontanée. Personne

de Campofranco, vice-roi de Sicile, grand chancelier du royaume des Deux-Siciles. Il fut attaché d'ambassade au Brésil, en Espagne, puis chargé de mission à la Haye. Il fut fait duc della Grazia.

n'en a été plus surpris que le général Bugeaud, si ce n'est le ministère. Mme la duchesse de Berry ne l'a jamais nié en aucun temps.

Je crois bien, à la vérité, que si elle avait espéré trouver dans M. Bugeaud la même assistance clandestine que dans M. Chousserie, elle l'aurait préféré; et encore cela est-il douteux.

J'ai vu soutenir à de fort belles dames qu'elles auraient constamment refusé tout aveu et seraient accouchées en criant à tue-tête : « C'est une atroce invention de mes bourreaux... je ne suis pas grosse... » Mais cet excès d'impudence est plus facile à rêver qu'à mettre en action.

D'ailleurs, Mme la duchesse de Berry, je l'ai déjà dit, n'attachait pas une très grande honte à un événement qui n'était pas nouveau pour elle et dont les exemples se rencontraient dans sa propre famillle.

De plus, elle entendait être convenablement soignée, témoin le souci pris par elle-même d'appeler Deneux, qui exigea un ordre de sa main; et dans ce but elle se serait sans doute décidée à faire confidence de son état au général Bugeaud, comme elle l'avait fait au colonel Chousserie, à la dernière extrémité.

Mais j'ai lieu de croire, je le répète, qu'un conseil venu du dehors, et mal compris par elle, l'entraîna à exiger la publicité d'une déclaration dont le modèle lui avait été envoyé, mais qui devait rester enfouie dans les murs de Blaye avec le triste secret qui s'y renfermait.

Aucun des partisans les plus dévoués de la Princesse ne prenait au sérieux ce prétendu mariage, ni ne

songeait à l'invoquer pour excuse. A la vérité, en ôtant toute chance possible de régence à Marie-Caroline, il lui enlevait son existence politique et les contrariait encore plus que la grossesse, que cependant, tout en y croyant parfaitement, ils s'étaient repris à nier; partant de ce principe que les gens capables de la proclamer devaient l'avoir inventée.

Lorsqu'on leur représentait que la déclaration parlait uniquement du mariage, plus sincères en cela qu'il ne leur est ordinaire, ils s'écriaient : « Ah bah, le mariage!... »

Un jour Mme de Châtenay entra chez moi en riant : « Je viens de rencontrer Mme de Colbert au coin de votre rue, me dit-elle, vous savez que malgré notre liaison d'enfance elle me tient rigueur pour mes mauvaises opinions ; aujourd'hui elle m'a arrêtée. « J'espère, ma chère, que vous n'êtes pas de ceux qui croient à cette abominable invention contre Mme la duchesse de Berry?

« — Hé bon Dieu, j'aimerais fort à n'y pas croire, mais que voulez-vous, elle l'avoue elle-même; on dit qu'elle a mandé Deneux.

« — C'est un mensonge! c'est une horreur! c'est votre horrible gouvernement qui dit cela. » Tandis qu'elle se répandait en invectives contre le Roi, les ministres, la famille royale et tous leurs adhérents, et que j'attendais avec impatience un instant de répit pour m'esquiver, un cabriolet passe où était M. de Mesnard, qui nous salue. Mme de Colbert, changeant tout à coup de texte, s'écrie : « Ah! l'infâme, ah! le scélérat, je voudrais l'étrangler de mes propres mains, le misé-

rable! » et se retournant vivement à moi... « C'est lui qui l'a fait, ce malheureux enfant! »

« — Je vois que vous y croyez et que vous en savez plus que moi, ma chère. »

« Mme de Colbert, un peu décontenancée, m'a souhaité le bonjour, nous nous sommes séparées à votre porte et voilà, dit Mme de Châtenay en achevant son récit, ce qui me faisait rire. »

Mme de Colbert ne manquait pas d'esprit; mais elle était fort passionnée et représentait, assez exactement, les extravagances de son parti.

J'ignore de quelle façon Mme la duchesse de Berry fut informée du nom de son prétendu mari. Elle avait certainement des moyens de correspondance occultes.

Aussi, le 10 mai 1833, M. Deneux fit par son ordre, en sa présence, et devant des témoins officiels, la présentation d'un enfant du sexe féminin, né en légitime mariage de Marie-Caroline, duchesse de Berry, et de Hector, comte de Lucchesi-Palli des princes de Campofranco.

Ce fut la première révélation donnée de ce nom. La Princesse en avait gardé le secret et ses entours, aussi bien que ses plus dévoués partisans, l'apprirent avec le public. On alla aux informations, et bientôt le rire simultané de toute l'Europe accueillit la paternité postiche d'un homme qui n'avait pas quitté la Haye depuis deux ans.

Probablement Mme la duchesse de Berry ignorait cette circonstance. En tout cas elle affectait une grande satisfaction de son choix. Lorsqu'on lui annonça le sexe de son enfant : « Ah! j'en suis bien aise, dit-elle, mon

bon Lucchesi désirait beaucoup une fille ; cela lui fera plaisir. »

Mme d'Hautefort et M. de Brissac refusèrent de signer le procès-verbal rédigé en leur présence. La Princesse leur en sut extrêmement mauvais gré. Au reste, elle était fort mal avec eux depuis longtemps.

En s'enfermant à Blaye auprès d'elle, ils croyaient avoir à soigner de plus nobles infortunes et ne dissimulaient pas leur mécontentement, accru encore par la légèreté des propos de la Princesse et son étrange familiarité avec les officiers de la petite garnison du château.

Toutefois, Mme d'Hautefort se résigna à écrire, sous la dictée de Mme la duchesse de Berry, quelques lettres où, en annonçant la naissance de la petite Rosalie, elle représentait la maison de Lucchesi-Palli comme tellement illustre et le comte Hector comme si personnellement distingué, qu'en vérité tout l'honneur de l'alliance se trouvait pour la fille des rois.

Cette maladresse augmenta l'hilarité des malveillants et la tristesse des gens, qui désiraient jeter un voile sur cette déplorable aventure.

IX

Charles X refuse de recevoir Mme la duchesse de Berry. — Le roi de Naples accepte de lui donner asile en Sicile. — La princesse de Bauffremont. — M. de Mesnard retourne à Blaye. — Mise en liberté de Mme la duchesse de Berry. — Déconvenue du général Bugeaud. — Mot de M. de Chateaubriand. — Attitude du parti carliste. — Faute du gouvernement. — Charles X exige la preuve du mariage secret. — Mme Lucchesi-Palli exclue de la famille royale. — Dignité du comte Lucchesi. — Lettre du commandant de l'*Actéon*. — Arrivée de la Princesse en Sicile.

On ne s'occupa plus à Blaye qu'à hâter le rétablissement de la Princesse. Elle eut la promesse d'être reconduite en Sicile dès que sa santé le permettrait. La première pensée avait été de la diriger sur Trieste ; mais le roi Charles X refusait positivement de la recevoir. Il devenait plus opportun alors de la remettre aux mains de son frère. On négocia à cet effet avec lui ; il n'en voulait pas à Naples mais l'accepta en Sicile.

Mme d'Hautefort et M. de Brissac prétextèrent des affaires personnelles pour ne la point accompagner, elle-même s'en souciait peu. N'ayant pas encore compris à quel point elle était déchue, elle demanda de nouveau Mlle de Montaigne en promettant de la garder auprès d'elle ; celle-ci se trouva d'accord avec sa famille, cette fois, pour refuser.

Mme la duchesse de Berry, dont les correspondances étaient parfaitement libres maintenant, s'adressa à la princesse Théodore de Bauffremont (1), et lui écrivit en l'engageant à venir assister à Palerme à ces fêtes de la Sainte-Rosalie dont elle lui avait si souvent parlé.

Mme de Bauffremont hésita à se rendre à une demande si singulièrement rédigée. Cependant, elle avait été tellement avant dans toute cette intrigue politique, et sa réputation de femme était si bien établie, qu'elle consentit à deux conditions : son mari serait du voyage, et, loin de s'arrêter à Palerme, Mme la duchesse de Berry se rendrait directement en Bohême où tous deux l'escorteraient.

M. de Mesnard, acquitté par le jury de Montauban, comme tous les passagers du *Carlo Alberto*, et que nous venons de voir courant très librement les rues de Paris, remplaça M. de Brissac à Blaye.

Quoique fort irritée de sa naissance, Mme d'Hautefort, très bonne personne dans le fond, montrait de l'intérêt à la petite Rosalie et la mère en raffolait. La scène changea à l'arrivée de Mme de Bauffremont ; celle-ci la traita du haut de son mépris, ne daignant pas la regarder.

M. de Mesnard ne cachait pas la répulsion qu'elle lui inspirait, et Mme la duchesse de Berry s'en occupa beaucoup moins.

(1) Théodore-Paul-Alexandre-Demetrius, prince de Bauffremont, né à Madrid en 1793, chef d'escadron, aide de camp du duc de Berry et du duc de Bordeaux, lieutenant-colonel de cavalerie (1824), marié à Mlle de Montmorency, fille du duc et de la duchesse née Matignon. (Voir : *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, p. 195.)

Le curieux de l'aventure, c'est que la pauvre Mme d'Hautefort fut accueillie par tout le parti carliste avec la plus excessive malveillance. Dans sa province d'Anjou les portes lui furent presque fermées ; et l'hiver suivant, elle eut la naïveté de me faire dire, par un ami commun, qu'elle n'osait pas venir chez moi dans la crainte d'accréditer le bruit répandu qu'elle était vendue au gouvernement.

Malgré l'étrange rôle qu'elle nous faisait jouer, par là, à toutes deux, cela m'a paru si ridiculement absurde que j'ai toujours négligé de m'en fâcher. J'ignore, au reste, ce qu'on lui reprochait ; mais il n'y a pas d'invention saugrenue dont les exaltés du parti carliste ne soient capables.

Le 8 juin 1833 Mme la duchesse de Berry s'embarqua, à bord de la frégate l'*Agathe,* avec sa fille, le prince et la princesse Théodore de Bauffremont et le comte de Mesnard.

A son instante prière, le général Bugeaud consentit à l'accompagner ; il manda à Paris ne pouvoir refuser cette marque d'amitié à toute l'affection filiale qu'elle lui montrait. Il avait la bonhomie d'y croire ; son erreur ne fut pas de longue durée.

Dès que les côtes eurent suffisamment disparu pour ne plus laisser chance de retour, la Princesse changea de procédés. Et, parvenue en rade de Palerme, elle ne daigna pas prendre congé de lui sur le vaisseau, ni l'inviter à la venir voir à terre.

Bugeaud avait innocemment pris au positif les protestations de Marie-Caroline de le considérer comme un père. Il fut outré, et courroucé surtout du maussade

voyage entrepris par pur zèle à sa suite. Il écrivit ici des lamentations sentimentales, sur l'ingratitude de Mme la duchesse de Berry, qui ne laissèrent pas d'être fort divertissantes.

Il fallait un grand fonds d'ignorance des princes, de la Cour et du monde en général pour croire sincères les cajoleries dont on le comblait à Blaye. Et, il faut en convenir, Mme la duchesse de Berry n'avait pas de motif pour aimer à s'entourer des témoins du triste séjour qu'elle y avait fait.

Sa gaieté, au reste, ne se démentit pas un instant pendant tout le voyage. Son unique préoccupation était la crainte de manquer à Palerme les fêtes de Sainte-Rosalie; elle y avait assisté dans son enfance et en conservait un très vif souvenir.

La faveur de la petite Rosalie allait toujours en décroissant; mais elle fut entièrement mise de côté lorsque le père qu'on lui avait inventé, et que Mme la duchesse de Berry ne s'attendait pas à trouver en Sicile, se présenta à bord de l'*Agathe*.

Ce pauvre petit enfant, repoussé de tout le monde, est mort bientôt après à Livourne, chez un agent d'affaires où on l'avait déposé comme un paquet également incommode et compromettant.

Je ne sais si le nom du véritable père demeurera un mystère pour l'histoire, quant à moi je l'ignore. Faut-il en conclure, ainsi que M. de Chateaubriand me répondait un jour où je l'interrogeais à ce sujet : « Comment voulez-vous qu'on le dise, elle-même ne le sait pas! »

Une véritable séide de la Princesse, — je puis aussi bien la nommer, Mme de Chastellux, — dans un premier

accès de colère contre elle, me tint à peu près le même langage : « Figurez-vous, ma chère, me dit-elle, qu'elle a eu l'incroyable audace d'oser qualifier ce misérable enfant d'enfant de la Vendée!... en un sens elle a raison... », ajouta-t-elle plus bas.

Les grandes fureurs asssoupies, le mot d'ordre fut donné, et le parti carliste s'y soumit merveilleusement, d'accorder les tristes honneurs de cette paternité à M. de Mesnard. Les anciennes relations qu'on lui supposait avec la Princesse leur rendaient, je ne sais pourquoi, cette version moins amère.

Charles X sembla l'accréditer en témoignant une grande animadversion au comte de Mesnard et en lui défendant obstinément sa présence; ce qui, pour le dire en passant, était une gaucherie, dès qu'il feignait d'admettre l'authenticité du mariage.

En Bretagne, personne ne croyait à M. de Mesnard; l'opinion la plus généralement admise désignait l'avocat Guibourg. Deux hommes également bien placés pour être des mieux informés m'ont nommé l'un, M. de Charette, l'autre, un fils du maréchal Bourmont. Peut-être le temps révélera-t-il ce honteux secret; personne jusqu'ici n'a réclamé une si triste célébrité.

Le départ de France de Mme la duchesse de Berry fut un grand soulagement pour tout le monde. Les gens de son parti ne fixaient pas volontiers leur vue sur Blaye; et ceux qui tenaient au gouvernement pouvaient sans cesse y redouter une catastrophe.

On le fit suivre très promptement par la levée de l'état de siège dans les provinces de l'Ouest. C'était de fait une amnistie; mais comme elle arrivait à la suite

des jugements d'acquittement, simultanément rendus par les divers tribunaux envers tous les accusés politiques, on n'en sut aucun gré au gouvernement et cela passa pour un signe de faiblesse.

Je puis me tromper, mais je crois encore que la déportation de Mme la duchesse de Berry, en Bohême, au moment de son arrestation, et l'amnistie, déclarée en même temps, auraient placé le trône nouveau sur un meilleur terrain.

Sans doute, Mme la duchesse de Berry serait restée un chef de parti pour quelques imaginations exaltées et un certain nombre d'intrigants. Toutefois on venait d'avoir la mesure de ce qu'il était en sa puissance d'accomplir dans les circonstances les plus favorables pour elle. Cela n'était pas bien formidable, et la longanimité du gouvernement, la générosité du Roi auraient ramené beaucoup de gens qui ne demandaient qu'un prétexte pour rester tranquilles.

On savait le roi Charles X et Mme la Dauphine peu disposés à encourager les entreprises de Mme la duchesse de Berry. Une fois à Prague, et il était facile d'exiger qu'elle y arrivât, elle serait retombée dans leur dépendance et aurait été forcée à plus de sagesse.

Il faut le reconnaître, d'ailleurs, les prévisions les plus sagaces ont un terme. Il était impossible d'imaginer que la captive jouerait si obstinément le jeu de ses adversaires. Mais, je dis plus, en eût-on eu parole, il aurait été plus habile, à mon sens, de ne s'y point exposer.

Car, pour le léger avantage de perdre un chef en jupes, dont l'événement a montré du reste toutes les

faiblesses, on a accumulé beaucoup de haines et de reproches légitimes sur des têtes royales. Dans un temps où le manque de respect pour les personnes et pour les choses se trouve une des grandes difficultés du pouvoir, on s'est plu à traîner dans la boue une princesse, que son rang et quelques qualités brillantes devaient tenir à l'abri de l'insulte du vulgaire.

On a fait répéter, avec une apparence de vérité, comment les familles royales étalaient sans honte les plaies que les familles bourgeoises cachaient avec soin ; et comment les haines politiques l'emportaient dans leur cœur sur les liens de la parenté et toutes les affections sociales.

Cela pouvait être sans risque autrefois, alors que les grands seuls avaient droit de parler aux peuples d'eux-mêmes. Mais actuellement, que leur conduite passe au creuset de la publicité, et de la publicité malveillante, il leur faut dans les actions de leur vie publique et privée l'honnêteté, la pudeur et la délicatesse exigées du simple particulier. Je persiste donc à croire que personne n'a gagné au triste drame de Blaye, pas même ceux qui semblent y avoir triomphé.

La tâche de Mme du Cayla n'était pas achevée. Non seulement le roi Charles X avait voulu qu'on lui présentât un mari, mais encore il exigeait la preuve d'un mariage fait en temps opportun. Mme du Cayla se rendit en Italie à cet effet, et, grâce au désordre existant dans les registres de l'état civil, fit fabriquer un certificat de mariage dans un petit village du duché de Modène.

Le monde entier savait M. de Lucchesi en Hollande

à la date que ce document portait. Mais, soit que Charles X l'ignorât, soit qu'il lui convînt de fermer les yeux, il s'en contenta et consentit à recevoir M. et Mme Lucchesi-Palli lorsqu'il aurait acquis la certitude qu'ils faisaient bon ménage.

Le Roi voulait enchaîner sa belle-fille à ce mari qui terminait sa carrière politique, et lui enlevait tous ses droits de tutrice sur l'avenir de ses enfants. Ce n'était pas le compte de la Princesse. Elle entendait conserver son nom, son rang, et même ses prétentions à la régence, que Charles X, au reste, n'avait admises en aucun temps ; car elle n'a jamais compris à quel point elle était déchue dans l'opinion publique.

Les dissensions dans la famille exilée entraînèrent de longues négociations où M. de La Ferronnays et M. de Chateaubriand furent employés sans succès. Il n'entre point dans mon projet d'en donner les détails ; d'ailleurs je les sais mal.

Charles X s'obstina fort longtemps à nommer la Princesse « Madame de Lucchesi ». Celle-ci, de son côté, ne voulut pas accepter cette position et se contenta de prouver qu'elle faisait bon ménage en accouchant publiquement tous les ans et produisant ses nouveaux enfants à tous les regards.

A la fin, et par l'intercession de Mme la Dauphine, le Roi s'adoucit. Mme la duchesse de Berry obtint la permission de passer quelques jours dans sa famille, mais elle a cessé d'en faire partie (1).

(1) Le 27 novembre 1835, M. de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France à Vienne, écrivait à Mme de Boigne : « La duchesse de Berry vient d'accoucher d'une fille. Elle étoit grosse à Ischl et peu

Notons, comme chose extraordinaire et imprévoyable, que ce mari, improvisé par les intrigues de Mme du Cayla, acheté à beaux deniers comptants par l'or de M. Ouvrard; acceptant sans trop de répugnance une position si humiliante, et que tout devait faire présumer un misérable, s'est trouvé un très honnête homme, assez délicat, plein d'égards pour sa femme, de convenance dans ses rapports avec elle, avec les autres, et de dignité dans sa propre attitude. Enfin, d'après tout ce qui en revient, il mérite et obtient une véritable estime.

Je crois ne pouvoir mieux terminer ce récit que par une lettre dont l'amiral de Rigny m'a laissé prendre copie dans le temps. Je la donne tout entière pour lui conserver son caractère de franchise et de vérité (1).

en beauté. Elle tenait un grand état et a fini par emprunter de l'argent. Le ministre du roi de Suède étoit fort assidu chez elle. Un jour elle lui dit que son maître était un aventurier. Il répondit : « Votre Altesse Royale doit s'y connoitre. » N'est-ce pas joli ? »

Et le 7 mai 1836 : « Charles X... s'établira cet automne à Goritz moins disposé que jamais à y recevoir la visite de la duchesse de Berry. »

Puis le 29 mai 1837 : « La duchesse d'Angoulême est arrivée hier au soir, après avoir passé une semaine avec la duchesse de Berry dans un château de la haute Autriche. Les ducs d'Angoulême et de Bordeaux se sont ensuite rendus directement à Kirchberg, château du duc de Blacas, où toute la famille passera l'été. La duchesse de Berry reste provisoirement à Gratz et moins que jamais on paroit disposé à lui permettre de se raprocher. » *(Correspondance inédite.)*

(1) Lettre du capitaine de corvette Nonay.

« *Actéon*, rade de Toulon,
le 11 juillet 1833.

« Vous savez, sans doute, mon cher Monsieur Coster (1), que j'ai été envoyé à Palerme; j'ai fait un rapport officiel et je n'ai pu y insérer quelques petits détails qui sont en dehors de ma mission. J'avais bien pensé à les adresser particulièrement à l'amiral; mais, dans la crainte que cette liberté lui déplût, je me suis décidé à vous les donner; en vous priant de les lui communiquer si vous le jugiez convenable.

« A mon arrivée à Palerme, j'ai recherché tout ce qui concernait l'arrivée prochaine de la duchesse de Berry. Le soir j'ai été présenté à son frère le prince Léopold, lieutenant général de la Sicile, et au prince de Campofranco, ministre dirigeant.

« J'ai vu aussi plusieurs autres personnes, et enfin j'ai reconnu que cet événement faisait peu de sensation dans le pays. On y est habitué aux écarts des princes et princesses, et comme l'immoralité est dans les mœurs de tous, aucun n'est étonné qu'une altesse ait un enfant d'un père inconnu.

« J'ai dit père inconnu. En effet, le comte Hector de Lucchesi, jeune et beau garçon, est arrivé à Palerme vers le 1er juillet, il venait de Naples et de la Haye où il vivait dans l'intimité de Mme du Cayla.

« La paternité et l'épouse avaient été offertes à trois ou quatre jeunes princes Napolitains ou Siciliens.

(1) M. Coster, chef de division de la direction des ports au ministère de la marine.

« M. Ouvrard sut vaincre, avec ses arguments ordinaires, les scrupules du comte Hector qui a accepté le tout.

« Ce qui préoccupait le plus les Palermitiens, c'était de savoir comment le jeune Hector s'en tirerait avec la vieille princesse de ***, avec laquelle il a été lié à Madrid lorsqu'il y était secrétaire d'ambassade.

« Cette femme est très jalouse, on présume qu'elle fera quelques scènes à la duchesse de Berry, qui lui enlève celui de ses amants qu'elle aime le mieux. Du reste, toute cette affaire occupe peu à Palerme.

« Tout le monde se prépare pour les fêtes dispendieuses qui auront lieu du 11 au 15 juillet en l'honneur de Sainte Rosalie, patrone de la Sicile ; et personne ne met en doute que l'héroïne de Nantes n'y prenne une part fort active.

« Dès que l'*Agathe* parut je me rendis à bord (1). J'y ai passé toute la journée, et n'ayant qu'à attendre les ordres de Turpin (2), il m'a été facile d'observer le rôle que chacun a joué dans cette journée historique. En arrivant, j'ai été présenté à la Duchesse par Turpin, elle a été fort aimable, gaie et même empressée.

« Je lui ai fait mes offres pour la France, ainsi qu'aux personnes fidèles qui l'entouraient. Sa santé est parfaite; elle m'a dit que le mal de mer l'avait d'abord éprouvée, mais qu'aujourd'hui elle se portait mieux que jamais.

« Pendant la journée, elle m'a adressé plusieurs fois la parole et avec un enjouement, une liberté d'esprit qui

(1) Mme la duchesse de Berry arriva à Palerme le 5 juillet 1833.
(2) Capitaine de frégate commandant l'*Agathe*.

m'ont étonné dans la circonstance. Pendant le voyage, elle s'est attachée à se faire aimer de la marine et a montré de l'éloignement pour le général Bugeaud, qu'elle nomme son geôlier.

« Je me suis aperçu que ce dernier, brave et franc militaire, n'avait pas mis les formes douces et polies que les officiers et le capitaine de l'*Agathe* emploient dans toutes leurs relations avec les déportés. Il est vrai de dire que son rôle à Blaye nécessitait des mesures de surveillance qui paraissent oppressives et qui deviennent inutiles à bord. De là, l'aversion de la Duchesse qui trouvait une grande différence entre le traitement à la citadelle et à bord de l'*Agathe*.

« Aussi le général Bugeaud est-il fort mécontent de la Duchesse, qu'il appelle ingrate ; et je crois aussi un peu de la marine qui, selon lui, a été trop obséquieuse envers l'héroïne de Nantes.

« Je n'ai pas vu une seule fois la mère embrasser son enfant ou s'en occuper; elle était toute à la joie de recouvrer la liberté et au plaisir d'arriver juste pour les fêtes de Sainte Rosalie, qu'elle craignait beaucoup de manquer.

« La petite fille est forte et bien portante; c'est la nourrice ou une femme de chambre qui la tient toujours. Pendant la traversée, la mère s'en est un peu occupée. Cette petite lui ressemble, et elle-même n'a pas embelli, elle est maigre, noire et peu attrayante.

« Je ne vous parlerai pas de sa suite, de la petite princesse de Bauffremont, minaudière s'il en fut, et de son époux, grand, froid et plus qu'ordinaire — on le nommait prince Toto à la Cour.

« M. de Mesnard mérite cependant une mention particulière, à cause de la mine qu'il fit dès que le comte Lucchesi parut. Il y avait dans sa contenance de la jalousie, du dépit, de la résignation. Son nez était écarlate — on dit que chez lui c'est un indice de colère, — mais en habile courtisan c'est le seul qu'il ait laissé percer.

« On dit que, pendant la traversée, ses manières avec la Duchesse avaient toute la gêne d'un ancien amant, qui a échangé les douceurs de l'amour contre l'importance et l'influence d'un vieil ami.

« Vers deux heures, le comte Lucchesi est venu à bord, en frac, dans un bateau de passage, et seul. Il a demandé à voir la Duchesse et s'est nommé; aussitôt on l'a introduit et on les a laissés seuls (1); l'entretien a dû être curieux. La petite était sur le pont; on ne l'a pas demandée.

« Une heure après, les époux sont venus sur le pont en se tenant sous le bras. La petite fille était là; il n'en a pas été question. Le prétendu père n'y a pas fait la moindre attention. J'ai bien observé cette circonstance, qui est importante dans l'affaire; j'ai aussi remarqué que les fidèles voyageurs traitaient l'époux assez légèrement.

« C'est le moment de vous en parler. Il peut avoir cinq pieds six pouces, beau, brun, un embonpoint convenable aux conditions qu'il a acceptées. Il a l'esprit borné et

(1) M. de Lucchesi n'était pas absolument inconnu à Mme la duchesse de Berry. Il avait été présenté à la Cour de France en 1828 ou 29 et bien accueilli de la Princesse en sa qualité de seigneur sicilien. *(Note de Mme de Boigne.)*

peu orné ; il parle cependant plusieurs langues. Il est renommé à Palerme pour ses succès de femmes ; il a été secrétaire d'ambassade à Madrid, où il vivait avec l'ambassadrice, et à la Haye où il vit avec une autre vieille femme, et enfin il justifie son goût des vieilles amours en se fixant avec la Princesse.

« En paraissant sur le pont, avec sa femme sous le bras, ils avaient l'un et l'autre l'air très embarrassé. Ce premier moment méritait un peintre habile, la curiosité sur toutes les figures ; la bassesse masquée par la politesse dans les manières des courtisans.

« Le nez de M. de Mesnard a rougi aussitôt ; des favoris, des moustaches, une barbe blanche qu'il a laissée croître lui donnaient une physionomie étrange, il semblait un coq blanc se préparant à la bataille. On voyait son dépit, son chagrin, sa colère ; mais quand il parlait au préféré sa figure était gracieuse, elle reprenait son autre aspect dès qu'il ne se croyait plus aperçu par Hector.

« Mes regards se portaient surtout sur le père ; je tenais à m'assurer qu'il ne s'occupait pas de la petite fille. En faisant observer cette circonstance au général Bugeaud, nous nous rappelions qu'elle dit en accouchant : « Que le bon Lucchesi sera content, lui qui « désirait tant une fille ! »

« Le prince Léopold, frère de la Duchesse, lieutenant général de la Sicile, ne vint pas à bord la voir ; il envoya le commandant de la marine Almagro pour la complimenter et l'accompagner à terre.

« L'*Agathe* était entourée d'au moins cent cinquante canots et bateaux, contenant des curieux, des musi-

ciens qui tous parlaient, criaient, chantaient et jouaient des instruments; le tout faisait un vacarme tel qu'on ne s'entendait pas à bord de la corvette.

« Je ne vous ai encore rien dit de M. Deneux, le fidèle accoucheur, que la Duchesse accablait de préférences, d'attentions à Blaye, et qu'à bord elle n'a plus regardé. Le jour du débarquement elle ne l'a pas engagé à venir la voir à terre, non plus que M. Mesnière le jeune médecin. Ces deux Messieurs en ont été fort blessés, d'autant plus qu'elle a fait toutes ses grâces aux autres, et pourtant elle leur a quelque obligation.

« Quand le général Bugeaud a été lui faire ses adieux, elle n'a pu s'empêcher de lui dire qu'elle estimait son caractère, et qu'elle reconnaissait qu'il avait rempli sa tâche difficile avec modération et franchise.

« Enfin, vers quatre heures et demie, elle s'est embarquée dans le canot de Turpin qui lui donnait le bras. Les officiers rangés en haie l'ont saluée de l'épée; puis vingt et un coups de canon lui ont été tirés en hissant les pavois. Dans le premier canot se trouvaient, dans l'ordre suivant de leur embarquement : 1° la Duchesse, M. et Mme de Bauffremont, M. de Mesnard, et M. Lucchesi; remarquez que le mari a passé le dernier, et que la petite fille est restée pour le canot des domestiques.

« Cette petite m'intéressait toujours, l'abandon dans lequel la laissaient sa mère véritable et son père supposé m'occupait beaucoup, et je faisais des questions insidieuses aux acteurs principaux pour en conclure quelque chose. Mes soupçons se portent sur Deutz et M. Guibourg l'avocat, c'est aussi l'avis du général Bugeaud.

« Toute la population de Palerme était sur les quais. Aussitôt qu'elle a été à terre, un canot est venu porter au général Bugeaud une lettre du prince Campofranco, premier ministre, père de Lucchesi, par laquelle il reconnaissait que Mme la duchesse de Berry et sa fille avaient été débarquées à Palerme en parfaite santé.

« Ainsi finit cette affaire qui dure depuis quatorze mois, et qui a irrité les esprits, qui est peu connue des masses en raison des récits et conjectures contradictoires, qui ont été débités à dessein et accrédités par les ayants-cause, afin de cacher la vérité, qui n'est plus obscure pour moi.

« La duchesse de Berry conserve toujours dans ses propos un espoir de retour en France avec lequel elle récompense ceux qui lui témoignent de l'intérêt. Elle a donné vingt jours de solde à l'équipage de l'*Agathe*, ce qui fait environ deux mille cinq cents francs. Elle a été fort gracieuse avec les officiers, quand ils ont pris congé d'elle.

« Elle a dit et fait dire que plus tard, quand elle serait en France, elle récompenserait dignement l'état-major et l'équipage de la corvette. Dans tout ceci elle s'est montrée reconnaissante, car il n'est pas possible de mieux faire les choses que Turpin ; il a su y mettre les égards et les attentions que mérite le malheur, tout en conservant les convenances de sa position.

« C'est ainsi qu'il a refusé de dîner avec la Duchesse parce qu'il a su qu'elle n'inviterait pas le général Bugeaud, et il l'accablait de prévenances, de politesses les plus recherchées. Ne croyez pas que ma vieille amitié pour Turpin m'ait aveuglé. S'il en était autre-

ment, je le dirais de même. J'aime mes amis, mais je ne suis ni aveugle, ni muet sur leurs fautes et leurs défauts.

« D'ailleurs là, je fais presque de l'histoire, je dois donc être avant tout véridique, et vous savez que je le fus toujours.

« Encore une anecdote. Peu de jours après le départ de Blaye, la casquette du général Bugeaud tomba à la mer. La Duchesse lui dit : « Général, si on rapportait « votre casquette à Mme Bugeaud, elle vous croirait « noyé.

« — Bah! répondit le général, cela ne fait rien, « Madame, une veuve trouve toujours de beaux gar- « çons pour la consoler ».

« Il est presque certain que la Duchesse se rendra sous peu à Prague.

« On assure que c'est à cette condition que MM. de Mesnard et de Bauffremont ont consenti à l'accompagner. On veut en imposer au parti et voilà tout; car on a saisi à travers les propos de ces Messieurs qu'ils ne seraient pas éloignés de se rallier à l'ordre de choses actuel.

« Le premier, M. de Mesnard, disait au général Bugeaud que la branche aînée avait laissé tomber la couronne, et que Louis-Philippe n'avait fait que la ramasser. « Oui, lui répondit le général; mais nous l'avons « attachée sur sa tête, et nous saurons nous battre pour « la lui maintenir. » Le propos est un peu militaire, mais il faut convenir qu'il est vrai et surtout bien adressé (1).

(1) On sait que le maréchal Bugeaud fut nommé commandant militaire de Paris au moment de la révolution de 1848.

« Voilà à peu près, mon cher Monsieur Coster, les principaux événements de mon voyage à Palerme, il a été riche en récolte pour mes souvenirs. Le Consul voudrait souvent un bâtiment de guerre ici et à Naples, Messine, Catane, etc. Il croit et affirme qu'il serait utile au commerce et à la politique, ceci n'est plus de mon ressort. L'*Actéon* est bien, fort bien, il faudrait quinze hommes de plus pour le manœuvrer; il marche bien, j'ai retrouvé son ancienne vitesse, enfin j'en suis enchanté et je suis bien disposé à tout faire.

« A revoir, portez-vous bien, répandez compliments et amitiés pour moi autour de vous, et recevez l'assurance de ma vieille amitié et de mon dévouement.

« Je vous serre la main de cœur.

« E. NONAY. »

FÊTES A FONTAINEBLEAU
1834

I

Situation en 1834. — La famille royale à Châtenay. — Arrivée à Fontainebleau. — Spectacle et souper. — Visite du château sous la conduite du Roi. — Le jeune duc d'Aumale. — Souffrance morale de la Reine. — Le poids de l'usurpation. — Promenade en forêt, le relais. — La grande treille. — Melchior de Polignac.

J'avais été invitée au premier voyage de la Cour à Fontainebleau en 1834 et j'en conservais l'idée la plus riante. C'était comme une oasis au milieu de ces sept années de tribulations publiques et privées qui m'ont assaillie depuis la révolution de Juillet.

L'émeute était usée, l'assassinat n'était pas né, les terreurs du choléra étaient oubliées. Le Roi se flattait d'une popularité retrempée dans l'énergie qu'il avait montrée contre les factieux armés. L'instruction du grand procès d'Avril (1) se poursuivait paisiblement;

(1) Une ordonnance royale avait chargé la Cour des pairs de juger les auteurs des insurrections républicaines qui eurent lieu du 7 au 13 avril 1834 à Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand, Vienne, Chalon-sur-Saône, Marseille, Paris, etc. Les arrêts de condamnation furent rendus en décembre 1835 et janvier 1836. Les débats avaient été fertiles en incidents violents.

et les gens sages espéraient qu'une amnistie, suivant de près l'acte d'accusation, témoignerait à la fois de la culpabilité des accusés et de la longanimité du gouvernement sans l'exposer aux chances d'un procès, qui, malgré l'habileté avec laquelle il a été conduit, n'est devenu possible que par les fautes multipliées des accusés et de leurs défenseurs; fautes qu'il était impossible de présumer et imprudent d'espérer.

Le ministère s'était récemment affaibli par la retraite du duc de Broglie. La présidence nominale du maréchal Gérard ne lui rendait pas l'ensemble qu'il avait perdu (1); mais MM. Guizot, Thiers, Rigny et Duchâtel présentaient un quatuor qui promettait quelque force.

La sécurité était donc assez grande en ce moment, où l'on pouvait regarder les plus violentes crises comme passées. Et la situation morale des esprits contribuait à rendre le voyage projeté agréable pour tout le monde.

Il devait durer dix jours; les invitations étaient divisées en trois séries. Je me trouvai faire partie de la première.

J'arrivai le lendemain du jour où la famille royale, se rendant à Fontainebleau, avait bien voulu s'arrêter à Châtenay, et me renouveler de vive voix l'invitation officielle qui m'était parvenue.

C'était au commencement d'octobre; il faisait un temps magnifique qui dura tout le voyage.

On me mena dans un très joli appartement, arrangé

(1) La retraite du duc de Broglie est du 4 avril. Le remplacement du maréchal Soult par le maréchal Gérard, du 16 juillet 1834.

avec un soin minutieux pour l'agrément et la commodité. Un feu énorme réchauffait la chambre et le salon qui la précédait; et cinq minutes après mon arrivée un valet de chambre entra, portant un plateau couvert de fruits, de gâteaux, de carafes de vin et d'eau à la glace.

Je ne fis point honneur à ces courtoisies; et sortant de chez moi, pendant qu'on y préparait mon établissement, j'allai faire des visites dans le château.

Je vis successivement arriver les ambassadeurs de Naples, de Russie, le ministre de Prusse, quelques autres personnes du corps diplomatique; ainsi que divers équipages dont les livrées ne me révélaient pas les propriétaires. Mes courses me menèrent à l'heure de la toilette. Les costumes étaient fort élégants, mais conservaient la simplicité de la campagne, excepté les jours destinés aux bals, où l'on était plus paré, mais pourtant sans pierreries.

Je trouvai dans le salon d'attente des aides de camp qui, me faisant traverser la salle du trône, me conduisirent dans le salon dit de famille. La Reine, les princesses et un assez grand nombre de dames s'y trouvaient déjà réunies; les politesses royales s'y distribuaient aux nouveaux arrivés.

Bientôt on passa au dîner, dans la galerie qui s'appelait encore de Louis XVIII. Le banquet était magnifique, la chère bonne, la société choisie. Sous prétexte de costume de voyage, les gens portaient des vestes bleues galonnées d'argent, livrée des rois prédécesseurs. Tout ce qui entourait était semé de fleurs de lys.

Il y avait, dans ce voyage, un certain parfum de

trône ; tout au moins une évidente velléité à remonter d'une marche l'échelle de la royauté. Les ambassadeurs étrangers le remarquaient et s'en réjouissaient. J'avoue, de bonne foi, que je partageais leur satisfaction.

C'était la première fois, depuis la Révolution, que je voyais le Roi oser se souvenir qu'il était petit-fils d'Henri IV. Cette demeure si aristocratique de Fontainebleau rappelait le sang Bourbon dans ses veines et il y prenait goût.

Toutefois, c'était avec les nuances sociales que le siècle imposait. Et, quoique plus royales que je ne les avais encore vues à l'extérieur, les formes étaient pleines d'urbanité et le commerce entre les illustres hôtes et leurs convives aussi facile qu'obligeant.

Un spectacle bien choisi remplit la soirée. La salle contenait, en outre des invités du château, toutes les notabilités de la ville, enchantées de voir recommencer ces brillants voyages de Fontainebleau, interrompus pendant la Restauration.

Aussi, le Roi fut-il reçu avec des acclamations qu'il retrouvait dans la population toutes les fois qu'il se montrait dans les rues ou dans le parc, ce qui lui arrivait perpétuellement et presque seul. Il n'avait pas encore été condamné aux précautions que la manie du régicide lui a imposées bientôt après.

Quoique des rafraîchissements eussent été largement distribués à tout ce qui était dans la salle, nous trouvâmes, en sortant du spectacle, une table à thé préparée dans le salon de famille. Madame Adélaïde s'y assit, la Reine se tint debout à causer, le Roi et les princesses ses filles se retirèrent; et chacun, suivant son goût ou

sa fatigue, suivit celui de ces exemples qui lui convenait le mieux. J'étais lasse, je choisis le dernier.

On était averti officiellement que le déjeuner était à dix heures; et officieusement que la Reine entendait la messe à neuf heures et demie. J'y allai.

C'était dans cette jolie chapelle de Saint-Saturnin que le furetage artistique du Roi avait découverte, servant de salle à manger à la quatrième table du commun depuis bien longtemps, et qu'il avait rendue à la destination pour laquelle saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, l'avait bénie dans le douzième siècle.

La Reine et les princesses étaient dans leur tribune. Nous nous trouvâmes cinq à six femmes dans la chapelle, sans qu'on fît attention à celles qui y assistaient ou qui y manquaient. Il n'y avait pas un homme.

Le déjeuner fut mieux suivi et les quatre-vingt-quatorze couverts étaient tous occupés.

En sortant de table, on se réunit dans le salon de famille. Une partie des femmes se mirent à travailler; les autres s'établirent autour de grandes tables couvertes de gravures et d'ouvrages remarquables, la plupart relatifs au château où nous nous trouvions, et que le Roi devait nous faire visiter en détail, sitôt qu'il aurait terminé avec le maréchal Gérard une conférence que celui-ci venait de réclamer.

Sauf qu'il y avait plus de monde, l'aspect du salon était précisément le même que dans une maison de campagne, chez un particulier, à pareille heure.

Le Maréchal expédié, le Roi vint dégager sa promesse. On ne peut imaginer un cicerone plus instructif, plus

amusant et plus amusé que le roi Louis-Philippe quand il montre et explique les travaux, qui font sa seule récréation depuis qu'il est monté sur le trône.

Son admirable mémoire lui fournit, à chaque instant, quelque anecdote historique ou artistique très piquante qui donne la vie aux lieux que l'on parcourt. Et, quoiqu'il nous fit faire la visite bien en conscience, qu'il ne nous fit pas grâce d'un chou, et qu'il nous retint plus de deux heures et demie sur nos jambes, personne ne s'aperçut de sa fatigue.

Je fis supérieurement ma cour dans cette occasion. J'avais, en 1828, passé une semaine à Fontainebleau chez mon oncle Edouard Dillon, auquel Melchior de Polignac, gouverneur du château, avait prêté un appartement pour l'été; de façon que, l'ayant vu en détail tel qu'il était alors, je pouvais mieux reconnaître et apprécier les énormes restaurations déjà faites par le Roi.

Cette circonstance l'attacha à mes côtés, et lui fit trouver plus de plaisir à me désigner les nouveaux travaux qu'il comptait entreprendre. Ceux de la belle galerie de François II étaient déjà commencés. Le plafond, tout dévissé et démonté, gisait sur le parquet; et nous pûmes remarquer la perfection de cet ouvrage d'ébénisterie, et je dirai presque d'orfèvrerie, exécuté avec le soin qu'on apporterait à faire une tabatière.

M. Alaux (1), artiste distingué, avait préparé un échantillon de sa restauration des peintures du Prima-

(1) Jean Alaux (1786-1864), d'une famille de peintres. Prix de Rome (1815). Directeur de l'Académie de France à Rome (1847-1850). Membre de l'Institut (1851).

tice, pour le soumettre à l'approbation du Roi. Pendant qu'il l'examinait et donnait quelques ordres, il nous confia à la gouverne de M. le duc d'Aumale, alors âgé de douze ans, et aussi parfaitement intelligent qu'il était beau.

Il nous fit les honneurs de la bibliothèque en étalant sa jeune science, sans pédanterie, mais avec satisfaction. Il appela notre attention sur l'inscription de la porte. Elle dit cette bibliothèque l'œuvre de François II, « roi des Français ».

L'usage de cette appellation existait donc sous les Valois, et c'était par une concession aux prétentions des citoyens que les rois s'étaient appelés de France. Il ajouta une réflexion philosophique sur la rotation des diverses idées attribuées aux mêmes expressions. Il était charmant dans son enfantine sagesse. Le Roi nous ayant rejoints, il rentra dans son rôle d'écolier et se prit à courir devant nous.

Revenus, par la porte dorée, aux appartements occupés par le Roi, il nous fit remarquer un petit guéridon de bois fort commun, sur lequel l'Empereur avait signé son abdication, et me dit d'y lire l'inscription placée pendant la Restauration.

Je vis gravé sur une plaque de cuivre : « C'est sur cette table que Bonaparte a signé l'acte de sa démission dans le second cabinet du Roi, où il fait sa toilette. » Il faut convenir que cette inscription était bien digne d'avoir été inventée sous un monarque qui datait de la vingtième année de son règne, au retour de vingt-deux ans d'exil.

Je sus gré au roi Louis-Philippe, entourés comme

nous l'étions d'étrangers et d'ennemis de la branche aînée, de n'avoir dirigé mon attention sur cette plaque qu'à voix basse. A la vérité la Reine venait de nous rejoindre et sa présence impose toujours les sentiments délicats.

Elle nous montra elle-même son appartement, décoré de toutes les élégances de Marie-Antoinette qui semblaient bien mesquines à côté des magnificences de Louis XIII, de Louis XIV et même du rococo de Louis XV, mais qui l'emportaient de beaucoup sur le raide et le guindé de l'Empire.

Depuis longtemps je n'avais vu à la Reine l'air aussi serein. L'affligeant épisode des tristes aventures de la duchesse de Berry l'avait désolée, elle en avait été atteinte et comme parente, et comme princesse, et comme dame, et comme femme; cette pénible impression commençait à s'affaiblir, et, comme je l'ai déjà dit, la situation des affaires publiques paraissait sous un jour assez favorable.

Je restai un instant en arrière avec la Reine dans son boudoir. Je lui dis, en lui baisant la main, combien j'étais heureuse de la voir contente et réconciliée à sa situation.

« Non, ma chère, pas un jour, pas une heure, pas un instant ; ici, comme à Paris, comme partout, c'est toujours comme dans ma chambre à coucher de Neuilly, toujours, toujours !!... »

Elle était fort troublée. Elle m'embrassa les larmes aux yeux et nous rejoignîmes le groupe des visiteurs, où elle reprit immédiatement son maintien calme et enjoué.

Ce rappel à la scène de Neuilly (1), où elle avait pleuré si amèrement dans mes bras le jour où il avait fallu quitter sa douce et paisible existence pour venir prendre la couronne d'épines à laquelle elle se trouvait condamnée, me frappa d'autant plus en ce moment que j'étais sous le charme de ces grandeurs héréditaires, pour lesquelles elle semblait si bien faite, mais qui pourtant lui paraissaient si lourdes à porter.

L'usurpation, me dis-je, même la plus forcée, même la plus innocente, même la plus utile, est donc un grand fardeau! Cette impression fut très profonde en moi et me gâta le reste de mon séjour à Fontainebleau. Ces sourires que je voyais ne cachaient-ils que des soucis?

On annonça les voitures. Quatorze calèches, à quatre et à six chevaux, étaient réunies dans la cour du Cheval blanc; on avait d'avance réglé comment elles devaient être occupées, et des aides de camp nous établissaient chacun à notre place.

Le Roi, la Reine, Madame, les ambassadrices et les ambassadeurs remplissaient un énorme char à bancs, dit de famille, qui contenait seize personnes. Dans un véhicule de la même nature se trouvaient les jeunes princesses avec toutes les demoiselles de la société; la plupart étaient jolies, toutes étaient gaies, et cette troupe couverte de fleurs récréait la vue au milieu du cortège plus sérieux qui la précédait et la suivait.

Le désordre du départ, à travers les flots de la population, qui se pressait jusques aux roues des voitures, présentait un spectacle animé et amusant. Tout le

(1) Voir t. III, p. 395 et suiv.

monde étant installé, les voitures partirent au petit pas et on traversa la ville aux acclamations des habitants.

Nous fîmes une très longue promenade dans la forêt, et je conserve peu de souvenir d'une scène plus pittoresque que celle que nous offrit le relais.

Les écuries du Roi n'y suffisant pas, il fut composé de chevaux de poste que nous trouvâmes dans un carrefour de la forêt. Ils étaient placés sur une pelouse ombragée d'arbres centenaires. Leurs cris un peu sauvages, leurs mouvements désordonnés faisaient contraste à l'attitude civilisée des camarades qu'ils étaient destinés à remplacer; comme les costumes des postillons de poste, aux livrées galonnées des gens du Roi.

On dételait déjà les premières voitures, que les dernières roulaient encore sans bruit à travers le sable, laissant le silence derrière elles; et arrivaient à ce mouvement, à ces cris, à ces jurements, à ces hennissements si variés. Et tout cela sous une ombre épaisse qui reposait d'un ciel sans nuage.

Ce mélange formait un des plus charmants tableaux qui se puissent imaginer. Là, comme dans tous les sites voisins des villages, les paysans étaient réunis en foule. Le Roi s'arrêtait toujours pour leur parler, et souvent descendait de sa voiture et restait quelques moments au milieu d'eux; personne de nous ne songeait encore à s'en inquiéter.

Nous ne fûmes de retour au château que pour l'heure de la toilette. On nous avait prévenues qu'elle pouvait être très simple. En effet, on se réunit au salon en robes de mousseline. La soirée était consacrée au repos, il n'y assista que les habitants du château. On

plaça des tables de jeu, pour ceux qui voulurent en user, dans le salon de Louis XIII. La jeunesse s'établit à une espèce de jeu de poule, le macao je crois. Les femmes jouèrent ou travaillèrent à leur choix.

Le thé et les rafraîchissements furent servis dans e salon de famille, de sorte que la société se trouvait dispersée entre ces deux pièces et la salle du trône qui les sépare. On gagna ainsi minuit fort agréablement et dans une entière liberté.

Le lendemain matin, la promenade dans la forêt fut remplacée par une visite à la grande treille où il y eut bien des livres de raisin dévorées. Je n'ai pas besoin d'en faire l'éloge, il suffit de dire qu'il soutenait sa réputation.

Comme, pour l'amener à cette perfection, il ne doit être enveloppé ni de sacs, ni même de filets, le jardinier se procure une escouade de petits garçons qui, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, se promènent devant la treille, armés de longs chasse-mouches, et crient et chantent pour effrayer les oiseaux.

Tous les petits garçons de Fontainebleau, et des environs, arrivent en foule pour profiter de cette aubaine dont ils se réjouissent fort. Ils se trouvaient rangés en file sur notre passage. La Reine leur parla avec sa bonté ordinaire pour les enfants de toutes les classes.

Je faisais réflexion, en les voyant là si contents, qu'un bon nombre de ces coutumes féodales, contre lesquelles les déclamations modernes ameutent nos esprits, ne paraissaient sans doute pas plus cruelles à ceux qui y étaient employés. Que si, par exemple, pour battre les étangs, dans l'intention de faire taire les grenouilles,

dont le croassement dérangeait le sommeil de la châtelaine, les vassaux obtenaient quelques douceurs ou étaient payés d'une façon quelconque, ils se trouvaient peut-être tout aussi heureux que les enfants de Fontainebleau. Car, à la rigueur, on parviendrait à faire des phrases d'indignation philantropique sur ces enfants, réduits à la condition de servir d'épouvantail aux oiseaux.

La promenade se continua dans le grand parc, mais je retournai au château, ce qui composait notre carrossée se trouvant d'accord pour préférer un peu de repos.

Melchior de Polignac (1) s'était retiré, avec sa femme et sa nombreuse famille, dans une petite maison de la ville, où il vivait dans la retraite que son manque absolu de fortune lui imposait, mais où il jouissait de la considération acquise dans sa place de gouverneur.

J'ai déjà dit avoir passé huit jours au château pendant qu'il exerçait ses fonctions. Son nom et sa position rendaient naturellement Melchior et les siens fort hostiles à ce qui tenait au gouvernement de Juillet. J'hésitai à les aller voir, dans la crainte qu'un hôte du château leur fût importun à recevoir ; mais je me rendis la justice que ma visite serait faite à intention bien amicale. Je connaissais sa femme et lui depuis leur enfance et je m'y décidai. J'eus la satisfaction qu'elle fut reçue dans la même disposition.

Je note cela avec plaisir, parce que j'ai trouvé souvent de l'aigreur dans des circonstances où elle était bien moins excusable. Melchior de Polignac me parla

(1) Frère cadet du duc Armand et du prince Jules de Polignac.

même avec intérêt et approbation des travaux que le Roi faisait exécuter dans le château, où, ce que je comprends, il ne mettait plus les pieds, après y avoir longtemps commandé.

Je racontai ma visite et ma réception à la Reine, et je trouvai en elle cette sympathie réelle qu'elle a toujours pour la position des autres. Je ne sache personne qui les comprenne mieux et les apprécie avec autant de bienveillance.

Le dîner fut plus nombreux que la veille ; il y avait des invités des environs, entre autres le duc et la duchesse de La Trémoïlle. Il y eut spectacle le soir, après lequel je pris congé de la famille royale, mon invitation ne s'étendant pas au delà de cette journée.

Le lendemain matin, après avoir déjeuné dans nos appartements respectifs, tout ce qui composait la première fournée du voyage partit pour céder ses chambres à la seconde. Nous croisâmes nos remplaçants sur la route de Paris.

M. le duc d'Orléans et le M. le duc de Nemours étaient au camp et n'arrivèrent que le lendemain pour le bal qui se donnait le jour de naissance du Roi. Il eut lieu dans la galerie de Henri II et fut très brillant. J'aurais assez aimé à en voir le coup d'œil ; mais il était fort rationnel que la fournée du bal fût composée de jeunes femmes. Elle fut la troisième et la dernière.

Le beau temps tint fidèle compagnie à tout ce voyage dont chacun revint enchanté. Cet admirable Fontainebleau, égayé et ranimé, semblait une résurrection qui plaisait à toutes les imaginations ; si quelques grogneries s'élevèrent, elles ne parvinrent pas jusqu'à moi.

MARIAGE DE M. LE DUC D'ORLÉANS

1837

I

Difficultés de la situation. — Attentats contre le Roi. — M. Thiers. — Crises ministérielles. — Les doctrinaires. — Le ministère Molé. — Mariage du duc d'Orléans. — La princesse Hélène de Mecklembourg. — Son arrivée à Fontainebleau. — Cérémonies du mariage. — Séries des invités. — Bouderie de M. Molé.

Septembre 1838.

Malgré la satisfaction que nous causait le mariage de M. le duc d'Orléans, nous n'apportions pas à Fontainebleau, lorsque nous fûmes appelés à y assister, la même disposition qu'au moment du voyage de 1834.

Le ciel s'était bien rembruni depuis deux ans. La catastrophe où Fieschi (1) avait joué un rôle si atroce,

(1) Giuseppe Fieschi, né en Corse (1790-1836). Fit éclater une machine infernale, boulevard du Temple, lors du passage du Roi qui se rendait place de la Bastille pour célébrer l'anniversaire de la révolution de Juillet (28 juillet 1835). Le Roi ne fut pas atteint, mais il y eut de nombreuses victimes, parmi lesquelles le maréchal Mortier. Fieschi et deux complices furent condamnés à mort et exécutés le 16 février 1836.

mais si étrange, avait été suivie de tentatives sur la vie du Roi qui se renouvelèrent plusieurs fois. D'autres étaient perpétuellement dénoncées comme imminentes ; pas une journée ne s'écoulait sans que des révélations plus ou moins fondées ne vinssent entretenir un constant effroi.

L'attentat d'Alibaud (1), surtout ses propos, sa conduite pendant le procès, son attitude sur l'échafaud avaient frappé d'épouvante la famille royale et fait tressaillir même le cœur du Roi, jusque-là si intrépide.

Il se tint pour victime dévouée, et ne douta pas que le 28 juillet 1836, jour de la revue, ne dût être le dernier d'une existence qu'il regrettait d'autant plus vivement qu'il se savait encore bien nécessaire à son pays et à sa famille.

M. Thiers s'aperçut de cette terreur générale, sonda le moment de faiblesse du Roi, et, la veille même du jour où la revue devait avoir lieu, prit l'initiative et la responsabilité de la décommander.

A la vérité, les dispositions matérielles, ordonnées par lui, étaient en sens inverse de ce que la raison commandait. Elles plaçaient le Roi et sa famille dans une situation qui redoublait les chances du danger et en aggravait les suites.

La décision du président du conseil fut accueillie avec satisfaction à Neuilly ; la Reine seule s'y opposa et la combattit fortement. Son noble cœur avait sur-le-

(1) Louis Alibaud, né à Nîmes (1810-1836). Le 25 juin 1836, il tira sur le Roi un coup de fusil sans l'atteindre. Condamné à mort, il fut exécuté le 11 juillet.

champ pressenti les regrets que le Roi ne tarderait pas à en éprouver.

Je voudrais croire que des craintes réelles eussent seules agi sur la résolution de M. Thiers dans cette conjoncture; mais j'ai surpris dans ses gestes, dans ses paroles, dans toute son attitude le jour même de cette revue manquée, où je lui en témoignais mon affliction, j'ai surpris, dis-je, des éclairs de joie qui m'ont à l'instant même inspiré l'idée qu'il était guidé principalement par des vues ambitieuses.

Peut-être s'était-il flatté que, par la suite, le Roi, se sentant humilié d'un instant de faiblesse, n'oserait plus résister en rien au ministre qui l'avait découvert, caressé et couvert du manteau de sa responsabilité gouvernementale. Je l'ai pensé, et je le pense encore.

S'il me fallait déduire ici sur quoi cette idée est fondée, cela me serait bien difficile; mais ce sont de ces intuitions qui arrivent subitement par des nuances qui, bien que fugitives, laissent une profonde impression.

Au reste, le Roi est trop réellement et habituellement brave, pour s'être senti honteux d'une démarche que la prudence pouvait commander, et qu'elle justifiait certainement. S'il lui en est resté quelque sentiment envers M. Thiers, c'est plutôt du mécontentement, pour des précautions mal ordonnées et des inquiétudes exagérées semées autour de lui, que de la reconnaissance pour l'initiative prise par le ministre en conseil.

Quoi qu'il en soit, si M. Thiers avait, comme je le crois, fondé des espérances de domination sur cette

circonstance, il ne tarda pas à en reconnaître la vanité.

Personne n'admet plus que moi l'esprit supérieur, et même le talent de M. Thiers ; mais selon qu'il se pose devant son imagination mobile en Oxenstiern (1) ou en Turenne, en Colbert ou en Richelieu, il veut que les événements se dénouent par la politique ou par la guerre ; par la prospérité intérieure ou par l'intimidation.

Sa pensée, en entrant au ministère, avait été de rattacher la dynastie nouvelle aux trônes européens et de sceller cette alliance par le mariage de M. le duc d'Orléans avec une archiduchesse.

En conséquence, il avait adopté vis-à-vis de la Suisse le langage d'un membre de la Sainte-Alliance ; puis il avait jeté à l'Autriche des paroles napoléoniennes et envoyé notre Prince à Vienne (2), dans l'espoir que sa présence brusquerait une affaire que, dans son ignorance diplomatique, il croyait bien engagée, mais qui échoua d'une façon désagréable pour le pays et pour la famille royale. (3)

(1) Axel Gustafsson Oxenstiern, comte de Sœdermœre, ministre suédois (1583-1654). Conseiller et chancelier (1612) de Gustave-Adolphe. Chef du conseil de régence après la mort du Roi et pendant la minorité de la reine Christine. Il fut ensuite chancelier de l'université d'Upsal.

(2) Le duc d'Orléans et le duc de Nemours se rendirent à Berlin et à Vienne en mai et juin 1836.

(3) M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France à Vienne, écrivait le 7 mai 1836 à Mme de Boigne : « Il fallait prendre le voyage de nos princes comme un événement fort simple et rien ne me nuit plus ici que les fanfares de nos journalistes. Je ne m'étonne pas beaucoup, au reste, du manque de mesure de ces messieurs. Notre ultra-ultracisme viennois est en rage. Nos amis ne sont ni bien nombreux,

M. Thiers, furieux de ce mésuccès, revint à ses instincts révolutionnaires, tempêta contre l'insolence des souverains et des grands seigneurs; et, pour se venger des Cours du Nord, prétendit s'emparer militairement de l'Espagne. Comme il prévoyait que la sagesse du Roi s'y opposerait, il tenta de le tromper matériellement sur les ordres qu'il lui faisait signer, persuadé qu'à la dernière extrémité le Roi était trop dans sa dépendance pour oser lui résister.

Mais ses espérances furent encore déçues; et, après des scènes fort vives, le Roi et son ministre, n'ayant pu se persuader mutuellement, se séparèrent (1).

Je crois que si jamais le Roi a eu un ministère selon son cœur, c'est celui qu'il fonda à cette époque de MM. Molé, Guizot et Montalivet. Mais avant même qu'il fût inséré au *Moniteur*, M. Guizot avait fait éliminer le nom de M. de Montalivet; et, dès lors, il se trouva en rivalité directe, et sans contrepoids, avec M. Molé.

ni bien hardis, mais la masse est indifférente et bienveillante... Quant aux arrière-pensées qu'amène le voyage, je reste dans la même incertitude que lors de ma dernière lettre. Personne, croyez-moi, ne peut prévoir l'issue avec certitude, ni même avec vraisemblance. Il faut donc engager la partie avec grande réserve et avec le plus petit enjeu possible. Il faut surtout éviter de compromettre le gain déjà réalisé. N'est-ce pas quelque chose d'avoir logé nos princes sous le toit de Marie-Thérèse dans l'appartement de Mme la Dauphine.. » *(Correspondance inédite.)*

(1) Le cabinet Thiers avait été formé le 22 février 1836. Il comprenait MM. Thiers, Sauzet, Montalivet, Passy, Pelet de la Lozère, d'Argout, le maréchal Maison et l'amiral Duperré.

Le cabinet Molé, qui lui succéda le 6 septembre 1836, fut formé de MM. Molé, Persil, Gasparin, Guizot, Duchâtel, Martin du Nord, l'amiral Rosamel et le général Bernard.

Mon intention n'est pas d'entrer dans tous les détails des intrigues mutuelles qui, en peu de mois, amenèrent l'expulsion des doctrinaires et de leur chef (1). Son alliance avec M. Molé n'avait pas été heureuse.

Rien n'avait réussi à ce cabinet. L'échauffourée de Strasbourg, l'enlèvement de Louis Bonaparte (2), qui faisait de lui et de tous ses cousins des espèces de prétendants au trône, l'acquittement des complices par le jury de Strasbourg (3); la désastreuse retraite devant Constantine (4); le rejet de plusieurs lois importantes (5); de nouvelles attaques sur la personne du Roi (6), etc., étaient autant d'échecs dont les deux partis composant le ministère se renvoyaient les torts et la responsabilité.

Après de longs et déplorables débats, M. Molé resta maître du terrain. J'ai lieu de croire qu'à cette époque

(1) Une nouvelle crise ministérielle eut lieu le 15 avril 1837. Les représentants du parti doctrinaire, MM. Guizot, Duchâtel et Gasparin, sont remplacés par MM. de Montalivet, de Salvandy et Lacave-Laplagne.

(2) Le 30 octobre 1836, le prince Louis-Napoléon, neveu de l'Empereur et fils de l'ancien roi de Hollande, essaya de soulever la garnison de Strasbourg. Il échoua, fut pris, mis en liberté sans jugement et transporté aux États-Unis le 13 novembre.

(3) Janvier 1837.

(4) Au mois de novembre 1836, le maréchal Clausel, gouverneur général de l'Algérie, marcha contre le Bey de Constantine. Il échoua dans son attaque (21 novembre) et fut obligé de battre en retraite le 23. La colonne épuisée atteignit Bône au prix de grandes pertes. La ville ne fut prise que le 13 octobre de l'année suivante.

(5) Entre autres un projet de loi sur la disjonction de juridiction dans les causes politiques où des militaires sont impliqués avec des civils.

(6) Un attentat avait eu lieu contre Louis-Philippe le jour de l'ouverture des Chambres (27 décembre 1836).

les vœux du Roi n'étaient pas pour lui et que les doctrinaires ne perdirent le pouvoir que par ces habitudes de suffisance, auxquelles tout leur esprit ne parvient pas à les faire échapper. Ils se croyaient sûrs de rentrer dans la place tambour battant et dictant leurs lois.

Comme toutes les congrégations, les doctrinaires ne reconnaissent de mérite qu'à ce qui forme leur coterie ; et, à force de le répéter, ils se le persuadent à eux-mêmes. De sorte que très consciencieusement ils n'admettent pas la possibilité que le vaisseau de l'État puisse être en d'autres mains ; et la position leur paraît anormale, comme ils disent, lorsqu'ils ne le dirigent pas.

Or, comme les situations anormales sont nécessairement passagères, il est logique de conclure qu'elles doivent promptement cesser. En conséquence ils se refusèrent à porter aucun secours au nouveau cabinet.

M. Molé fut obligé de le composer de non-valeurs, ou du moins de personnes à peu près inconnues sous le rapport politique. M. de Salvandy seul avait acquis une réputation d'écrivain polémiste, mais elle ne pesait pas assez pour être d'une grande assistance.

M. Molé se jeta donc à peu près seul sur cette mer orageuse, et jusqu'à présent — septembre 1838 — la Providence a justifié son courage ; mais à l'époque dont je parle il était loin d'avoir et surtout d'inspirer autant de confiance (1).

Quoique l'attentat de Meunier et les diverses tentatives, dites complot de Neuilly et de la Terrasse, eussent nécessairement renouvelé les inquiétudes de la

(1) Le ministère Molé se retira le 8 mars 1839.

famille royale, cependant le Roi ne pouvait plus résister à l'ennui de la réclusion à laquelle on l'astreignait, et s'en dégageait insensiblement.

Il adopta avec empressement la proposition qui lui fut faite de passer la garde nationale en revue. Et cette cérémonie, qui levait les arrêts forcés imposés par le dernier ministère, eut lieu peu de jours avant celui où il se rendit à Fontainebleau pour y célébrer les fêtes du mariage.

Au nombre des bonnes fortunes du ministère Molé, je mets en première ligne celle d'avoir ouvert les portes de la France à la charmante princesse que le duc de Broglie a eu l'agréable commission de nous amener.

La princesse Hélène de Mecklembourg (1) me paraît préférable, même comme position sociale,

(1) Hélène-Louise-Élisabeth de Mecklembourg-Schwerin, née le 24 janvier 1814, morte à Richemond le 18 août 1858. Elle était fille de Frédéric-Louis, grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Schwerin (13 juin 1778-29 novembre 1819) et de sa seconde femme Caroline-Louise de Saxe-Weimar, morte le 20 janvier 1816.

Le prince héritier Frédéric-Louis fut marié trois fois : 1° le 23 octobre 1799 à Hélène Pawlowna, fille de Paul Ier, empereur de Russie, morte le 24 septembre 1803; 2° le 1er juillet 1810 à Caroline-Louise, fille de Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar, mère de Mme la duchesse d'Orléans; 3° le 3 avril 1818 à Charlotte-Frédérique, fille de Frédéric-Louis, landgrave de Hesse-Hombourg, née le 28 novembre 1776.

Du premier mariage deux enfants : Paul-Frédéric, né le 15 septembre 1800, marié le 25 mai 1822 à Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène de Prusse, née le 23 février 1803, fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse; et Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Élisabeth-Charlotte-Catherine, née le 31 mars 1803.

Du second mariage : Albert, né le 11 février 1812, et Hélène-Louise-Élisabeth, née le 24 janvier 1814.

Mme la duchesse d'Orléans avait cinq ans lorsqu'elle perdit son

à l'archiduchesse que nous avions recherchée (1). M. le duc d'Orléans est assez grand prince pour faire sa femme grande princesse. Et je crois qu'en tout temps, l'héritier d'un puissant royaume n'a rien à gagner par une alliance avec les filles des souverains prépondérants. Cela est surtout vrai dans notre position, où les déclamations sur l'influence autrichienne n'auraient

père, elle fut élevée par sa belle-mère, la fille du landgrave de Hesse, dont parle Mme de Boigne.

(1) M. de Sainte-Aulaire écrit, le 1er avril 1837, à Mme de Boigne : « Autre bonne affaire c'est le mariage, je puis vous répondre que le corps diplomatique en éprouve une joie sincère, chacun me parle de la princesse Hélène comme de la princesse la plus agréable et la plus distinguée de l'Allemagne. Vous m'écriviez l'année dernière que vous désiriez une petite princesse bien *chapitrable*. Certes les quartiers ne manquent pas. C'est héraldiquement parlant ce qu'il y a de plus grand au monde. M. de Met[ternich] s'est placé très correctement. Il a blâmé dans la conduite de l'affaire tout ce qui étoit inspiré par nos ennemis. Il a proclamé très haut que c'étoit avec le roi de Prusse qu'il se plaçoit dans cette affaire, et aussitôt qu'il a été informé, — ce qui entre nous a été assez tard — il a écrit à *Berlin* et à *Schwerin* faisant acte de bonne volonté pour nous. J'ai vu les réponses à ces lettres ainsi ce ne sont point des compliments... la balle a été toute belle à mon voisin et à moi une thuile est tombée sur la tête. Cela ne m'empêche pas de jouir bien cordialement du succès. Je pensois depuis trois ans qu'un mariage étoit le plus grand intérêt de la France, le voilà fait et convenablement à mon sens, j'en attends de bons résultats... »

Puis le 29 mai 1837 : « ... Je partage entièrement vos impressions sur le mariage de M. le duc d'Orléans et je ne crois pas que *plus* eût valu *mieux*. C'est d'ailleurs un immense avantage qu'une conclusion. Nous avions une seule chose à demander à l'Europe, et sa mauvaise volonté ne pouvoit nous être indifférente sur ce point. Aujourd'hui nous voici rentrés dans une complette indépendance et nous voulût-elle du mal je la défierois de nous en faire. A Vienne la mauvaise volonté n'est pas le cas assurément, mais la volonté contraire n'est pas non plus énergique... » *(Correspondance inédite.)*

pas manqué d'élever leur clameur à chaque occasion.

De plus, il y avait dans le pays une sorte de répulsion superstitieuse contre le noble sang de Marie-Thérèse; il semblait qu'il ne pût être qu'infortuné dans notre France et lui porter malheurs et calamités.

Une objection plus rationnelle se présentait aux esprits sérieux; c'est l'inconvénient des mariages multipliés entre les mêmes familles.

La fille de l'archiduc Charles (1), chétive et maladive, ne donnait pas l'espoir de se soustraire à la morbide influence de ces unions. On devait prévoir qu'elle ne soutiendrait, ni dans l'aspect ni dans la santé de ses enfants, la belle race de la famille d'Orléans.

Ces considérations m'avaient empêchée de souhaiter le succès de la négociation entamée à Vienne et de donner un soupir à son insuccès.

Toutes les relations qui nous arrivaient de la princesse Hélène la disaient accomplie; et j'avais grand empressement d'en juger par moi-même.

Depuis qu'elle avait mis le pied sur le territoire français, un courrier, expédié de Paris, lui apportait chaque jour un bouquet et un billet de M. le duc

(1) Marie-Thérèse-Charlotte (1816-1867), fille de l'archiduc Charles (1771-1847), troisième fils de l'empereur Léopold II, et de Henriette, fille du prince de Nassau-Weilbourg (1797-1829) Elle a épousé en 1837 Ferdinand II (1810-1859), roi des Deux-Siciles depuis 1830, neveu de la reine Marie-Amélie, et veuf en premières noces de Marie-Christine princesse de Savoie (1812-1836). (Voir t. III, p. 271.) Ils étaient cousins issus de germains ayant tous les deux, — de même que M. le duc d'Orléans, — l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse pour arrière-grand'mère. Neuf enfants sont nés de ce mariage, dont M. le comte de Caserte.

d'Orléans, auquel elle répondait avec autant d'esprit que de grâce. Le Prince, ne pouvant résister à l'impatience de la voir, se fit son propre messager pour le bouquet expédié à Châlons.

Il se mit dans une voiture légère, arriva à l'heure du déjeuner des princesses, demanda à la Grande-Duchesse douairière, qui accompagnait sa belle-fille, la permission de lui faire sa cour; passa une heure avec les deux princesses, les escorta jusqu'à leurs équipages de voyage pour continuer leur route avec l'étiquette convenue d'avance; et, se rejetant dans sa calèche, brûla le pavé pour arriver à Fontainebleau dire à ses parents combien il était satisfait de sa noble fiancée.

Deux jours après, les princesses arrivèrent à Melun. Elles y furent reçues par M. le duc d'Orléans. Il s'y était rendu avec toutes les personnes destinées à former la maison de Mme la duchesse d'Orléans, qu'il lui présenta lui-même.

Bientôt la Princesse se retira pour se faire habiller par les ouvrières de Paris, destinées à la dégermaniser. Mais son costume ne différait guère du nôtre, et c'était plutôt une forme d'étiquette que de convenance. Parée par des mains françaises, elle monta dans les voitures de gala de la Cour.

La Grande-Duchesse, la princesse Hélène et le duc de Broglie occupaient la première berline. Le duc d'Orléans avec son frère le duc de Nemours suivaient. Les autres équipages étaient remplis par les personnes de la suite.

L'arrivée à Fontainebleau avait été calculée pour quatre heures. Mais l'allure des chevaux de parade, et

la nécessité de s'arrêter à chaque village et à chaque carrefour, pour être harangués par les maires de toutes les communes, trompèrent les prévisions. Il était près de huit heures lorsque le cortège se montra à la grille du château.

Il était convenu que le Roi viendrait au-devant de la Princesse jusqu'au haut du grand perron, et que la Reine, entendant du bruit, sortirait, comme par hasard, de ses appartements pour la rencontrer dans le vestibule.

Mais les affections du cœur sont trop réelles dans la famille royale pour ne pas faire oublier les lois de l'étiquette; et Roi, Reine, princesses, tout le monde se précipita sur le perron pour voir plus tôt la fille et la sœur qui leur arrivait.

M. le duc d'Orléans avait fait ouvrir sa portière, tandis que les voitures marchaient encore, et se trouva à celle de la princesse Hélène pour lui donner la main. Mais elle franchit les marches d'un pas si rapide, si empressé, qu'à peine s'il put la suivre; elle se prosterna aux pieds du Roi et de la Reine avec une grâce et une dignité inimitables.

« Ma fille! ma chère fille! » dirent-ils tous deux en la pressant sur leur cœur; et dès ce moment elle fut à eux, et partie intégrante de cette famille si unie.

Elle passa des bras du Roi et de la Reine dans ceux des princesses ses sœurs. Et après les politesses faites à la Grande-Duchesse, dont la tendresse maternelle ne se plaignait pas d'avoir été oubliée un instant, on entra dans le palais.

Cette entrevue en plein air, et au milieu d'un con-

cours immense de spectateurs de toutes les classes, fit un très grand effet. Tout le monde s'identifia aux sentiments de la royale famille. Beaucoup de larmes d'attendrissement furent versées ; et, le lendemain encore, on ne racontait pas cette scène sans émotion.

Les princesses se rendirent dans leur appartement. Bientôt après elles reparurent pour le dîner, il était neuf heures du soir. Dans l'attente momentanée de l'arrivée des voyageurs, on était réuni depuis quatre heures dans la galerie de François Ier et chacun tombait d'inanition.

En sortant de table, les personnes les plus importantes furent nommées à la princesse Hélène. Elle trouva assez de sang-froid pour leur adresser des paroles fort obligeantes, qui la montraient singulièrement au courant de sa nouvelle patrie. Bientôt après elle se retira.

Le lendemain matin, les deux princesses étrangères déjeunèrent chez elles, reçurent et rendirent des visites à la famille royale, y compris le roi et la reine des Belges, mais ne vinrent pas au salon.

La famille royale, ayant dîné en son particulier, reparut à huit heures. Le Roi conduisait la princesse Hélène ; M. le duc d Orléans, la Grande-Duchesse ; la Reine donnait le bras au roi des Belges. Les autres princes et princesses suivaient selon leur rang.

Ils se rendirent, ainsi que toutes les personnes invitées, à la magnifique galerie de Henri II. M. le baron Pasquier, — qui venait d'être nommé chancelier, — fonctionnant comme officier civil, unit le royal couple selon la loi de l'État (1).

(1) Le mariage eut lieu le 30 mai 1837.

On descendit ensuite à l'étage inférieur, où, dans la galerie dite de Louis-Philippe, s'accomplit la cérémonie protestante. Puis enfin on gagna la chapelle; le mariage y fut célébré avec très peu de pompe ecclésiastique et encore moins de prières, les mariages mixtes n'en admettant pas davantage.

On s'apercevait, m'a-t-on assuré, que la Reine en souffrait. On convenait de toutes parts que la cérémonie civile avait été la plus digne, la plus solennelle et même, si j'osais m'exprimer ainsi, la plus religieuse, puisqu'elle était la plus recueillie.

Bientôt après ces nombreuses épreuves, qu'elle soutint merveilleusement, la Princesse fut ramenée dans son intérieur. Mais ce ne fut pas sans trouver le secret de semer sur sa route, en traversant la foule, des paroles obligeantes qui prouvaient que les présentations de la veille n'étaient pas oubliées, et des sourires gracieux recueillis avec empressement.

Hormis les deux jeunes époux, toute la famille royale assista comme de coutume au déjeuner.

Le Roi avait déjà fait visite à ses enfants. Il avait rappelé à M. le duc d'Orléans la messe d'action de grâces qui se devait dire à midi à l'occasion du mariage.

Mme la duchesse d'Orléans témoigna le désir d'y assister et pria le Roi de solliciter de la Reine la permission de l'y accompagner : elle aussi avait besoin de remercier Dieu de son bonheur.

En conséquence, on fut un peu étonné de la voir arriver dans la tribune, à côté de la Reine sa belle-mère; elle y eut le maintien le plus parfait. Le bruit se répandit qu'elle était devenue catholique; et je me persuade

que si sa nouvelle famille avait osé le demander, aussi vivement qu'une partie d'entre elle le désirait, cela n'aurait pas été très difficile à obtenir.

Mais le Roi, et surtout M. le duc d'Orléans, auraient trouvé une aussi prompte abjuration impolitique.

Je ne sais si dans cette occurrence ils jugeaient sainement. L'immense majorité des Français est catholique; la perspective d'une Reine protestante n'est agréable à aucun, et contriste beaucoup de cœurs sincères. Mais, depuis la révolution de 1830, on a constamment cru devoir sacrifier le sentiment des masses honnêtes aux jappements d'une troupe d'aboyeurs des carrefours ou des journaux.

Ces concessions cependant n'ont pas réussi à les rendre moins hostiles. Ils ne peuvent cesser de l'être, car toute leur force factice est puisée dans leurs déclamations.

Quoi qu'il en soit, l'apparition de Mme la duchesse d'Orléans à la chapelle fit sensation et causa beaucoup de satisfaction. Aussitôt après le service divin, elle rentra dans ses appartements intérieurs.

Voilà ce qu'on me raconta lorsque j'arrivai le même jour à Fontainebleau, ayant croisé sur la route les personnes invitées de l'avant-veille, pour assister aux cérémonies, et qui se composaient principalement des témoins; des bureaux des deux chambres législatives appelés à représenter leurs collègues; de ce qu'il y avait à Paris de ministres présents ou passés; enfin de tous les personnages officiels, qui cédaient la place à une seconde fournée où j'étais comprise.

Hormis le baron de Werther, qui, comme représen-

tant le roi de Prusse, avait assisté à la cérémonie du mariage, dont ce souverain avait été le promoteur, tous les autres membres du corps diplomatique se trouvaient partagés entre la seconde et la troisième fournée. Les logements, quelque nombreux qu'ils soient à Fontainebleau, nécessitaient cette division.

Il n'y avait d'invités pour tout le voyage, — je ne parle pas des dames de service, — que la famille du duc de Broglie, celle du prince de Talleyrand et le Chancelier.

M. Molé, président du conseil, l'était aussi. Mais il avait de l'humeur de ce qu'on n'avait pas voulu violer les statuts de la Légion d'honneur en le faisant grand-croix, de simple chevalier qu'il était, sans qu'il passât par les grades intermédiaires, et de ce qu'on avait négligé d'inviter une personne qui lui était chère. Il prétexta les affaires pour retourner à Paris. Mme Molé fut obligée de le suivre.

II

Nouvelle étiquette introduite par le roi des Belges. — Amabilité de la reine Marie-Amélie. — Mme la duchesse d'Orléans. — Sa grâce. — Tristesse de la princesse Marie. — La restauration du Palais. — Toilette de Mme de La Trémoïlle. — Le roi des Belges se fait présenter à Yousouf. — Entrée de la duchesse d'Orléans à Paris.

Me voici donc installée à Fontainebleau dans un assez vilain petit logement, où je remplaçai M. Guizot. Je ne tardai pas à y recevoir des visites. On me mit au courant des détails que je viens de rapporter; et je trouvai les impressions très favorables à notre jeune Princesse.

Pendant ce temps on déballait mes bijoux, ainsi que les élégances compatibles avec mon âge; et, parée, plus que je ne l'avais été depuis bien des années, je descendis au salon dit de Louis XIII, où je trouvai une grande réunion de femmes brillantes d'or, de perles et de diamants. Tout le monde avait fait de son mieux pour être superbe.

A ce voyage, les hôtes ne franchissaient plus ce salon; la salle du trône et le salon de famille étaient exclusivement réservés aux princes. Ainsi en avait décidé le roi des Belges, qui apporte toujours à notre Cour l'étiquette étroitement germanique de la sienne.

Il exerce sous ce rapport une influence extrême. Et, pour qui la connaît bien, on voit facilement la gêne qu'éprouve notre Reine, entre la crainte de déplaire au « mari de Louise » et l'inquiétude de blesser les personnes accoutumées à des formes d'une plus grande aménité.

La reine Louise a été obligée d'adopter les habitudes de son mari, mais elle les tempère par la bonne grâce de ses formes personnelles. Néanmoins, la raideur commence à la gagner, et cela est inévitable.

Rangées sur nos tabourets, après nous être examinées et probablement critiquées réciproquement, nous commençâmes à médire de l'innovation de cette étiquette insolite et à nous demander si elle était dédiée à notre nouvelle Princesse, — quoique la plupart d'entre nous fussions en mesure d'en renvoyer l'honneur au roi Léopold, — lorsque notre attention fut détournée par le passage de LL. MM. Belges se rendant au salon intérieur.

Presque immédiatement après, un léger susurrement à la porte latérale appela mes regards et je vis avancer un groupe, en tête duquel marchait, beaucoup trop vite pour laisser remarquer la démarche élégante de sa compagne, M. le duc d'Orléans, donnant le bras à une grande personne pâle, maigre, sans menton, sans cils, et qui ne me parut pas agréable.

Le nouveau ménage et la Grande-Duchesse entrèrent seuls dans l'intérieur, les dames des princesses s'arrêtèrent avec nous.

Tout ce qui composait la seconde fournée des invités voyait, comme moi, Mme la duchesse d'Orléans

pour la première fois, et l'impression ne lui fut pas favorable. Nous nous la communiquâmes pendant qu'on nous faisait ranger en haie, à droite de la porte, pour lui être présentées à sa sortie.

Le duc de Broglie, qui avait écrit et parlé avec enthousiasme de la Princesse, ne tolérait pas qu'on ne la trouvât pas charmante. Il me grondait déjà de ma froideur, lorsque la porte se rouvrit et la famille royale traversa l'appartement pour se rendre au dîner.

Mme la duchesse d'Orléans suivait la Reine, qui, en dépit de son gendre, auquel elle donnait le bras, s'arrêtait pour parler à toutes les femmes et accueillir les nouvelles arrivées de sa bonté ordinaire.

Quoique nous fussions censées être présentées à Mme la duchesse d'Orléans par la maréchale de Lobau (1), sa dame d'honneur, la Reine elle-même eut la bonne grâce de nommer quelques-unes d'entre nous, avec de ces phrases obligeantes et nuancées que son cœur et son esprit excellent à rencontrer.

Je lui en inspirai une, pour ma part, qui me valut un aimable accueil et un doux sourire de la jeune Princesse. Je remarquai la dignité et la grâce de son main-

(1) Georges Mouton, comte de Lobau (1770-1838). Volontaire (1792). Servit à l'armée du Nord et à l'armée d'Italie. Aide de camp de Napoléon. Général de division (1807). Comte de Lobau (1809). Il fit la campagne de Russie, commanda le cinquième corps à Waterloo. Prisonnier en Angleterre. Proscrit par la seconde Restauration. Rentré en 1818. Député (1828). Général commandant la garde nationale à la monarchie de Juillet. Maréchal (1831). Pair (1833). Il avait épousé Mlle d'Alberg, nièce de la comtesse d'Albany (1753-1824), femme du prétendant Charles-Édouard, comte d'Albany (1720-1788). (*Vie du maréchal comte de Lobau*, par A. J. DE ROUVAL, in-8°. Paris, 1838.)

tien, l'élégance de sa taille si flexible, que la marche précipitée de son premier passage déguisait complètement.

Son visage était bien mieux de face que de profil, sa bouche s'embellissait en parlant; la vivacité de son regard, lorsque le sourire l'animait, faisait oublier l'absence des cils. Déjà je la trouvais beaucoup mieux, et, pour en finir de sa figure, avant la fin de la soirée, je pus annoncer très consciencieusement au duc de Broglie que je la trouvais aussi charmante qu'il l'exigeait.

Elle n'a rien de l'Allemande. Sa taille souple, son col long et arqué, portant noblement une tête petite et arrondie; ses membres fins, ses mouvements calmes, doux, gracieux, pleins d'ensemble, un peu lents, semblables à ceux d'un cygne sur l'eau, rappellent bien plutôt le sang polonais. Et il est évident que la race slave domine complètement en elle la race germanique.

Mais ce qu'il fallait surtout admirer, c'est son attitude et son incomparable maintien. Tendre avec le Roi et la Reine, amicale avec ses frères et sœurs, dignement gracieuse vis-à-vis du Prince son époux, elle semblait déjà identifiée à sa famille d'un jour.

Et ses façons, pleines d'obligeance et d'affabilité envers les personnes qui lui étaient présentées, montraient qu'elle avait deviné le rôle que la Providence lui assignait; et le besoin, que tout ce qui tient à une nouvelle dynastie doit se faire, de plaire au public.

Elle remarquait le luxe, et les magnificences personnelles dont elle était entourée, suffisamment pour

témoigner de sa reconnaissance aux soins qui les lui avaient préparés, comme en étant flattée, mais non point étonnée.

Bien différente en cela de Marie-Louise, — qui, toute fille des Césars qu'elle était, avait reçu les splendeurs impériales des cadeaux de Napoléon avec une joie de parvenue, — la princesse Hélène paraissait se considérer comme appelée à porter ces superbes parures et à s'entourer de ces recherches, aussi riches qu'élégantes, sans en éprouver le plus léger étonnement.

La maison de Mecklembourg est accoutumée à donner des souveraines aux plus puissants trônes de l'Europe, et notre Princesse ne l'avait pas oublié.

Après le dîner, on se tint dans le salon de Louis XIII jusqu'au spectacle. Les princes y distribuèrent leurs politesses et leurs obligeances, avec un peu moins de banalité que dans leur passage avant le dîner. Mme la duchesse d'Orléans montra son instinct de princesse, en reconnaissant les personnes qu'elle avait vues la veille à la cérémonie de son mariage.

Ses prévenances les plus marquées étaient pour le duc de Broglie et sa famille, témoignant ainsi de sa gratitude pour l'ambassadeur chargé de sa conduite.

Toute la Cour se rendit au spectacle. Hors le premier rang de loges, la salle était déjà remplie ; la famille royale y fut reçue avec acclamation.

Mme la duchesse d'Orléans, avec son tact accoutumé, se montra, sans affectation, de manière à satisfaire la curiosité du public. Pendant le premier entr'acte, elle resta debout en avant dans la loge royale, causant

avec M. le duc d'Orléans de l'air le plus simple et le plus décent.

Après cela, elle ne s'éloigna plus de la Reine à laquelle elle semblait adresser toutes ses questions, et ses remarques sur le jeu de Mlle Mars (1) dont elle paraissait enchantée. Après le spectacle, on fit encore une petite station dans le salon de Louis XIII ; la famille royale rentra dans la salle du trône et chacun se retira chez soi.

J'avais remarqué la tristesse de la princesse Marie, mais le lendemain j'en fus bien plus frappée. Son attitude de mécontentement s'étendait jusqu'au choix de sa toilette. Tandis que nous étions toutes couvertes de broderies, de dentelles, de plumes, elle seule avait adopté un costume d'une simplicité qui faisait un étrange contraste. Je le lui avais vu à la messe. Je pensais qu'elle irait s'habiller, mais elle le conserva pour le déjeuner.

L'étiquette de la veille se renouvela à l'heure de tous les repas. La famille royale stationnait un moment dans le salon, où nous étions réunies, en allant se mettre à la table où nous la suivions; et plus longtemps au retour.

Mme la duchesse d'Orléans, en négligé fort élégant, me parut encore plus agréable que sous sa couronne de diamants, et tout aussi grande dame. Elle fit beaucoup de frais, et déjà je m'aperçus qu'elle devinait les nuances.

Comme ce qui touche personnellement frappe davan-

(1) Anne-Françoise Boutet, dite Mlle Mars (1779-1847), fille de l'acteur Monvel et de Mlle Mars-Salvetat. Elle fut admise dans la société des Comédiens français en 1799 et prit sa retraite en 1841.

tage, je me rappelle qu'elle m'adressa une question, ayant rapport aux habitudes intimes de la Reine, qui témoignait qu'elle se rappelait la phrase obligeante par laquelle sa belle-mère avait appelé son attention sur moi la veille.

Quand on a reçu vingt mille présentations depuis quinze jours, cela demande une force de mémoire bien extraordinaire, et dont nous autres particuliers serions incapables ; surtout dans un moment de trouble comme celui où se devait trouver Mme la duchesse d'Orléans.

Quant à la princesse Marie, elle était presque constamment appuyée contre le battant de la porte d'entrée, se tenant à égale distance de sa famille et des invités, ne parlant à personne et ayant dans tout son maintien un abattement qu'elle ne se donnait pas la peine de dissimuler.

Regrettait-elle le premier rang que cette gracieuse étrangère venait lui ravir, ou bien ces noces renouvelaient-elles le chagrin qu'elle commençait à ressentir de n'être point encore mariée? Je ne sais. Mais elle portait l'empreinte d'un mécompte avec la vie. Heureusement sa tristesse n'était pas contagieuse ; et quoique la princesse Clémentine se tînt, selon l'usage, derrière sa sœur, elle ne partageait pas son air mélancolique.

Il n'y eut pas de promenade générale, mais on mit des chevaux et des calèches aux ordres de ceux qui voulurent en user ; et il y eut plusieurs parties faites dans le voisinage. Pour moi, je préférai me reposer.

Cependant, je profitai de mon loisir pour aller visiter les travaux achevés depuis 1834, notamment la galerie de Henri II aussi remarquablement élégante que

magnifique, et l'appartement de Mme de Maintenon où le duc et la duchesse de Broglie étaient logés en ce moment.

Le Roi avait fait rechercher, avec grand soin, tous les renseignements du garde-meuble pour le faire remettre dans l'état où Mme de Maintenon l'avait habité.

J'approuvai peu la galerie Louis-Philippe construite au rez-de-chaussée ; je doute que cet échantillon du goût actuel donne à la postérité une grande admiration de l'art à notre époque. C'est encore de ces lourdes et massives colonnes, ne soutenant rien et enlevant à la fois l'espace et la lumière, que M. Fontaine (1) a tant prodiguées dans les palais, et même dans les hôtels dont il a eu la direction.

Empanachée et embrillantée derechef, je me rendis avant six heures au même lieu que la veille, où les mêmes cérémonies eurent lieu. Les nouvelles arrivées furent à leur tour rangées près de la porte, et présentées, à Mme la duchesse d'Orléans, au passage pour le dîner.

Je ne conserve comme souvenir de ce moment, que celui de la toilette de Mme de La Trémoïlle, encore mieux mise que le jour précédent, où pourtant elle avait emporté la palme de la parure. Sa robe, fort simple, était garnie de branches de roses, dont une étoile de diamants formait le cœur ; le bouquet, la coiffure, les

(1) Pierre-François-Léonard Fontaine (1762-1853), prix de Rome pour l'architecture (1785). Rentré en France en 1789. Architecte des Tuileries (1800). On lui doit la restauration de la Malmaison, des palais de Saint-Cloud, Fontainebleau, Rambouillet, Compiègne, Versailles, des Tuileries, du Louvre, l'arc de triomphe du Carrousel. Presque tous ces travaux ont été exécutés en collaboration avec Percier.

agrafes des manches, tout était pareil. Ce parterre, si brillant et si frais, parvint à se faire remarquer, au milieu des rivières de diamants qui reluisaient sur les têtes, les cols et les corsages environnants.

Pendant qu'on prenait le café, le roi Léopold, si scrupuleux sur l'étiquette en général, inventa de « se faire présenter », par M. le duc de Nemours, à Yousouf (1); afin de satisfaire la fantaisie d'examiner les armes qu'il portait.

Il traversa toute la salle pour obtenir cette belle présentation à la barbe d'Israël. Israël le remarqua et en fut tout à la fois scandalisé et amusé.

Les talents réunis de Duprez (2) et de Mlle Elssler (3), ces notabilités de l'Opéra, que j'entendais et voyais pour la première fois, ne m'empêchèrent pas de trouver

(1) Joseph Vantini, dit Yousouf, né à l'île d'Elbe vers 1810. Enlevé par des corsaires barbaresques, il fut élevé à Tunis. A la suite d'une aventure galante, et grâce à la protection de M. de Lesseps, consul de France à Tunis, il s'enfuit à Alger. Il devint interprète du maréchal Clausel. Il organisa les spahis où il obtint le grade de capitaine. Chef d'escadron (1831). Mandé à Paris en 1836, après l'échec de Constantine, il y resta dix-huit mois. Lieutenant-colonel commandant les spahis d'Oran (1837). Il fut successivement colonel, général de brigade puis de division et rendit les plus grands services par sa légendaire bravoure, son énergie et sa profonde connaissance des Arabes. Il mourut à Cannes en 1866.

(2) Gilbert-Louis Duprez (1806-1896). Après avoir chanté à Paris (1825-1828) et en Italie, il entra à l'Opéra en 1837 où il resta jusqu'en 1849. Professeur au Conservatoire (1842). Compositeur.

(3) Franziska Elssler, dite Fanny, danseuse allemande, née à Vienne (1810-1884). Sa sœur Thérèse (1806-1878) épousa en 1850 le prince Adalbert de Prusse. Les sœurs Elssler, après avoir débuté à Vienne, allèrent en Italie, à Berlin et à Londres, puis vinrent à Paris.

la représentation assommante. Elle avait commencé tard, il était plus de minuit et demi quand on sortit du théâtre.

A peine rentrée au salon, la Reine congédia Mme la duchesse d'Orléans, dont la pâleur constatait la fatigue; elle l'embrassa en lui disant bonsoir.

Je fus extrêmement frappée, dans ce moment, de la grâce inimitable de tendresse affectueuse, filiale, respectueuse avec laquelle notre nouvelle Princesse baisa la main de la Grande-Duchesse sa belle-mère. Il y avait toute l'éloquence de longs discours de reconnaissance et de bonheur dans son maintien.

Ce fut le dernier aperçu que j'eus de Mme la duchesse d'Orléans dans ces circonstances, et j'en remportai un souvenir que je conserve encore très vif.

Le Roi s'était retiré, le couple belge ainsi que les jeunes princesses suivirent son exemple. La Reine et Madame Adélaïde, dont le zèle l'emporte toujours sur la fatigue, se chargèrent seules de faire leur métier en conscience et employèrent encore quelques minutes en politesses, et surtout en adieux aux personnes qui, comme moi, prenaient congé.

La Grande-Duchesse ne les abandonna pas dans cette dernière corvée de la journée. Elle avait gagné tous les suffrages par la convenance de son maintien. Elle paraissait aimer maternellement notre Princesse, ne parlait que les larmes aux yeux de la pensée de s'en séparer, mais ne répondait que par les refus les plus formels aux demandes de prolonger son séjour.

Elle ne comptait rester que peu de jours; et il fallut que la sincérité des prières qu'on lui adressait s'établît

bien clairement dans sa pensée pour qu'elle se décidât à accorder quelques semaines. La belle-mère montra tant de bon esprit dans ces conjonctures délicates, que les espérances, déjà conçues de la princesse élevée par elle, en furent très encouragées.

J'étais arrivée à Fontainebleau le mercredi; je le quittai le vendredi fort aise d'y avoir été, mais enchantée d'en partir.

Au premier voyage j'y aurais volontiers prolongé mon séjour; mais cette fois-ci, malgré l'intérêt que j'avais pris à observer l'auguste mariée, et ma satisfaction de la trouver si charmante, j'étais excédée de parures, de diamants, d'étiquette, et surtout de ces longues séances de représentation.

Je me confirmai dans l'idée que je n'étais point gibier de Cour. Rien au monde ne m'ennuie et ne me fatigue comme cette activité factice, cette occupation oisive, cette importance des choses puériles, qui composent la vie de courtisan.

Mme la duchesse d'Orléans fit son entrée dans Paris, le dimanche suivant, par un temps fabuleusement beau. La nature semblait s'être parée pour la recevoir. Les marronniers des Tuileries étaient couverts de fleurs, les lilas embaumaient l'air; les deux terrasses donnant sur la place, remplies de femmes vêtues en couleurs brillantes, formaient des espèces de corbeilles dont l'éclat et la fraîcheur le disputaient à celles du parterre.

La place, le jardin, l'avenue des Champs-Élysées étaient combles; tout le monde se sentait de bonne humeur. Le cortège ne se fit pas trop attendre et il fut reçu avec les plus vives acclamations. Il était cepen-

dant rien moins que magnifique; mais le public était bien disposé.

Mme la duchesse d'Orléans put prendre possession de sa nouvelle résidence avec la pensée que les sinistres avertissements, dont la politique russe l'entourait depuis quelques mois, étaient bien erronés; et que la couronne, qu'elle venait partager, n'était pas entourée d'autant d'épines qu'on le lui annonçait.

Plaise au Ciel qu'elle lui paraisse toujours aussi légère! Au reste elle a un esprit trop solide et trop distingué, pour qu'au milieu de cet enivrement de l'encens de toute une multitude, elle n'ait pas éprouvé quelque frémissement à entrer dans ce palais, successivement occupé par Marie-Antoinette, Marie-Louise et Marie-Caroline. Elles aussi y avaient été accueillies par de vives et passionnées acclamations!

III

Inauguration du musée de Versailles. — Personne officielle. — Les journalistes. — Le Musée national. — Banquet. — Visite des galeries. — Spectacle.

Parmi les fêtes réservées aux noces de Mme la duchesse d'Orléans, la plus remarquable sans doute fut l'inauguration du palais de Versailles.

Je m'y étais fait inviter par le Roi un jour où il me racontait ses projets pour l'ouverture, en me disant que ne pourraient y assister que les personnes officielles. Je lui répondis que cette déclaration me semblait fort triste et bien dure.

« Point du tout, reprit le Roi en riant, car je vous tiens pour personne très officielle.

— Je n'en savais rien, Sire, mais j'en prends acte pour cette circonstance. »

Ceci se passait longtemps avant le mariage, un jour où le Roi avait eu la bonté de me conduire à Versailles. Car, jusqu'au jour de l'ouverture, il n'a été donné aucune permission pour y entrer et on ne pouvait visiter le palais qu'à sa suite. C'était au reste la manière la plus agréable et la plus instructive.

Je ne manquai pas de réclamer, près du Roi, la posi-

tion officielle qu'il m'avait accordée; et je fus invitée à l'inauguration de Versailles.

Je ne pense pas qu'il soit possible d'inventer quelque chose de plus magnifique que le matériel de la fête; il était digne du local, c'est en faire assez l'éloge. Quant à la société qui s'y trouvait rassemblée, elle y paraissait assez hétérogène.

C'était le palais de Louis XIV pris d'assaut par la bourgeoisie. Les journalistes y foisonnaient, et y portaient cette jactance, qui les suit en tout lieu, et qu'ils déployaient, *con gusto,* dans cette enceinte où eux-mêmes, peut-être, avaient la conscience d'être déplacés.

« Quel est ce monsieur qui lorgne la Reine?

— Il écrit dans le *Constitutionnel.*

— Et ce grand qui parle si haut?

— Il écrit dans le *National.*

— Et cet autre qui gesticule?

— Il rédige le feuilleton des *Débats.*

— Et ce monsieur si guindé?

— Il fait l'article « Paris » du *Charivari.* »

Il en pleuvait de ces petits messieurs, et j'avoue que j'étais un peu courroucée de les voir encore plus officiels que moi.

Je crois que c'est en caressant ainsi ces existences improvisées sur un chétif talent, qui, en général, ne conduit qu'à une vie de désordre, qu'on donne de l'importance à des gens ne méritant, pour la plupart, aucun égard.

S'il se trouvait parmi eux de véritables capacités, elles réussiraient promptement à sortir des rangs de ces

fabricants d'articles, qui ne devraient être considérés que comme des scribes à gages.

Sans doute, parmi les députés, invités en masse, et même parmi les pairs, il se rencontrait bien des noms qui auraient provoqué l'étonnement des cercles présidés par Mme de Montespan. Mais ceci se trouvait dans les convenances du temps; c'était un hommage rendu à notre forme de gouvernement.

Malgré la grossièreté de ses façons, je me réconciliais à voir M. Dupin (1) un personnage important à Versailles; tandis que j'étais scandalisée que M. Jules Janin (2) et ses confrères y fussent admis.

Les membres des académies, les savants, les artistes, si on s'en était tenu à ceux de premier ordre, m'y semblaient aussi très bien placés. Mais j'aurais voulu qu'on se retranchât dans les sommités en tout genre

Au reste, quels que fussent les conviés, l'ouverture des galeries historiques dans ce palais se trouvait être, de fait, un hommage rendu à une classe, qu'une bouderie d'esprit de parti empêchait d'y paraître en grand nombre. La Restauration n'a rien fait d'aussi favorable à l'ancienne noblesse comme corps.

La publicité de ce musée national renouvelle le souvenir des éminents services qu'en tout temps et au

(1) André-Marie-Jean-Jacques Dupin, dit Dupin aîné (1783-1865). Avocat (1800). Député aux Cent-Jours. Avocat du maréchal Ney. Procureur général à la Cour de cassation en 1830. Président de la Chambre (1832 à 1839). Conserva son poste dans la magistrature sous l'Empire.

(2) Jules-Gabriel Janin (1804-1874), après avoir débuté au *Figaro* de 1825, il prit le feuilleton des *Débats* en 1836, et le conserva jusqu'à sa mort. Membre de l'Académie française (1870).

prix de son sang abondamment répandu, elle a sans cesse prodigués à la patrie; les rend pour ainsi dire présents à tous les yeux, et, par là, populaires.

Le château avait été livré à l'empressement des invités dès dix heures du matin; et la plupart étaient arrivés de bonne heure, pour assouvir une curiosité exaltée par la privation imposée jusque-là.

La mienne étant satisfaite par avance, je ne précédai pas de longtemps la famille royale, qui arriva sur les trois heures. On se trouvait alors réuni dans l'Œil-de-bœuf, la chambre de Louis XIV, ses cabinets, enfin toutes les pièces donnant sur la cour.

A quatre heures, les portes de la galerie s'ouvrirent et quatorze cents personnes s'assirent au banquet. Des tables de vingt couverts, placées sur deux rangs, occupaient l'étendue de la galerie. Les quatre salons, situés aux deux extrémités, étaient aussi remplis de tables. Toutes étaient servies avec la même recherche et le même soin et rien n'y était épargné.

La table de la famille royale n'était distinguée que parce qu'elle occupait le milieu de la galerie et qu'on avait été averti de s'y placer, c'est-à-dire de suivre la Reine pour se trouver à cette table. Mais, quelques personnes désignées ayant été retardées par la foule, elles furent prévenues par de plus agiles.

Le Roi se trouva être assis sous le tableau de la galerie où est inscrit en grosses lettres dorées : « Le roi gouverne par lui-même. »

Comme c'était précisément au commencement des longues polémiques sur le texte du « roi règne et ne gouverne pas », nous nous persuadâmes que cet incident

serait relevé et commenté. Le Roi lui-même s'y attendait, mais il passa inaperçu.

Aussitôt après le repas, trop bien ordonné pour être fort long, on rentra dans les appartements sur la cour; et, après avoir de nouveau distribué des politesses pendant le café, le Roi, en tête de la famille royale et de ses nombreux convives, entreprit la promenade des galeries.

Il commença par celles du rez-de-chaussée, réservées aux fastes de l'empire; puis, remontant au salon des Batailles, il revint dans les grands appartements.

Le service avait été si merveilleusement fait que les salons et la galerie étaient complètement déblayés, et qu'en y rentrant il était impossible de se persuader qu'à peine trois quarts d'heure s'étaient écoulés, depuis que quatorze cents personnes y avaient dîné; il n'en restait pas vestige.

Il faisait un temps superbe (1), le soleil commençait à s'abaisser vers le grand bassin du fond du parc et dardait ses rayons sur le château. Les jets d'eau en étaient resplendissants dans leurs gerbes chatoyantes; les terrasses étaient remplies de toute la population de Versailles et des environs.

Le Roi se montra au balcon, et toutes les fenêtres de la galerie se trouvèrent simultanément occupées, rendant ainsi au public le spectacle qu'on en recevait, mais bien moins beau sans doute, car l'aspect du jardin était une véritable féerie. Je compris dans ce moment

(1) L'inauguration de Versailles eut lieu le 11 juin 1837.

pour la première fois le mérite du talent de Le Nôtre (1).

C'est pour être habité avec cette royale splendeur que ce pompeux Versailles avait été conçu ; et le mouvement galvanique, qu'il recevait pour la fête où nous assistions, révélait les intentions de ses créateurs. Honneur au Roi qui a su le ressusciter autant que les circonstances le permettent. Il n'y a que la Nation tout entière, suffisamment grande dame aujourd'hui, pour remplacer Louis XIV dans son palais.

On profita du reste du jour pour visiter en courant les autres galeries. La statue de Jeanne d'Arc, œuvre de la princesse Marie, reçut les hommages qu'elle méritait.

Jusqu'alors, nous étions exclusivement entre Français. Le corps diplomatique et quelques étrangers avaient été invités pour le spectacle ; ils attendaient dans le salon précédant le théâtre, où le Roi et la famille royale allèrent les retrouver.

Puis, ils furent placés dans des loges qui leur avaient été réservées, et nous suivîmes le Roi dans la grande corbeille, qu'il occupait avec son service et les personnes qui avaient été désignées pour dîner à sa table. Le reste des convives se dispersa dans la salle, dont le coup d'œil était admirable.

Lorsque le premier éblouissement fut passé, on remarqua que la proportion de femmes ne s'y trouvait pas et que la plupart des loges, étant remplies par des hommes, nuisaient à l'effet.

(1) André Le Nôtre (1613-1700), architecte, directeur des jardins royaux. Il a créé les parcs de Versailles, Trianon, Chantilly, Saint-Cloud, Meudon, Sceaux, Vaux, la terrasse de Saint-Germain, etc.

Cependant, comme tous ces hommes portaient des uniformes de diverses couleurs, cela paraissait bien moins sombre que s'ils avaient été vêtus en frac. Toutefois des femmes parées auraient bien mieux décoré la salle.

Il y en avait trop peu; nous n'étions guère qu'une demi-douzaine, en dehors des Dames des maisons, des femmes des ministres, et des étrangères.

On donnait le *Misanthrope*, pitoyablement joué, même par Mlle Mars. Ce qui me divertit parfaitement pendant le spectacle, — et je ne puis m'empêcher de le noter ici, — c'est un monsieur placé derrière moi et portant des épaulettes de lieutenant-général. Homme de goût, plus que d'érudition, il n'avait jamais eu révélation du *Misanthrope*, ce qui ne l'empêchait pas d'y prendre un plaisir extrême, et de rire plus que personne de ce qui s'y trouve de plaisant.

Mais il éprouvait une anxiété, trop vive pour n'être pas communiquée à ses voisins, de ce qui allait arriver, des mauvais tours que cette friponne de Célimène jouait à ce pauvre Alceste; et il en parlait avec une naïveté de colère parfaitement réjouissante.

Je crois, Dieu me pardonne, qu'il pensait que c'était une pièce composée par M. Scribe (1) pour l'occasion; toujours est-il qu'il en était également amusé et amusant.

Le Roi avait fait préparer pour cette représentation

(1) Augustin-Eugène Scribe (1791-1861). Auteur dramatique. Il débuta en 1810. Membre de l'Académie française en 1836. Il a écrit, avec l'aide de nombreux collaborateurs, environ trois cent cinquante pièces de théâtre ou livrets d'opéra et d'opéra-comique.

de magnifiques costumes, dont il fit cadeau à la Comédie-Française.

On les avait apportés le matin à Trianon. La Reine me raconta que le Roi s'étant diverti à en revêtir un, avec l'accompagnement obligé de la grande perruque, il était entré dans la chambre où elle se trouvait avec ses filles. Sa ressemblance avec Louis XIV était si frappante, qu'elles avaient pu croire que le portrait peint par Rigaud avait quitté son cadre pour venir leur rendre visite.

Un ballet, arrangé pour la circonstance, termina le spectacle. Nous trouvâmes en en sortant le château entier éclairé. Le Roi promena les ambassadeurs, les étrangers, et tous ceux qui voulurent suivre derechef, par les grands appartements jusqu'à la galerie des Batailles.

Mais, quoiqu'il y eût profusion de lumières, la salle de spectacle était si éblouissante de clarté, que le reste paraissait sombre en comparaison.

Cette dernière tournée achevée, chacun regagna ses voitures, fort content de sa journée, mais bien fatigué.

MORT DU PRINCE DE TALLEYRAND

1838

I

Danger couru par le prince de Talleyrand en 1827. — M. de Talleyrand ne veut pas mourir à Paris. — Mme de Dino et l'archevêque de Paris. — Salon de Mme de Dino. — Le *National.* — M. de Talleyrand ambassadeur à Londres. — Le duc de Broglie attire les affaires à Paris. — Mme de Dino. — Le prince désire aller à Vienne. — Son abdication. — Intrigues contre le duc de Broglie. — M. Thiers ministre des affaires étrangères. — M. de Talleyrand est joué par lui.

J'ai raconté au long l'insulte faite au prince de Talleyrand par un misérable, nommé Maubreuil, le 21 janvier 1827, à la sortie de l'église de Saint-Denis (1); la conduite qu'il tint dans cette conjoncture et l'empressement qu'il mit à quitter Paris, dès qu'il put s'en éloigner sans avoir l'air de fuir. Toutefois il y revint dans le courant de l'automne.

Ce fut alors que, jouant un soir au whist chez la princesse Tyszkiewicz, il demanda au docteur Koreffe,

(1) Voir t. III, p. 200 et suiv.

qui se trouvait présent, de lui tâter le pouls; il se croyait un peu de fièvre, le docteur lui en trouva une violente et l'engagea à se retirer.

M. de Talleyrand n'en continua pas moins sa partie et ne rentra chez lui qu'à l'heure accoutumée. Dans tout le cours de son existence, sa vigueur physique lui a permis de déployer sa force morale.

Koreffe, quoiqu'il ne fût pas son médecin, prit la précaution assez bizarre d'aller à l'hôtel de Talleyrand, de faire appeler le valet de chambre du prince, et de lui recommander la plus scrupuleuse surveillance pendant cette nuit, qu'il jugeait devoir être très critique, en l'engageant à faire prévenir le médecin ordinaire, Bourdois.

M. de Talleyrand rentra, fut comme de coutume fort longtemps à se déshabiller, se coucha sans se plaindre. Le valet de chambre commençait à douter de la science de Koreffe; mais, très attaché à son maître, il préféra exagérer les précautions.

Au lieu de sortir de la chambre, selon son usage, il s'établit sur un fauteuil derrière le lit. Deux heures après, il entendit une espèce de râle suffoqué; il s'élança auprès du prince, sonna toutes les sonnettes. Bourdois, déjà averti, arriva fort promptement et trouva M. de Talleyrand agonisant.

Les secours les plus énergiques de la médecine le rendirent à la vie. Il est à peu près sûr qu'il la dut à la perspicacité de Koreffe et au dévouement de son valet de chambre.

Quoi qu'il en soit, cet avertissement ne fut pas perdu; et c'est de cette époque qu'on peut dater

l'anxiété qui saisit M. de Talleyrand au sujet de ses funérailles, et qui ne l'a plus quitté.

Il fit bon marché de cette grave aventure, reçut tout Paris dès le surlendemain. Mais à peine en état de supporter le voyage, il partit. Je tiens d'une personne, qui le mit en voiture dans cette conjoncture, qu'il lui dit : « Venez me voir à la campagne, car je quitte Paris pour n'y plus revenir. »

M. de Talleyrand avait trop de force d'âme et de retenue de parole, pour exprimer par là un pressentiment; c'était une volonté qu'il notifiait. Il se rendit à Rochecotte, chez Mme de Dino. Elle avait fait récemment l'acquisition de cette terre en Touraine. Des relations personnelles lui en rendaient le séjour fort agréable et elle s'y était complètement établie.

Je ne sais si le prince de Talleyrand y trouva, ou y fit arriver, un curé, avec lequel j'ai raison de croire qu'il s'entendit pour éviter les persécutions auxquelles il se craignait destiné, si ses derniers soupirs s'exhalaient à Paris.

Les dispositions hostilement dévotes de la Cour y auraient trouvé un agent plein du zèle le plus acerbe dans l'archevêque, M. de Quélen. Et on n'aurait épargné aucune humiliation ni aucune amertume à M. de Talleyrand, qui, malgré toutes les vicissitudes de son existence sociale, tenait à mourir en gentilhomme et en chrétien, si ce n'est en prêtre.

La pensée d'une abjuration, ou d'un scandale public, lui était presque également odieuse; et il était bien décidé à ne point s'y exposer.

La vie de Rochecotte ne lui était pourtant pas

agréable. Les nouvelles intimités de la duchesse de Dino l'avaient peuplé d'une nuée de jeunes littérateurs libéraux, qui préludaient à l'importance que la jeunesse s'est attribuée depuis 1830, et n'avaient pas, pour M. de Talleyrand, la déférence que les convenances auraient exigée de gens ayant plus de savoir-vivre.

Il commença par en souffrir. Mais, en reprenant plus de santé, il recouvra de l'énergie et se décida à user de ces jeunes talents qui pensaient le dominer. L'ambition se réveillant en lui, il mit la main sur Thiers, qu'il n'eut pas de peine à distinguer entre tous, et se prit à l'exploiter.

Dans l'automne de 1829, le prince de Talleyrand, rassuré sur les craintes que lui avait causées sa santé, revint à Paris et y passa tout l'hiver suivant; mais toujours au pied levé, n'annonçant point le projet d'un long séjour, et prêt à partir au premier symptôme de maladie.

Il fit promettre à Mme de Dino de le faire mettre en route, si lui-même perdait la faculté d'énoncer une volonté, dût-il mourir en voiture. A cette époque, elle lui aurait certainement obéi; elle craignait trop l'archevêque de Paris pour s'exposer à son zèle.

Quelques années avant, dans un moment de vacance de cœur, poussée par l'ennui, le désœuvrement et peut-être par un peu de rouerie, Mme de Dino s'était amusée à tourner la tête de l'archevêque; il en était devenu passionnément amoureux.

On dit qu'une perfide amie de la duchesse l'éclaira sur l'espièglerie dont il était dupe, et lui fournit des

preuves qu'il était joué, avant qu'il eût complètement succombé.

Il porta ses remords aux pieds des autels, car au fond il est bon prêtre, mais conserva un ressentiment très mondain contre Mme de Dino. Ce fut alors qu'il commença à raconter la promesse, qu'il prétendait avoir faite au cardinal de Périgord à son lit de mort, de veiller au salut de l'âme de M. de Talleyrand et d'être à l'affût pour la sauver, malgré lui s'il était nécessaire.

Le salon de Mme de Dino devint à Paris, comme il l'avait été à Rochecotte, le centre de l'opposition libérale; et même, autant que les temps le permettaient, antidynastique. M. de Talleyrand fit les frais de l'établissement du *National* (1). Thiers en fut rédacteur, en s'associant Mignet (2) et Carrel (3). Tous les écrivains, qui s'étaient déjà fait une réputation dans le *Globe* (4), fournirent des articles à la nouvelle gazette, qui devint promptement une puissance.

Peut-être demandera-t-on quel résultat M. de Talleyrand prétendait atteindre, en se servant de si dange-

(1) Le *National* fut fondé à Paris le 3 janvier 1830, par Thiers, Mignet, Carrel et Sautelet.

(2) François-Auguste-Marie Mignet (1796-1884). Historien. Directeur des Archives au ministère des affaires étrangères après 1830. Membre de l'Académie française (1837). Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.

(3) Armand Carrel (1800-1836). Élève de Saint-Cyr. Officier. Démissionnaire en 1823 pour aller combattre dans les rangs des libéraux espagnols contre l'armée française. Il fut tué en duel par Émile de Girardin à la suite d'une polémique de presse.

(4) Le *Globe*, journal littéraire fondé en 1824. Devint politique après la chute du ministère de Villèle et fit une vive opposition à la Restauration.

reux instruments? Je répondrai hardiment : arriver au pouvoir.

Cela semblera un si singulier contraste à sa volonté de retraite mortuaire, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'on sera tenté de crier à l'absurdité ; mais pourtant rien n'est plus vrai. Et pour peu qu'on ait vécu dans le monde quelques années, chacun doit avoir vu l'exemple de contradictions, que le raisonnement repousse et que l'expérience confirme.

Quoi qu'il en soit, M. de Talleyrand était l'âme de cette jeunesse, à peu près factieuse, qui, comme tous les révolutionnaires, ne voulait renverser que pour se frayer le chemin.

Lorsque les imprévoyables fautes du ministère Polignac amenèrent les événements que la pitoyable conduite de la Cour rendirent irrémédiables, M. de Talleyrand se trouva naturellement au centre du mouvement. Toutefois, il conseilla à M. le duc d'Orléans de ne prendre que le titre de commandant de Paris, en se tenant le plus possible sur la réserve vis-à-vis des partis.

J'ai lieu de croire qu'il inclina pour Henri V et la Régence de M. le duc d'Orléans. Mais je puis affirmer qu'il chercha à l'engager à conserver le titre de Lieutenant général du royaume, jusqu'à ce que le pouvoir fût plus entier dans ses mains ; et tout au moins, jusqu'à ce que Charles X eût quitté le territoire français.

La rapidité des événements ne permit de suivre aucun de ces avis. M. le duc d'Orléans, entraîné dans ces tourbillons qui se bouleversaient l'un l'autre, sans un parti à lui dont il se pût servir pour les arrêter, ne

pouvait se soutenir qu'en se laissant aller à leurs mouvements oscillatoires.

La couronne lui tomba sur la tête, au milieu de cette tourmente aussi imprévue qu'ingouvernable. Bientôt après se déploya une licence de la presse, dont nous voyons encore les tristes fruits.

Mme de Dino recula devant elle, et pour son compte et pour celui de M. de Talleyrand. Elle proclama la volonté de ne point l'affronter en restant à Paris.

Le désir de rompre la liaison, qui la retenait depuis quelques années à Rochecotte, et dont elle était fatiguée, lui fit souhaiter que M. de Talleyrand quittât la France. Il aurait désiré Vienne; mais l'Angleterre ayant la première reconnu le nouveau gouvernement, il prit l'ambassade de Londres et s'y rendit accompagné de sa nièce.

Cette nomination se fit malgré M. Molé, alors ministre des affaires étrangères, qui aurait préféré M. de Barante. M. de Talleyrand se montra blessé, et profita de la circonstance pour établir ses relations directement avec le Roi.

Les dépêches insignifiantes arrivaient au ministre; mais les véritables affaires se traitaient par une correspondance, dont Madame Adélaïde et la princesse de Vaudémont devinrent les intermédiaires.

Les dégoûts, qui en résultèrent pour M. Molé, entrèrent pour beaucoup dans le parti qu'il prit de donner sa démission. Son successeur, le général Sébas tiani, ne cessa de se plaindre de ces communications clandestines, sans obtenir aucun changement dans la conduite de M. de Talleyrand; si bien que les proto

coles étaient négociés et signés avant que le ministre en eût eu la moindre révélation.

Le duc de Broglie n'était pas d'humeur à tolérer des rapports si insolites. Sans se plaindre du prince de Talleyrand, il lui expédia des dépêches aussi insignifiantes que celles qu'il en recevait et attira toutes les affaires à Paris.

M. de Talleyrand en fut averti, d'une façon un peu brutale, par lord Palmerston (1) qui repoussa ses ouvertures sur une affaire en lui annonçant qu'après avoir occupé les deux cabinets depuis trois semaines, elle se concluait à l'heure même à Paris.

M. de Talleyrand sentit d'autant plus vivement le coup, que lord Palmerston avait eu le mauvais goût de le faire attendre deux heures dans son antichambre avant de lui donner audience.

Il rentra chez lui furieux, et se décida à quitter Londres où il ne voulait pas déchoir; mais il voua une cruelle inimitié au duc de Broglie. Sans doute, celui-ci avait raison de trouver mauvais que l'ambassadeur ne rendît aucun compte au ministre ; mais peut-être aurait-il pu trouver des formes moins rudes vis-à-vis d'un personnage, important par lui-même, qui venait de rendre de grands services.

L'attitude prise par M. de Talleyrand à Londres avait tout de suite placé le nouveau trône très haut

(1) Henry-John Temple, vicomte de Palmerston (1784-1865). Membre des communes et lord de l'amirauté (1807). Ministre de la guerre (1809); des affaires étrangères (1830 à 1834; 1835 à 1841; 1846 à 1851); de l'intérieur (1852). Premier ministre (1855 à 1858; 1859 à 1865).

dans l'échelle diplomatique. Tous les collègues de M. de Talleyrand en Angleterre le connaissaient d'ancienne date; et ils avaient envers lui des habitudes de déférences personnelles, qu'il savait utiliser pour l'intérêt de son gouvernement.

Il tenait une très grande maison, dont la duchesse de Dino faisait parfaitement les honneurs; ils avaient l'un et l'autre réussi à se mettre en tête de tout ce qui menait la mode. Et, dans ce monde exclusif, la duchesse de Dino s'était retrempée dans les idées aristocratiques, que sa vie de Rochecotte pouvait avoir un peu rouillées.

Le goût qu'elle y reprit lui donna le désir de se rapprocher de ce qu'on appelle la société du faubourg Saint-Germain, à Paris. Elle pensa qu'il fallait y arriver par la famille de M. de Talleyrand; mais c'était surtout là qu'elle était le plus mal vue.

Ramener M. de Talleyrand à une fin de vie édifiante lui parut la meilleure voie, pour se faire accueillir dans des intérieurs exaltés en idées religieuses, plus encore que légitimistes. Elle conçut donc cette pensée dès l'Angleterre, mais sans grand succès.

La vie des affaires avait aidé M. de Talleyrand à porter le faix, qu'il semblait prêt à déposer quelques années avant. Son corps et son esprit s'étaient rajeunis de compagnie. Et, ayant fait un nouveau bail avec le monde, il ne s'occupait plus guère de la façon dont il le quitterait.

La mort du curé de Rochecotte, qui aurait été un si grand événement pour lui avant 1830, arriva pendant son séjour en Angleterre, sans qu'il s'en préoccupât.

D'autant qu'alors, il n'était pas éloigné de la pensée d'achever sa vie à Londres.

Toutefois, Mme de Dino s'occupait à tâcher de lui insinuer quelques idées de repentance, mais elle était repoussée avec perte. Elle a raconté au duc de Noailles qu'un jour de grande représentation, où ils avaient assisté *in fiochi* à la messe, elle lui dit en remontant en voiture :

« Cela doit vous faire un effet singulier d'entendre dire la messe.

— Non, pourquoi?

— Mais je ne sais, il me semble... — et elle commençait à s'embarrasser, — il me semble que vous ne devez pas vous y sentir tout à fait comme un autre.

— Moi ? si fait, tout à fait ; et pourquoi pas ?

— Mais enfin, vous avez fait des prêtres.

— Pas beaucoup. »

Après de pareilles réponses il fallait battre en retraite. Mais lorsque Mme de Dino n'est pas entraînée par les passions, auxquelles elle sacrifie tout, elle est aussi habile que persévérante. Et elle se promettait bien de revenir à la charge dans des moments plus opportuns.

L'humeur que M. de Talleyrand avait rapportée de chez lord Palmerston fut soigneusement entretenue par elle. Plusieurs circonstances militaient à lui faire désirer de quitter Londres. Je me plais à citer d'abord la plus honorable.

Elle craignait que l'irritation que M. de Talleyrand rencontrerait dorénavant dans les affaires, jointe à l'affaiblissement inévitable des facultés à son âge, ne le fît se fourvoyer et s'amoindrir.

Le climat de l'Angleterre était déclaré pernicieux à une personne dont la société lui était agréable et chère.

Elle s'était jetée dans des relations ultra-tories. Et, malgré ses prévisions, le ministère whig restait au pouvoir. Circonstance, pour le dire en passant, qui expliquait la désobligeance de lord Palmerston.

Elle ne se trouvait pas assez riche pour fixer son avenir en Angleterre; et il lui convenait d'utiliser les dernières années de M. de Talleyrand à se fonder en France une situation indépendante, mais sur laquelle pût rejaillir une partie du lustre de la grande existence européenne de M. de Talleyrand.

Peut-être aussi, commençait-elle à s'ennuyer à Londres. Cependant je ne le crois pas. L'état d'ambassadrice lui convient parfaitement. Avec prodigieusement d'esprit, — on pourrait aller jusqu'à dire de talent, si cette expression s'appliquait à une femme — Mme de Dino s'accommode merveilleusement de la vie de représentation.

Lorsque, après avoir mis beaucoup de diamants, elle s'est assise, une ou deux heures, sur une première banquette, dans un lieu brillant de bougies, avec quelques altesses au même rang, elle trouve sa soirée très bien employée.

A la vérité, je crois qu'elle pousse le goût des affaires jusqu'à l'intrigue dans le reste de la journée. Mais ce qu'on appelle la conversation, l'échange des idées sans un but intéressé et direct, ne l'amuse pas. Elle devrait pourtant y obtenir des succès, M. de Talleyrand lui en donnait l'exemple.

Quoi qu'il en soit, le prince demanda un congé et,

après un court séjour à Paris, se rendit à Valençay, où il réunit beaucoup de monde, avec l'intention manifeste de montrer qu'il n'avait rien perdu de la force et de l'agrément de son esprit.

La retraite du duc de Broglie, et la nomination de l'amiral de Rigny (1) au ministère des affaires étrangères, inspira au prince de Talleyrand le désir d'être envoyé à Vienne. Il caressait l'idée de reprendre ce traité de triple alliance, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, préparé en 1815 et dont la révélation lui avait coûté les bonnes grâces de l'empereur Alexandre (2).

J'ai lu, écrit de sa main : « J'ai donné Londres au trône de Juillet, je veux lui donner Vienne et j'y réussirai si on me laisse faire. »

Mme de Dino, dont les relations en Allemagne ne pouvaient que lui être agréables, entra dans cette pensée, avec d'autant plus de zèle, qu'elle et M. de Talleyrand rêvaient à cette époque le mariage de Pauline de Périgord (3) avec le prince Esterhazy. Et cette alliance lui tenait au moins autant au cœur que celle de l'Autriche avec notre cabinet.

(1) Le duc de Broglie quitta le ministère le 4 avril 1834. Il fut remplacé par le comte de Rigny, qui céda le portefeuille à M. Bresson le 10 novembre, pour le reprendre le 18 du même mois.

Le prince de Talleyrand quitta l'ambassade de Londres en novembre 1834.

(2) Voir t. II, p. 110, 111 et 113.

(3) Joséphine-Pauline de Talleyrand-Périgord, fille d'Alexandre-Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Dino (1787-1872), et de Dorothée de Courlande (1793-1862). Elle épousa le marquis de Castellane.

Mais, M. de Talleyrand était un ambassadeur trop incommode pour qu'aucun ministre voulût le nommer. M. de Rigny recula tout doucement et il ne lui fallut pas gagner beaucoup de temps pour se trouver remplacé par le duc de Broglie (1).

Celui-ci acquit de nouveaux droits à l'inimitié de la duchesse de Dino en refusant de faire avancer M. de Bacourt (2), avec une faveur trop criante. Et M. de Talleyrand envoya de Valençay une lettre, dont il exigea l'impression au *Moniteur*, et qui sembla une sorte d'abdication politique, dont, comme d'autres potentats démissionnaires, il ne tarda guère à se repentir.

Le salon de la rue Saint-Florentin devint un foyer d'intrigues contre le duc de Broglie. M. de Talleyrand chercha à le discréditer dans l'esprit du Roi, ce qui n'était pas difficile, car il n'en était pas aimé. Il envenima les torts de forme, qu'il pouvait avoir vis-à-vis des ambassadeurs étrangers, enregistra leurs plaintes, et les excita les uns par les autres.

Pendant ce temps, Mme de Dino et lui chapitraient Thiers, et cherchaient à lui persuader qu'avec sa haute supériorité il devait primer tout le monde et occuper le

(1) Le duc de Broglie avait donné sa démission le 4 avril 1834 à la suite du rejet par la Chambre d'un crédit de vingt-cinq millions, pour le règlement d'une créance réclamée par les États-Unis. Il reprit le pouvoir le 12 mars 1835 et le garda jusqu'au mois de février 1836.

(2) Adolphe Fourier de Bacourt (1801-1865). Entré dans la diplomatie en 1822. Secrétaire à Londres après 1830. Ministre à Carlsruhe (1835), à Washington (1840). Ambassadeur à Turin (1842). Démissionnaire en 1848.

rang de premier ministre. Je l'ai dix fois entendu s'en rire dans les premiers temps, attribuant ces discours à la haine qu'on portait à M. de Broglie. Mais il ne tarda pas à s'en laisser agréablement chatouiller les oreilles et le cœur.

Mme de Dino et la princesse Liéven, — qui était entrée dans cette intrigue pour tuer le temps et ne pas se laisser rouiller la main, — prônaient Thiers parmi le corps diplomatique et dans les nombreuses correspondances, que toutes deux entretenaient dans les Cours étrangères.

Elles obtinrent des réponses que M. de Talleyrand apportait au Roi, en lui assurant que la confiance de l'Europe suivrait l'élévation de M. Thiers, parce qu'elle ne verrait en lui qu'une griffe apposée aux ordres émanés de la sagesse royale. Et je crains qu'il ne soit un peu trop accessible à ce genre de flatterie (1).

M. de Talleyrand, de son côté, se berçait de l'idée qu'il serait seul à gouverner. Thiers lui paraissait si petit compagnon, qu'il devrait toujours reconnaître ne pouvoir se soutenir que par sa protection. Et il se tenait pour si sûr de son crédit, qu'il vit s'évanouir, sans trop de regret, l'espoir, qu'il avait un moment conçu, d'être nommé président du conseil sans portefeuille.

(1) M. de Sainte-Aulaire, ambassadeur à Vienne, parlant de cette crise ministérielle, écrit à Mme de Boigne, le 13 février 1836 : « Ici je [ne] peux pas dire que la question ait grande importance. On croit assez que le Roi fera ce qu'il voudra avec n'importe qui. Et on n'a gueres de confiance qu'en lui. En lui on en a tous les jours plus. Les progrès sont sensibles. Je ne puis mesurer exactement le chemin qui nous reste à faire, mais celui que nous avons fait est très grand. » (*Correspondance inédite.*)

M. de Broglie succomba à tant de manœuvres hostiles. M. Thiers fut nommé à la joie du Roi, des cabinets étrangers et surtout de M. de Talleyrand (1). Celui-ci fut le premier à ressentir la vanité de ses prévisions. A peine quelques semaines s'étaient passées, que bafoué, déjoué, insulté par M. Thiers, il fut forcé par lui à quitter la place.

Les cabinets virent la guerre, que tous voulaient éviter, devenue presque imminente par les actions du nouveau ministre; et les quelques mois de son administration ont accumulé les embarras personnels sur la tête du Roi.

Ce changement de ministère a été le dernier acte de la vie publique du prince de Talleyrand, et certes on ne pouvait faire des adieux plus pernicieux à la politique du pays. Je ne prétends pas dire qu'il ait cessé de s'occuper d'affaires; mais ce n'a plus été que par des ntrigues qui n'ont point eu de résultat.

(1) M. Thiers se sépara du duc de Broglie et de M. Guizot pour former, en dehors des doctrinaires, un ministère qui dura du 22 février au 6 septembre 1836. (Voir pages 168 à 171.)

II

Affaiblissement du prince de Talleyrand. — Conduite de l'archevêque de Paris à la mort de la princesse de Talleyrand. — Réponse de l'archevêque de Bourges. — Maladie de Mme de Dino. — L'abbé Dupanloup. — M. de Talleyrand prononce l'éloge académique de M. Reinhard. — Nouvel accident. — Négociations sur un projet de déclaration soumis à l'archevêché. — Dernière maladie de M. de Talleyrand. — Pauline de Talleyrand. — M. de Talleyrand signe la déclaration et une lettre au Pape. — Visite du Roi. — Mort de M. de Talleyrand. — Difficultés à Rome. — Les obsèques.

Les personnes qui approchaient le prince de Talleyrand remarquaient combien il s'affaiblissait. Chaque heure de représentation était suivie d'une sorte d'anéantissement, et les accidents graves se succédaient fréquemment. Mais toute la force de sa volonté était employée à les dissimuler.

A mesure que son état s'aggravait, Mme de Dino s'occupait de plus en plus de l'idée de veiller sur ses derniers moments.

La mort de la princesse de Talleyrand (1) avait fourni à l'archevêque de Paris une occasion de montrer sa malveillance. Il avait fait faire amende honorable à

(1) La princesse de Talleyrand est morte à Beauséjour, à Auteuil, quelques années avant le prince.

la « personne connue sous ce nom », je cite ses paroles textuelles, du scandale qu'elle avait donné en vivant avec un prince de l'Église.

Mais son zèle haineux l'ayant mal conseillé, il se trouva compromis par le dépôt qu'il avait accepté d'une cassette contenant des valeurs. Mme de Dino profita des discussions qu'amena cette circonstance pour renouer des relations avec lui; et probablement retrouva une partie de son ancienne fascination, car il s'est, depuis lors, montré plus traitable dans ses rapports avec la rue Saint-Florentin.

Toutefois, M. de Talleyrand aurait préféré n'avoir point à recourir à ses bons procédés ; et je sais que l'archevêque de Bourges (1) fut interrogé sur la conduite qu'il tiendrait, si le prince tombait dangereusement malade dans son diocèse.

Il répondit qu'ainsi que tous les autres évêques de France, il serait dans l'impossibilité d'autoriser à lui donner une absolution, qui permît de l'enterrer avec les prières de l'Église : l'archevêque de Paris, seul de tous les prélats gallicans, se trouvant chargé par le Pape de recevoir la déclaration de M. de Talleyrand et de l'admettre ou de la refuser, selon que sa conscience et ses lumières le lui inspireraient.

M. de Talleyrand fut instruit de cette réponse pendant le dernier séjour qu'il fit à Valençay en 1837. Il se rendit de là à Rochecotte, où Mme de Dino prolongea son séjour pour recevoir sa sœur la duchesse de Sagan.

(1) Guillaume Aubin de Villèle, né dans le diocèse de Toulouse le 12 février 1770, sacré évêque de Soissons le 24 septembre 1820, et nommé à l'archevêché de Bourges en 1825.

Depuis qu'on avait dû renoncer au mariage Esterhazy pour Pauline, le prince de Châlais, chef de la maison de Périgord, était devenu veuf de Mlle de Beauvillers. Cette alliance, que M. de Talleyrand avait toujours souhaitée, était devenue le vœu le plus vif de Mme de Dino. Et cette circonstance augmentait encore le désir qu'elle avait d'obtenir de M. de Talleyrand une fin chrétienne, dont le mérite lui reviendrait.

Au mois de janvier 1838, elle fut très malade à Rochecotte, et il y eut un moment de danger. Elle profita de cette occasion pour reprocher le lendemain à M. de Talleyrand de ne l'avoir pas avertie. Elle établit qu'ils s'étaient réciproquement promis la vérité en pareille conjoncture, s'expliqua sur les convenances à garder, et finit par regretter de n'avoir pas envoyé chercher le curé.

« Quoi ! cet ivrogne ? » grommela M. de Talleyrand, et il n'ajouta pas un mot.

Mme de Dino manda cet échec au duc de Noailles, son admirateur passionné et son confident zélé dans cette œuvre pie.

Toutefois, M. de Talleyrand se préparait, à part lui, à éviter le scandale.

Pauline de Talleyrand avait fait sa première communion, était restée pieuse comme un petit ange, et entretenait souvent son oncle de son confesseur l'abbé Dupanloup (1).

(1) Félix-Antoine-Philibert Dupanloup (1802-1878). Ordonné prêtre en 1825. Vicaire à la Madeleine, puis à Saint-Roch. Aumônier de Mme la Dauphine. Confesseur du duc de Bordeaux. Direc-

Un jour où elle en parlait, bientôt après leur arrivée à Paris, M. de Talleyrand dit : « Madame de Dino, il faut prier l'abbé Dupanloup à dîner. » Mme de Dino s'empressa d'obéir, l'abbé vint. Le hasard fit qu'il tomba sur un dîner où la société était légère et le langage mondain.

Quelques jours après il reçut une nouvelle invitation, qu'il refusa. En l'apprenant, M. de Talleyrand dit : « Vous me l'aviez donné pour un homme d'esprit. C'est donc un sot que cet abbé... Cela ne comprend donc pas ! »

Mme de Dino, profitant de cette légère ouverture et ne se sentant pas le courage d'entamer cette question en paroles, écrivit à M. de Talleyrand une longue lettre, qu'on m'a dit être un chef-d'œuvre de logique et de raisonnement, pour lui montrer la nécessité de se réconcilier avec l'Église.

M. de Talleyrand y répondit en lui envoyant la minute d'une déclaration, qu'il l'autorisa à communiquer à l'abbé Dupanloup et par lui à l'archevêque. Ceci se passait le 10 mars. Le même jour M. de Talleyrand prononçait à l'Académie l'éloge de M. Reinhard (1).

teur de l'instruction religieuse des enfants de Louis-Philippe. Chargé des conférences de Notre-Dame (février 1834). Supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet (1837-1845). Chanoine de Notre-Dame. Évêque d'Orléans (1849). Membre de l'Académie française (1854). Il démissionna en 1871, à la suite de l'élection de Littré. Député à l'Assemblée nationale (1871). Sénateur inamovible (1876(.

(1) Comte Charles-Frédéric Reinhard (1761-1837), né en Wurtemberg. Entra dans la diplomatie française en 1792. Secrétaire à Londres, à Naples (1793). Chef de division au ministère (1794). Résident à Hambourg (1795). Ministre à Florence (1798). Remplaça

Il était fort occupé de cette journée de représentation, il la regardait évidemment comme son adieu au public. Selon son usage, il avait fait faire son discours.

M. de Talleyrand n'a jamais rien écrit lui-même. Mais il se faisait donner par plusieurs personnes, qu'il employait à cet effet, divers projets qu'il ajustait entre eux, biffait, changeait jusqu'à ce qu'il leur eût donné son cachet. Il travailla assez assidûment à arranger ce petit discours, et en fit des lectures à ses intimes.

On était effrayé, dans son intérieur, de la fatigue que lui préparait cette séance solennelle; et, après avoir employé tous les moyens de l'en dissuader, on eut recours à Cruveilhier (1), son médecin, qui alla jusqu'à lui dire qu'il ne répondait pas des suites.

« Et qui vous demande d'en répondre? » reprit M. de Talleyrand, avec sa parole lente et flegmatique.

L'éloge, quoique assez médiocre, eut un très grand et très sincère succès. La grâce avec laquelle il fut prononcé, le talent merveilleux de M. de Talleyrand pour imposer, produisirent un enthousiasme dont les auditeurs furent eux-mêmes étonnés lorsqu'ils lurent l'œuvre imprimée.

M. de Talleyrand en fut enivré. Lui-même comparait sa joie à celle qu'il avait ressentie du succès d'une

le prince de Talleyrand au ministère des affaires étrangères le 20 juillet 1799. Ministre en Suisse (1800), en Lombardie (1801), en Saxe (1802), en Westphalie (1808). Créé comte par Louis XVIII (1814), membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques.

(1) Jean Cruveilhier (1791-1874). Docteur en 1816. Agrégé (1823). Professeur d'anatomie (1835). Membre de l'Académie de médecine (1836).

thèse en Sorbonne. Hélas, c'était la première et la dernière palme ! mais à toutes les époques de la vie le cœur de l'homme est également ouvert à la vanité !

A son retour à Paris, M. de Talleyrand avait été beaucoup dans le monde ; il avait dîné chez le Roi, chez les ministres, chez les ambassadeurs, partout où on l'avait convié. En sortant de table, chez l'ambassadeur d'Angleterre, ses deux jambes fléchirent et il tomba la face contre terre ; il fallut le relever à force de bras. Sa première parole, après quelques secondes d'étourdissement, fut : « Que m'est-il arrivé? »

On lui expliqua, ce qui n'était pas vrai, que ses pieds s'étaient embarrassés dans un tapis. Il rentra dans le salon et s'y montra avec l'esprit aussi libre et aussi dégagé que de coutume, jusqu'à l'heure où il avait demandé ses chevaux.

Alors, il appela son petit-neveu, le duc de Valençay (1), pour se faire emmener par lui, gagna l'antichambre sans témoigner aucune souffrance, mais, à peine en voiture, se laissa aller aux gémissements les plus douloureux. On eut beaucoup de peine à le rapporter dans son appartement, et il passa quelques jours dans un état cruel.

Cet accident avait mis un terme à ses sorties ; mais il reprit promptement l'habitude d'avoir du monde chez lui et de donner des grands dîners, dont il faisait les honneurs avec cette grâce dont la tradition se perd tous les jours.

(1) Napoléon-Louis de Talleyrand-Périgord, fils du duc de Dino (1811-1898). Marié à Anne-Louise-Alix de Montmorency.

Ce n'est ni le luxe, ni la magnificence de l'entourage qui constate le haut rang. C'est une certaine élégance dans les formes; des manières calmes, aisées, naturellement nobles, qui mettent chacun à sa place en restant toujours à la sienne, et composent le savoir-vivre. M. de Talleyrand y excellait.

M. de Barante ayant prononcé à la Chambre des pairs l'éloge de mon père (1), j'en envoyai un exemplaire à M. de Talleyrand. Il me répondit un billet, que je conserve, écrit de sa main (2) et plein de ce bon goût que je signalais tout à l'heure.

La déclaration remise à l'abbé Dupanloup dûment examinée par lui, l'archevêque et monsignor Garibaldi (3) avait provoqué quelques difficultés de leur part. Mme de Dino, profitant des relations qu'elle avait renouées avec l'archevêque, entama de longues discussions avec lui et chercha fort raisonnablement à lui prouver qu'il ne fallait exiger que ce qu'il était possible d'obtenir. La connaissance intime qu'elle avait du caractère de M. de Talleyrand donnait du poids à ses discours.

Cette négociation dura quelque temps. Enfin la duchesse rapporta la pièce à son oncle, avec quelques légers changements de rédaction, auxquels il obtempéra tout de suite; et la demande d'un article supplémentaire qu'il refusa d'y insérer, mais qu'il consentit à placer dans une lettre qu'il voulait simultanément adresser au Pape.

(1) Séance du 16 avril 1838.
(2) Voir ce billet aux Pièces justificatives.
(3) Monsignor Garibaldi, internonce à Paris.

Cet accommodement fut accepté. Les deux documents, libellés, copiés, restèrent entre les mains de M. de Talleyrand, sans être encore signés.

Les choses en étaient là. Vingt personnes avaient dîné le jeudi 10 mai à l'hôtel de Talleyrand, lorsque le lendemain le prince fut pris à table d'un horrible frisson. On le fit coucher. Son médecin, Cruveilhier, qui en était déjà inquiet depuis quelque temps, le trouva sérieusement mal.

Dès le lendemain, une énorme tumeur se déclara à la cuisse; il crut nécessaire de l'ouvrir, et dit au malade que n'ayant pas depuis quelque temps l'habitude d'employer le bistouri, il souhaitait appeler Marjolin (1). « Je comprends, vous aimez mieux être deux. » Et depuis ce moment, la conviction de son danger ne le quitta plus, sans réussir à l'émouvoir.

M. de Montrond, envoyé par lui le dimanche chez le Roi, lui rapporta qu'il l'avait annoncé comme bien souffrant. — « Bien souffrant! c'est bien mal qu'il fallait dire. » Et puis, après de telles paroles, il se reprenait à causer de tout avec une liberté d'esprit, qui frappait d'autant plus que son attitude de corps était plus douloureuse.

Un affreux étouffement, qui allait jusqu'à la suffocation, ne lui permettait pas de rester couché; et la plaie de la tumeur, de pouvoir être assis. Il était penché de côté sur son lit les jambes pendantes, soutenu par

(1) Jean-Nicolas Marjolin (1780-1850). Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur de pathologie à la Faculté de médecine. Membre de l'Académie de médecine.

deux valets de chambre qui se relayaient, la tête affaissée sur la poitrine.

Et c'était de cet état qu'il se relevait pour témoigner reconnaissance à ses nombreux visiteurs, profiter de leur conversation, et y chercher quelque distraction aux maux qu'il endurait avec une patience fille du courage.

Je vis le Chancelier bien affecté de ce triste spectacle. Il se rappelait M. de Talleyrand, triomphant de son succès, déployant sa haute capacité, tenant en 1814 dans cette même chambre les conseils où il était décidé du sort de l'Europe. Et le contraste ne prêtait que trop aux réflexions mélancoliques, que notre pauvre nature humaine ne cesse de fournir aux esprits observateurs.

Cependant le danger croissait d'heure en heure. Les salons de l'hôtel de Talleyrand étaient remplis de personnages de tous les rangs et de toutes les opinions, la famille ne désemparait pas.

Mme de Dino, tiraillée entre les gens qui lui reprochaient de ne point insister auprès de M. de Talleyrand, pour obtenir une abjuration des scandales de sa vie, et ceux qui l'accusaient de vouloir, par intérêt personnel, troubler les derniers moments du malade, se trouvait dans une pénible situation.

Elle se décida enfin le mardi soir à faire un appel aux intentions connues de M. de Talleyrand, pour l'engager à signer les déclarations rédigées par avance.

Il reçut fort mal cette ouverture, en lui disant qu'il signerait quand il en serait temps. Les médecins ne dissimulaient pas le danger imminent. Mme de Dino

crut tous les soins, dont elle s'occupait depuis si longtemps, perdus et s'en désola de bonne foi. Le zèle sincère et pieux de la jeune Pauline eut plus de succès. C'était l'enfant de prédilection de la vieillesse du prince; elle le soignait avec tendresse et dévouement. Elle lui parla de cette signature, si ardemment désirée par son cœur innocent qui n'en appréciait pas l'importance temporelle.

M. de Talleyrand lui dit qu'il s'en occupait sérieusement. En effet, le mercredi après la visite des médecins, il annonça qu'il signerait sa déclaration le lendemain à quatre heures du matin. Puis il continua à voir du monde, mais moins que les jours précédents.

Madame Adélaïde m'a raconté qu'elle y avait passé une partie de la soirée. Après quelques expressions de reconnaissance sur sa bonté, il était tombé dans des sujets de conversation ordinaire, sans y mettre aucune espèce d'affectation, pas même celle d'une gaieté insolite.

Sans la position douloureuse à voir que j'ai déjà décrite, on aurait pu le croire dans son état accoutumé. Mais les gens de l'art ne permettaient aucune illusion et donnaient de grandes alarmes pour la nuit.

Pauline était venue à neuf heures réclamer sa promesse de signer : « Je signerai à quatre heures demain matin, avait-il répondu avec impatience, va te reposer jusque-là. »

A onze heures cependant, elle reparut dans sa chambre. « Est-ce qu'il est quatre heures? » demanda-t-il. On lui dit qu'il n'en était que onze.

« Va-t'en, Pauline, sois tranquille; je n'ai jamais

rien su faire vite et pourtant je suis toujours arrivé à temps. »

En effet, quatre heures sonnant, il fit appeler Mme de Dino. Elle avait pris la précaution de réunir MM. Molé, de Sainte-Aulaire et de Barante pour certifier de sa volonté, dans le cas où il serait hors d'état d'écrire; mais ces messieurs ne furent pas appelés, et il signa d'une main ferme : CHARLES MAURICE PRINCE DE TALLEYRAND en présence de l'abbé Dupanloup, de ses gens et de son médecin Cruveilhier, dont je tiens ces détails.

Avant de signer, il avait demandé lecture de la pièce. Il n'y trouva pas certaines expressions, qu'il se souvenait d'avoir écrites; on lui rappela qu'elles étaient dans la lettre au Pape. « C'est vrai, il faut aussi que je la signe. »

Puis, il voulut que la déclaration portât la date de la minute toute de sa main, remise à l'abbé Dupanloup; celui-ci ne se la rappelait pas exactement.

« C'est bien facile à retrouver, reprit le prince, prenez, sur le second rayon de la bibliothèque, des exemplaires de mon éloge de M. de Reinhard; il a été prononcé le même jour. »

Ceci prouvait évidemment que cette représentation académique, très en dehors des habitudes de M. de Talleyrand, avait eu pour but de manifester qu'il n'y avait aucun affaiblissement moral dans ses facultés au moment où il avait tracé la déclaration et qu'elle était l'œuvre de sa propre volonté. M. de Talleyrand a posé devant le public jusqu'à son dernier soupir.

La petite Marie de Talleyrand, fille du baron, devait faire sa première communion le jour même de cette signature. Le malade y pensa et demanda qu'elle lui fût amenée. Elle se mit à genoux devant lui en sanglotant. « Je vous bénis, ma petite, lui dit-il en posant ses mains sur sa tête, et vous souhaite toute sorte de prospérité... J'y participerai... si cela est donné... »

Qui oserait affirmer qu'à ce moment suprême le sceptique ne fût pas un instant le croyant. Puis, il demanda à son valet de chambre une montre et une chaîne, qu'il avait fait préparer pour donner à Marie en cette occasion.

L'abbé Dupanloup lui ayant dit, assez naïvement, que l'archevêque donnerait sa vie pour alléger ses souffrances, M. de Talleyrand répondit, avec ce ton persifleur qu'il savait si bien prendre : « Il a mieux à faire de sa vie. »

Vers huit heures, on lui annonça la visite du Roi. Il s'occupa aussitôt de faire arranger sa chambre suivant les usages commandés par l'étiquette, et que lui seul savait ; donna des instructions minutieuses à ses gens, à son neveu, à Mme de Dino, sur la manière dont le Roi devait être reçu, mené chez lui et reconduit.

Je ne sais si ces soins l'épuisèrent, mais Madame Adélaïde, qui accompagna son frère, m'a dit qu'elle fut frappée de l'horrible changement survenu pendant la nuit. Il paraissait suffoqué et accablé, et put à peine articuler quelques paroles en réponse au Roi.

Cependant, au moment où celui-ci se retirait, après une courte visite, M. de Talleyrand fit un effort sur lui-même, se redressa et prononça d'une voix forte : « C'est

un beau jour pour cette maison que celui où le Roi y est entré. »

Puis il retomba ; et Madame Adélaïde, qui prolongea sa visite, n'entendit plus sa voix qu'au moment de son départ. Il lui serra la main et dit d'un ton bas et étouffé : « Je vous aime bien. »

Monsignor Garibaldi s'était rendu de grand matin chez l'archevêque; l'un et l'autre attendaient avec impatience l'arrivée de l'abbé Dupanloup. Il leur apporta le détail de ce qui s'était passé, et obtint l'autorisation de faire rentrer M. de Talleyrand dans le sein de l'Église.

Apparemment que les formes entraînèrent quelques lenteurs, car il ne fut de retour qu'à onze heures. M. de Talleyrand ne parlait plus. L'abbé lui donna l'absolution, puis l'extrême-onction. L'archevêque vint à l'hôtel de Talleyrand, mais il ne vit pas le moribond.

Vers midi la tête s'engagea, et le prince expira à quatre heures du soir le 17 mai 1838.

Malgré sa figure blafarde, sa tournure disgracieuse; à travers les vicissitudes d'une vie orageuse, qui l'a poussé dans des voies où il n'a ni rencontré ni mérité l'estime, M. de Talleyrand s'est toujours montré grand seigneur.

Il l'a été vis-à-vis de la Révolution et du Directoire, de l'Empire et de la Restauration, de la cohue du salon de M. de Lafayette et de l'aristocratie anglaise. Il l'a été vis-à-vis de la mort.

Les querelles de famille, suscitées par le testament de M. de Talleyrand, et où Mme de Dino joua le beau rôle, ne font pas partie de mon sujet. Ce qui y rentre

tout à fait, ce sont les dépêches arrivées de Rome peu de jours après l'enterrement.

Le Pape refusait la déclaration, telle qu'elle était rédigée, et exigeait des rétractations beaucoup plus complètes que M. de Talleyrand ne les aurait probablement consenties. Le retard du courrier évita du scandale, et fut heureux.

La Cour de Rome tança l'archevêque et Monsignor Garibaldi de leur indulgence. Notre chargé d'affaires, M. de Lordes, fut employé pour apaiser son humeur. Elle bouda un peu, mais elle est sage; les faits étaient accomplis, elle se détermina à accepter la déclaration comme bonne et suffisante, mais se garda de la publier.

Je n'ai point lu cette déclaration; toutefois elle m'a été racontée par plusieurs personnes auxquelles elle avait été communiquée. Je crois être sûre qu'elle est conçue en termes vagues et généraux.

M. de Talleyrand témoigne du regret de s'être laissé entraîner aux erreurs du siècle où il a vécu, ainsi que la volonté de mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine où il est né. Du reste, d'abjuration, de prêtrise, d'épiscopat, de mariage, de scandales privés, pas un mot, même par allusion.

Dans la lettre au Pape, il s'accuse et se repent d'avoir un instant méconnu l'autorité légitime et salutaire du Saint-Siège, ce qui s'applique à la constitution civile du clergé admise et jurée par lui en 1791. C'est le seul de ses méfaits qui soit consciencieusement indiqué.

Les obsèques du prince de Talleyrand se passèrent avec calme et décence. On avait annoncé du tumulte;

il n'y en eut aucun. Mais la foule était grande pour voir passer le cortège.

Lorsque M. de Talleyrand tomba malade, le 11 mai, il se préparait à partir le 15 pour Valençay. Ce voyage avait pour but la réception du corps de son frère le duc de Talleyrand, plus connu sous le nom d'Archambaud de Périgord (1), qui le précéda de quelques semaines dans le tombeau, et quoique son cadet l'avait fort devancé dans la vieillesse.

Il était en enfance depuis plusieurs années. M. de Talleyrand se préoccupait fort d'être présent à cette cérémonie, pour laquelle il avait donné des ordres minutieux Les corps des deux frères voyagèrent ensemble; et les funérailles, à Valençay, leur furent communes.

On ne peut s'empêcher d'être frappé de ces sortes d'incidents, qui révèlent une fois de plus combien les calculs humains sont fréquemment déjoués par la Providence.

(1) Archambaud-Joseph, comte puis duc de Talleyrand-Périgord, né le 1er septembre 1762, fils de Charles-Daniel comte de Talleyrand-Périgord (1734-1788) et de Victoire-Éléonore de Damas d'Antigny, morte en 1809. Maréchal de camp (1814), substitué à la pairie de son frère le prince de Talleyrand (ordonnance royale du 25 décembre 1815), créé duc en 1817. Il avait épousé en 1779 Madeleine-Henriette-Sabine Olivier de Senozan de Viriville, fille du marquis de Viriville, morte sous la Terreur. C'est le père du duc de Dino, de la comtesse Juste de Noailles et d'Archambaud-Marie-Louis de Talleyrand-Périgord, mort célibataire à Berlin en 1808.

MORT DE LA PRINCESSE MARIE D'ORLÉANS DUCHESSE DE WURTEMBERG 1839

I

Enfance de la princesse Marie. — L'esprit artiste. — Éducation des enfants de M. le duc d'Orléans. — Mariage de la princesse Louise d'Orléans. — Mme Mallet. — Sa mort. — Dédain de la princesse Marie pour la popularité. — La princesse Clémentine. — Œuvres de la princesse Marie. — Le comte de Syracuse. — Le roi de Naples. — Vocation de la princesse Marie pour le mariage.

Lorsque, si récemment encore, je me complaisais au récit de son enfance (1), la princesse Marie était alors dans tout l'éclat de sa brillante jeunesse ; et je ne m'attendais guère qu'il me serait donné de parler de ses derniers moments.

Mais la vie et la mort de cette jeune femme sont tellement rares, dans le rang où elle est née, qu'on ne peut se défendre de leur accorder une attention toute particulière. Je me suis défendu de me servir du mot admiration, qui se présentait sous ma plume, parce que

(1) Voir t. II, p. 206.

je le réserve pour les personnes qui, avec les mêmes qualités et les mêmes vertus, les soumettent à la hiérarchie de la société, et acceptent le sort que Dieu leur a fait, sans user leur vie dans de stériles combats contre la destinée.

Telle a été l'existence de la princesse Marie; et à vingt-cinq ans elle a succombé dans cette lutte. Je ne prétends pas lui en faire un éloge, au contraire.

Ce n'est point parce qu'elle était trop douée; c'est parce qu'il lui manquait quelque chose, qu'elle a trouvé si amer le sort le plus doux. Cette concession une fois faite à la froide raison, on peut se livrer à tout ce que ses brillantes qualités ont d'attrayant pour l'esprit et le cœur.

Les enfants de M. le duc d'Orléans se sont trouvés classés entre eux par leurs années. M. le duc de Chartres, les princesses Louise et Marie, et M. le duc de Nemours, étaient assez rapprochés d'âge pour vivre constamment ensemble, suivre les mêmes études, et avoir les mêmes instituteurs (1).

La princesse Marie était l'âme, le mouvement et le tyran chéri de ce quatuor qu'elle dominait, sans que ni lui, ni elle, s'en doutassent. Plus souvent punie, mais aussi plus souvent admirée, elle faisait le désespoir et la gloire de ses maîtres, dont, en fin de compte, elle restait la favorite.

(1) Le duc de Chartres était né en 1810; la princesse Louise, en 1812; la princesse Marie, en 1813; le duc de Nemours, en 1814. Puis venaient : la princesse Clémentine, née en 1817; le prince de Joinville, en 1818; le duc d'Aumale, en 1822; et le duc de Montpensier, en 1824

Et, malgré la perfection de la princesse Louise, à laquelle on ne trouvait jamais un reproche à faire, les mutineries de Marie avaient tant de grâce, elle les réparait avec tant de cœur, qu'elle n'en était que plus aimée.

Comme toutes les personnes sur lesquelles le génie a secoué son flambeau, elle était sujette à des accès de non-valeur, qu'on qualifiait de paresse, et qui désespéraient la mère et la gouvernante. Mais bientôt elle reprenait un nouvel élan et dépassait rapidement ceux qu'elle avait laissé la devancer.

Il est assez remarquable combien des esprits, même extrêmement distingués, sont sujets, dans la première jeunesse, à ces accès de nullité morale où tout en eux semble s'engourdir. Je crois que cela tient à un état morbide de l'imagination, dont l'éducation ne saurait trop sérieusement s'occuper.

C'est un certain mécontentement de toute chose terrestre, du monde tel qu'il existe, de la société telle qu'elle est faite, des connaissances qu'on trouve trop bornées, des affections qui ne suffisent plus ; enfin une aspiration de l'illimité, un appétit du fruit de l'arbre du bien et du mal, qu'on a appelé récemment du nom « d'esprit artiste », faute de le savoir mieux qualifier, et qui devrait être arraisonné dès sa première apparition.

La princesse Marie en était gravement atteinte; personne ne le reconnut, il grandit avec elle, et elle y a succombé.

Le goût de M. le duc d'Orléans pour faire de la popularité était sensible dans l'éducation donnée à ses

enfants. Non seulement ses fils étaient envoyés au collège ; mais les instituteurs étaient choisis de façon à ce que tout ce qui entourait les jeunes princes parlât le jargon libéral du siècle.

Et, au lieu de les entretenir des devoirs que leur imposait leur haut rang, on cherchait à l'abaisser à leurs yeux, comme une chimère usée que tous les hommes distingués repoussaient.

Bientôt, la princesse Marie n'y vit plus que des entraves à tous les vœux de son cœur, à toutes les supériorités de son esprit. Et, longtemps avant qu'on s'en doutât, elle se sentait profondément malheureuse d'être née princesse, et d'être astreinte à ce qu'elle a appelé une vie de déceptions. Comme si toutes les situations sociales n'exigeaient pas le sacrifice de quelques goûts !

Elle avait deviné par instinct le mécontentement mutuel existant entre les Tuileries et le Palais-Royal. Et, tandis que la princesse Louise se livrait de bonne foi aux caresses sincères de Mme la Dauphine, la princesse Marie se raidissait contre une affection, qu'elle aurait trouvé une sorte de lâcheté à rechercher. Aussi les deux jeunes princesses ressentirent-elles très diversement la révolution de Juillet.

La princesse Louise l'accueillit en partageant les larmes de sa mère, et en s'occupant des absents et des victimes. La princesse Marie y trouva pâture à son imagination, et s'exalta un moment.

Mais bientôt, elle se dégoûta du spectacle qu'elle avait sous les yeux. Son esprit indépendant se refusa à courtiser la multitude, tout autant que la Cour récem-

ment exilée; et elle se confina de nouveau dans le for intérieur de son monde idéal.

Pendant les dernières années de la Restauration, M. le duc d'Orléans faisait un cours d'histoire moderne à l'usage de ses enfants. Il le leur professait tous les samedis.

Cette réunion de famille employait la plus grande partie de la matinée. Elle fournissait au travail de la semaine suivante, aussi bien qu'à l'examen des analyses de la séance précédente. J'ai entendu dire que les cahiers de la princesse Louise avaient la préférence, mais que les réponses de la princesse Marie aux questions de son père l'emportaient par leur sagacité.

La supériorité de M. le duc de Chartres n'était ni contestable ni contestée par ses sœurs; et ces matinées charmaient également les élèves et le paternel professeur. Ils ne s'attendaient guère alors à la terrible leçon d'histoire pratique qu'ils étaient tous destinés à recevoir. Les goûts d'études sérieuses de Mme la princesse Louise ne reçurent qu'un court échec à la révolution de Juillet. La Reine, avec son esprit supérieur, désira éloigner de ses filles la disposition fébrile du moment. Elle les renvoya à leurs occupations accoutumées et à leur existence pacifique, toutes les fois que les circonstances ne les en tiraient pas trop violemment.

Néanmoins, il était difficile que des jeunes filles intelligentes, de dix-sept et dix-huit ans, ne s'identifiassent pas, plus qu'on ne l'aurait désiré peut être, aux tourments et aux anxiétés de parents qu'elles adoraient.

Cependant, la haute et sage piété de la princesse Louise, toute semblable à celle de la Reine, l'aidait à

tempérer ces agitations. Elle avait repris des professeurs, qu'elle étonnait de sa profonde et modeste érudition.

Ce même été de 1831, la princesse Marie, renonçant au métier d'écolière, quitta la route tracée par ses maîtres de dessin, et se jeta dans une série de compositions qui excita leur admiration. L'*Ivanhoé* de Walter Scott, premier roman dont on lui permit la lecture, servit d'étincelle à son jeune talent.

J'ai vu les croquis qu'il lui inspira ; ils étaient surtout remarquables par l'intelligence des sujets. Ils la conduisirent à des études de costumes et de mœurs du moyen âge. Et bientôt, abandonnant la fiction pour l'histoire, elle choisit pour l'héroïne de nombreux dessins cette même Jeanne d'Arc qu'elle a depuis reproduite dans des sculptures que les artistes les plus distingués ne renieraient pas.

Il est assez singulier que tous les enfants du Roi aient les plus grandes dispositions pour le dessin, la peinture, la sculpture, — M. le prince de Joinville modèlerait aussi bien que sa sœur Marie, s'il avait le temps de s'en occuper, — et que tous soient non seulement insensibles à la musique, mais qu'elle leur produise même une sensation désagréable. Ordinairement, le goût pour les arts les fait tous accueillir favorablement dans une organisation qui leur devient commune.

Le mariage de la princesse Louise se négociait, surtout vis-à-vis d'elle-même, qui s'en souciait très peu (1).

(1) Le mariage de la princesse Louise d'Orléans avec le roi des Belges Léopold Ier, veuf en premières noces de la princesse Charlotte de Galles, fut célébré à Compiègne le 8 août 1832.

Uniquement dévouée à sa famille, la pensée de s'en séparer, dans ces temps de troubles, lui était cruelle. Et le mari qu'on lui offrait, et auquel elle s'est tendrement attachée depuis, ne l'emportait pas alors dans son jeune cœur sur les affections dont il l'éloignait.

Dire qu'elle a été forcée serait absurde, pour qui connaît l'intérieur de ces princes si tendrement unis. Mais, il est bien sûr que tout ce qui l'entourait s'est relayé pendant trois mois, pour obtenir son consentement à force de raisonnements et de caresses. La princesse Marie ne s'y épargnait pas.

Le Roi seul demandait qu'on lui laissât son libre arbitre Et la veille encore du mariage, à Compiègne, la trouvant tout en larmes, il lui dit qu'il était encore temps de rompre; et qu'il se chargeait de la responsabilité, si elle éprouvait de la répugnanee pour le roi des Belges.

Elle répondit que son seul chagrin était de s'éloigner, et que tout époux lui serait également importun. La Reine la gronda, la persuada, la consola, et le mariage s'accomplit.

L'attitude de la princesse Marie, à ce voyage de Compiègne, étonna bien des gens. Son air complètement dégagé, au moment de sa première séparation d'une sœur si angélique, qu'elle n'avait jamais quittée d'une heure depuis sa naissance, parut d'une rare insensibilité.

Une jeune personne, Mlle de Roure (1), amie d'enfance des princesses, en était plus scandalisée que per-

(1) Fille de la marquise de Roure, dame de la reine Marie-Amélie.

sonne. Elle essuyait les larmes de la princesse Louise et en répandait avec elle, pendant que la princesse Marie les plaisantait, batifolait et riait autour d'elles.

Elle soutint ce personnage jusqu'au moment où la voiture, qui emmenait sa sœur, fut sortie de la cour; puis elle courut s'enfermer chez elle. Denise de Rouré y pénétra quelques heures après et la trouva dans un déluge de larmes et désespérée. La princesse Marie se jeta dans ses bras en lui disant que son bonheur était fini, sa vie décolorée. Elle lui fit le tableau animé de tout ce que Louise était pour elle et de tout ce qu'elle perdait.

Denise l'écoutait avec surprise, et ne put s'empêcher de lui demander pourquoi, sentant si profondément cette séparation, elle s'était donné l'air d'une indifférence qui avait étonné tout le monde, et à coup sûr blessé sa sœur.

« Je savais, répondit-elle, que jamais Louise ne consentirait à se marier si elle pouvait deviner la centième partie du chagrin que j'éprouve. J'avais promis à maman de ne pas l'en dissuader; car je pense, comme elle, que le mariage est non seulement dans les convenances, mais dans le devoir des femmes, et qu'on manque à Dieu en cherchant à s'y soustraire. »

La princesse Marie a été fidèle à ce système, car non seulement elle n'a formé objection à aucun des mariages dont on a eu l'idée pour elle, mais elle les a tous successivement fort désirés.

Son cœur malade demanda alors du secours à son imagination. Elle se lia plus étroitement avec Mlle Antonine de Celles, et toutes deux se jetèrent dans une

dévotion extatique qui marchait droit à l'illuminisme. Sa gouvernante, Mme Mallet, s'en alarma et avertit la Reine, dont la sage piété n'admettait pas ces aberrations. Elle retint la princesse Marie auprès d'elle plus constamment, et profita du mariage de Mlle de Celles avec M. de Caumont pour l'éloigner de l'intimité de sa fille.

Je crois que Mme Mallet commençait à s'inquiéter de l'avenir de la jeune princesse; elle l'aimait d'une extrême passion.

Avec un grand fonds d'instruction, Mme Mallet avait peu d'esprit. Le cœur et le dévouement lui en tenaient lieu; et ses deux augustes élèves ne pouvaient tomber en meilleures mains, pour en faire des personnes également vertueuses et distinguées.

Mais il aurait fallu une véritable supériorité pour être en état de défendre la princesse Marie d'elle-même; et Mme Mallet, encore affaiblie par un état maladif, n'était pas capable de cette tâche. Dès longtemps, elle était sous la domination absolue de son élève, qu'elle adorait; et plus propre à se laisser séduire par elle et à entrer dans les faiblesses de son âme, qu'à l'aider à les corriger.

Cependant, elle assista utilement la Reine dans l'entreprise de mieux régler les sentiments religieux de la princesse. Le mysticisme disparut peu à peu. Et quoique sa piété conservât quelque chose de plus exalté que celle de sa mère et de ses sœurs, néanmoins elle avait perdu le caractère d'illuminisme auquel elle était près d'atteindre.

Privée de l'expansion que ses sentiments trouvaient

auprès de sa sœur Louise, ils refluèrent sur elle-même. Et c'est dès cette époque que je commencerai à placer les ravages que le moral a faits chez elle, aux dépens de la vie. Non pas dans un progrès constant; mais par des crises de souffrances intérieures qui ne trouvaient plus où s'épancher.

Elle rêvait un sentiment exclusif, et se plaignait de n'en point inspirer. Lorsqu'on lui représentait tous ces liens de famille dont elle était entourée, elle répondait que ses parents l'aimaient pour son huitième d'enfant, que ses frères et sœurs avaient sept frères et sœurs sur qui répandre leur amour. « Louise, seule, ajoutait-elle, s'identifiait à moi; et maintenant elle a un mari et des enfants qui, bien naturellement, absorbent ses affections. »

La mort de Mme Mallet mit le comble à l'amertume de ses pensées. Elle expira entre les bras de la jeune princesse, qui l'avait soignée comme une fille, comme une garde, comme une sainte; ne la quittant ni jour, ni nuit, lui rendant tous les soins matériels, et l'exhortant comme un pasteur des âmes.

Après avoir elle-même rabaissé pour toujours les paupières de sa vieille amie, elle se jeta dans les bras d'Olivia de Chabot (1), qui l'avait assistée dans ses pieuses assiduités et partageait sa profonde affliction.

« A présent, dit-elle, il n'y a plus personne sur la terre qui m'aime mieux que tout le monde. »

(1) Comtesse Olivia de Chabot, dame pour accompagner la princesse.

Olivia protesta de cette vive amitié de jeunesse qui l'unissait à la princesse.

« Oh, ma chère Olivia, vous avez votre famille ; et puis vous vous marierez, et vous devez préférer votre mari à toute chose ! »

Cette idée d'union conjugale poursuivait toujours la princesse Marie, comme le seul type du vrai bonheur.

L'intérieur de sa famille, à la vérité, devait l'entretenir dans cette pensée ; et la Reine s'était toujours attachée à l'inculquer à ses filles, dont elle désirait passionnément le mariage.

Aussi, y en avait-il toujours un en perspective. Mais tous manquaient, les uns après les autres. Et la princesse Marie retrouvait encore là ces entraves de son état de princesse, qui lui paraissaient sans aucune compensation ; parce que tous les nombreux avantages, qui en résultaient pour l'agrément de sa vie, lui étaient trop familiers pour qu'elle pensât à les remarquer.

Cependant, jamais il n'y eut d'étiquette moins gênante ; et la Reine s'appliquait à donner à la princesse la liberté compatible avec un ordre de société où la presse, dans sa licence, s'attaque à tout ce qui devrait inspirer le respect, dès qu'on peut l'apercevoir du dehors.

La princesse Marie avait pourtant réussi à s'attirer une certaine popularité ; et ce n'était certes pas en la cultivant. Je me rappelle qu'un jour, où j'avais dîné aux Tuileries, elle était debout devant le feu, appuyée sur un grand écran, placé en avant d'elle, et sur le bout duquel je m'appuyais aussi.

Le salon était plein de députés, dont les uns avaient

dîné au château et les autres arrivaient en visite, — car cela s'appelle « des visites » à présent; il y a huit ans j'aurais écrit « étaient venus faire leur cour », soit remarqué par parenthèse. — La Reine allait des uns aux autres, distribuant ses gracieuses politesses.

La princesse Marie me dit : « J'examine depuis un quart d'heure si celui-là échappera à maman. » Et elle me désigna un petit homme à la mine aussi chétive que plébéienne, réfugié entre une console et un fauteuil.

Au même instant, nous vîmes la Reine se diriger vers lui. La princesse me regarda en souriant : « J'aurais été bien étonnée si maman ne l'avait pas déniché. »

Quoique je n'eusse aucune liaison particulière avec la princesse Marie, l'habitude de la voir dès sa plus tendre enfance, et peut-être aussi mon caractère, me donnaient mon franc parler avec elle, et je lui répondis : « Si Madame assistait un peu plus la Reine, sa tâche serait moins difficile.

— Moi! j'en serais bien fâchée, je n'y entends rien.

— Tant pis, Madame, car c'est votre métier. Chacun a le sien dans le monde. Et si vous saviez combien un mot obligeant, une mine gracieuse, des personnes de votre rang, donnent de popularité et attirent de partisans. »

Elle me mit la main sur le bras, et m'arrêtant tout court, moitié riant, moitié sérieusement :

« Ah! ma chère madame de Boigne, voilà deux mots qui gâtent toute votre morale! la popularité!... des partisans!... Mais c'est une lâcheté de s'humilier devant des gens dont on ne se soucie pas, que parfois on méprise, pour obtenir leur suffrage. Cela n'est plus

de notre temps ; et, d'ailleurs, croyez-moi, cela ne sert à rien. »

Je niai cette assertion. La conversation se prolongea encore quelque temps. Je lui citai de nouveau l'exemple de sa mère. Elle convint de la vénération et de l'amour qu'elle inspirait. « Mais aussi, c'est que maman est la perfection; qui oserait se flatter de la représenter? »

J'avais trop de respect pour la vérité pour lui répondre : « Vous, Madame » ; mais je lui dis qu'on pouvait au moins chercher à l'imiter. Elle reprit en riant qu'elle ne commencerait toujours pas en allant parler à tous ces messieurs noirs. Et de là me déduisit, avec beaucoup de grâce, et plus d'esprit que de raison, que dans le siècle où nous vivions les princes n'étaient plus entourés d'assez d'illusions pour être tenus à faire des frais de politesse ; que chacun était jugé pour sa valeur intrinsèque, et :

« Au bout du compte, dit-elle en finissant, ce n'est pas parce qu'elle a été chercher ce petit homme, derrière son fauteuil, que la Reine est chérie et respectée ; c'est parce qu'elle est une excellente mère, une excellente épouse, une femme qui fait plus qu'accomplir tous les devoirs que le Ciel lui a commis. »

On voit que toujours, chez la princesse Marie, l'idée des joies et des devoirs du ménage surnageait dans sa pensée. Je n'oserais pas affirmer que peut-être, au milieu de tout son libéralisme professé et certainement à son insu, son vieux sang Bourbon ne remontât vers sa source et, se refoulant dans ses veines, ne lui inspirât un peu de répugnance pour les gens avec lesquels

la révolution de Juillet la forçait à frayer, et n'augmentât son dédain pour la popularité.

Quoi qu'il en soit, elle se tenait fort éloignée de toute politesse banale, et les réceptions de Cour lui paraissaient de rudes corvées. Les bals même lui étaient devenus désagréables, dès que les invitations s'étendaient au delà d'une stricte intimité.

La pauvre Reine dit à présent : « Marie était trop parfaite pour ce monde, nous ne la comprenions pas, elle planait trop au-dessus de nous. » Mais alors, elle aurait mieux aimé qu'elle fût plus terre à terre dans le salon; et je l'ai souvent vue souffrir de ses réticences peu obligeantes.

Ce qui m'a fait naître l'idée des instincts princiers que la princesse Marie possédait sans s'en douter, c'est qu'elle n'était jamais si heureuse que pendant les visites prolongées qu'elle faisait à la reine des Belges, que les habitudes allemandes de son mari ont entourée de la plus étroite et minutieuse étiquette.

Madame Adélaïde m'a souvent dit qu'elle en périssait d'ennui au bout de quatre jours. Et sa nièce, bien plus jeune, plus active, plus sujette au dégoût de toutes choses, y prolongeait son séjour pendant des semaines avec une vive satisfaction, et nous revenait sensiblement moins attristée qu'elle n'était partie. A la vérité, cela se peut expliquer par la tendre affection qui liait les deux sœurs.

Si je n'ai point du tout parlé de la princesse Clémentine (1) jusqu'à présent, c'est que tant qu'a duré son

(1) Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde d'Orléans,

éducation, c'est-à-dire jusqu'en 1836, sa gouvernante Mme Angelet, femme d'un rare mérite, qui ne se faisait point d'illusion sur la princesse Marie et voyait au moins ses inconvénients, craignant l'influence qu'elle pouvait exercer sur une jeune imagination, tenait sa sœur très éloignée d'elle.

J'ai lieu de croire que la Reine partageait la pensée qu'il y avait avantage à affermir la raison de Clémentine, avant de la livrer à la séduction de l'esprit de Marie. En tout cas, le succès a justifié la prévision. La princesse Clémentine est véritablement de tout point une princesse accomplie. Elle ne dédaigne pas son état, et je ne l'en estime que mieux.

Pendant l'hiver de 1834, M. le duc d'Orléans donna des bals à ses sœurs dans ses appartements. On y remarqua un groupe représentant Jeanne d'Arc à sa première bataille. La guerrière passe sur le corps d'un ennemi renversé, et partage la répugnance de son cheval.

L'expression de candeur et de pitié, qui se mêle sur son visage à celle de l'inspiration, est aussi supérieurement sentie que rendue; et le modelé des figures et des chevaux, sans reproche.. Les connaisseurs se passionnaient pour ce joli ouvrage d'un auteur anonyme.

Au second bal, quelques indiscrétions désignèrent le nom de la princesse Marie. Ce fut ainsi que son talent si remarquable pour la sculpture fut révélé. Il avait été tenu caché jusque-là dans le fond de son atelier, et

née à Neuilly le 3 juin 1817. Mariée en 1843 au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha (1818-1881). Elle a survécu à tous ceux de sa génération et est morte en 1907.

M. le duc d'Orléans n'avait obtenu qu'à grand'peine la permission de faire mouler ce groupe.

Elle travaillait, dans le même temps, un magnifique surtout que M. le duc d'Orléans fait faire dans le style de la Renaissance, et qui peut rivaliser avec les plus beaux ouvrages de Benvenuto Cellini.

Ne s'en tenant pas à un seul genre, la princesse Marie composa des dessins de vitraux, dont on voit un échantillon dans la chapelle de Saint-Saturnin à Fontainebleau. Elle en avait déjà fait exécuter pour son cabinet et pour un pavillon gothique du château de Laeken.

Mais son portefeuille en était encore fort riche, lorsqu'il fut consumé dans un incendie dont je parlerai plus tard.

Je ne sais pas précisément à quelle époque le Roi lui commanda la statue de Jeanne d'Arc pour Versailles. Le secret en fut gardé, même pour l'intimité, et la statue était placée avant que personne ne se doutât de son existence. Je ne crois pas qu'il y eût de flatterie dans l'admiration générale qu'elle excita, lorsqu'elle fut livrée aux yeux du public, à l'ouverture du palais de Versailles. On ne flatte guère les femmes au temps où nous vivons, et point du tout les princesses.

Je vis dans le même temps, par faveur spéciale, dans l'atelier de la princesse, sa statue de l'ange de Moore portant au ciel, dans le creux de sa main, une larme du pécheur repentant. Elle me parut charmante, et supérieure à la Jeanne d'Arc. Elle n'a point encore été livrée aux yeux du public, et je ne sais pas ce qu'il en pensera.

Le prince Léopold de Naples (1) se querella — car malgré le rang des personnages on ne peut se servir d'une expression plus relevée — se querella donc avec le Roi son frère. Il vint chercher un abri à la Cour de France, où il fut reçu comme l'enfant de la maison. La Reine interposa ses bons offices entre ses deux neveux.

Le prince Léopold témoigna bientôt un vif désir de contracter, avec la princesse Marie, une alliance dont il avait déjà été question. La Reine douairière de Naples (2) le souhaitait extrêmement ; le roi Ferdinand ne s'y opposait pas formellement, mais se refusait à tous les arrangements nécessaires à l'accomplissement de cette union, et rappelait son frère.

On eut ici le chagrin de le voir partir, sans avoir rien conclu, après un séjour prolongé et des empressements assez marqués pour avoir attiré l'attention de tout le monde. La princesse en fut cruellement blessée, et la Reine, qui s'accusait de l'avoir encouragée à souhaiter cette alliance de famille, profondément affligée.

Le prince avait promis d'emporter le consentement de son frère, mais la Reine-mère mandait qu'il n'aurait pas assez de fermeté pour oser l'exiger.

L'amiral de Rigny fut envoyé à Naples pour forcer

(1) Léopold, comte de Syracuse (1813-1860), fils du roi des Deux-Siciles François Ier (1777-1830). Frère du roi Ferdinand II, de Mme la duchesse de Berry, de la reine d'Espagne Marie-Christine, de l'impératrice du Brésil Thérèse, femme de dom Pedro II, etc. Il épousa, en 1837, Marie, princesse de Savoie-Carignan, fille de Joseph, chevalier de Savoie, et de Mlle de La Vauguyon. (V. t. I, p. 435, et t. II, p. 23.)

(2) Isabelle, infante d'Espagne (1789-1848), seconde femme du roi des Deux-Siciles François Ier et mère du prince Léopold.

le Roi à s'expliquer catégoriquement (1). Une conversation de dix minutes entre l'ambassadeur extraordinaire et S. M. Napolitaine amena une rupture ouverte. L'amiral s'embarqua sur une frégate qui l'attendait, et les légations furent retirées de la part des deux Cours.

Peu de mois après, la reine de Naples, à l'influence de laquelle on attribuait les répugnances du Roi à une alliance française, mourut en couche (2) ; et trois mois ne s'étaient pas écoulés que le souverain veuf se mit en quête d'une nouvelle épouse.

Il visita successivement les Cours catholiques d'Allemagne et vint enfin à Paris, malgré des relations si peu amicales qu'il n'y avait pas même un ambassadeur.

Je crois être sûre qu'autant notre Reine et sa fille avaient désiré le mariage du prince Léopold, autant elles auraient craint celui du Roi. Et si la politique avait entamé une pareille négociation, elle aurait trouvé de grands obstacles dans l'intérieur du palais.

Toutefois, la conduite du roi de Naples n'en fut pas moins étrange et maussade pour nos princesses, car l'âge de la princesse Clémentine permettait qu'il pensât à elle. Il passa trois semaines à Paris, ayant l'air de les examiner et presque de les courtiser ; et, dès le lendemain de son retour à Naples, fit demander officiellement la main de l'archiduchesse Thérèse (3).

(1) Voir, aux Pièces justificatives, la lettre de l'amiral de Rigny, en date du mois d'octobre 1835.

(2) Marie-Christine, princesse de Savoie (1812-1836), fille de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

(3) Marie-Thérèse-Charlotte, fille de l'archiduc Charles, dont il avait été question en 1836 pour M. le duc d'Orléans (voir pages 170 et 176). Le mariage eut lieu en 1837.

On ne pouvait choisir des formes plus désobligeantes ; elles furent péniblement senties par la princesse Marie, et sa tristesse en augmenta.

Je tiens d'une de ses amies les plus intimes, qui l'engageait à prendre l'attitude d'une personne se refusant au mariage, et lui représentait l'agrément de sa position dans une famille si unie, avec des talents supérieurs qui l'éloignaient de l'ennui, qu'elle s'écria tout à coup : « Et lorsque je me présenterai devant Dieu, avec mes figurines dans les bras, que lui répondrai-je quand il me dira : « Est-ce pour cela que je t'ai « envoyée sur la terre ! »

Plus tard, lorsqu'elle se plaignait, suivant son usage, de ce qu'il n'y avait rien d'exclusif dans les sentiments qu'elle inspirait, son amie lui fit remarquer que l'exclusif ne se trouvait que bien rarement dans aucune espèce de relations.

« Vous ne me comprenez pas, ma chère; vous parlez d'amour, et moi du lien conjugal. C'est bien différent ! Un époux n'a qu'une épouse, une épouse n'a qu'un époux. C'est l'ordre de Dieu, et de cette union viennent tous les biens, tous les bonheurs, et tous les devoirs pour lesquels nous sommes créés. »

II

Voyage en Belgique. — Mariage du prince Léopold de Naples. — Le duc Alexandre de Wurtemberg. — La princesse refuse un établissement en France. — Mariage de la princesse Marie à Trianon. — Son bonheur. — Incendie du pavillon de la princesse à Gotha. — Naissance du prince Philippe. — Voyage dans le Midi. — Mort de la duchesse de Wurtemberg. — Ses derniers moments. — Funérailles à Dreux. — « Pour Joinville ».

Les soins de la Reine avaient constamment tendu à préparer ses filles à devenir bonnes mères et bonnes femmes. Ils avaient germé dans le sein de la princesse Marie au delà de ce qu'elle même aurait souhaité, car le retard de son mariage la rendait très malheureuse. Sa santé s'en ressentait, son changement et sa tristesse augmentaient.

La Reine se tourmentait; et, pour apporter quelque distraction à cet état, Madame Adélaïde mena la princesse à Bruxelles, où elle la laissa. Elle ne revint à Paris qu'avec la reine des Belges, pour assister au mariage de M. le duc d'Orléans.

Sa profonde mélancolie fut visible à tous les yeux pendant les fêtes données à cette occasion (1). Il s'y joignit l'irritation d'apprendre, à Fontainebleau même,

(1) Voir pages 188 et 189.

la nouvelle du mariage du prince Léopold de Naples avec Mlle de Carignan — fille d'un Carignan, non reconnu par les rois de Sardaigne, et de Mlle de La Vauguyon (1); — c'était combler l'injure pour la maison d'Orléans.

La Reine et la princesse Marie, qui pensaient peut-être avec raison avoir trop montré leur désir de cette alliance, en furent également froissées. Mais la princesse, plus jeune et moins résignée, y apporta plus d'irritation. Sa sauvagerie en augmenta, et son humeur aussi bien que sa santé s'altérèrent sensiblement.

La Reine se mit alors à battre tous les buissons germaniques pour y trouver un mari sortable. Le roi des Belges proposa le duc Alexandre de Wurtemberg (2), sixième cadet de cadet, mais appartenant à la maison royale.

Cette médiocre alliance elle-même ne s'établissait pas très facilement. Le prince, cousin germain de l'empereur Nicolas, avait tous ses intérêts en Russie (3);

(1) Joseph, chevalier de Savoie, était mort en 1825, sans que ses réclamations eussent été admises par les rois de la branche aînée. Mais Charles-Albert, roi depuis 1831, avait reconnu les droits des enfants nés du mariage avec Mlle de La Vauguyon : Eugène, qui devint prince de Savoie-Carignan, et Marie sa sœur qui épousa en 1837 le prince Léopold comte de Syracuse. (Décret royal du 28 avril 1834.)

(2) Alexandre duc de Wurtemberg (1804-1881). Il était fils d'Alexandre-Frédéric-Charles (1771-1833), cinquième fils de Frédéric-Eugène (1732-1797), et d'Antoinette (1779-1824), fille du duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld. Le duc Alexandre était cousin germain du roi de Wurtemberg, Guillaume I[er] (1781-1864).

(3) L'empereur Paul I[er], père de Nicolas I[er], avait épousé, le 13 octobre 1776, Sophie-Dorothée-Auguste-Louise (Marie-Feodo-

et il fallait non seulement le consentement direct de l'Empereur, mais encore qu'il n'usât pas de son influence pour faire refuser celui du roi de Wurtemberg. La différence de religion se présentait comme un obstacle partout, et surtout à Rome.

La princesse aurait vivement désiré que tous ses enfants, comme ceux de sa sœur la reine Louise, fussent élevés dans la religion catholique; la pragmatique de la maison de Wurtemberg s'y opposait formellement.

Ces difficultés entraînèrent d'assez longues négociations à Pétersbourg, à Stuttgart et à Rome. Elles furent enfin vaincues, et le mariage déclaré vers le milieu de septembre.

La voix publique n'accordait pas une grande distinction d'esprit au duc Alexandre; mais elle vantait ses bonnes qualités, et nul ne pouvait disputer sa superbe figure (1). Tel qu'il était, la princesse s'en montrait fort

rowna) de Wurtemberg, née le 25 octobre 1759, et sœur d'Alexandre-Frédéric-Charles duc de Wurtemberg, général de cavalerie au service de la Russie, père du duc Alexandre marié à la princesse Marie d'Orléans.

(1) M. de Sainte-Aulaire écrit de Vienne le 21 septembre 1837 : « Le mariage de la princesse Marie est-il certain? La sœur du prince de Metternich duchesse de Wurtemberg (*a*) dit beaucoup de bien de son neveu le duc Alexandre.

« Le baron de Blomberg, ministre de Wurtemberg, qui est entré dans mon cabinet au moment où j'écrivois cette phrase, me confirme la nouvelle du mariage comme en étant officiellement instruit. Il

(*a*) Marie-Pauline, née le 22 novembre 1771, fille de François-George Charles, prince de Metternich. Elle avait épousé, le 23 février 1817, Ferdinand-Frédéric-Auguste duc de Wurtemberg, feld-maréchal autrichien, oncle du duc Alexandre et frère de l'impératrice Marie, femme de Paul I[er] de Russie.

satisfaite; et lorsque j'allai lui faire mon compliment officiel à Saint-Cloud, elle l'accueillit de la façon la plus accorte.

Sa physionomie avait repris de la douceur et de la gaieté; sa parure était soignée, et elle tournait vers le duc Alexandre, placé derrière sa chaise et paraissant très occupé d'elle, des regards qui exprimaient son contentement.

En causant de ce mariage avec Madame Adélaïde, quelque temps avant, j'avais énoncé la pensée qu'il avait pour but de conserver la princesse Marie dans sa famille, en faisant au jeune ménage un établissement en France.

« Nous l'aurions bien désiré, me répondit-elle. J'ai même offert de leur donner mon hôtel de la rue de Varenne, mais Marie ne veut pas en entendre parler. En épousant un Allemand, elle compte se faire Allemande. Si le Roi ne trouve pas le parti sortable, dit-elle, il ne doit pas consentir au mariage; mais une fois fait, elle prétend n'être plus que la femme de son mari, ne dépendre que de lui, n'avoir d'autre rang, d'autre fortune, d'autre sort que le sien. Il lui serait odieux de lui voir l'attitude du mari de la princesse Marie, et c'est ce qui ne pourrait manquer d'arriver en France; aussi veut-elle partir immédiatement après la cérémonie. »

On voit jusqu'à quel point cette jeune princesse

me parle aussi d'un beau château près de Bareuth qui feroit pendant l'été une résidence convenable pour notre princesse. Je me flatte que nous la concerverons l'hiver à Paris rue de Varenne... » *(Correspondance inédite).*

était nourrie de l'esprit de l'Évangile et des saints droits de l'époux sur l'épouse.

Depuis l'arrivée du prince, le goût qu'elle avait pris pour sa personne n'avait pas diminué ses projets de déférence ; et elle voyait s'approcher, avec une satisfaction qu'elle ne cherchait pas à dissimuler, le moment de son mariage.

Il s'accomplit à Trianon en présence de la famille, du service, et des personnes que leurs fonctions officielles y appelaient (1). Il n'y eut pas d'autres invitations. La princesse parut radieuse pendant les deux jours qu'elle y séjourna. Le troisième, elle partit, et se sépara de tous les siens, sans montrer une émotion égale à la leur.

Elle a, dans toutes les occasions où elle croyait accomplir un devoir, conservé un tel empire sur elle-même qu'il ne faudrait pas en conclure qu'elle n'en souffrait pas beaucoup. Mais les spectateurs furent irrités contre elle de l'indifférence dont elle sembla recevoir les embrassements de sa famille en larmes et de l'empressement avec lequel elle se hâta de gagner la voiture qui devait l'emmener.

Les suisses de la grille la virent passer souriant à son époux. On se rappelait les sanglots de la princesse Louise au départ de Compiègne, et l'impression ne fut pas favorable à la princesse Marie ; surtout dans la domesticité, témoins quotidiens de l'amour que tous les siens lui portaient.

Au fond, cette union comblait ses vœux. Elle n'avait rien d'absolument inconvenant à son rang ; l'assenti-

(1) Le mariage eut lieu le 17 octobre 1837.

ment de sa famille l'autorisait. L'exemple de la princesse Louise la réconciliait à la pensée d'un époux protestant. Cet époux lui plaisait beaucoup; et la vie indépendante et locomotive qu'elle prévoyait mener, lui paraissait, d'après ses goûts, bien préférable au partage d'un trône.

Je ne sais si les années n'auraient pas amené d'autres pensées; mais dans ce moment elle était complètement satisfaite.

La princesse, comme tout ce qui est atteint de l'esprit artiste, avait la maladie des voyages. Et les projets qu'elle formait déjà de visiter l'Italie, la Grèce, l'Orient, sans qu'aucun devoir fixât la résidence de son mari dans un lieu plutôt que dans un autre, lui semblaient une heureuse compensation à son peu d'importance sociale. Elle exprimait volontiers sa joie qu'il ne possédât pour tout état qu'une maison de campagne en Saxe, portant le singulier nom de « Fantaisie ».

Le Roi et la Reine, considérant avant tout la félicité de leur enfant, se montraient contents. M. le duc d'Orléans ne dissimulait guère que le duc Alexandre lui paraissait fort mince comme alliance, et très lourd comme beau-frère.

Il aurait préféré que la princesse Marie restât fille, et s'en était expliqué avec elle, en lui témoignant le désir de renouveler entre eux le tendre exemple d'amitié fraternelle, que le Roi et Madame Adélaïde leur montraient à chaque heure.

J'ai même lieu de croire qu'il alla jusqu'à lui représenter combien le prince, auquel elle allait se donner, lui semblait peu capable d'apprécier son mérite. Ce

qu'il y a de sûr, c'est que la princesse fut très blessée de la démarche de son frère, et qu'il en est toujours resté un refroidissement sensible entre eux.

La dame allemande qui devait accompagner la princesse se trouva trop malade pour partir. Les deux jeunes époux en gardèrent le silence. La Reine apprit le soir que, dans sa fièvre d'indépendance, la princesse courait les grandes routes, tête à tête avec cet époux de quatre jours.

Le télégraphe leur porta l'ordre de s'arrêter; et la duchesse de Massa (1), dame d'honneur des princesses de France, fut expédiée en toute hâte pour les rejoindre et accompagner la duchesse de Wurtemberg jusqu'à la résidence de sa nouvelle famille.

Elle en témoigna bien un peu de contrariété, mais son entrée en Allemagne en eut plus de convenance. Elle fut parfaitement accueillie par la duchesse de Cobourg, sœur du duc Alexandre, près de laquelle il avait élu domicile (2).

(1) La duchesse de Massa avait été nommée dame d'honneur des princesses filles du Roi, le 4 mai 1832 (*Moniteur*).

(2) Antoinette-Auguste-Marie-Anne de Wurtemberg, née le 17 septembre 1799, mariée le 23 décembre 1832 à Ernest Ier (Antoine-Charles-Louis) (1784-1844), duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg depuis 1806 et de Saxe-Cobourg-Gotha depuis 1825. Il était veuf en premières noces de Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste de Saxe, fille du duc de Saxe-Gotha. De ce premier mariage était né le prince Albert, marié à sa cousine la reine Victoria, fille d'une sœur d'Ernest Ier, devenue duchesse de Kent. Léopold Ier, roi des Belges, était le frère d'Ernest Ier. Auguste de Saxe-Cobourg, qui a épousé la princesse Clémentine, et Victoire, mariée au duc de Nemours, étaient les enfants d'un autre frère, Ferdinand (1785-1851).

La princesse Marie, si ennuyée des exigences de son rang à Paris, se soumit merveilleusement à l'étiquette étroite des petites Cours allemandes, qu'elle visita successivement pour faire connaissance avec les parents de son mari.

Mais l'amour est un grand fard; et sa passion était devenue tellement vive, qu'elle mandait un jour à la Reine sa mère, qu'on ne pouvait imaginer rien de plus délicieux que de faire quinze lieues en traîneau, sur six pieds de neige, par quinze degrés de froid.

Il faut que le camarade de traîneau soit bien agréable pour embellir autant une telle promenade! Au reste, toutes ses lettres respiraient le bonheur, et contenaient des hymnes en l'honneur du duc Alexandre.

Toutefois, le goût de l'indépendance ne se démentait pas. Lorsque la petite Cour de Cobourg se transporta à Gotha, elle refusa de loger au palais, et s'installa dans un pavillon contigu qu'elle fit meubler. Il était si peu vaste que le royal ménage ne le pouvait habiter qu'avec deux valets seulement.

La princesse avait dès longtemps la fantaisie de préparer de ses mains le chocolat, qu'elle prenait de grand matin. Le poële allemand ne lui permettant pas de le faire sur son feu, comme en France, on lui apportait un petit réchaud à l'esprit-de-vin, qu'on posait sur sa table de nuit.

Un jour, la dentelle de son oreiller prit feu. La princesse et sa femme de chambre, en cherchant à l'éteindre, renversèrent le réchaud. L'esprit-de-vin enflammé se répandit sur tout le lit, placé dans une alcôve drapée de mousseline.

L'incendie fut si rapide, si complet, que la princesse n'eut que le temps de se sauver en pantoufles, enveloppée d'une robe de chambre que sa suivante lui jeta sur le corps. Leurs cris attirèrent le duc Alexandre; mais déjà on ne pouvait que difficilement entrer dans la chambre. Et l'isolement où ils se trouvaient retarda tellement les secours que tout se trouva consumé.

Au reste, il aurait été fort difficile d'éteindre un feu si actif, dans un moment où un froid de dix-huit degrés ne permettait pas même l'espoir de se procurer de l'eau. Aussi le pavillon brûla-t-il jusqu'à terre, et dans ses ruines, furent enfouis tout ce que possédait la princesse Marie : ses diamants, ses parures; et, ce qui était plus irréparable et plus regretté par elle, ses albums, tous ses travaux d'art, aussi bien que ses papiers.

On retrouva dans les cendres les diamants et les pierres précieuses. Je les ai vues arriver ici presque calcinées; cependant on put encore tirer parti d'un assez bon nombre. Mais toutes les montures, et des perles magnifiques données par le Roi, furent complètement perdues.

Selon l'habitude qu'elle s'était faite de prendre sur elle, la princesse Marie ne montra aucun effroi, et médiocrement de regret. Mais je ne puis me défendre de croire qu'un pareil événement, dans son état de grossesse, n'ait encore donné quelque atteinte à sa santé.

Jusque-là, ses lettres vantaient son embonpoint, et pourtant nous la vîmes arriver, quelques semaines après, fort changée et très amaigrie. Cela fut attribué à sa position.

Le Roi se donna le plaisir de lui faire retrouver, dans le pavillon qu'avec grand soin il lui avait construit à Neuilly, tout ce qui pouvait se réparer des pertes que l'incendie de Gotha lui avait fait subir.

Les premiers jours se passèrent avec joie et douceur dans le sein de sa famille. Mais bientôt elle se renferma dans son appartement, avec le duc Alexandre, et ne supporta qu'avec une impatience marquée tout ce qui troublait leur tête-à-tête. Aucune personne, même de son ancienne intimité, n'était admise chez elle. A peine, de loin en loin, Olivia de Chabot y arrivait-elle.

Cela étonnait d'autant plus, qu'au nombre des avantages que la princesse Marie semblait priser le plus dans son mariage, elle comptait la liberté de vivre dans la société et la possibilité de faire des visites ; ce qui se présentait à son imagination, comme le complément de l'agrément de la vie rationnelle.

Aller chercher la distraction qu'on veut, à l'heure où elle convient, n'en prendre que ce qui plaît ; joindre les chances de l'imprévu à celles qu'on sait trouver ; causer de tout avec tout le monde, sans gêne, et sans responsabilité, voilà la théorie qu'elle s'était faite de la visite.

Je la lui ai souvent entendu professer, en se plaignant d'en être privée ; et elle s'étonnait de nous voir rire de son utopie.

Loin de l'avoir rendue plus sociable, son indépendance de position ne l'avait donnée qu'à la solitude. Cela s'expliquait par deux motifs. D'abord par sa santé qui, la suite l'a prouvé, n'était que trop mauvaise,

quoiqu'elle ne s'en plaignît jamais. Ensuite par une souffrance morale dont j'ai acquis la certitude.

L'amour lui peignait le duc Alexandre orné de toutes les perfections et de toutes les distinctions. Mais elle avait trop de perspicacité pour ne pas s'apercevoir qu'aux yeux de sa famille, c'était un beau et bon garçon bien ennuyeux ; pour qui on avait beaucoup d'égards et peu de goût.

Elle ne pardonnait pas aux siens ce qui lui semblait une injustice. Et, très probablement, le prince, qui l'adorait avec dévouement, plus à son aise dans leur intérieur, s'y montrait moins gauche qu'au milieu de ses beaux-frères, dont la supériorité l'écrasait. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'ancienne intimité ne se rétablit pas entre la princesse Marie et ses frères.

Quoique la fin de sa grossesse fût pénible, elle accoucha très heureusement, le 30 juillet 1838 (1), d'un enfant si énorme, qu'on attribua ses souffrances précédentes à cette cause. Et, pendant quelques semaines, son état ne donna nulle inquiétude. Mais, loin de se rétablir, elle s'affaiblissait de plus en plus, et son dépérissement augmentait.

Le Roi fut le premier à s'en alarmer, il exigea une consultation. La princesse y répugnait. Quelques mois de séjour dans l'air pur de l'Allemagne suffiraient, assurait-elle, à son rétablissement. Toutefois les craintes du Roi furent confirmées par la Faculté, et le docteur Cho-

(1) Philippe de Wurtemberg, marié en 1865 à Marie-Thérèse, fille de l'archiduc Albert d'Autriche.

mel prévint M. le duc d'Orléans du danger imminent de sa sœur.

Le reste de la famille conserva quelque sécurité. On manda un médecin de Bruxelles. Il encouragea les espérances, en ordonnant néanmoins, comme ses confrères français, l'air doux du Midi.

On arracha à grand'peine le consentement de la princesse Marie. Elle voulait absolument passer l'hiver dans son château de Fantaisie, qu'elle n'avait pas encore vu. Les sollicitations de sa famille l'emportèrent enfin.

Le duc Alexandre s'y joignit plus par déférence que par conviction, car sa femme lui disait qu'elle n'était pas malade. Il la croyait en cela, comme en toutes choses ; et l'idée de la contrarier lui était très pénible.

On désirait qu'elle fixât son séjour dans une ville du midi de la France. La Reine l'en supplia, en lui disant qu'elle irait lui faire une visite dans le cours de l'hiver, sans pouvoir l'obtenir. Madame Adélaïde s'offrit à l'accompagner, partout où elle voudrait aller, et fut également repoussée avec pétulance. Son caractère était complètement changé.

Cette personne, si maîtresse d'elle-même, était devenue irritable à l'excès ; et son antipathie, pour tout ce qui n'était pas allemand, était portée jusqu'à la manie.

Elle fit appeler un médecin de Cobourg pour la soigner. Il se trompa sur son état, et avança peut-être sa mort de quelques semaines ; mais elle était trop profondément atteinte pour que rien la pût sauver. Et les paroles de sécurité, sur l'efficacité du traitement que l'Allemand comptait faire suivre à la princesse pendant

le voyage, eurent l'avantage de rendre la séparation moins déchirante pour sa famille.

Une fois qu'elle eut consenti à se rendre en Italie, la duchesse de Wurtemberg témoigna un si vif empressement de partir, que l'arrivée de la reine des Belges ayant retardé son voyage de quarante-huit heures, elle ne put lui cacher la contrariété qu'elle en éprouvait et reçut presque froidement cette chère moitié d'elle-même.

Tous les siens l'accompagnèrent jusqu'à Fontainebleau. Elle en prit congé amicalement, mais très calmement, leur donnant rendez-vous pour l'automne suivant dans ce même palais de Fontainebleau. Toutefois, en embrassant la reine des Belges, elle lui dit très bas : « Louise, ne m'oublie jamais. »

Ce fut la seule circonstance qui pût donner lieu de croire que son air enjoué était feint.

Le Roi, en remontant le perron après l'avoir mise en voiture, ne put retenir ses larmes. La Reine alla cacher son trouble au pied de la croix, son refuge ordinaire ; mais elle conservait plus d'espérance que le Roi.

Le voyage s'accomplit assez heureusement. Le médecin allemand envoyait chaque jour un bulletin scientifique, où on ne comprenait pas grand'chose. Le prince, suivant en cela la volonté de sa femme, mandait qu'elle allait mieux ; elle-même le confirmait par quelques lignes.

Enfin, une longue lettre de sa propre main, écrite d'une des villes de la rivière de Gênes, sous l'influence du beau ciel, de la belle mer, des beaux sites, dont

l'aspect avait réveillé ses impressions d'artiste, porta la joie dans les Tuileries.

Mais, à peine arrivée à Gênes, le temps se gâta, et ce besoin de locomotion, triste et dernier symptôme des maladies de poitrine, se fit de nouveau sentir. Après avoir changé trois fois de palais, et sept fois de chambre en dix jours, la princesse voulut absolument partir.

M. de Rumigny, ambassadeur de France à Turin, fort dévoué à la famille royale, et qui s'était rendu à Gênes, manda au ministre des affaires étrangères qu'après avoir bien pesé toutes les considérations, la contrariété de rester à Gênes paraissait faire tant de mal à la princesse qu'on se décidait à la laisser partir, quoique le médecin eût peu d'espoir de la voir arriver jusqu'à Pise. Il annonçait prendre sur lui de quitter son poste pour l'accompagner, tant il croyait le cas urgent.

Le comte Molé reçut du Roi la triste mission de communiquer cette dépêche à la Reine. Elle tomba au milieu de la famille comme une bombe. Jusque-là on n'était inquiet que pour un avenir qu'on croyait encore fort éloigné.

La Reine sacrifia son désir d'aller trouver sa fille. Elle sentait les difficultés qui s'opposaient à ce qu'elle traversât toute l'Italie. M. le duc de Nemours partit seul, espérant à peine retrouver sa sœur. Mais, contrairement à toutes les prévisions, le voyage lui avait été salutaire; et deux jours après son arrivée à Pise, elle écrivit plusieurs longues lettres. Dans celle à la Reine, elle disait qu'elle se sentait renaître sous ce ciel si pur et si doux.

Elle écrivait à Olivia de Chabot des instructions sur des étrennes, qu'elle destinait à quelques pensionnaires de sa charité. Elle chargeait enfin M. le duc d'Orléans de lui envoyer des albums, des crayons, des pinceaux et un tabouret pour dessiner d'après nature, ainsi que le temps semblait bientôt devoir le permettre.

Ces lettres ramenèrent la sécurité; on crut à une crise terminée favorablement et précédant une guérison.

On avait craint que l'arrivée inopinée de M. le duc de Nemours n'effrayât la Princesse. Mais il est toujours facile de tromper un malade; on la lui expliqua, sous un prétexte quelconque. Elle accueillit son frère avec joie, et ne lui parut pas aussi mal qu'il le craignait.

Elle se leva et passa trois heures à dessiner avec lui. Ce récit contribua à rassurer ici; l'illusion fut complète. Les réceptions du jour de l'an eurent lieu comme de coutume.

Cependant, les lettres de M. le duc de Nemours devinrent de moins en moins satisfaisantes. Celle reçue le jeudi 3 janvier parut si alarmante, qu'elle inspira à la Reine le plus vif désir de partir; et, simultanément au Roi celui de la retenir, persuadé qu'elle n'arriverait plus à temps.

Elle répondit à cette objection que déjà on l'avait opposée au départ de M. le duc de Nemours, et qu'il était depuis quinze jours au chevet du lit de sa sœur.

Le Roi ne fit plus de difficultés. L'ordre fut donné de préparer à Toulon un bateau à vapeur pour transporter la Reine à Livourne, d'où elle gagnerait facilement Pise, sans traverser d'autres États; et le télé-

graphe appela la reine des Belges, qui devait accompagner sa mère.

Le départ fut fixé au lundi. La reine Louise arriva le dimanche ; mais les nouvelles étaient tellement mauvaises que le voyage fut contremandé le lundi même, et le mardi M. Molé eut la douloureuse mission d'annoncer la mort.

La Reine s'écria : « Mon Dieu ! vous avez un ange de plus, mais j'ai perdu ma fille. » Et elle courut s'enfermer dans la chapelle, d'où le Roi seul eut le crédit de l'arracher au bout de quelques heures.

Malgré son grand courage, sa rare piété, son admirable résignation, ce chagrin intime fit en elle un ravage si profond, que son changement, lorsque je la vis le surlendemain, était effrayant.

Les détails qu'elle recueillit bientôt, sur les derniers moments de sa sainte fille, ainsi qu'elle l'appelle, devinrent un grand adoucissement à sa douleur et en changèrent l'amertume en une sorte d'admiration passionnée. Elle invoque sa fille, en même temps qu'elle la pleure.

La solennité de Noël avait servi de prétexte, ou de motif, à la duchesse de Wurtemberg pour chercher les consolations de la religion. Le vicaire apostolique de Pise, appelé auprès d'elle, avait été aussi touché qu'édifié des dispositions où il avait trouvé cette « sainte princesse », ainsi que s'exprimait la lettre d'un légitimiste, en me mandant cette circonstance.

Un nouveau traitement, suite d'une consultation demandée par M. le duc de Nemours, avait amené un léger soulagement. Mais les accidents reparurent, et

le 30 décembre elle eut une faiblesse très prolongée.

Le lendemain matin, se trouvant seule avec son frère, elle lui dit :

« Nemours, tu me connais assez pour savoir que je puis supporter la vérité, mais que je la veux ; dis-moi, suis-je très mal ?

— Très mal, non ; mais depuis hier soir les médecins sont inquiets.

— Merci, mon frère, je te comprends. »

Voyant alors rentrer le duc Alexandre, qui s'était éloigné un moment, elle mit son doigt sur sa bouche, en faisant « chut », et ne parut pas autrement troublée. Seulement, on s'aperçut qu'elle devenait plus caressante pour son frère et son mari; mais depuis ce moment elle ne demanda plus son petit enfant.

Elle fit appeler sa dame d'honneur, Mme Spietz, catholique ainsi qu'elle, et la chargea de tous les détails religieux, avec une présence d'esprit qui ne se démentit pas un instant, malgré les fréquents évanouissements où elle tombait.

Et bientôt, entourée des secours qu'elle avait réclamés, elle ajouta les paroles les plus élevées et les plus touchantes aux prières des prêtres, où elle ne manquait pas de prendre part.

Les souvenirs de sa famille se mêlaient tendrement aux adieux qu'elle adressait près d'elle. Et, dans les deux derniers jours de sa jeune carrière, elle se montra aussi expansive qu'elle avait été habituellement contenue jusque-là. Son âme, tout à la fois pieuse et passionnée, semblait comprendre qu'elle allait s'élancer vers sa véritable patrie.

Le 2 janvier, après un état d'épuisement tel que pendant plus de trois heures on penchait l'oreille pour s'assurer si elle respirait encore, elle se ranima tout à coup. M. le duc de Nemours dit ne l'avoir jamais vue si belle.

Ses yeux reprirent leur brillant éclat, sa physionomie s'éclaira ; elle se redressa sur sa couche de mort, regarda autour d'elle, sourit à son mari et à son frère, les attira près d'elle, les embrassa tendrement ; puis leur dit d'une voix forte, mais naturelle :

« Mes amis, voyez la puissance de la religion ! J'ai vingt-cinq ans, je suis heureuse... bien heureuse, reprit-elle en serrant la main de son mari, et je meurs contente ; Nemours, ne l'oublie pas, et dis-le à Chartres. »

Ce furent ses dernières paroles. Sa figure conserva encore quelque temps une expression de béatitude. Ses yeux restèrent ouverts, comme s'ils lui montraient une vision pleine de douceur ; puis les évanouissements se succédèrent, jusqu'à ce que la vie eût complètement disparu.

Telle a été la vie, telle a été la mort de Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg. Avec mille belles, grandes et nobles qualités, il lui manquait un peu d'argile vulgaire pour les maintenir à leur place ; elles lui ont fait une guerre intestine où elle a succombé.

Je crois que cette disposition est plus rare sur les marches du trône que dans les autres classes de la société. Mais partout, elle porte le désordre et doit être réprimée dès la première enfance.

La désolation de la famille royale fut extrême. M. le duc d'Orléans, auquel ses dernières paroles avaient été consacrées, témoigna d'une amère douleur. Les récits de M. le duc de Nemours, et l'impression qu'il avait reçue d'une mort si édifiante, furent pour sa pieuse mère la plus grande consolation qu'elle pût recevoir.

Elle en puisa aussi dans le sourire du pauvre petit prince Philippe, trop jeune pour connaître son malheur et qu'elle accueillit d'une tendresse toute maternelle.

Le duc Alexandre le lui ramena et le remit entre ses mains, avec une confiance dont elle fut profondément touchée. Après avoir rendu les soins les plus tendres à la princesse son épouse, il la pleura de façon à s'assurer l'affection sincère de toute sa famille.

Le corps de la princesse Marie, rapporté à Marseille, traversa la France; et ce cortège funèbre fut partout entouré d'hommages et de regrets.

On aurait souhaité, c'était le vœu des ministres, qu'elle fût enterrée à Saint-Denis. Mais les désirs de la Reine prévalurent, et sa fille fut transportée à Dreux, où déjà elle avait deux enfants, rendus à ce Dieu qui les lui avait donnés.

Le Roi, les princes ses fils, et le duc de Wurtemberg, arrivé de la veille, allèrent recevoir ces tristes dépouilles d'une femme si brillante et si aimée. La cérémonie fut rendue des plus touchantes par leur douleur mal contenue.

Les prières de l'Église achevées, ils descendirent

dans le caveau; et avant d'abandonner ce cercueil à la solitude de sa dernière demeure, chacun d'eux, à genoux, colla ses lèvres dessus, en lui disant un long adieu.

Ils étaient déjà remontés, lorsque M. le duc d'Orléans, s'arrêtant brusquement, retourna sur ses pas; et, à travers d'amers sanglots, s'agenouilla de nouveau et baisa le cercueil encore une fois, en s'écriant : « Pour Joinville (1) ».

Ce souvenir du frère absent, — M. le prince de Joinville assistait alors à la prise de Saint-Jean d'Ulloa (1), — dans celui qui doit être un jour le chef de la famille, m'a paru un trop bon et trop heureux sentiment dans l'avenir de tous, pour négliger de le rapporter. Le petit nombre des assistants en furent vivement émus.

En outre de la Jeanne d'Arc, de l'Ange de Moore portant une larme au ciel (2) et des figurines du plateau de M. le duc d'Orléans, dont j'ai déjà parlé, la duchesse de Wurtemberg a laissé une statue d'ange ouvrant la

(1) A la suite de difficultés avec le Mexique, une escadre française avait remis un *ultimatum* au président du Mexique, le 21 mars 1838. Celui-ci ayant repoussé les demandes du gouvernement, le contre-amiral Baudin, sous les ordres duquel servait le prince de Joinville, bombarda et emporta en quatre heures le fort de Saint-Jean d'Ulloa devant la Vera-Cruz (27 novembre). Après la capitulation de la ville, des négociations furent engagées et aboutirent à la paix (9 mars-6 août 1839).

(2) Cette figure d'ange agenouillé, ajouté avec beaucoup d'art à la statue couchée de M. le duc d'Orléans, sculptée par Miquetty, se trouve maintenant placée dans la chapelle funèbre des Sablons, élevée à la mémoire du prince au lieu où il a péri. (Note de 1843.) *(Note de Mme de Boigne.)*

porte du ciel, quelques bas-reliefs tirés du poème d'*Ahasvérus* (1), le buste de la reine des Belges et celui de son fils aîné. Les portefeuilles de ses dessins ont été perdus dans l'incendie du palais de Gotha.

(1) *Ahasvérus*, poème mystique en prose publié en 1833, par Edgar QUINET (1803-1875).

MORT DE M. LE DUC D'ORLEANS
1842

I

Prédictions pour l'année 1840. — L'année 1842. — Billet de M. Pasquier. — Dernières paroles de M. le duc d'Orléans à sa mère, le 12 juillet 1842. — Le duc d'Orléans demande un équipage rapide. — M. de Cambis. — Chevaux emportés. — Chute du Prince sur la route de la Révolte. — Optimisme du Roi. — Mort du duc d'Orléans. — La Reine et le Roi. — Mme la duchesse d'Orléans apprend son malheur sur la route de Plombières. — M. le duc de Nemours.

Châtenay, mai 1843.

D'anciennes prophéties, retrouvées ou inventées, exploitées par l'esprit de parti, et répétées par la crédulité, avaient réussi à effrayer beaucoup de monde sur l'année 1840. Le résultat devait être, assurait-on, favorable au parti légitimiste; mais à travers de tels dangers. que les plus zélés s'en trouvaient alarmés.

Ils consentaient bien à les voir subir à leur patrie et à leurs concitoyens; mais pour leur compte, ils s'en tenaient volontiers éloignés. Et nombre d'entre eux s'écartèrent de la France et surtout de Paris; que, je

ne sais pourquoi, — car j'ai peu étudié ces prophéties, — ils avaient fixé pour le lieu du cataclysme.

Cependant, cette formidable année 1840 s'écoula fort pacifiquement et se montra très prospère. Il n'en fut pas de même de l'année 1842; elle a droit à une sinistre illustration. Les accidents fatals, les inondations, les incendies de villes entières, les tremblements de terre, l'ont cruellement signalée.

A travers toutes ces calamités, celle qui laissera le plus de traces, et dont les conséquences demeurent imprévoyables, est sans contredit la mort de M. le duc d'Orléans. Rendons au bon sens du pays la justice de dire qu'il l'a profondément sentie. La douleur publique est durable autant qu'elle a été vive.

Aucune perte ne pouvait être plus considérable pour la patrie que celle de ce brillant héritier de la couronne, tout à la fois si jeune et si plein d'expérience; de ce fils si respectueux, qui se montrait chef de famille vis-à-vis de ses frères, et père éclairé pour ses enfants.

La clef de voûte a été violemment arrachée; les échafaudages dont on s'efforce à la soutenir suffiront-ils? C'est ce que l'avenir montrera. Mais il est gros d'événements, rendus bien plus alarmants par la mort de M. le duc d'Orléans.

En retraçant mes souvenirs, sur ce cruel incident, je suivrai ma méthode accoutumée de raconter ce que j'ai vu, ce que je crois; sans me mettre en peine de faire cadrer les faits les uns avec les autres, ni de les assimiler à ceux admis par l'opinion publique. La vérité est pleine de disparates; et pour les éviter il faudrait inventer.

On peut toutefois, sans employer cette ressource, parler très diversement de M. le duc d'Orléans, selon l'époque où l'on se place. Les années, les mois presque, lui avaient singulièrement profité. Les esprits fort distingués sont seuls susceptibles de s'améliorer ainsi par l'expérience.

Elle était fort utilement exploitée par ce Prince ; et, lors de la funeste catastrophe dont je vais parler, il était véritablement accompli.

Le mercredi 13 juillet 1842, je me trouvais à la campagne, chez moi, entourée de quelques amis, lorsqu'on me vint avertir que le secrétaire du Chancelier — le baron Pasquier — demandait à me parler. Je prévis un malheur; de tristes précédents m'épouvantèrent.

Le bras d'un assassin, levé sur le Roi, se présenta d'abord à mon esprit. De sorte que, lorsque M. Lalande me dit que M. le duc d'Orléans avait fait une chute de voiture et s'était blessé, j'éprouvai une sorte de soulagement. Il ne fut pas de longue durée.

Le billet, que m'écrivait M. Pasquier, ne laissait aucune espérance. Après avoir passé cinq heures près du Prince, il l'avait quitté agonisant pour réunir les personnes et les registres nécessaires aux tristes formalités qu'il allait être appelé à remplir. Dans la soirée, la mort nous fut confirmée.

Je ne puis qualifier que de stupeur l'impression produite dans mon petit cercle. Elle a été générale dans toute la France. On ne pensait pas; on était accablé. L'énormité de la perte se présentait confusément; l'étonnement ne permettait pas de l'apprécier tout entière.

Je me rendis à Paris. Voici les détails recueillis, soit du Chancelier, soit de la Reine, de Madame Adélaïde, ou d'autres témoins oculaires.

M. le duc d'Orléans devait partir le mercredi 13 juillet, pour une absence de quelques semaines (1). Il avait dîné la veille à Neuilly, et y était resté jusqu'à onze heures à se promener avec la Reine dans les jardins. En se séparant de lui, elle lui demanda s'il viendrait déjeuner à Neuilly le lendemain.

« Je ne pourrai pas, répondit-il, j'ai des audiences qui me retiendront jusqu'à l'heure de mon départ, ou du moins jusqu'à celle de l'arrivée du Roi à Paris.

— Je t'en prie, Chartres, presse un peu tes audiences et tâche de venir, ne fût-ce qu'un moment. En tout cas, je ne veux pas te dire adieu ce soir. Si tu ne viens pas, j'accompagnerai demain le Roi à Paris; mais tu ne verras ni Clémentine, ni Victoire (2), et elles seront fâchées que tu partes sans les embrasser. » — Les princesses étaient déjà retirées.

« Hé bien, chère majesté, — c'est ainsi que les enfants de la Reine ont pris l'habitude tout italienne de la nommer, — hé bien, chère majesté, puisque vous le voulez absolument, je viendrai demain matin. »

Ces cruelles paroles résonnent éternellement dans le cœur de la pauvre mère; et c'est avec des gémissements qu'elle me les a répétées.

(1) Le Prince allait au camp de Saint-Omer.

(2) Victoire de Saxe-Cobourg-Saalfeld (1822-1857), mariée le 27 avril 1840 avec le duc de Nemours, second fils du roi Louis-Philippe. Elle était fille de Ferdinand de Saxe-Cobourg-Saalfeld (1785-1851), frère du duc Ernest Ier et du roi des Belges Léopold Ier.

Fidèle à ses engagements, M. le duc d'Orléans, en hâtant les affaires qui le devaient occuper jusqu'à midi, se procura une heure pour se rendre à Neuilly, et demanda un équipage rapide. Malheureusement M. de Cambis, son écuyer, se trouvait aux écuries lorsque l'ordre y parvint.

Une partie des chevaux étaient envoyés au camp de Saint-Omer; d'autres, à Plombières pour le service de Mme la duchesse d'Orléans et à Eu pour celui de M. le comte de Paris; d'autres enfin étaient restés à Villiers (1).

M. de Cambis commanda d'atteler à une voiture très légère deux jeunes bêtes fort ardentes. Le postillon, un des meilleurs de l'écurie, représenta qu'elles n'étaient pas encore capables de faire le service de Monseigneur.

« C'est-à-dire que tu n'es pas capable de les conduire, reprit M. de Cambis. Qu'on appelle John, lui ne fera pas de difficultés. »

Comme de raison, les chevaux furent harnachés, montés et conduits dans la cour des Tuileries.

Ajoutons, en passant, que le postillon est devenu fou de désespoir; et que M. de Cambis s'est plaint amèrement que la Reine et Mme la duchesse d'Orléans eussent de la répugnance à le voir dans leur intérieur.

(1) Résidence de M. le duc d'Orléans. Le château de Villiers faisait suite au parc de Neuilly en suivant le cours de la Seine. Après avoir été la propriété de Mme de Gouvion-Saint-Cyr, le parc a été morcellé et a formé une partie de la commune de Levallois-Perret. Le château, pillé en 1848, a été restauré et est devenu l'hospice Greffuhle.

En apercevant cette petite calèche, avancée au perron, le Prince fut très contrarié. Il ne traversait jamais Paris en voiture ouverte lorsqu'il était en uniforme. Il ordonna de la changer; puis, consultant sa montre, il se ravisa, cela perdrait plus de temps qu'il ne pouvait en donner.

L'aide de camp de jour se trouvait occupé, ceux qui devaient suivre M. le duc d'Orléans dans son voyage n'étaient pas encore rendus au palais. Il monta seul dans cette voiture que le sort lui imposait.

C'était une sorte de phaéton fort bas, à quatre roues, sans portières; monté sur des ressorts à pincette, avec un siège derrière, assez exigu pour n'admettre qu'un enfant. Elle était uniquement destinée à la promenade dans les allées des parcs.

La fatalité voulut que, sortant de chez le sellier pour quelques réparations, elle fût ce jour-là à Paris; que M. le duc d'Orléans eût demandé un équipage léger; que M. de Cambis se trouvât présent pour le choisir et le faire atteler; et personne aux Tuileries pour accompagner le malheureux Prince.

Dès la barrière de l'Étoile, les chevaux commencèrent à s'animer. On ignore si M. le duc d'Orléans, qui avait dit d'aller vite, le remarquait. Arrivés à la hauteur de la porte Maillot, ils prirent la route de Villiers (1), au lieu de celle en diagonale, qui conduit directement à Neuilly.

Il paraîtrait que le Prince voulut alors donner quel-

(1) La route de la Révolte, pour gagner la rue de Villiers actuelle, au lieu de prendre la rue de Chartres.

ques instructions au postillon, ou s'assurer par lui-même de l'état de l'attelage ; toujours est-il que le petit palefrenier, placé sur le siège derrière, le vit debout dans cette voiture emportée.

Effrayé lui-même, l'enfant chercha à descendre; et lorsqu'il fut à terre, il aperçut M. le duc d'Orléans gisant sur le pavé. Un garde municipal, placé à la croisée des routes, avait vu passer la calèche et tomber le Prince.

Voilà tout ce qu'on a su de certain sur la catastrophe. Dans le premier moment on a cru que, se fiant sur son adresse et son agilité, M. le duc d'Orléans avait voulu s'élancer pour arrêter les chevaux, et s'était trouvé embarrassé dans un manteau et accroché par ses éperons.

Il a été constaté qu'il n'avait ni manteau ni éperons. Et d'ailleurs il serait tombé en avant, tandis que la fracture a prouvé que la chute s'était faite en arrière. Il paraît plus probable que, pendant qu'il se tenait debout sur cette voiture à ressorts bondissants, servant comme de tremplin, elle rencontra quelque obstacle dont le cahot l'aura lancé au loin. La moindre assistance l'aurait sauvé ; et si, contre son ordinaire, il n'avait pas été seul, ce fatal accident se trouvait évité.

Le postillon, ignorant de ce qui se passait, avait réussi à se rendre maître des chevaux ; il se retourna et voyant la voiture vide, il revint sur ses pas. Il arrivait au moment où l'on déposait son malheureux maître dans la cahute d'un marchand de légumes, semi-épicier.

Elle se composait d'une échoppe sur la route, d'une

petite chambre carrelée, sans aucun meuble, prenant son jour dans une cour à fumier, et d'un troisième bouge, privé de fenêtre, ouvrant par une porte sur cette même cour.

C'est dans la pièce du milieu, qu'on étendit M. le duc d'Orléans sur un méchant matelas. Et c'est là que six heures après, il expirait, entouré de toutes les grandeurs de l'Etat, dans cette misérable habitation.

La nouvelle de la chute parvint au palais de Neuilly au moment où la Reine et Madame Adélaïde, renonçant à y voir arriver M. le duc d'Orléans, se disposaient à accompagner le Roi, qui allait tenir aux Tuileries un conseil de ministres, où le Prince devait assister avant son départ pour Saint-Omer.

Les équipages, toutefois, n'étant pas encore avancés, la Reine partit à pied, immédiatement suivie du Roi et de Madame Adélaïde.

Quelque précipitée que fût leur course, les voitures les atteignirent avant la grille du parc. Tandis qu'ils y montaient, un second gendarme apportait le rapport qu'un médecin arrivait près du Prince. Ce messager parlait d'une fracture à l'épaule.

Le carrosse royal ne tarda pas à s'arrêter devant l'échoppe. Le Roi s'y précipita le premier; il revint aussitôt sur ses pas : « Ce n'est rien de grave, cria-t-il à la Reine, il n'y a point de fracture ; il est déjà saigné, le sang est superbe. » Pendant ce peu de mots, les deux princesses entraient, et examinaient à leur tour le blessé. Madame Adélaïde dit à voix basse au Roi :

« Mais Chartres est sans connaissance.

— Sans doute, répondit le Roi tout haut. C'est

toujours l'effet d'une forte secousse. Lorsque je suis tombé de cheval à Villers-Cotterets, je n'ai repris connaissance, tu dois te le rappeler, qu'au bout de sept heures, et cela n'a rien été; j'étais bien le lendemain. J'ai vu Beaujolais (1) de même, après cette grande chute en Écosse. »

Le Roi puisait quelque sécurité dans ces souvenirs de famille, et inspirait une sorte d'espérance à sa sœur. Quant à la Reine, elle était tombée à genoux au pied du matelas; ses yeux ne quittaient pas la figure du Prince. Elle n'interrogeait qu'elle seule, et m'a dit n'avoir pas eu un instant d'illusion.

Cependant, la fracture du crâne, se trouvant placée derrière la tête, les médecins, qui arrivaient de moment en moment, ne l'avaient pas d'abord constatée; et ils affirmaient la moelle épinière intacte, car il n'y avait pas paralysie des extrémités inférieures. Les membres s'agitaient de mouvements convulsifs, et la respiration était haletante.

A l'aide de gobelets, empruntés au cabaret voisin, et d'un mauvais rasoir, on parvint à improviser des ventouses scarifiées. De tous les remèdes tentés durant ces heures d'angoisses, ce fut le seul qui sembla faire effet. La respiration s'assouplit.

M. le duc d'Orléans se dressa sur son séant, en ordonnant d'une voix assez forte, en allemand, d'ouvrir la porte; puis il retomba, demandant, aussi en allemand, qu'on lui donnât de l'air.

(1) Le comte de Beaujolais, frère cadet du roi Louis-Philippe, dont Mme de Boigne a parlé t. 1er, p. 157 et 426.

La langue, dont il se servit alors, s'explique très naturellement par l'habitude de la parler à un valet de chambre saxon, qui ne l'avait pas quitté depuis l'âge de sept ans.

La chaleur était excessive, les médecins demandèrent qu'on s'écartât du lit du Prince. La Reine se recula dans la porte. Peut-être un peu d'espérance s'était glissée dans son cœur, et lui ôtait la force du désespoir; car pour la seule fois, dans cet affreux désastre, elle se sentit défaillir et tomba anéantie contre cette porte.

Le Chancelier la soutint dans ses bras plus d'un quart d'heure. Au bout de ce temps, les médecins avaient repris leur physionomie sinistre.

Le Roi seul hasardait de temps à autre des remarques favorables, qui se perdaient dans le silence général. La Reine était retombée à genoux ; et la désolation régnait en plein autour de ce triste grabat, où planait la mort. Elle s'approchait évidemment; le Roi lui-même l'avait enfin compris.

Mme la princesse Clémentine et Mme la duchesse de Nemours, tardivement averties de l'accident, étaient venues ajouter leurs larmes à celles qui coulaient déjà ; et, moins maîtresses d'elles-mêmes, avaient peine à retenir leurs sanglots.

Le prince de Joinville (1), le duc d'Aumale (2), le

(1) François d'Orléans, prince de Joinville, né à Neuilly en 1818. Mort en 1900. Marié en 1843 à Françoise (1824-1898), fille de dom Pedro Ier, empereur du Brésil (1798-1834).

(2) Henri d'Orléans, duc d'Aumale, né à Paris en 1822. Mort en 1897, en Sicile. Marié en 1844, à Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles (1822-1869), fille de Léopold, prince de Salerne

duc de Montpensier (1) se joignirent successivement à leur famille éplorée.

La Reine invoquait à haute voix la miséricorde de Dieu sur son bien-aimé, sur son premier-né. Elle lui réclamait du moins un instant de connaissance pour avouer la puissance de son Créateur, adorer sa grandeur, et toucher sa clémence.

M. le duc d'Orléans ne possédait pas les sentiments religieux que sa tendresse maternelle lui aurait désirés. C'était le seul chagrin qu'il lui eût jamais causé. Mais, dans ce moment suprême, ce chagrin était le plus amer que son âme si pieuse pût ressentir.

Le curé de Neuilly (2), appelé en hâte, avait administré le Prince; mais la Reine avait vainement épié une lueur de connaissance.

Depuis plus d'une heure un silence funèbre régnait dans le réduit où il ne restait que la famille, le curé et deux médecins qui ne tentaient plus rien; lorsqu'un cri formidable, poussé par la Reine, avertit les groupes, qui se pressaient autour de la maison, que l'événement trop prévu venait de s'accomplir.

Elle avait vu pencher cette jeune tête, elle s'était rapprochée, le dernier souffle avait effleuré son visage; et ses entrailles maternelles y avaient répondu par ce

(1790-1851), et de l'archiduchesse Marie (1798-1881), fille de l'empereur François Ier.

(1) Antoine d'Orléans, duc de Montpensier, né à Neuilly en 1824, mort en 1890. Marié à Louise de Bourbon (1832-1897), fille de Ferdinand VII, roi d'Espagne, et sœur de la reine Isabelle II.

(2) M. l'abbé Deleau.

gémissement, dont toutes les personnes présentes conserveront un ineffaçable souvenir.

Il attira dans la chambre mortuaire les personnages marquants, qui se tenaient dans la petite boutique donnant sur la route, au moment où le Roi lui-même fermait les paupières de son fils et l'embrassait.

La Reine colla ses lèvres sur ce front décoloré, puis relevant les yeux au ciel et levant les mains : « Mon Dieu, dit-elle d'une voix forte, mon Dieu, pardonnez-lui ses fautes. »

Les jeunes princesses se précipitaient vers le lit, Madame Adélaïde les retint : « Mes enfants, leur dit-elle en montrant le Roi et la Reine, il faut de l'équité dans la douleur ; laissez passer la leur ». Belles paroles dans la bouche d'une personne qui perdait en M. le duc d'Orléans l'objet de ses plus tendres affections, de ses plus chères espérances, et qui ne se consolera jamais d'un si cruel événement.

Le Roi chercha à éloigner la Reine. Elle se laissa conduire dans la pièce voisine ; puis, s'asseyant sur une chaise, elle dit résolument : « Je ne partirai pas sans Chartres, je veux l'emmener avec moi ».

Les princesses et leurs frères avaient rejoint les malheureux parents, après avoir imité leur exemple, et déposé leur dernière caresse sur ce front, naguère encore si rayonnant de splendeur et d'espérances.

Je ne saurais dire comment des secours aussi pénibles à prévoir se trouvèrent si promptement improvisés. Mais, peu d'instants après, le corps, placé sur une

civière, recouvert d'un drap noir, et entouré de prêtres, prenait le chemin de Neuilly.

La Reine suivait immédiatement appuyée sur le Roi, Madame Adélaïde, les jeunes princesses, les princes, les dames, les ministres, les notabilités de tout genre, qui, dans ces heures d'anxiété, avaient pénétré dans le carré formé par la troupe devant la misérable cabane où s'accomplissait le funeste événement, se pressaient à leur suite.

La foule encombrait la route; elle accompagna religieusement jusqu'à l'entrée du parc.

La Reine avait elle-même donné l'ordre de préparer un lit dans la chapelle pour « y placer Chartres ».

Comment le Roi et elle ont eu la force de supporter cette lugubre procession, c'est ce que je ne me charge pas d'expliquer; elle s'accomplit sans que personne y eût succombé.

Une fois le corps déposé dans la chapelle, la Reine se laissa conduire chez elle; et là, ses larmes, ses sanglots, ses cris redoublèrent d'intensité. Elle s'était jetée à genoux, et restait prosternée sur le parquet, la face contre terre.

Cependant, la pensée de Mme la duchesse d'Orléans lui rendit la volonté. La famille réunie s'occupait de cette infortunée. On craignait que dans son faible état de santé elle ne succombât à un si rude coup. La Reine répétait à chaque instant : « Hélène en mourra... Hélène en mourra. »

On décida que la princesse Clémentine et la duchesse de Nemours iraient à sa rencontre, pour

lui amortir l'affreuse nouvelle à laquelle M. de Chabaud-Latour (1), accompagné du docteur Chomel, devait la préparer; la présence des princesses suffirait à la lui confirmer.

Leur départ accompli, la Reine, jetant un regard sur ce qui lui restait à perdre, fut effrayée de la décomposition des traits du Roi; elle s'aperçut à quel point il était abattu, accablé, écrasé.

Faisant alors appel à cette force d'âme qui ne l'abandonne jamais, quand l'affection ou le devoir la réclame, ce fut elle qui soutint le courage du Roi. Pendant trois jours, elle ne le quitta pas un instant, lui inspirant une force surnaturelle, qu'elle puisait d'en haut.

Le Roi était entré dans la chapelle immédiatement après le départ de ses filles, avait découvert les restes inanimés de ce fils si digne de son amour, et l'avait couvert de larmes et de caresses. Madame Adélaïde était venue l'arracher à cette triste contemplation, en l'avertissant que la Reine le cherchait. C'est à son retour près d'elle que l'excessive altération de la figure du Roi frappa cette mère désolée et lui montra qu'il lui restait encore des malheurs à redouter.

Telle était la situation, lorsque je me rendis le lendemain matin à Neuilly. La route se trouvait couverte d'une longue file de voitures et de gens à pied, tous en deuil spontané.

Les grilles extérieures étaient fermées, et la consigne si strictement gardée qu'on ne pouvait pénétrer, même

(1) M. de Chabaud-Latour, chef de bataillon, officier d'ordonnance du duc d'Orléans.

dans les cours. Je réussis cependant à faire parvenir à la Reine un mot, que j'écrivis dans la loge du suisse. Elle m'envoya son valet de chambre de confiance, le vieux Lapointe.

Elle était avec le Roi et ne voyait personne : « Sa Majesté m'a chargé de vous dire, Madame la comtesse, que vous ne pourriez jamais la plaindre trop, parce qu'elle était la plus malheureuse femme qu'il y eût au monde ».

J'appris de lui les détails que je viens de donner sur ce qui se passait dans l'intérieur. Le premier il me parla de ce cri déchirant jeté par l'amour maternel, et dont plusieurs personnes depuis m'ont confirmé l'impression si profonde. Sa figure était baignée de larmes : « Notre pauvre Reine, me disait-il, ne se relèvera jamais ; c'était son favori. Elle aime bien tous ses enfants, mais celui-là par-dessus tous les autres. Ah! Madame la comtesse, c'était un si bon garçon ! »

Cet éloge naïf, dans la bouche d'un vieux valet qui, comme il me le disait ensuite, lui avait appris à jouer à la toupie, ne me paraît pas indigne d'être compté à ce brillant duc d'Orléans, dont les talents et les séductions ont eu tant de retentissement.

Au reste, pas un œil n'était sec autour de cette royale demeure ; des gens en pleurs interrogeaient, et on leur répondait à travers les sanglots.

L'intérêt n'y était pas exclusivement concentré. Il se reportait en partie sur la pauvre Princesse, qui, à cette heure encore, jouissait de la plénitude d'un bonheur détruit pourtant à jamais. On calculait par avance à quel instant il lui serait arraché, et une vive pitié s'as-

sociait à sa pensée. Ses enfants avaient été mandés du château d'Eu, où ils prenaient les bains de mer; on les attendait dans la journée.

Munie de ces tristes renseignements, et ne pouvant être d'aucune utilité à la Reine, je retournai à Châtenay. Très souffrante dans ce moment, je sentais le besoin d'un peu de repos.

Mme la duchesse d'Orléans était depuis dix jours à Plombières, où son mari l'avait conduite. Il devait l'y aller reprendre, le 24 de ce même mois, dont le terrible 13 se trouvait marqué d'un si affreux malheur.

Le télégraphe en communiqua la nouvelle à Nancy le jeudi matin. Elle fut immédiatement et abruptement donnée à M. le duc de Nemours. Abîmé dans sa douleur, il n'eut qu'une pensée, celle de revoir encore une fois le corps inanimé de son frère bien-aimé, et se précipita sur la route de Paris, en recommandant d'expédier un courrier à Plombières.

Celui-ci étant arrivé pendant la promenade de Mme la duchesse d'Orléans, le préfet eut le temps de fabriquer une dépêche moins foudroyante que celle expédiée de Nancy, et les gens de la Princesse de s'apprêter au départ.

Elle en donna l'ordre dès en apprenant que le télégraphe annonçait M. le duc d'Orléans indisposé, et ne pouvant partir pour Saint-Omer : « Je serai grondée, disait-elle en souriant à demi, je m'y attends ; mais je ferai ma paix en lui assurant que l'inquiétude me serait bien autrement pernicieuse que la fatigue de la route. »

Elle navrait le cœur de tous ceux qui l'entouraient

par ses paroles. Ils ne firent aucune objection à son départ précipité, qui se trouva accompli presque instantanément. Tant de célérité, et les figures consternées, impossibles à dissimuler, auraient peut-être dû l'éclairer; mais il est des douleurs si grandes, que le cœur se refuse à les deviner. Il faut en assommer les personnes destinées à les subir.

Mme la duchesse d'Orléans, quoique suffisamment tourmentée pour partir, ne l'était point assez pour négliger son métier de Princesse royale. Elle s'occupa des souvenirs qu'elle voulait laisser à Plombières, prit congé de chacun, avec sa grâce accoutumée, promettant un prompt retour dans un lieu où elle se plaisait autant, et qui lui était si salutaire. Elle s'engageait à y revenir avec celui que hélas! tout le monde, hormis elle, savait ne plus revoir!

Cependant, à peine en route, il sembla que ses alarmes s'accroissaient; à la vérité, personne ne cherchait à les combattre. Enfin, vers le milieu de la nuit, sa voiture s'arrêta; M. de Chabaud-Latour ouvrit la portière. Les lanternes portèrent sur la figure du docteur Chomel, placé derrière lui. L'aspect du médecin de M. le duc d'Orléans, qui ne l'aurait pas quitté s'il n'était que malade, fut une complète révélation : « Monsieur Chomel! s'écria-t-elle. Ah! mon Dieu, il est mort. »

Les sanglots des assistants répondirent seuls à ce cri déchirant; et l'on peut penser quelle scène de désespoir il précédait.

Au point du jour, le voyage fut de nouveau interrompu par la rencontre des deux princesses, accourant au-devant de leur infortunée belle-sœur. Elles mon-

tèrent dans sa voiture et reprirent une route où la sympathie de la population entière leur servait d'escorte.

De son côté, M. le duc de Nemours, ordinairement très calme, était arrivé à Neuilly dans un état d'excitation si grand, que ses frères, d'Aumale et Montpensier, durent soutenir une lutte manuelle contre lui pour l'empêcher de forcer la porte de l'appartement, où les chirurgiens procédaient à la triste exploration dont les morts deviennent l'objet.

La violence de ses cris, retentissant dans le silence du palais, attirèrent le Roi et la Reine, à qui on voulait dérober l'horreur d'un si cruel détail. Et sa mère seule eut le crédit d'éloigner M. le duc de Nemours de cette porte qu'il prétendait forcer : « Je veux voir Chartres, s'écriait-il, je veux embrasser Chartres... ce n'est pas vrai... il ne peut pas être mort... »

La Reine le saisit par le bras, et l'entraîna chez elle. Rien ne lui a été épargné! Jamais douleur plus profonde n'a été plus expansive que celle de ce prince, si froid en apparence; son explosion n'en a pas diminué l'intensité. La mort de M. le duc d'Orléans a laissé dans son cœur un vide que rien ne saurait combler.

II

Deuil général. — Popularité du duc d'Orléans. — Le parti légitimiste. — Mme la Dauphine porte le deuil. — Pourquoi on n'a pas porté le deuil du roi Charles X. — La chapelle ardente à Neuilly. — La Reine refuse de laisser exposer le corps au Louvre. — Arrivée de Mme la duchesse d'Orléans. — Notes laissées par le Prince. — Visite à la reine Marie-Amélie. — Madame Adélaïde. — Propos de M. le duc d'Aumale.

La désolation ne s'arrêtait pas au seuil du palais; elle était générale. Par un mouvement spontané, les spectacles se fermèrent et personne ne se présenta à leurs portes.

Depuis quelques années, M. le duc d'Orléans s'était appliqué à beaucoup semer; et la récolte se montrait plus abondante que nous ne le savions. Plein d'esprit, de talents, de connaissances variées et approfondies, il était de plus charmant d'extérieur, libéral, généreux, magnifique.

Le boutiquier de Paris lui savait gré de ses dépenses bien entendues; l'artiste, de ses encouragements et de ses munificences; l'industriel, de sa protection éclairée; et tout le monde, de sa bonne grâce et de son désir de plaire.

Mais où il était surtout adoré, c'était à l'armée; aussi n'y épargnait-il aucun soin. Déférent avec les chefs;

obligeant avec les officiers; blagueur, s'il est permis d'employer cette expression, avec les caporaux; protecteur avec le soldat, camarade avec tous au feu du bivouac, comme à celui de l'ennemi. Ne réclamant la première place que là où était le péril, il avait établi son influence sur les troupes de façon à en être l'idole, et à s'en faire partout obéir avec élan et confiance.

On ne peut se dissimuler que ses idées ne fussent portées vers la guerre. Il professait spéculativement qu'elle était nécessaire à l'affermissement d'une nouvelle dynastie. Et ses goûts belliqueux, joints à une capacité peu ordinaire pour l'art militaire, et à une assez grande irritation contre les souverains de l'Europe, dont il croyait avoir personnellement à se plaindre, à l'occasion des obstacles suscités par eux à son mariage et à celui des princesses ses sœurs, le disposaient constamment à la désirer.

Sans doute, son avènement au trône lui aurait inspiré d'autres dispositions. Déjà les années, les réflexions, la paternité, le bonheur intérieur dont il jouissait, l'avaient fort modifié. Et le bouillant duc d'Orléans se serait montré, suivant toutes les probabilités, un roi aussi sage que son père, s'il lui avait succédé.

En attendant, le pays lui pardonnait volontiers ce trop de sève, qui débordait parfois au delà de la prudence ; et l'armée lui en tenait compte comme d'une vertu. En un mot sa popularité dans toutes les classes était complète. Et l'on peut dire qu'il l'avait emportée à la pointe de son mérite ; car, dans les premiers temps de la révolution de 1830, il y avait eu d'assez justes préventions contre lui.

Des idées de faux libéralisme, nées de la manière dont on l'avait élevé, et mal digérées; des camaraderies d'école, plus mal choisies encore, qu'il lui fallut enfin rompre, l'avaient entraîné dans des situations très fausses, dont il s'était tiré avec esprit; mais non pas sans provoquer d'assez graves animadversions et exciter l'inquiétude des gens sages.

Il avait surmonté tous ces obstacles, et consolidé sa position sur les bases les plus favorables et les plus utiles, à l'époque où les inscrutables desseins de la Providence l'ont enlevé à la France.

Seuls, dans le royaume, les légitimistes poussèrent un cri de joie à cette affreuse catastrophe; et dès le soir même la *Gazette de France* l'enregistra. Le dégoût général qu'il inspira la fit ensuite désavouer; mais elle avait été le fidèle organe des sentiments de son parti.

Un exécrable quatrain, sur ce que le fils de Louis-Philippe devait périr par un pavé, sur le chemin de la Révolte, circula dans les salons, pendant ces premiers jours, avec pleine approbation. Et les dames qui les peuplaient affectèrent de se montrer parées des costumes les plus flamboyants.

Cependant, soit que des chefs plus sensés donnassent d'autres instructions, — car ce parti, tout absurde qu'il se montre, est singulièrement discipliné, — soit qu'il craignît d'exciter par trop d'irritation contre lui, les démonstrations joyeuses furent assez promptement suspendues, et les costumes devinrent plus modestes.

L'indignation causée, par la première attitude, aux étrangers, dont l'influence sur le monde du faubourg Saint-Germain est d'autant plus grande qu'il rêve tou-

jours des appuis au delà des frontières, et le refus simultané des propriétaires de salles publiques, dans toute la France, de souffrir chez eux les banquets préparés à l'occasion de fêter la Saint-Henri le 15 juillet, dans la crainte de soulever les manifestations hostiles de la population contre eux, servirent d'avertissement aussi bien que le deuil général dont Paris s'enveloppa. Il fut porté spontanément, et par toutes les classes.

Mais, si les légitimistes crurent prudent de montrer une joie moins expansive, leur satisfaction intérieure ne se dissimulait guère. Je vis arriver à Châtenay la duchesse de Maillé, parée et pimpante plus qu'elle ne l'avait jamais été. Elle venait récolter près de moi les détails dont elle me pensait instruite, sachant que j'avais été la veille à Neuilly.

Je compris sur-le-champ le but de sa visite, et me promis de n'y point satisfaire. Je me jetai dans tous les lieux communs les plus insignifiants. Mais elle prétendait ne pas avoir fait une aussi longue route pour ne rien rapporter à son monde.

Elle m'assura s'être fort préoccupée de moi depuis deux jours. — Elle était bien bonne... Ne trouvait-elle pas mes gazons très jaunis par le soleil ? Son jardin de Paris subissait-il le même sort?

Ne voulant pas, décidément, avoir le démenti de sa démarche sur la question principale, elle se pencha à mon oreille et me dit à demi-voix, sans autre préambule :

« On assure la pauvre mère devenue folle, cela est-il vrai ? »

Je répondis le plus indifféremment qu'il me fut possible :

« Je ne le sais pas, mais cela me paraît très probable.

— Ah? je vous assure, chère cousine, que personne n'y porte d'esprit de parti. Tout le monde la plaint. C'est un bien triste événement pour elle... Cela se comprend partout... Un grand garçon qui se portait bien... »

A cet étrange panégyrique, j'éprouvai un mouvement d'indignation que je ne pus dissimuler. Tout mon respect pour les lois de l'hospitalité se borna à me faire brusquement adresser la parole à une autre personne, sans daigner répondre à la duchesse. Je sentais ma voix trembler de colère. « Un grand garçon qui se portait bien! » Voilà jusqu'où la fausse expression de leur prétendue sympathie les pouvait conduire!

J'aurais été moins irritée, je crois, si Mme de Maillé avait parlé sincèrement des espérances que cette catastrophe faisait naître dans les rangs des légitimistes. Elles étaient très folles, et fort odieuses assurément en cet instant; mais elles se pouvaient comprendre, chez des gens accoutumés à vivre des illusions qu'ils ne cessent de se fabriquer.

La duchesse fut contrainte de repartir, sans avoir recueilli le moindre butin à rapporter à ses habitués; fort à leur mutuel désappointement, je pense. Car, remarquons-le en passant, il existe un certain monde pour lequel les Cours, même celles qu'ils vilipendent le plus, sont tellement une patrie, que jamais ils ne perdent une occasion de s'informer avec détail de tout ce qui s'y passe. J'ai déjà vu cette tendance pour les Tuileries impériales, et elle se renouvelle depuis la révolution de 1830.

Mme de Maillé et moi ne nous sommes point reparlé de cette soirée; mais ni l'une ni l'autre ne l'avons oubliée. Je l'ai entendue se vanter quelquefois d'être « impartiale comme l'histoire »; je pense que l'histoire trouvera, en M. le duc d'Orléans, autre chose qu'un grand garçon qui se portait bien.

Et pourtant, il le faut dire, la duchesse de Maillé a de l'esprit. Non seulement elle croit être parfaitement modérée, mais elle en est accusée par les gens de son parti. On peut juger d'après cela, de quels yeux ils envisageaient un événement qui, le surlendemain d'une si terrible calamité, inspirait de telles paroles à une personne, qui prétendait témoigner d'une certaine bienveillance et d'une complète impartialité.

Avertie par ce grand cœur, qui ne lui fait guère défaut surtout dans la mauvaise fortune, Mme la Dauphine se conduisit tout autrement. Elle prit le deuil de M. le duc d'Orléans, fit faire un service pour lui dans la chapelle de Kirchberg (1), et manda à l'impératrice d'Autriche ne pouvoir se rendre à Vienne, pour s'y trouver le jour de sa fête, selon son usage : « Je suis atterrée, disait-elle, sans s'expliquer autrement, par l'événement de Paris. C'est pour nous un chagrin de famille. »

La copie de ce billet, envoyée par M. de Flahaut, produisit une vive émotion à Neuilly. Le Roi répondit sur-le-champ à son ambassadeur; et sûrement bien, car il était profondément touché. Je crois savoir que ses paroles furent officieusement transmises à Kirchberg.

(1) Kirchberg, cercle de Waidhofen (basse Autriche). Résidence de la famille royale.

Il est des précipices que rien ne peut combler ; mais il est toujours désirable d'en voir adoucir les pentes. Ce fut une nouvelle occasion de déplorer, plus vivement encore, la concession qu'une fausse politique avait arrachée à la famille royale, en l'empêchant de porter le deuil du roi Charles X.

Il faut rendre à chacun ce qui lui appartient. Si le deuil du roi Charles X (1) n'a pas été porté, ce n'est pas la faute de la famille royale, ni du ministre principal à cette époque, M. Molé.

Voici ce qui m'est arrivé à moi-même. Je passais, par l'intérieur de l'appartement de la Reine, dans celui de Madame, lorsque dans l'antichambre du Roi, qu'il faut traverser, je rencontrai un ministre, M. Guizot, se rendant au conseil.

Il m'arrêta pour me dire la mort, fort imprévue, de Charles X. Je répétai ses paroles à Madame Adélaïde en entrant chez elle et me trouvai ainsi lui en annoncer la première nouvelle, arrivée par le télégraphe à l'instant.

Après avoir causé du peu de portée politique de cet événement, et de ses conséquences de famille pour les augustes exilés de Goritz, je demandai à Madame si on porterait le deuil, comme pour un parent ou pour une tête couronnée. Elle réfléchit un moment : « Comme tête couronnée, sûrement ; le deuil au degré de parenté ne serait pas aussi long. » On voit que cela ne soulevait pas l'ombre d'un doute dans l'esprit de la princesse.

Le deuil fut décidé dans cette forme au conseil ;

(1) Mort le 6 novembre 1836 à Goritz.

M. Molé me le dit le soir. Mais, dans cette même soirée, M. Dupin, président de la Chambre des députés, le maréchal Gérard, qu'on retrouve toujours quand il s'agit d'une pitoyable faiblesse, et le général Jacqueminot (1), vinrent faire office aux Tuileries, en affirmant que toute marque de deuil ferait le plus mauvais effet dans la garde nationale et parmi les députés.

On ameuta quelques-uns de ces derniers pour en parler aux ministres le lendemain matin. Le parti bonapartiste s'évertua particulièrement, arguant de ce que la branche aînée n'avait pas porté le deuil de l'empereur Napoléon, tête couronnée s'il en fut, ointe par la victoire dans toutes les capitales de l'Europe et reconnue par le monde entier.

La décision prise fut remise en question ; le cabinet se partagea. M. Molé, fortement appuyé par la Reine, batailla trois jours ; mais enfin les hommes qui avaient fait effacer les fleurs de lys triomphèrent (2), et le parti le plus lamentable et le moins politique l'emporta.

Moins bien inspiré que sa tante, pitoyablement entouré et mal conseillé, M. le duc de Bordeaux se montra à un concert public le jour où la poste apporta le funèbre récit de la mort de son cousin. Sa présence et

(1) Jean-François, vicomte Jacqueminot (1787-1865). Sous-lieutenant (1803). Colonel (1814). Démissionnaire après Waterloo. Député (1827). Fut l'un des directeurs de la marche sur Rambouillet en 1830. Général de brigade et chef d'état-major de la garde nationale de Paris. Vice-président de la Chambre (1837). Lieutenant général (1838). Commandant des gardes nationales de la Seine (1842). Pair de France (1846). Fit preuve de la plus grande incapacité lors de la révolution de 1848.

(2) Voir t. III, p. 410, note.

celle des Français qui l'accompagnaient, furent d'autant plus remarquées que la salle était presque déserte, un grand nombre des étrangers de nationalités diverses, qui se trouvaient aux eaux de Tœplitz, s'étant abstenus de s'y rendre.

Je recule à parler de l'aspect que me présenta Neuilly, lorsque j'y retournai le lundi 18, tant mon cœur se serre à ce lugubre souvenir.

C'était le palais de la mort, peuplé de fantômes. Un nombreux clergé se relayait, jour et nuit, autour d'un immense catafalque, dressé dans la petite chapelle dont il occupait les deux tiers. Une triste et monotone psalmodie troublait seule le silence; on l'entendait de partout.

L'excessive chaleur forçant à tenir tous les volets du château fermés, hormis ceux de la chapelle, où la multitude des lumières dévorait l'air, on n'apercevait, dès la cour, que ce simulacre du trépas pour tout signe d'habitation humaine.

Tandis que j'étais agenouillée au pied du catafalque, je devinai, plus que je n'entendis, un mouvement dans la tribune; deux personnes y étaient prosternées. J'osai à peine les regarder, mais je crus reconnaître la Reine et la princesse Clémentine.

La famille royale résidait en quelque sorte dans cette tribune. Pendant toute la journée, elle s'y succédait et souvent s'y réunissait; mais la nuit, le Roi et la Reine fréquentaient seuls la chapelle. Ils venaient alors se jeter au pied du catafalque même et y passaient des heures entières séparément, car ils évitaient de s'y trouver ensemble.

Quelquefois, la Reine entrecoupait ces cruelles séances de longues promenades dans le parc. Le sommeil ne fermait pas ses yeux, le repos lui était impossible. Cette vie a duré dix-sept jours sans aucun adoucissement.

Ma triste station accomplie, je me rendis à l'appartement de la Reine. Tandis que j'interrogeais Lapointe sur son état, elle passa devant moi, me regardant sans me voir; et je n'eus plus de questions à faire, c'était un spectre diaphane. Je ne comprends pas comment un si petit nombre de jours peut amener un si grand changement et un tel amaigrissement. Je me sentis le cœur navré.

Madame Adélaïde était auprès du Roi, je ne pus la voir. La famille royale se tenant exclusivement entre elle, et presque constamment autour du Roi, personne n'était admis dans son intimité, pas même les dames résidant à Neuilly. Les ministres ne voyaient que le Roi, le Chancelier seul arrivait jusqu'au salon de la Reine.

Pénétré, comme nous tous, de la pensée que ni elle, ni les autres membres de la famille royale, ne pourraient supporter la douleur, sans cesse activée, de ces funérailles prolongées, dont on s'était comme enveloppé, M. Pasquier, de concert avec les ministres, demanda l'exposition du corps du Prince au Louvre, selon les usages de la monarchie.

Mais la Reine s'y refusa, et même avec colère. Elle se rappelait avoir visité les catafalques de Louis XVIII et de M. le duc de Berry, où le public ne voyait qu'un spectacle. Elle en conservait un souvenir pénible et

ne voulait pas exposer des restes si chéris à une pareille exhibition.

Si elle avait pu l'obtenir, elle aurait désiré que le cercueil de son fils fût conduit directement de Neuilly à Dreux. Elle céda enfin pour la cérémonie de Notre-Dame; mais il fut impossible de lui enlever un seul de ces jours du mois de juillet, qu'elle avait tout d'abord réclamés.

Vainement, on lui représenta les souffrances de tous les siens; vainement, on l'alarma sur la santé du Roi. Pour la première et la seule fois de sa vie, l'excès de son malheur la rendait égoïste.

A la vérité, la nécessité des affaires ayant forcé le Roi à s'en occuper, il y trouvait une assez puissante distraction pour permettre à la Reine de rentrer en possession de la plénitude de son désespoir.

L'arrivée de Mme la duchesse d'Orléans, accompagnée de ses deux belle-sœurs, et précédée de celle de ses enfants, avait accompli la réunion de la famille royale. La force d'âme de la Princesse se déployait dans cette circonstance et soutenait sa débile santé.

Elle avait accompli son cruel voyage mieux qu'on n'osait l'espérer; et, loin de vouloir du repos en arrivant à Neuilly, elle ne cherchait que de nouveaux déchirements en visitant la chapelle, et en sollicitant des détails sur l'horrible catastrophe, qui détruisait son bonheur d'une façon si imprévue.

Avant de prendre la route de Plombières, la princesse Clémentine avait remis au Roi des papiers, confiés à ses soins par M. le duc d'Orléans. C'étaient plutôt des notes qu'un véritable testament.

La première se trouvait datée de 1832, lorsqu'il était parti pour le siège d'Anvers. Avant d'entreprendre de grands voyages, de nouvelles campagnes, aussi bien qu'en devenant époux et père, il avait ajouté d'autres instructions, et conservé l'usage de les déposer dans les mains de ses sœurs.

La princesse Clémentine en était restée la dernière chargée. Le papier le plus récent lui avait été remis lors du départ de M. le duc d'Orléans pour l'Afrique, en 1840.

Les notes, lues en conseil des ministres, furent jugées d'une nature trop intime pour être publiées. Avouons aussi qu'écrites, en partie, à des époques où les idées de M. le duc d'Orléans n'avaient point encore acquis la maturité, où elles sont parvenues dans les dernières années de sa vie, elles n'auraient pas fait à sa mémoire tout l'honneur qu'elle méritait d'obtenir.

Dans le plus nouveau de ces documents mortuaires, le Prince demandait au Roi de confier à Mme la duchesse d'Orléans l'éducation de ses enfants ; en prenant pour elle l'engagement solennel de les élever dans les sentiments les plus orthodoxes de l'Église catholique ; en même temps qu'il se prononçait fortement et catégoriquement contre la régence entre les mains d'aucune femme, disant textuellement, si je suis bien informée, que « d'ici à bien longtemps le chef du gouvernement en France devait toujours être prêt à monter à cheval dans le quart d'heure. »

Ces pièces furent immédiatement communiquées à Mme la duchesse d'Orléans ; elle les accepta et y a réglé sa conduite. Il est probable, cependant, qu'elle

n'avait pas connaissance de ces dispositions du Prince; car, dès avant son arrivée à Neuilly, son esprit, en s'occupant de la série d'infortunes qu'un si grand malheur lui préparait, s'inquiétait des soins de sa régence. Et se reportant aux troubles de la minorité de Louis XIV, aux difficultés du gouvernement pour Anne d'Autriche, elle les rappelait en comparant ces temps, soi-disant agités, à ceux bien autrement bouleversés où nous vivons, et en tirait un motif de plus à la mortelle douleur dont elle était frappée.

On peut donc conjecturer, sans aucune témérité, que la régence lui apparaissait au nombre des devoirs qui lui restaient à remplir. Éprouva-t-elle toujours du soulagement à en avoir été éloignée? C'est ce que personne ne saurait affirmer; mais elle n'en témoigna aucun regret, et accepta sans réclamations la place assignée par les volontés de son mari.

Ne pouvant parvenir jusqu'aux princesses, je retournai à la campagne; et craignant que mon assiduité ne devînt importune, je ne reparus à Neuilly que la semaine suivante.

Je le regrettai lorsque Lapointe me dit que la Reine ne m'avait pas reconnue à ma dernière visite; ce qui s'explique par son agitation, par le lugubre costume dont nous étions toutes semblablement enveloppées, et par l'obscurité que la chaleur imposait.

Il avait ordre de la prévenir, lorsque je me présenterais. Je n'étais pas préparée à l'idée de la voir; et je fus tentée de me sauver, sous prétexte de discrétion. Lapointe ne me le permit point. J'attendis donc la sortie de la reine Christine, admise pour la première fois

auprès de sa tante, et je fus introduite dans le salon.

Il me serait impossible de raconter les premiers moments de cette cruelle entrevue; j'étais trop troublée pour conserver le souvenir des détails.

Je suppose que la reine d'Espagne avait employé ses soins à obtenir de la Reine d'abréger l'horrible existence qu'elle imposait à tous les siens, car je la trouvai encore toute irritée; et elle continua vis-à-vis de moi à se refuser à des sollicitations que j'avais dans le cœur, mais que je n'avais pas eu le temps de formuler.

« On aurait beau faire, on n'obtiendrait pas du Roi de lui manquer de parole; et elle ne céderait pas une seule des heures où il lui était permis « de garder Chartres... » N'était-ce pas assez de trois jours à en faire un spectacle pour amuser la multitude! »

Je me hasardai à lui dire qu'il y avait peu de sa justice accoutumée dans cette expression; sa trop légitime douleur trouvait de l'écho dans tous les cœurs.

« Oui, ma chère, c'est vrai, on aime Chartres... Je le sais... Je le sais... j'ai tort... mais que voulez-vous... Et puis c'est la pensée de Chartres. Il a toujours détesté la représentation, les étiquettes dans l'intérieur de la famille, et qu'est-ce qui appartient plus à la famille qu'un pareil malheur! »

Son irritation s'étant un peu apaisée, elle me raconta alors cette cruelle matinée du 13, aussi bien que la promenade de la veille au soir, où elle avait sollicité le retour à Neuilly :

« J'entends toujours Chartres me dire : « Hé bien, chère majesté, puisque vous le voulez, je reviendrai demain matin! »... et je l'ai voulu... et il y est venu...

comme il est là ! » en désignant le côté de la chapelle.

La Reine pleurait beaucoup par instants ; mais évidemment ces larmes convulsives ne la soulageaient pas, l'excitation était trop grande. Elle s'asseyait un instant et se relevait presque immédiatement, pour reprendre la marche perpétuelle que l'agitation lui imposait.

On vint l'avertir que le conseil finissait, elle me quitta précipitamment. Je lui demandai la permission de revenir le lendemain, parce qu'elle m'avait dit que mes paroles lui avaient été salutaires.

« Non, ma chère, ne venez pas, cela se saurait et me causerait des difficultés... Je ne veux... je ne peux voir personne par obligation... Ne revenez pas avant LE DÉPART DE CHARTRES... »

Ces mots, qui échappèrent à la constante préoccupation de la Reine, prononcés d'un ton de voix parfaitement simple, me firent frissonner.

Ce jour-là encore, je ne pus voir Madame Adélaïde. Elle aussi s'était rendue chez le Roi à la levée du conseil. Et, comme mes rapports avec les autres princesses ne m'autorisaient pas à me présenter chez elles, je repris le chemin de Châtenay.

Respectant la défense de la Reine, je ne retournai point à Neuilly. Mais, pensant bien qu'elle accompagnerait le Roi à Paris le jour de l'ouverture des Chambres, je me présentai aux Tuileries. A peine le canon annonçait le départ pour la cérémonie, j'entrai au palais.

Je ne voulais que m'informer en détail, aux gens de l'intérieur, de la santé de la Reine. Mais toutes les

portes étaient ouvertes, et je l'aperçus elle-même, allant et venant dans son appartement, uniquement occupée à la recherche d'un portefeuille que je compris, à des explications données à ceux qui l'assistaient dans ce soin, devoir contenir des dessins faits par M. le duc d'Orléans, dans sa petite enfance.

« Non, disait-elle, ce bleu est le portefeuille de Joinville; celui de Chartres est couvert en rouge. »

Je m'esquivai sans être aperçue d'elle, mais bien frappée de cette préoccupation exclusive, qui l'absorbait, d'un intérêt si minime, dans une circonstance où les autres années elle tremblait constamment pour la sûreté du Roi, et où, ce jour-là, il subissait en outre une si rude épreuve.

Je trouvai Madame Adélaïde, en revanche, dans un état de douleur, de prostration de forces, d'anxiété impossible à décrire : « Ne me jugez pas sur aujourd'hui, ma chère Madame de Boigne, me disait-elle, j'ai plus de courage que cela ordinairement... » Chaque bruit la faisait frissonner.

Un valet de chambre étant venu lui dire qu'on l'attendait dans son cabinet, elle s'y précipita en s'écriant, avec une terreur qui me gagna : « Mon Dieu, qu'est-il arrivé? » C'étaient des lettres d'affaires que son secrétaire lui apportait à signer. Incapable de guider une plume, elle l'avait remis après la séance et revint à moi.

Bientôt, le canon annonça la sortie du Roi de la Chambre des députés. Madame se jeta à genoux et en prière fervente. Je restai debout, et assez embarrassée de ce qu'il convenait de faire; mais je pensai

que le mieux était de la laisser seule, avec le Dieu qu'elle invoquait, jusqu'à ce qu'il lui eût ramené son frère.

Je sortis sans bruit et allai attendre chez Mme de Dolomieu la rentrée du Roi aux Tuileries; car les terreurs de Madame Adélaïde m'avaient atteinte.

« Ce n'est pas encore assez, me disait-elle, de la calamité qui nous déchire le cœur; il faut de plus qu'elle redouble notre effroi sur la sûreté de ce qui nous reste. »

Il est certain que, logiquement parlant, les assassinats, trop souvent essayés, devenaient bien autrement utiles à la haine des partis par la mort de M. le duc d'Orléans.

Ainsi que me l'avait dit Madame Adélaïde, elle se livrait rarement à ces paroxysmes de douleur. Elle a été admirable de courage, de dévouement, d'abnégation d'elle-même, dans ces cruelles circonstances, se multipliant auprès du Roi, de la Reine, de Mme la duchesse d'Orléans, de façon à ce qu'on pût la croire exclusivement occupée de chacun d'eux. Sa santé, très altérée, était redevenue forte, pour satisfaire aux exigences de son dévouement; et elle mettait en action ce précepte de « l'équité dans la douleur », qu'elle avait professé dès le premier moment.

Le discours si touchant prononcé par le Roi, à l'ouverture de la session, était uniquement de lui. Il en avait montré la minute, écrite de sa main, au Chancelier, dès le lendemain du jour où la convocation des Chambres avait été décidée, c'est-à-dire le 16 (1).

(1) L'ordonnance de convocation des Chambres porte la date

Le ton dont il le débita, sa voix émue, son attitude; celle de ses fils, le prodigieux changement de M. le duc de Nemours surtout, produisirent un grand effet et beaucoup de sympathie dans l'assemblée. Et les voitures, qui reconduisirent à Neuilly tant de cœurs brisés, furent saluées de marques de respect, trop souvent refusées à leur prospérité.

Citons ici une bizarre anomalie de la douleur. Ces mêmes personnes qui vivaient, pour ainsi dire, sous le drap mortuaire du catafalque; qui achetaient la cahute, où le Prince était mort, pour y élever un monument; qui avaient eu un moment la pensée de faire reconstruire la petite maison, pierre pour pierre, dans leur jardin; qui ne voulaient d'autre son dans leur demeure que les prières des morts; ces mêmes personnes, par leurs propres ordres, donnés soigneusement et directement par le Roi, allongèrent leur route d'un tiers, en se rendant à Paris, afin d'éviter la chaussée de la porte Maillot, qui passait à plus de cinq cents pas du lieu où la catastrophe s'était accomplie. Tant il est vrai, que nul ne peut calculer d'avance les diverses répugnances d'une immense douleur.

Rappelant les expressions du discours du Roi, un

du 14. Le discours prononcé par le Roi à la séance d'ouverture le 26 juillet, débutait ainsi :

« Messieurs les Pairs, Messieurs les Députés,

« Dans la douleur qui m'accable, privé de ce fils chéri que j'avais cru destiné à me remplacer sur le trône et qui était la gloire et la consolation de mes vieux jours, j'ai éprouvé le besoin de hâter le moment de votre réunion autour de moi... »

homme de mes amis disait le lendemain, à M. le duc d'Aumale, que l'aspect de ces quatre princes, entourant encore le trône, avait été d'un bon effet.

« Hélas, répondit-il, avec ce jugement précoce qui le distingue, hélas, il est vrai, nous sommes quatre, mais nous n'étions qu'un. Aucun de nous n'avait une pensée individuelle. Nous travaillions tous pour Chartres. Nous cherchions à faire notre devoir, à nous distinguer, s'il se pouvait ; mais pas une idée d'intérêt, d'ambition, même de gloire personnelle, ne pouvait approcher de nous, tout lui était rapporté. Maintenant où sera notre centre commun ? Ce ne peut être ce pauvre enfant, dont la direction deviendra peut-être une pierre d'achoppement entre nous ! »

Il est certain que malgré l'union qui a toujours régné parmi les frères, ils ont des instincts, des goûts, des avis différents. Mais tous déféraient à M. le duc d'Orléans.

Tendre, amical, fraternel avec eux jusqu'à la camaraderie la plus intime, il avait pourtant établi son autorité de chef de famille de façon à les préparer à reconnaître en lui leur roi, et à recevoir ses ordres avec soumission.

Il n'ignorait pas combien cet entourage de quatre princes, tous distingués par leurs qualités morales, leur belle tournure, leur brillante et valeureuse jeunesse, donnerait de lustre à son trône ; et eux comprenaient toute l'importance de former un faisceau bien uni dans les circonstances données.

Peut-être la force de la nécessité maintiendra-t-elle cette union. Mais le lien principal est irrévocablement

rompu; car on ne peut se dissimuler que l'aîné des quatre princes restants est loin d'avoir sur les autres la supériorité, que tous se plaisaient à reconnaître dans M. le duc d'Orléans, et ne saurait prétendre à exercer la même autorité.

III

« Le départ de Chartres. » — Scènes émouvantes. — De Neuilly à Notre-Dame. — L'exposition publique. — M. le duc de Nemours. — Transport à Dreux. — Nouvelle visite à la Reine, sa douleur. — Mme la duchesse d'Orléans et le petit comte de Paris. — La Reine et les princesses vont à Dreux. — Changement survenu chez la Reine. — Mme la duchesse d'Orléans.

Il arriva enfin, ce triste jour « du départ de Chartres », si déploré par la Reine, et si souhaité par tous les entours.

Le Roi et la Reine avaient passé la nuit dans la chapelle. Mme la duchesse d'Orléans y arriva à six heures, et bientôt après les autres princes et princesses. Le clergé récitait les prières des morts.

A neuf heures on était prêt pour l'enlèvement du corps. Le cortège attendait dans la cour. Mais tous les membres de cette famille désolée, groupés autour du catafalque, y semblaient cloués ; et les avertissements réitérés ne paraissaient pas arriver jusqu'à eux.

On se décida enfin à procéder aux tristes préparatifs en leur présence, espérant qu'ils s'éloigneraient. Mais le Roi s'empara de l'urne qui contenait le cœur de son fils, la Reine se précipita sur le cercueil retiré du catafalque ; et les sanglots des autres étaient dominés par

leurs cris. Dès les premiers apprêts, l'inconsolable veuve avait perdu connaissance.

A la suite de nouvelles et inutiles exhortations, on s'entendit instinctivement pour agir de vive force. L'archevêque de Pairs (1) enleva l'urne des mains du Roi, qui résistait; l'évêque d'Évreux (2) arracha la Reine de dessus le cercueil, où elle se cramponnait, et l'emporta dans ses bras.

On forma un groupe autour de chacun d'eux, et les cris poussés par la Reine décidèrent le Roi à la suivre. On hâta l'enlèvement du corps, accompagné des quatre jeunes princes; et les portes de cette chapelle dépouillée se refermèrent sur Mme la duchesse d'Orléans, gisante sur son pavé et toujours évanouie. Elle fut transportée dans son appartement sans avoir repris connaissance.

Ces lugubres violences, où l'on ne s'était résolu qu'à la dernière extrémité, n'avaient pas empêché un long retard. Le cortège attendait depuis plus de deux heures. Il se mit en route. La Reine avait exprimé la volonté de le suivre jusqu'aux grilles du parc; mais son état lui rendit impossible cette dernière entreprise, qu'elle aurait certainement tentée.

Les jeunes princes, avec la pleine approbation du Roi, et surtout de leur mère, prétendaient accompagner le corps à pied de Neuilly à Notre-Dame. La pauvre

(1) Denis-Auguste Affre (1793-1848), professeur de théologie à Saint-Sulpice, vicaire général à Luçon, à Amiens, coadjuteur à Strasbourg, archevêque de Paris (1839). Blessé à mort au faubourg Saint-Antoine pendant les journées de juin 1848. Il mourut le 27, en disant : « ... Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. »

(2) Nicolas-Théodore Olivier, né à Paris, le 28 avril 1798. Curé de Saint-Roch. Sacré évêque d'Évreux le 6 août 1841.

Reine n'admettait pas que les forces humaines pussent défaillir aux manifestations d'une immense douleur.

Mais les ministres s'opposèrent formellement à cette volonté de famille. Hélas ! aux temps où nous vivons, il eût été peut-être imprudent d'exposer ces quatre jeunes hommes, si longuement et si obstinément, aux coups des partis. J'aime à croire que leur pieux désespoir les aurait protégés, même contre les scélérats les plus fanatiques.

Mais, indépendamment de ce danger politique, cette pénible course, par un soleil de juillet de l'été le plus chaud dont je conserve souvenance, aurait été accablante ; surtout pour M. le duc de Nemours, dans l'état où le chagrin l'avait réduit. On monta donc en voiture en atteignant la grande route.

Paris vit, avec un douloureux étonnement, rapporter dans ses murs le corps de ce brillant Prince qui, dix-huit jours avant, en était sorti plein de vie et d'espérances.

La catastrophe n'était ignorée de personne ; elle faisait le fond des discours de chacun, et pourtant on avait peine à se persuader sa réalité. Le silence respectueux et consterné de la foule était fort imposant, m'a-t-on dit. Les flots du peuple s'ouvraient d'eux-mêmes pour laisser passer le cortège.

Deux cents prêtres, le cierge en main, psalmodiaient les prières des morts. Ce spectacle, absolument nouveau pour la génération actuelle, — car cela ne s'était vu ni aux obsèques de M. le duc de Berry, ni à celles du roi Louis XVIII, — fut accueilli avec respect par le deuil général qui remplissait tous les cœurs, et s'associait à ces religieuses manifestations.

Les premiers artistes de Paris s'étaient spontanément offerts pour exécuter une messe et un *Requiem* en musique. Leur zèle avait été accueilli et les répétitions étaient en train, lorsque la Reine, qui se faisait rendre un compte exact de tous les plus petits détails de ces funèbres apprêts, en fut informée.

Elle s'éleva vivement contre cette musique profane. On crut devoir insister, dans la crainte que cette répugnance se trouvant attribuée à Mme la duchesse d'Orléans, l'hostilité des partis ne s'appliquât à y découvrir une tendance aux formes protestantes.

La Reine eut de nombreuses objections à combattre; mais elle persista. Et, personne ne se sentant le courage d'aggraver par la contrariété un si profond désespoir, elle l'emporta.

Au reste, il est apparemment des circonstances si poignantes qu'elles désarment même les haines les plus acharnées. Car je ne crois pas que les commentaires redoutés aient été exprimés, par aucun des organes accoutumés des plus fanatiques oppositions, quoique le plain-chant résonnât seul sous les voûtes de la cathédrale, dont la sombre décoration était fort imposante.

Les étoffes noires ayant manqué, par suite d'une demande si générale et si imprévue, l'architecte conçut l'idée d'y suppléer en collant du papier noir sur toutes les parties planes, et en réservant en blanc les moulures, les voussures, les colonnettes, enfin tous les détails d'ornement et d'architecture gothique de cet imposant monument. On m'a dit l'effet de cette décoration infiniment plus frappant, que ne l'auraient pu être des draperies.

Pendant les deux journées de l'exposition à Notre-Dame, l'église fut constamment visitée par une population décente et silencieuse, témoignant de son respect et de ses regrets, aussi bien que la foule au moment du cortège. On entrait par la porte à la gauche du portail, et l'on faisait le tour de l'église à pas lents, pour ressortir par celle de droite.

Cette procession durait sans interruption depuis six heures du matin jusqu'à la nuit, sans le plus léger tumulte, sans le moindre désordre, sans se croiser, sans se heurter, obéissant aux signes muets des agents placés pour la diriger. On m'a raconté que cela était également imposant et touchant. Je n'ai rien vu par moi-même de ces cérémonies.

Ainsi que le jour de l'ouverture des Chambres, M. le duc de Nemours obtint un suffrage général. On remarqua la bonne grâce et la dignité de son maintien en montant à l'absoute. Et son abattement, sa profonde tristesse, son excessif changement excitaient d'autant plus de sympathie qu'on s'y attendait moins, accoutumé qu'on était à lui voir une physionomie à peu près impassible.

Il faut ajouter que les personnes appelées par situation à causer avec ce prince, dans ces premiers moments, lui reconnurent une grande justesse d'esprit et un jugement fort sain.

Il comprenait sa nouvelle situation et l'acceptait avec un amer chagrin, mais sans découragement. Jamais on ne put surprendre en lui une étincelle d'ambition personnelle; il n'apercevait que de pénibles devoirs à remplir, dans la haute position que la mort venait de lui faire.

Le mardi 2 août, le corps de M. le duc d'Orléans fut transporté de Paris à Dreux, accompagné de ses frères. Le Roi s'y rendit de son côté, pour recevoir ces tristes dépouilles du fils dont, à juste droit, il était si fier, et leur donner la dernière sépulture.

Le rentrée du Roi et des princes à Neuilly, au milieu de la nuit; leur réception par les tristes princesses qui, réunies, attendaient leur retour, furent la conclusion de ces funérailles qui, pour les habitants de ce palais, duraient depuis vingt et un jours, et avaient épuisé toutes les forces, hormis celles de la Reine que l'excitation fébrile soutenait. Elles cédèrent immédiatement après.

Je ne retournai à Neuilly que vers la fin de la semaine. La Reine était seule; j'entrai dans sa chambre. Je la trouvai entourée de papiers, de dessins, de portraits, de modèles, de projets de statues, de monuments, etc., et accablée par sa douleur.

Elle ne l'acceptait pas, elle n'y était pas résignée; elle la subissait et pliait sous son poids. Cela était exact, même au physique. Sa tête s'appuyait sur ses genoux, des torrents de larmes coulaient jusque sur ses pieds; toute sa personne fléchissait.

Le sopha où elle était assise se trouvait couvert de lettres. Elle mettait en ordre toutes celles que M. le duc d'Orléans lui avait écrites depuis sa petite enfance, et que l'amour maternel avait précieusement conservées. Elle en était arrivée à celles du voyage en Allemagne, en 1836.

Elle m'en fit lire de bien tendres et charmantes; j'en ai retenu cette phrase : « Chère maman, je prétends au

droit de vous aimer plus encore que vos autres enfants, car je suis l'aîné et je vous dois quelques années de plus de bonheur. »

« Hélas, s'écriait la pauvre mère, je l'aimais tant! trop peut-être! je lui ai dit bien souvent : « Chartres, « lorsque je me présenterai devant Dieu, j'aurai à ré- « pondre de la faiblesse que j'ai pour toi!... » Mais il m'aimait bien aussi!... Nous nous entendons sur toutes choses, car Chartres et moi nous sommes toujours d'accord ! »

La Reine retombait sans cesse dans des locutions qui continuaient l'existence de M. le duc d'Orléans. Aussi me disait-elle que ces derniers événements lui apparaissaient comme un épouvantable cauchemar, dont elle se devait réveiller :

« Je sais tout, j'ai tout vu, ah oui, mon Dieu, reprit-elle en frissonnant, j'ai tout vu, — et elle joignait les mains, et elle fermait les yeux comme pour revoir encore intérieurement ce lugubre spectacle, — j'ai tout vu, et je ne puis y croire! »

Elle me fit de nouveau le récit de la fatale matinée, appuyant derechef sur les cruelles paroles de la veille : « Chère majesté, je viendrai, puisque vous le voulez », les dernières que lui eût adressées cette voix si chérie.

Mais du moins cette fois ses larmes coulaient en abondance, et semblaient la soulager. Elle me parla un peu du Roi, beaucoup de Mme la duchesse d'Orléans, mais seulement dans leurs rapports avec M. le duc d'Orléans.

Le nom de Chartres se trouvait constamment sur ses lèvres; et rien ne lui arrivait qu'à travers cette mémoire qui absorbait toutes ses pensées.

Je restai longtemps avec la Reine et passai ensuite chez Madame Adélaïde. Elle me confirma ce qui m'avait paru. La Reine avait moins d'excitation et plus d'accablement. D'après les vives instances du Roi, elle s'était soumise à voir le docteur Fouquier. Il lui avait trouvé de la fièvre, et elle promettait de se soumettre à ses ordonnances.

Madame me témoigna un grand désir de quitter Neuilly. On avait eu la pensée de s'établir à Saint-Cloud, mais l'espoir de pouvoir aller au château d'Eu très promptement y avait fait renoncer; d'autant que la répugnance de la Reine à quitter le lieu sanctifié par ses douleurs était partagée par Mme la duchesse d'Orléans. La santé de celle-ci, à la grande surprise de tous, semblait se fortifier.

La première impression de la famille entière, me disait Madame, avait été que « la pauvre Hélène périrait sous le coup ». On avait été presque étonné de la voir arriver vivante à Neuilly.

Cependant elle ne s'épargnait rien. Son courage était exploité par sa douleur, et le petit comte de Paris (1) lui retournait sans cesse le poignard dans le sein, par ses discours enfantins. Au jour des funérailles, lorsque le canon proclama l'arrivée du corps à Notre-Dame, ce bruit, trop bien prévu, provoqua cependant une explosion de douleur de la part de la Princesse. L'enfant était présent.

Accoutumé à voir recourir à son père dans toutes

(1) Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, né à Paris le 24 août 1838. Mort en Angleterre en 1894.

les difficultés, il se mit à crier de toutes ses forces : « Papa, papa, appelez papa, allez chercher papa, maman a du chagrin, maman se trouve mal ».

Elle se trouvait mal, en effet, car un nouvel évanouissement, assez prolongé pour alarmer, suivit cette pénible scène.

Peu de jours après, Mme la duchesse d'Orléans fit appeler le valet de chambre allemand de M. le duc d'Orléans, qu'elle savait désespéré. Lorsque ses enfants (1) rentrèrent chez elle, elle demanda à l'aîné :

« Paris, as-tu vu ce pauvre Bechre?

— Oui, maman, il est venu chez nous. »

Puis, après un moment de silence, employé probablement à réfléchir qu'il voyait toujours Bechre dans l'appartement de son père, l'enfant se rapprochant de sa mère lui dit : « Mais, maman, pourquoi mon papa n'a-t-il pas de chez lui ici? »

La pauvre Princesse ne put que serrer sur son cœur le trésor qui lui restait de tant de biens perdus, en lui expliquant que le « chez lui de papa » était désormais dans le ciel.

Mais tout cela n'était encore rien. Le matin même les deux petits cousins, le comte de Paris et le prince Philippe de Wurtemberg (2), jouaient ensemble à un bout de ce triste salon où toute la famille était réunie.

Le prince Philippe s'en vint droit à la Reine :

(1) Le comte de Paris et Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né à Paris le 9 novembre 1840.

(2) Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, duc de Wurtemberg, fils de la princesse Marie d'Orléans, né à Neuilly le 30 juillet 1838.

« N'est-ce pas, bonne maman, que Paris n'a plus de papa, et que moi je n'ai plus de maman? »

A cette question naïve de la cruelle indifférence du jeune âge, la Reine resta muette. M. le prince de Joinville enleva le petit Philippe dans ses bras, et l'éloigna. Chacun se dispersa pour aller cacher son trouble.

Madame Adélaïde était encore sous l'impression de cette interpellation, lorsqu'elle me la raconta. La Reine ne m'en avait pas parlé.

C'était un épisode inaperçu dans sa douleur continuelle. Une bien plus pénible se méditait. La Reine annonça la résolution de visiter les caveaux de Dreux. Toutes les princesses la voulurent accompagner et accomplir ce douloureux pèlerinage.

Le départ pour Eu, que la santé de Mme la duchesse d'Orléans et l'indisposition d'un des enfants firent ensuite retarder, ayant été fixé au soir du lundi qui suivit le pieux voyage à Dreux, j'allai prendre congé ce matin-là même.

Je restai confondue de voir le changement survenu dans l'état de la Reine. Elle s'était redressée, ses vêtements se trouvaient strictement épinglés, aucun laisser-aller ne se remarquait plus dans son maintien solennel et froid. Au lieu de m'admettre dans sa chambre, elle me reçut dans son salon.

Rien autour d'elle ne rappelait l'anéantissement où je l'avais laissée si peu de jours avant. Ses discours étaient aussi contenus que sa personne était guindée; plus de larmes, plus d'abandon. Elle s'était imposé un rôle, et le remplissait avec un bien pénible effort.

Elle me parla principalement du Roi et des enfants,

espérant que le séjour au château d'Eu leur serait favorable. Le seul mot qui rappelât son récent langage fut : « Chartres croit les bains de mer très salutaires à ses enfants », mais dits avec un œil sec et une voix sans émotion.

Déconcertée d'un changement dont rien ne m'avait prévenue, et ne sachant quel diapason prendre pour me mettre à l'unisson d'un état si évidemment factice; ne m'attribuant pas assez d'importance pour avoir pu personnellement m'attirer les froideurs de la Reine, dans l'abstraction de toutes choses où elle vivait, j'abrégeai ma visite. La Reine ne chercha pas à me retenir.

Je témoignai à Madame Adélaïde mon étonnement de ce changement si prompt : « Vous ne pouvez en être plus surprise que nous, me dit-elle; la métamorphose s'est opérée dans le caveau de Dreux ». Madame me fit alors le récit de la journée.

Parties de grand matin, les princesses étaient descendues de voiture à l'église. La Reine, encore alors, se montrait telle que je l'avais vue : affaissée, accablée, inattentive à toute chose, exclusivement occupée de ses souvenirs, de ses regrets.

Tandis que les princesses catholiques assistaient à la messe, Mme la duchesse d'Orléans, accompagnée de la Grande-Duchesse de Mecklembourg, descendait au caveau, d'où il avait bientôt fallu emporter la jeune veuve, tombée évanouie au pied du cercueil.

La Reine s'y dirigea après la messe, suivie seulement de Madame Adélaïde. Celle-ci me dit le frisson qu'elle avait ressenti en voyant cette pauvre mère entrer sous

cette voûte, qui renfermait déjà trois de ses enfants, et venait de s'ouvrir une quatrième fois pour recevoir les restes de ce premier né, objet de ses plus chers amours.

Elle se prosterna sur le marbre en jetant des cris et des sanglots. Au bout d'un certain temps, ils s'apaisèrent presque subitement, et le silence devint si grand, si solennel, si prolongé, que toutes sortes de craintes sinistres traversèrent l'esprit de Madame Adélaïde; et elle se rapprocha suffisamment pour entendre une respiration contenue.

Quoiqu'un peu rassurée, elle hésitait à interrompre cette longue et immobile méditation, lorsque la Reine se releva, se redressa, et sortit d'un pas ferme du caveau.

Ses filles l'attendaient pour lui succéder dans les pieux devoirs qu'elle venait d'accomplir. « N'entrez pas là dedans, Victoire, dit-elle, — Mme la duchesse de Nemours relevait de couche (1) — sans mettre un schall ».

Chacun se regarda. C'était la première fois, depuis la fatale catastrophe du 13 juillet, que la Reine semblait s'occuper de quelqu'un ou de quelque chose qui n'y eût pas directement rapport.

A dater de cet instant, la Reine avait repris ses habitudes d'abnégation d'elle-même et d'occupation des autres. Mme la duchesse d'Orléans ayant eu une forte attaque de nerfs dans la voiture au retour, elle

(1) De Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston, comte d'Eu, né à Neuilly le 29 avril 1842.

s'était empressée autour d'elle, et s'inquiétait aussi de la crainte de voir le Roi tourmenté du retard causé par cet incident.

Que s'est-il passé dans ce caveau? C'est ce que personne ne sait. La mère a-t-elle fait au salut de son fils bien-aimé le sacrifice de cet égoïsme de douleur, où elle s'était livrée jusque-là; et cet immense holocauste lui a-t-il paru seul digne d'une si chère victime? ou bien quelque révélation intime a-t-elle annoncé à cette âme sincèrement pieuse, éminemment chrétienne, que les « fautes étaient pardonnées », ainsi qu'elle l'avait si ardemment, si passionnément demandé au moment où le Prince exhalait son dernier soupir?

Cela reste un secret entre la Reine et Dieu; mais j'incline pour la dernière version.

La pensée que son malheureux fils n'avait pas obtenu un moment pour se réconcilier avec Dieu causait, j'en suis persuadée, l'irritation fébrile où elle était en proie. Je le crois davantage, en me rappelant les puissantes consolations, que je lui ai vu puiser dans la fin si pieusement catholique de la princesse Marie. Sans doute, la perte n'était pas semblable, ni la douleur comparable; mais enfin c'était aussi un enfant bien chéri.

Je revis la Reine à son retour d'Eu. Elle était mieux. Sa figure avait repris son expression naturelle de bienveillance; elle avait perdu cette rigidité factice de traits et de maintien, remarquée à notre dernière entrevue.

Elle pleura beaucoup, me parlant librement de « Chartres », de l'amour qu'elle lui portait, de la fierté qu'elle en tirait, de la confiance avec laquelle elle pré-

voyait le sort de sa famille et de la France entre ses mains.

Ses larmes coulaient avec amertume, mais sans irritation. « Enfin, disait-elle, après avoir exprimé chaque motif de ses justes regrets, enfin, ma chère, Dieu l'a voulu ! »

Malgré ces expressions de résignation pieuse, la pauvre Reine est atteinte au cœur à ne s'en point relever. Elle m'a dit : « Il y a un moi intime qui est tué pour toujours ; l'autre moi cherchera à remplir les devoirs de sa situation jusqu'à la fin, et c'est celui-là seul qu'on verra à l'extérieur. »

Bien des mois se sont écoulés depuis ces paroles, et la Reine n'a point fait le moindre progrès. L'anxiété même, produite par les dangers où s'exposent ses autres enfants, glisse sur sa douleur, et ne détourne pas le poids du souvenir sous lequel elle est écrasée. Mais il faut être avant dans sa confidence, aussi bien que façonnée à la deviner, pour s'en apercevoir.

Je n'ai pas encore eu l'honneur d'approcher Mme la duchesse d'Orléans, qui vit dans la plus profonde retraite. Elle ne voit que sa royale famille. On lui rend des soins empressés. La Grande-Duchesse douairière de Mecklembourg ne la quitte pas.

On me dit sa santé améliorée, ce qui s'explique par la vie régulière que les circonstances lui imposent ; tandis que le désir d'accompagner son époux, et de lui plaire, la faisait souvent manquer au régime conseillé par les médecins.

Exclusivement occupée de ses enfants, qu'elle ne supporte pas un instant éloignés, elle trouve en eux sa

seule consolation, et peut-être y prévoit par instinct son importance à venir. Sa douleur est intense, mais fière et courageuse; elle perd tout, le sait et l'apprécie.

M. le duc d'Orléans était le plus tendre des époux. L'amour, l'estime, les convenances réciproques unissaient ce ménage, qui s'entendait de tout point. Je crois, de plus, et je suis loin de lui en faire un tort, que Mme la duchesse d'Orléans prisait fort le haut rang où elle était appelée. On s'apercevait facilement qu'en tout lieu elle voulait être reconnue la seconde dame de France, en attendant qu'elle en devînt la première.

La perte de cette situation lui doit être sensible. Il faut admettre aussi qu'elle ne peut se sentir suffisamment identifiée à la famille royale, si intimement unie entre elle, pour ne point éprouver un grand sentiment d'isolement, maintenant que le puissant lien qui l'y rattachait se trouve si cruellement brisé.

Je n'ai pas la pensée de jouer ici le rôle ingrat de prophète, mais il n'est pas difficile de prévoir qu'avec la distinction de son esprit, Mme la duchesse d'Orléans ne se contentera pas du rôle de « bonne de ses enfants »; et que, si on ne lui fait pas une place politique dans l'État, elle devra être accessible aux ambitions, qui ne manqueront pas de s'agiter autour d'elle.

Voici un mot de cette Princesse, qui m'a fort touchée. M. de Rémusat, admis dernièrement auprès d'elle, me racontait qu'en revenant sur le passé elle lui avait dit :

« Lorsque je me suis décidée à venir en France, j'y avais longuement réfléchi. On ne m'avait pas épargné les avertissements sur les difficultés, sur les dangers

même, où je m'exposais. D'autre part, je savais les brillantes qualités du Prince royal, les vertus, l'union de la famille où je devais entrer.

« J'avais beaucoup pensé, beaucoup raisonné, je me croyais préparée à toutes les éventualités. Il y a une seule chose que je n'avais pas prévue... c'est que je serais la femme la plus heureuse qu'il y eût au monde ! »

MORT DE MADAME ADÉLAÏDE D'ORLÉANS

1847

Marche de la société française. — Progrès ou décadence. — Influence qu'avait eue M. le duc d'Orléans. — M. le duc de Nemours. — M. Guizot. — Coup d'œil sur la vie de Madame Adélaïde. — La signature du Roi. — Habitudes de la Reine. — Mariage du prince de Joinville. — « La femme du matelot. » — Mme la princesse de Joinville. — Mariage de M. le duc d'Aumale. — M. Thiers et le maréchal de Turenne. — Acquisition d'une villa à Trouville. — M. Pasquier. — Attentats du garde-chasse Lecomte, à Fontainebleau, et de Henri, à Paris.

1862.

J'ai bien souvent entendu répéter : « Si Madame Adélaïde avait vécu, la révolution de 1848 n'aurait pas eu lieu. » C'est une erreur. D'abord à l'époque de transition où nous existons, il s'élève de temps à autre des tempêtes qui troublent tous les esprits. Rien ne peut les arrêter, jusqu'à ce qu'elles aient accompli leur œuvre.

Les peuples ont l'instinct de leur approche; ils éprouvent un malaise général. Mais les personnes haut

placées, celles surtout qui sont au pouvoir, n'aperçoivent le danger que lorsqu'il est devenu irrésistible. Je comparerais volontiers le siècle si révolutionnaire que nous traversons à la navigation du Nil.

En sortant d'un rapide, où l'on a pensé périr, on se trouve dans une eau comparativement tranquille; les rives s'écartent, l'aspect devient riant. On éprouve un certain calme, une certaine prospérité, les arts fournissent au luxe d'une société qui voudrait renaître. L'inquiétude y règne encore; on désirerait même rentrer dans l'exercice de quelques vertus sociales, mais le point d'appui manque.

On se laisse aller aux jouissances quotidiennes de la vie matérielle. Cet état de choses est qualifié par les uns, le progrès; par les autres, la décadence.

Cela dure un plus ou moins grand nombre d'années, et on finit par suivre, sans le remarquer, le courant entraînant sans cesse vers une nouvelle cataracte. On ne l'aperçoit que lorsqu'on y est tombé.

Alors, toutes les forces vitales du pays viennent en aide à la société pour qu'elle ne soit pas entièrement engloutie. Les convulsions durent plus ou moins longtemps; puis on finit par rentrer dans une nappe plus calme... pour recommencer le même drame.

Toutefois, le niveau va toujours en s'abaissant; les eaux sont de moins en moins limpides, la vie de plus en plus matérielle et les aspirations presque exclusivement sordides.

En sapant l'influence des idées religieuses, le dix-huitième siècle l'avait remplacée par le mobile de l'honneur. Forfaire à l'honneur était également l'effroi de

toutes les classes, depuis le paysan jusqu'au maréchal de France; et la société en faisait sévère justice par l'opinion publique.

Aujourd'hui, il n'y a plus ni société, ni opinion publique, et l'honneur comme la foi sont devenus des mots vides de sens. Ils sont remplacés par les jouissances et le profit. L'honneur ne s'est plus réfugié que dans l'armée et seulement sous le drapeau.

Nos soldats sont la partie la plus honnête et la plus respectable de la nation; la seule qui agisse dans un but un peu élevé. Mais, là aussi, cette disposition tend à s'affaiblir; ou du moins à ne s'exercer exclusivement que sur ce qui tient à la vie et aux devoirs militaires.

Qu'arrivera-t-il de toutes ces catastrophes se succédant à des temps plus ou moins rapprochés, mais bien courts dans la vie des nations?

Finira-t-on par trouver un niveau où plus de bien-être matériel, accordé aux masses, suppléera aux distinctions intellectuelles recherchées jusqu'ici? ou bien passera-t-on par une époque quelconque de barbarie, pour revenir à des idées plus élevées? C'est ce qu'il est bien impossible de prévoir.

Cependant, je serais tentée de croire que l'âme reprendra un jour sa supériorité sur la matière; car notre globe ne fournit pas de quoi faire tout le monde riche. Et, à moins que la chimie ne réussisse à changer en pain tous les rochers, il y aura toujours des gens qui en manqueront et qui s'agiteront pour prendre à ceux qui possèdent, dès qu'on ne leur présentera pas une barrière morale pour les calmer et poser leurs espérances.

Mais je m'arrête. Je n'aime pas me livrer à ces sortes de considérations générales, et encore moins à usurper le métier de prophète.

Il faut pourtant accorder un peu d'indulgence à ce rabâchage, car je suis plus qu'octogénaire au moment où je reprends la plume, après l'avoir posée pendant de longues années. Je préfère parler des choses que j'ai vues et des personnes que j'ai connues.

Revenons à Madame Adélaïde. Son rôle politique avait pris fin longtemps avant sa vie. Ce rôle elle le devait à la force de son caractère et à la justesse de son esprit ; l'un et l'autre avaient fléchi devant l'affaiblissement de sa santé.

Jamais cette pauvre princesse ne s'était relevée des efforts surhumains qu'elle s'était imposés, pour venir au secours de sa famille éplorée, lors de la mort de M. le duc d'Orléans. La persistance du désespoir de la Reine lui ayant fait négliger un peu le Roi, Madame Adélaïde ne s'était plus permis un instant de relâche, afin de suppléer à ce vide.

La nécessité de s'occuper des affaires avait soulevé le poids de la douleur, sous lequel Louis-Philippe avait paru abîmé dans le premier moment. Plus tard, on put soupçonner que la satisfaction de ne plus rencontrer aucun obstacle à ses volontés, lui apportait une véritable consolation. Et sa sœur, dès lors, n'eut plus d'autre soin que de les écarter d'autour de lui.

M. le duc d'Orléans avait pris très au sérieux son métier, comme il le disait lui-même, de Prince royal. Il voulait être au courant de toutes choses. Il était très respectueux et fort tendre pour le Roi ; mais il

n'entendait pas voir gâter les affaires, de façon a lui rendre son avènement au trône plus difficile.

C'était la seule personne avec laquelle le Roi comptait toujours. Il avait coutume de dire à ses ministres : « Voilà qui est bien ; mais qu'en dira le seigneur Chartres? » Et plus souvent encore peut-être, à sa femme et à sa sœur : « Découvrez ce qu'en pense Chartres. »

Ce frein était d'un grand avantage en arrêtant parfois des idées trop légèrement conçues.

M. le duc d'Orléans pouvait se tromper, — le déplorable testament livré à la publicité par l'indiscrétion de l'émeute n'en fait que trop foi ; — mais il avait beaucoup d'esprit, la parole aussi facile et plus élégante que celle du Roi ; et pour le ramener par la discussion, il était indispensable d'avoir la raison de son côté. Cela profitait également au monarque et au cabinet.

La catastrophe qui enleva le jeune Prince délivra le Roi de toute espèce de contrainte dans son intérieur.

M. le duc de Nemours, plein d'honneur et de délicatesse, avait trop franchement accepté la position de cadet pour en changer. Non seulement il n'aurait jamais songé à contredire le Roi, mais il n'aurait pas même osé l'interroger ; et on ne le consultait sur rien.

Sa timidité naturelle, jointe à l'habitude d'être toujours sur un second plan, en lui ôtant toute initiative, ne lui laissait aucune importance. Sa belle figure et son air froid le faisaient accuser de hauteur.

Il ne réussissait pas même près de l'armée. On le reconnaissait froidement brave, militaire très instruit ; mais le soldat, accoutumé aux façons affables, gra-

cieuses, et à la valeur plus brillante de M. le duc d'Orléans, n'avait pas d'attachement pour son frère. Et, tandis que l'aîné aurait enlevé toute l'armée par un geste, M. le duc de Nemours n'aurait pas entraîné un seul homme à sa suite.

Lui-même se croyait né sous une fâcheuse étoile. Sa famille avait pris l'habitude de le qualifier sans cesse de « ce pauvre Nemours » ; et il subissait cette épithète, encore bien plus qu'il ne la méritait.

Enfin, tel qu'il était, avec une bonne judiciaire, peu d'ambition, et la plus haute probité, il était taillé sur le patron d'un excellent régent, si les circonstances l'avaient appelé à remplir ce rôle. En attendant, les fantaisies du Roi n'avaient rien à craindre de son contrôle.

Les autres princes, — dont deux avaient déjà eu occasion de déployer leur éclatante valeur, — n'avaient encore aucune importance politique, et restaient entièrement sous la gouverne paternelle.

Moitié par fatigue, moitié par conviction, Madame Adélaïde se persuada aussi l'infaillibilité du Roi. Elle se laissa donc aller au courant.

Sa place, jusqu'alors, avait été dans les utilités. Elle cherchait partout, et de bonne foi, la vérité et la rapportait consciencieusement à son frère, abordant toutes les questions avec une entière franchise. Mais depuis, elle cessa de vouloir l'éclairer, et ne pensa plus qu'à lui éviter toute espèce de contradiction.

Il n'en rencontrait pas dans son conseil. Malgré sa superbe et sa prétention à paraître tout gouverner, M. Guizot ne produit guère d'idées. Il adopte facilement celles qu'on lui présente, et les déclare haute-

ment et exclusivement siennes, même en présence de ceux qui viennent de les lui fournir, comme j'en ai été bien souvent témoin.

Le Roi avait beaucoup plus d'esprit, et en enfantait de toute nature. M. Guizot se chargeait de les développer dans ce beau langage qui, en lui donnant une supériorité incontestable dans les assemblées, le rendait fort agréable au monarque.

Les autres ministres, plus sensés, quoique moins brillants et surtout moins outrecuidants, arrêtaient souvent les entreprises par trop hasardées. C'est ainsi que ce cabinet, qui devait fatalement amener la chute du trône, a pu durer quelques années.

Je me rappelle que vers la fin de 1846, causant avec Madame Adélaïde, je m'étonnais de la façon affectueuse dont elle s'exprimait sur M. Guizot; car j'avais longtemps combattu la répugnance excessive qu'il lui inspirait, et je le lui dis.

« C'est vrai, ma chère, me répondit-elle, je suis changée pour lui. Ce n'est pas que sa morgue ne me déplaise souvent; mais il comprend si bien le Roi! Personne n'y a autant réussi. »

La tendresse de Madame Adélaïde pour ses frères, et surtout pour l'aîné, avait toujours été le grand intérêt et la seule passion de sa vie. Aussitôt qu'il eut épousé la princesse Amélie de Naples, elle prit place à leur foyer et ne l'a plus quitté. Ces trois personnes n'avaient qu'un esprit, qu'une âme; et les deux princesses étaient exclusivement occupées à assurer le bonheur de celui qu'elles chérissaient par-dessus tout.

Toutefois, lorsque la mort de la duchesse douairière

d'Orléans mit sa fille en possession d'une immense fortune, très mal administrée, les soins réclamés par cet héritage changèrent un peu ses habitudes.

Elle se rendait parfois dans ses nombreuses propriétés, pour s'assurer par elle-même des améliorations et du bien qu'on y pouvait faire et s'émancipait, de temps à autre, à passer plusieurs jours au château de Randan, où elle avait pris goût. Mais jamais elle ne pouvait achever la semaine loin de la chère famille, où tout son amour était concentré.

Accompagnée d'une de ses dames, elle venait aussi de Neuilly s'installer pendant des matinées au Palais-Royal, pour des rendez-vous d'affaires, pour recevoir les personnes honorées de son intimité; quelquefois même pour faire un peu de musique, qu'elle aimait passionnément. Et surtout, pour visiter les établissements charitables protégés ou fondés par elle, avec l'assistance intelligente et active de la comtesse Mélanie de Montjoie, sa dame d'honneur.

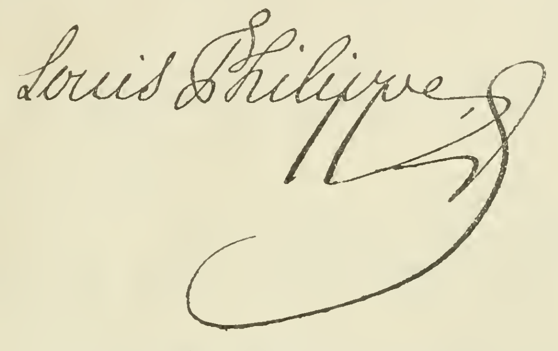
Mais, lorsque le trône eut apporté ses soucis et détruit le bonheur de cette famille, jusque-là si paisible dans sa douce union, Madame Adélaïde ne se permit plus aucune espèce de distraction.

Et, surtout depuis le premier attentat contre la vie du Roi, elle ne quitta plus les tristes palais, où sa grandeur l'attachait, que pour suivre son frère partout, toujours et en tous lieux. Non seulement toutes les heures de la journée lui étaient acquises, mais encore celles de la nuit.

Le Roi sortait du salon de la Reine entre onze heures et minuit, la jeunesse s'était retirée depuis long-

temps. La Reine le suivait presque immédiatement. Madame Adélaïde pliait lentement son ouvrage, tardait quelques moments, puis allait rejoindre le Roi.

Elle le trouvait occupé au travail matériel de la signature. Il traçait soigneusement de sa grande écriture toutes les lettres formant ses deux noms.



FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DU ROI,
suivant une pièce officielle trouvée dans les papiers de Mme de Boigne

Cette opération était longue; Madame Adélaïde lui en allégeait l'ennui, et lui passait une à une les pièces qu'il devait signer.

Comme la plupart n'avaient aucune espèce d'importance, elles ne donnaient point lieu à commentaires; mais c'était le moment des causeries les plus intimes et de toutes les confidences réciproques. Leurs deux cœurs étaient ouverts l'un vis-à-vis de l'autre.

Ces séances duraient toujours plus d'une heure, et souvent presque deux. La dernière signature tracée, — et le Roi ne laissait jamais rien en arrière, — Madam

Adélaïde se retirait chez elle, et dans les dernières années bien abîmée de fatigue.

Pendant ce temps, la Reine avait parcouru les gazettes anglaises, allemandes et italiennes. Elle avait marqué les passages pouvant intéresser le Roi. En passant dans l'appartement conjugal, il la trouvait déshabillée, mais encore debout pour lui indiquer ce qu'il devait lire avant de chercher le repos.

Ces longues veillées n'empêchaient pas que la Reine, accompagnée de ses filles jusqu'à leur mariage, de leur gouvernante, toujours de Mme de Montjoie, quelque fois de Mme de Dolomieu, ne se trouvât exactement, été comme hiver, à sept heures moins un quart à la chapelle, pour y entendre la messe.

Madame Adélaïde y venait souvent; pas toujours, et rarement, je crois, dans les derniers temps. J'ignore si les belles-filles catholiques avaient adopté cet usage. Mais, en tout cas, les heures étaient fort matinales; car, à neuf heures et demie, tout ce qui habitait le palais était réuni au salon; et, dès que le Roi paraissait, vers dix heures, on allait déjeuner.

La Reine rentrait ensuite dans les salons. Tout le monde se dispersait avant midi; et chacun était libre de sa matinée, hormis la Reine et Madame Adélaïde, toujours à la disposition du Roi.

Il semblait donc qu'il n'y avait rien de plus à faire pour consacrer sa vie entière à son frère. Cependant, Madame Adélaïde trouva le moyen de lui être encore plus dévouée, mais d'une façon beaucoup moins utile, après la catastrophe de 1842.

Il fallait bien enfin que la vie ordinaire reprît son

cours. M. le prince de Joinville, malgré la popularité qui en était certainement résultée, avait été peu flatté de l'expédition qu'on lui avait fait faire pour aller chercher les cendres de l'empereur Napoléon, et qu'il qualifiait de « mon voyage de charretier. »

Il s'en était vengé en menant une vie plus libre à son retour, disant assez drôlement que « puisque le Roi l'envoyait courir les mers, il fallait bien qu'il lui permît de courir les filles ». Mais il commençait à s'ennuyer à terre, et il obtint la permission de s'embarquer sur sa frégate chérie, *la Belle Poule*.

Il fut convenu que, dans cette nouvelle croisière, il passerait par le Brésil, y verrait les princesses sœurs de l'Empereur, et que si la cadette lui plaisait, on donnerait suite à quelques pensées de mariage qui avaient déjà surgi.

M. le prince de Joinville partit, s'amusa beaucoup dans cette expédition, s'arrêta sur plusieurs points, et enfin s'éternisa tellement dans une des villes de l'Amérique du Sud, qu'on s'en impatienta dans sa famille. Il reçut l'ordre de revenir.

Il répondit que le temps de sa croisière étant à peu près expiré, il ne toucherait probablement pas au Brésil. Cela contraria un peu.

La lettre suivante était datée de Rio-Janeiro. Non seulement la princesse Françoise lui plaisait, mais il était décidé à l'épouser. Tout était convenu entre le jeune Empereur, la princesse (1) et lui; il n'attendait

(1) Françoise d'Alcantara, née en 1824, morte en 1898, fille de dom Pedro Ier d'Alcantara (1798-1834), empereur du Brésil et roi

que le consentement du Roi, il priait qu'on le lui expédiât sur-le-champ.

Cette brusque péripétie ne laissa pas « d'épouffer » aux Tuileries. Cependant le baron de Langsdorff se trouvant en congé à Paris, on se hâta de le nommer ministre au Brésil et de l'envoyer, accompagné de sa femme, pour faire la demande officielle de la princesse, dresser les actes nécessaires, en donnant à cette alliance, très convenable de tous points, une forme plus royale et plus diplomatique.

Mme de Langsdorff devait servir provisoirement de dame d'honneur à la princesse et l'accompagner en France. Tout cela s'exécuta le plus rapidement possible.

On commençait pourtant à attendre avec une certaine anxiété les dépêches annonçant l'arrivée de M. de Langsdorff à Rio-Janeiro, lorsque la première nouvelle en fut apportée par le canot d'honneur de *la Belle Poule,* débarquant sur le quai de Brest le prince et la princesse de Joinville (1).

Ils furent bientôt entourés de toute la population maritime. « Mes enfants, leur dit le prince, je vous amène la femme du matelot; elle est gentille, n'est-ce pas? et elle vous aime bien. » C'est ainsi que ce jeune prince se faisait adorer dans la marine.

de Portugal, et de l'archiduchesse Maria-Léopoldine-Josèphe (1797-1826), fille de l'empereur d'Autriche François Ier et sœur de l'impératrice Marie-Louise, femme de Napoléon Ier.

Dom Pedro II d'Alcantara (1825-1891). Empereur du Brésil en 1831 par l'abdication de son père dom Pedro Ier.

(1) Le mariage eut lieu le 7 mai 1843.

Il n'avait pas fait une si rapide expédition pour s'arrêter en chemin. Il organisa promptement son voyage par terre et descendit aux Tuileries d'une façon presque aussi inattendue que sur le quai de Brest. Ce mariage, un peu à la « flibustier », ne messeyait pas au prince de Joinville.

Personne ne lui en sut mauvais gré, ni dans sa famille, ni dans le public, où on se bornait à en sourire. Mme la princesse de Joinville était très jolie, et surtout très élégante.

On accueillit avec une grande bienveillance cette charmante gazelle, tout effarouchée, à peine échappée aux forêts du nouveau monde; et qui, se trouvant un peu enrhumée, refusait un bouillon de poulet, en en demandant un de perroquet. Elle se lamentait aussi sur les arbres dépouillés des Tuileries, ne pouvant se persuader qu'ils dussent jamais reprendre des feuilles.

Elle adorait le prince et semblait se blottir dans son sein, où il l'accueillait avec empressement. Ce jeune ménage animait un peu la tristesse du palais.

Mme la duchesse d'Orléans prit goût à cette nouvelle belle-sœur. Peut-être en partie parce qu'elle savait déjà mauvais gré à Mme la duchesse de Nemours de pouvoir être un jour Madame la Régente tandis qu'elle serait Madame, Mère du Roi. Mme la duchesse d'Orléans tenait beaucoup à la puissance politique.

Notre nouvelle princesse ne savait absolument rien, son éducation ayant été complètement négligée. Elle demanda et obtint facilement des maîtres; afin, comme

elle le disait, « de se mettre en état de comprendre Joinville. »

Cette pensée lui donnait toujours le désir et parfois la volonté du travail ; mais l'application lui était presque impossible. Je ne pense pas que son instruction ait été poussée bien loin. Sa passion pour son mari a toujours été le mobile de son existence.

L'arrivée de ce nouveau couple et surtout la visite inopinée de la reine Victoria, au château d'Eu (1), qui combla de joie la famille royale, soulevèrent forcément les crêpes dont elle était encore entourée. Et l'hiver suivant le palais des Tuileries reprit une partie de ses habitudes extérieures.

Toutefois, la Reine resta dans un grand désintéressement de cœur. Je crois avoir déjà dit qu'après les premiers moments qui suivirent la mort de M. le duc d'Orléans, je ne lui retrouvai plus le même abandon de causerie avec moi.

Elle continuait à m'admettre à toutes les heures où je me présentais chez elle ; mais je sentais à chaque fois qu'il me fallait briser la glace pour arriver à un peu

(1) 2 septembre 1843. Victoria Ire (1819-1901). Fille du duc de Kent (1767-1820) et de Victoria de Saxe-Cobourg-Saalfeld (1786-1861). Elle avait succédé en 1837 à son oncle Guillaume IV (duc de Clarence) (1765-1837), frère cadet de George IV (1762-1830), dont Mme de Boigne a beaucoup parlé dans les volumes précédents, lorsqu'il était Régent. La reine Victoria avait épousé, le 10 février 1840, son cousin germain le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha (1819-1861), fils du duc Ernest Ier. Ils étaient tous les deux cousins germains de Mme la duchesse de Nemours et de son frère le prince Auguste de Saxe-Cobourg, marié, le 20 avril 1843, à la princesse Clémentine d'Orléans. Tous étaient aussi neveux du roi des Belges Léopold Ier.

d'intimité; et, si je n'avais eu la conscience du parfait désintéressement de mon attachement pour elle, je m'en serais certainement trouvée blessée.

Je comprenais, au reste, qu'elle redoutait ses propres épanchements, bien plus qu'aucune indiscrétion de ma part. Elle se rappelait toutes les larmes qu'elle avait répandues dans mes bras, craignait de raviver une douleur toujours saignante, et d'aborder un sujet toujours présent.

Jamais plus le nom de M. le duc d'Orléans, ni aucune allusion à la catastrophe, n'ont été prononcés entre nous.

Pour Madame Adélaïde, c'était autre chose. Elle avait renoncé à recevoir dans le cabinet où elle s'occupait naguère et où ses relations intimes étaient admises.

Elle se tenait dans le salon qui le précédait, son chapeau sur sa tête, son châle et ses gants près d'elle, toujours prête à entrer dans le cabinet où le Roi pouvait arriver par les derrières, ou à se rendre chez lui au premier signal, soit pour demeurer près de lui dans ses appartements, soit pour sortir en voiture, soit pour l'accompagner dans ses promenades sur la terrasse du premier ou dans les galeries du Louvre, lorsqu'il était fatigué du travail et sentait le besoin d'air.

En un mot, si on peut s'exprimer ainsi, Madame Adélaïde était toujours sur le qui-vive. Je ne crois pas que cette princesse, autrefois si constamment occupée, ait lu un volume, écrit dix pages, ou même déployé un ouvrage pendant ces années-là. Ses matinées tout entières se passaient à attendre.

Elle s'intéressait même moins, et surtout moins sérieusement, aux affaires publiques. Elle s'irritait principalement de ce qui pouvait gêner le Roi, et n'écoutait volontiers que ce qu'elle pensait lui devoir plaire.

C'était pourtant encore la seule voie par laquelle on pût faire arriver quelques vérités; j'en usais parfois, à l'instigation du Chancelier.

M. le duc d'Aumale, retourné en Algérie, y avait eu les plus brillants succès (1). Cette campagne fut suivie d'un voyage à Naples. Il en avait ramené comme épouse la cousine germaine du Roi, fille du prince de Salerne (2).

Ce mariage, conduit dans toutes les formes diplomatiques, — et point aussi pittoresquement que celui du prince de Joinville, — fit grand plaisir dans la famille, et nul effet dans le public. C'était un ménage de plus aux Tuileries, et voilà tout.

Mme la duchesse d'Aumale était fort petite, point jolie, parlait peu, et n'avait aucune représentation.

Dans ses idées de haute piété, la Reine désirait vivement marier ses fils avec l'espoir de régulariser leur conduite privée. Et, ce qui est peut-être un peu singulier, c'est que cela lui a parfaitement réussi. Tous ces couples royaux se sont montrés fidèles l'un à l'autre.

(1) Campagne du printemps 1844 contre les Kabyles. La prise de la smala d'Abd-el-Kader avait eu lieu l'année précédente (mai 1843).

(2) Marie Caroline, fille du prince de Salerne frère de la reine Marie-Amélie, et de l'archiduchesse Marie-Clémentine. (V. t. III, note p. 303). Née en 1822, mariée au duc d'Aumale en novembre 1844, morte en 1869.

A l'époque de ces noces, ce me semble, Madame Adélaïde me fit le récit suivant.

Il y avait eu la veille un repas de gala à Saint-Cloud et dans ces occasions solennelles apparaissait un magnifique service de Sèvres, commencé par Louis XV, augmenté par ses successeurs et représentant les portraits des hommes illustres de l'histoire ancienne et moderne.

M. Thiers dînait à côté de Madame Adélaïde. Il était depuis quelques moments penché sur son assiette, et se parlait à voix basse.

« Que dites-vous donc là? » lui demanda-t-elle enfin.

— Ce que je dis!... ce que je dis!... Je dis que voilà ce que je devais être!... voilà ce que je suis!... voilà ce que je serai... »

Et il lui présenta l'assiette sur laquelle était le portrait du maréchal de Turenne. Madame Adélaïde se mit à rire.

« Ne riez pas, c'est sérieux, très sérieux, ce que je vous dis là... » reprit-il, d'un ton assez bourru, et il ne prononça plus une parole tant qu'on resta à table.

Je suppose qu'il était dans l'enfantement d'un des grands morceaux stratégiques de son ouvrage sur l'Empire, où non seulement il raconte, mais il corrige et rectifie les campagnes de celui qu'il qualifie du plus grand capitaine connu. Et peut-être se trouvait-il encore très modeste de ne se comparer qu'au maréchal de Turenne.

Quoi qu'il en soit, et malgré la défense de M. Thiers, Madame Adélaïde et moi nous nous permîmes de nous moquer un peu de ses prétentions militaires. Nous

avions pourtant l'une et l'autre du goût et de la bienveillance pour lui.

Il inspire assez généralement ces sentiments, d'abord par l'agrément et la distinction de son esprit, et puis parce qu'il n'y a pas un grain de méchanceté dans son caractère. Malgré les soins pris par son entourage pour lui inspirer des haines et des rancunes, on n'a pu y réussir; et s'il en a éprouvé parfois, elles ont été très fugitives.

Sans le déplorable milieu, où l'ignorance complète de toute idée morale dans sa jeunesse et une pensée de bien fausse générosité et de reconnaissance l'ont jeté, M. Thiers aurait été un homme beaucoup plus honnête et d'une bien plus grande valeur.

C'est en 1843 que le chancelier Pasquier et moi nous prîmes tous deux de goût pour la plage de Trouville. J'y fis l'acquisition d'une cabane, et dès lors nous allions de temps en temps y passer quelques semaines. Je l'ai ensuite rendue plus commode; et depuis 1848 elle est devenue ma seule habitation de campagne. M. le Chancelier y résidait presque tout l'été.

Il avait depuis longtemps pris l'habitude de venir se reposer dans ma maison de Châtenay, pendant l'intervalle des sessions de la Chambre des pairs, des fatigues de la présidence et surtout du travail ardu et pénible que lui imposaient les nombreux procès politiques, dont il s'est tiré avec tant de talent et de bonheur.

Il est impossible de trouver un commerce plus facile et plus charmant que celui de M. Pasquier. A un esprit toujours inventif, à une conversation des plus variées, il joignait un incomparable bon sens et une bienveil-

lance naturelle qui, sans être jamais banale, lui faisait constamment tirer le meilleur parti possible des hommes et des choses.

Il s'intéressait à tout, depuis les idées les plus élevées de l'homme d'État, jusqu'aux détails les plus intimes de la vie privée. Rien n'était au-dessus ni au-dessous de lui; et l'occupation où il était de ses amis se manifestait pour les plus petites comme pour les plus grandes choses.

Lorsqu'il m'avait raconté quelque secret politique bien important, je n'éprouvais aucun embarras à l'entretenir de la moindre niaiserie de son ménage; et il y prenait part avec autant de bonhomie que de sérieux.

Une seule chose l'irritait, c'était la déraison. Il avait alors des colères dignes d'Alceste. Je me rappelle une scène qu'il me fit un jour. La tirade commençait par : « Vous vous croyez très impartiale, et personne ne l'est moins », puis suivaient mes préjugés de caste, mon esprit de parti, mes intolérances sociales, etc.

Il y avait pas mal d'exagérations dans ces reproches; mais il y avait bien aussi un peu de vérité, et j'en faisais mon profit. Il était très honteux lorsqu'il s'était laissé aller à ces boutades. Elles n'étaient pourtant pas sans charmes pour ses amis; car il y montrait le fond de sa belle âme, par ses haines vigoureuses pour le mal.

L'esprit de parti surtout était sa bête noire; et il est bien remarquable qu'ayant toute sa vie frayé à travers les partis, il n'en ait jamais été atteint.

Peut-être paraîtrai-je suspecte en disant qu'il n'avait point d'ambition, puisqu'il est arrivé au plus haut point

de toutes les distinctions sociales; et pourtant rien n'est plus vrai. Il aimait les affaires, il avait la conscience de les bien faire; et lorsqu'il trouvait l'occasion naturelle d'y entrer ce n'était pas sans satisfaction. Mais il ne s'est jamais cramponné pour n'en pas sortir, ni agité pour y revenir.

Il a subi l'ostracisme, imposé par l'animosité de la Cour de Charles X, pendant plusieurs années, dans une retraite aussi calme que digne. Et les besoins impérieux de la patrie l'ont seuls décidé à venir en aide au pouvoir de 1830.

M. Pasquier était, selon la meilleure acception du mot, éminemment patriote; et c'est ce sentiment qui a donné une véritable unité à toute sa vie politique, malgré les déclamations de ses détracteurs.

L'attentat de Lecomte eut lieu au printemps de 1846, à Fontainebleau. Un char à bancs, où se trouvait la famille royale, reçut toute la charge d'une carabine tirée par ce garde-chasse (1).

Alarmée des bruits que j'avais recueillis à ce sujet, j'étais allée aux renseignements; et je me trouvais dans l'antichambre de Madame Adélaïde au moment où elle arrivait aux Tuileries. Je me rangeais pour la laisser passer, lorsqu'elle m'aperçut. Elle me prit sous le bras, et m'entraîna, sans me dire un mot, jusque dans sa chambre à coucher.

Je l'aidai à se débarrasser des fourrures dont elle

(1) Le 16 avril 1846, deux coups de feu furent tirés sur la voiture qui contenait la famille royale, au moment où elle longeait un des murs du parc de Fontainebleau, par Lecomte, ancien garde général du domaine. Il fut condamné à mort par la Cour des pairs

était enveloppée, car il faisait très froid; et elle se laissa tomber sur un sopha dans le plus grand abattement. Je l'avais vue peu de jours avant, et je fus effrayée de son changement.

Son teint, toujours très brun, était ordinairement animé, je le trouvai gris et plombé; son regard était éteint et ses lèvres pâles. Si les dix-huit chevrotines, tirées par Lecomte, s'étaient logées dans la voiture qui contenait quatorze personnes, sans en toucher aucune, Madame Adélaïde n'en a pas moins reçu par lui le coup de la mort.

Elle fut longtemps à reprendre la parole, et me raconta, d'une manière assez diffuse, l'événement arrivé la veille, revenant toujours à cette exclamation : « Nous voilà rentrés dans la série des assassinats; ils le tueront, ma chère, ils le tueront! »

Son inquiétude portait bien plus sur le Roi que sur le danger qu'elle et toute la famille avaient couru autant que lui. Je restai assez longtemps auprès de Madame Adélaïde. Son étouffement s'arrêta. Elle finit par pleurer, ce qui ne lui arrivait guère; et je la laissai un peu plus calme.

J'allai de là savoir des nouvelles de la Reine. Elle me fit entrer. Je la trouvai fort triste, mais beaucoup moins troublée que sa belle-sœur. Elle me raconta, avec plus de détails et d'une façon beaucoup plus claire, cet abominable attentat, et les hasards providentiels qui l'avaient fait échouer.

En général, les récits de Madame Adélaïde étaient les plus circonstanciés; mais cette fois il en fut tout autrement. Cette princesse n'avait jamais eu de bien-

veillance pour le parti légitimiste. On ne lui avait pas laissé ignorer combien, à la mort de M. le duc d'Orléans, il avait témoigné d'une joie tout au moins bien cruelle; et l'hostilité qu'elle éprouvait contre lui s'en était naturellement accrue.

Elle le soupçonnait dans toutes les occasions, et se persuada que Lecomte était son agent. La duchesse de Marmier (1), fort sotte et encore plus intrigante, lui apporta quelques délations subalternes, auxquelles M. Mérilhou (2), pour faire sa cour, affecta d'attacher une certaine importance. Madame Adélaïde écrivit au Chancelier pour lui demander de recevoir Mme de Marmier.

M. Pasquier n'était pas homme à se laisser influencer en pareille matière. Il vit Mme de Marmier, examina ses dénonciations, interrogea les témoins qu'elle mettait en avant, et déclara fort hautement que tout cela ne pesait pas un fétu, et ne méritait pas d'entrer au procès.

Lecomte, homme solitaire et atrabilaire, n'avait obéi qu'à ses propres impulsions, poussées jusqu'à la frénésie par des promesses fallacieuses, que lui avait fort inconsidérément faites le général de Rumigny, aide de camp du Roi.

Il s'était cru trompé, et la colère seule avait provoqué son abominable crime. Le Roi le reconnut très

(1) Dame de la reine Marie-Amélie.

(2) Joseph Mérilhou, né en 1788. Avocat. Magistrat sous l'Empire. Secrétaire général du ministre de la justice. Conseiller d'État. Ministre de la justice (1830-1831). Député. Conseiller à la Cour de cassation. Pair de France (1837). Mort à Neuilly en 1856.

facilement ; et M. Mérilhou, mis au pied du mur, fut bien forcé d'en convenir.

Toutefois, Madame Adélaïde, aigrie et affaiblie par la souffrance, sut assez mauvais gré au Chancelier de cette décision, et lui témoigna du mécontentement. Toute la famille royale lui battit un peu froid; mais il était fort au-dessus de ces vétilleries de Cour, qui, au reste, ne laissèrent pas de traces, et il conduisit le procès avec autant de justice et d'impartialité que les précédents.

Il eut l'ennui d'en instruire un autre peu de temps après; mais celui-là n'avait rien de grave. Un certain M. Henri (1), voulant se procurer un brin d'illustration, avait tiré sur le Roi un pistolet chargé à poudre, au milieu de la foule qui encombrait le jardin des Tuileries, le jour de la Saint-Louis. Ce procès se prépara et se jugea fort promptement; il ne retarda pas le départ du Chancelier pour Trouville.

(1) Le 29 juillet 1846, Joseph Henri tire deux coups de pistolet sur le Roi qui saluait la foule du haut du balcon des Tuileries. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité par la Cour des pairs. Comme on le voit, Mme de Boigne a confondu les dates. L'attentat eut lieu non pour les fêtes de la Saint-Louis, mais pour celles de l'anniversaire de la révolution de Juillet.

II

Mariages espagnols. — Craintes du chancelier Pasquier. — Comment les mariages furent décidés. — M. le duc de Montpensier. — Intimité des Tuileries. — Les belles-filles de la Reine. — Le Petit-Luxembourg. — Affaiblissement moral du Roi. — M. Duchâtel. — Mauvaise santé de Madame Adélaïde. — Mécontentement dans la famille royale. — Accident au pied à Châtenay. — — Mauvaise récolte. — L'affaire Pritchard. — Le général de Cubières et M. Teste. — Anecdote sur M. de M....... — Fête à Vincennes.

Le chancelier Pasquier n'était pas arrivé depuis longtemps à Trouville lorsque le *Moniteur* lui apporta la nouvelle du mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante dona Fernanda. Il n'en avait eu jusque-là aucune révélation (1).

Au premier moment, cette alliance paraissait très brillante ; et le Chancelier s'empressa d'écrire au Roi, alors au château d'Eu, pour lui en faire compliment.

(1) En même temps que la reine Isabelle II (1830-1904) épousait son cousin germain, dom François d'Assise, duc de Cadix (1822-1902), fils de l'infant François de Paule (1794-1865), frère de Ferdinand VII, l'infante Louise-Fernande, sœur de la reine Isabelle et son héritière (1832-1897), épousait Antoine, duc de Montpensier, dernier fils du roi Louis-Philippe, né à Neuilly le 31 juillet 1824, et mort en 1890. Ces deux mariages amenèrent la rupture de l'entente cordiale avec l'Angleterre. Annoncés le 29 août, approuvés par les Cortès en septembre, ils furent célébrés le 10 octobre 1846.

Mais dès le soir même, il m'avoua regretter sa lettre. « Avec tout autre ministre, me dit-il, je n'aurais aucun souci, l'alliance serait très brillante et très utile. Tout dépend de la façon dont elle se fait. Et M. Guizot est si léger, si présomptueux, il a si peu de prudence et il est tellement disposé à ne voir les événements que sous le jour où il lui plaît de les envisager qu'en joignant à cette connaissance de son caractère « le postillonnage » de Louis Decazes (1) — le duc de Glücksberg — de Madrid à Eu, d'Eu au Val-Richer, du Val-Richer à Eu, et son retour à Madrid, en repassant par ce même Val-Richer, j'ai peur qu'il n'y ait là-dessous quelque intrigue, quelque coup de tête.

« Et, si la négociation s'est conduite à l'insu et en dehors du cabinet anglais, soyez bien sûre qu'il en résultera les plus fâcheux inconvénients. Loin de nous en réjouir, nous aurons à pleurer sur ce succès. »

La suite a prouvé combien le coup d'œil de l'homme d'État avait éclairé le Chancelier.

J'ai su depuis, mais sans détails assez personnels pour les rapporter ici, comment les choses s'étaient passées. La reine Christine, se voyant menacée en Espagne, ne voulait pas attendre plus longtemps à s'y assurer une protection efficace ou tout au moins à se procurer dans un pays étranger la sécurité d'une résidence acceptée et reconnue.

Elle se décida donc, — poussée aussi peut-être par

(1) Louis Decazes, duc de Glücksberg (1819-1886). Fils du ministre de Louis XVIII. Secrétaire d'ambassade à Londres, à Madrid, et ministre à Lisbonne. Député en 1871. Ambassadeur à Londres (1873). Ministre des affaires étrangères.

l'ambition de notre ambassadeur, le comte Bresson (1), très désireux d'attacher son nom à cette alliance, — à lui mettre tout à coup le parti à la main et à déclarer que si, à un jour très prochain fixé par elle, la France n'avait pas accepté le mariage de la reine Isabelle avec le fils de dom François de Paule, et celui de l'infante avec le duc de Montpensier, elle se jetterait dans le camp anglais et marierait la Reine au Cobourg (2), candidat du cabinet britannique, mis en avant par lord Palmerston, en dépit de l'engagement pris avec le cabinet des Tuileries de n'en désigner aucun.

Le duc de Glücksberg fut expédié avec cet ultimatum. Le Roi parut fort troublé, fort incertain. M. Guizot eut l'honneur de le décider, malgré la résistance très positive de la Reine.

Elle trouvait, d'une part, que c'était manquer aux engagements personnellement pris par le Roi, dans ce même château d'Eu, vis-à-vis de la reine Victoria; et, de l'autre, je crois, elle craignait de voir troubler son intérieur par une princesse espagnole, élevée dans les désordres du palais de Madrid, et sous l'influence de la reine Christine.

On fit tomber la première objection, en disant que le cabinet anglais, en présentant le prince de Cobourg, avait manqué aux engagements pris avec la reine d'An-

(1) Comte Charles Bresson (1798-1847). Il avait déjà négocié le mariage de la princesse Louise avec le roi des Belges.

(2) Léopold de Cobourg, cousin germain du prince Albert, mari de la reine Victoria, et frère de Mme la duchesse de Nemours ainsi que du mari de la princesse Clémentine

gleterre. Quant à la seconde objection, elle ne se trouva nullement justifiée.

Mme la duchesse de Montpensier s'est montrée de tout point une princesse accomplie, et bien tendrement dévouée à la reine Marie-Amélie. J'ai lieu de croire aussi que les désirs très prononcés de M. le duc de Montpensier ne laissèrent pas que d'avoir influence sur le Roi et sur Madame Adélaïde, dont il était l'enfant chéri, et sur lesquels il exerçait un grand pouvoir.

M. le duc d'Orléans avait dit : « Montpensier est de nous tous celui qui a le plus d'esprit, et le moins de cœur. » Il l'avait bien jugé.

Toutefois, son mariage, précisément par ce qu'il avait de plus fâcheux, c'est-à-dire à cause de l'humeur qu'il occasionnait en Angleterre, ne laissait pas d'être populaire chez nous. M. Guizot fut enivré de ce succès, et le public y applaudit. Les fêtes furent nombreuses et très belles.

Je n'assistai à aucune. Mon âge et l'affaiblissement de ma santé m'autorisaient à renoncer au grand monde. Je m'étais déjà dispensée des réceptions et des bals des Tuileries. Je réformai encore les concerts et les soirées invitées chez M. le duc de Nemours, qui avait ouvert sa maison en remplacement de celle de M. le duc d'Orléans.

Je continuais à voir souvent la Reine et Madame Adélaïde. Et, de loin en loin, Mme la duchesse d'Orléans, le matin. J'allais assez fréquemment prendre place près de la table ronde, où la Reine et les princesses travaillaient tous les soirs.

C'était l'occasion de voir le Roi, quelquefois de causer

avec lui; et d'apprécier les princesses belles-filles, qui m'inpiraient assez de curiosité.

Mme la duchesse de Nemours, dans tout l'éclat de sa splendide beauté, était toujours assise à la droite de la Reine, travaillant assidûment, levant à peine les yeux, rendant à la Reine mille petits soins officieux, enfilant ses aiguilles, relevant ses pelotons avec empressement.

Elle en était remerciée avec une affectueuse tendresse, prouvant la place qu'elle tenait dans le cœur de la Reine. C'était, en effet, la plus aimée. Elle le méritait, car elle était aussi bonne qu'elle était simple et belle.

Lorsqu'il n'y avait pas de princesse étrangère, la place à gauche de la Reine était prise par des dames en visite qui la cédaient à Mme la duchesse d'Orléans, à laquelle elle était réservée.

Celle-ci arrivait toujours tard, après le coucher de ses enfants. Son entrée, suivie de ses dames, occasionnait un certain dérangement. Tout le monde se levait, excepté la Reine. Madame Adélaïde même se soulevait dans son fauteuil, — le seul, par parenthèse, qu'il y eût autour de la table, — la Reine et toutes les autres princesses étant assises sur des chaises.

Mme la duchesse d'Orléans prenait sa place à côté de la Reine. Il y en avait bien une autre entre elle et Madame Adélaïde, mais elle restait presque toujours vide. Et c'était en s'appuyant sur le dos de cette chaise que le Roi, les princes et les hommes politiques venaient causer avec Mme la duchesse d'Orléans.

Elle prenait tout de suite la direction de la conversation, à laquelle Madame Adélaïde seule se joignait

parfois. La Reine se bornait à des politesses banales, dès que la duchesse était arrivée.

A la gauche de Madame Adélaïde venaient, les unes à côté des autres, la princesse de Joinville, la duchesse d'Aumale, chuchotant entre elles, sans faire de frais pour personne; la duchesse de Montpensier enfin, qui, malgré son jeune âge, — le Roi ayant dû lui faire cadeau de trois mois pour compléter les quinze années nécessaires à la légalité du mariage, — malgré son jeune âge, dis-je, était la plus aimable, la plus accorte, et la plus obligeante de toutes ces princesses.

Elle paraissait avoir l'habitude de tenir une Cour et se posait en très grande dame; se mettant, très bien et très convenablement, en rapport avec les personnes admises à ces petites réunions. Du moins, l'ai-je trouvée telle.

A la vérité, notre première entrevue avait été de nature à rompre la glace entre nous.

J'avais été faire visite à la Reine à Saint-Cloud. Elle était occupée, et j'attendais son loisir dans le grand salon. Je m'étais assise dans l'embrasure d'une fenêtre. Une porte latérale s'ouvrit et je vis entrer, en sautant et chantant, une jeune personne.

Je n'eus pas de peine à deviner l'infante. Elle se mit à danser devant une grande glace, non pas pour s'y regarder, mais pour s'amuser le plus gaiement et de la meilleure grâce possible.

Bientôt après, la Reine ouvrit la porte de son cabinet. La petite danseuse courut à la Reine, qui la considérait depuis un moment en me souriant. Elle parut

un peu embarrassée lorsqu'elle m'aperçut, mais point déconcertée.

La Reine me présenta, avec ces mots obligeants qu'elle a toujours trouvés pour moi, comme sa plus ancienne amie. La princesse était venue demander un renseignement à sa belle-mère.

Elle entra dans le cabinet, avec la simplicité et la désinvolture d'une très grande dame, comme elle l'était en effet, y resta quelques minutes ; fut très gracieuse pour moi, en se moquant avec beaucoup d'aisance de l'entrée ridicule qu'elle avait faite dans le salon, et se retira en me laissant l'impression d'une personne de très haute lignée et fort agréable.

Bien différente avait été celle que j'avais reçue, l'année précédente, de son mari, dans ce même palais de Saint-Cloud. En entrant chez Madame Adélaïde, je trouvai près d'elle un homme crotté, enveloppé d'une large et longue redingote d'étoffe grossière, dont le collet relevé rejoignait un chapeau déformé qu'il enfonça sur sa tête en passant à côté de moi, et en éclatant de rire, aussi bien que Madame Adélaïde.

« Vous ne le reconnaissez pas?... C'est Montpensier dans son costume de juif. Il s'en va comme cela chez tous les revendeurs et les marchands de bric-à-brac, et y fait des marchés excellents. Il vient de m'apporter cette petite tabatière qui vaut dix fois plus qu'il ne l'a payée. Il attend quelquefois pendant des mois entiers pour obtenir un objet à meilleur compte ; il y est fort habile.

— Cela n'est pas très princier, m'échappa-t-il de dire.

— Oh! personne ne le reconnaît, et cela l'amuse beaucoup. »

Je ne répondis rien, et nous restâmes toutes les deux un peu embarrassées. Madame Adélaïde parla d'autre chose, et nous ne revînmes pas sur les talents judaïques de son neveu favori. Il est très vrai qu'il avait l'air d'un fort sale petit juif dans son étrange costume.

J'ai dit que je n'avais assisté à aucune des fêtes de ce mariage; il y en eut pourtant beaucoup et de fort belles. Celle de l'ambassade d'Espagne fut splendide. Les ministres, et ce qu'on appelle les autorités, cherchèrent à se surpasser l'un l'autre, hormis le Chancelier.

Il trouvait la Chambre haute trop souvent forcée à se constituer en cour des pairs, pour que les salons de son président dussent se transformer en salles de bal ou même de concert.

Il donnait fréquemment les plus grands et les meilleurs dîners de Paris; mais les réceptions du palais du Petit-Luxembourg étaient toujours graves et magistrales.

Il n'avait pas même voulu déroger à cette volonté en 1845, lorsqu'il avait marié son neveu Gaston d'Audiffret, qu'il venait d'adopter en lui assurant son nom, son titre et sa fortune.

L'hiver se préparait donc sous des auspices moins tristes que les précédents. Les fêtes sont toujours très populaires à Paris, où elles font circuler l'argent. Et d'ailleurs le mariage de l'infante flattait l'opinion du pays, dans la pensée surtout qu'il déplaisait aux Anglais. Car, en dépit de l'entente cordiale vantée par

les gouvernements, les animosités nationales n'ont jamais cessé d'exister.

Cependant, les gens fort au courant s'inquiétaient de plus en plus. Le Roi avait toujours eu des accès d'une extrême violence, mais ils étaient rares; et chaque jour il devenait de plus en plus irrascible. Il maniait bien la parole et avait toujours aimé à en user; mais à présent il la prodiguait jusqu'à la loquacité.

Quelquefois, les conseils s'achevaient sans qu'on eût pu y discuter les affaires, parce que le Roi avait constamment parlé. Et ces tristes symptômes d'affaiblissement moral ne permettaient guère de sécurité à ceux qui en étaient témoins; excepté pourtant à M. Guizot, dont l'optimisme ne se laissait pas décourager et dont la superbe était encore augmentée par ce qu'il qualifiait de son succès espagnol.

Ce succès, cependant, avait apporté une grande désunion dans le ministère. M. Duchâtel, assez souffrant, avait été, très justement, fort offensé d'apprendre la nouvelle d'un événement aussi important par le *Moniteur;* tout comme l'avait appris le Chancelier.

Les détails de la transaction ne l'y avaient pas réconcilié; et il témoignait d'une grande froideur, tout en négligeant plus qu'il n'aurait dû les affaires publiques. Il aurait bien voulu se retirer, sous prétexte de sa santé. Mais le Roi, et même M. Guizot, sentant bien que sa retraite serait suivie de la dissolution du ministère, commencèrent dès lors à employer tous les moyens pour le retenir et supportaient, sans broncher, les maussaderies qu'il ne leur épargnait guère.

J'ai toujours fait grand cas de M. Duchâtel, mais je ne puis m'empêcher de le blâmer dans cette circonstance. Car s'il prévoyait le danger, il ne devait pas hésiter à briser le ministère; et s'il croyait possible de marcher avec lui, il fallait s'appliquer à lui donner de la force, en contrecarrant le ministre qui lui semblait en enlever au gouvernement.

Il ne fit ni l'un ni l'autre. Et, se tenant à l'écart, il laissa de plus en plus user les rouages de l'autorité entre ses mains.

Le Roi faisait parfois, en plein conseil, des sorties à ses ministres sur ce qu'ils ne tenaient aucun état de ses désirs, tandis qu'ils étaient prosternés devant « sa majesté la majorité ». M. Guizot promettait de s'amender, tout en se riant de cette faiblesse du Roi; les autres ministres baissaient les yeux et levaient les épaules.

Madame Adélaïde, naguère si ferme dans ses idées constitutionnelles, partageait les mécontentements du Roi, et les exprimait avec tout aussi peu de retenue. Elle aurait bien voulu continuer la vie qu'elle s'était imposée; mais sa santé s'altérait, de jour en jour, depuis l'attentat de Fontainebleau.

Elle était quelquefois forcée de garder le lit, bien souvent la chambre, et de lever la consigne qu'elle s'était donnée de servir comme d'ombre au Roi. Il l'en dédommageait en venant perpétuellement dans son appartement, mais cela ne lui suffisait pas. Elle faisait des efforts désespérés, et souvent bien contraires à son état, pour reprendre des habitudes si chères.

Si l'union n'existait pas dans le cabinet, elle était

aussi fort troublée dans la famille. Mme la duchesse d'Orléans, déjà très peinée d'avoir vu s'évanouir devant elle le rôle de régente qu'elle avait rêvé tout d'abord, était plus justement courroucée de s'être vu enlever la disposition de la fortune de M. le comte de Paris.

Le Roi se l'était réservée, en se chargeant des dépenses de la maison des jeunes princes et de leur mère. Elle en était fort ulcérée et s'était entourée des protestants, les plus actifs et les plus ardents au prosélytisme, pour s'en faire un parti.

Elle attirait aussi les représentants de l'opposition libérale et cherchait à entrer en communication, plus ou moins ostensible, avec leurs chefs.

M. le duc d'Aumale avait eu beaucoup de peine à obtenir du Roi l'abandon d'une faible partie de sa propre fortune et n'y était parvenu qu'en mettant à ce prix le consentement à son mariage.

M. le prince de Joinville avait eu permission de jouir de la dot de sa femme, mais elle n'était pas encore liquidée.

De sorte que tous ces princes éprouvaient un certain malaise pécuniaire leur paraissant fort maussade. Sans doute, le Roi croyait agir en très bon père de famille.

Il pensait gérer mieux qu'eux les biens de ses enfants et voulait arriver à l'extinction des dettes et des charges, afin de remettre leurs fortunes tout à fait libérées entre leurs mains. Mais il se montrait trop sévère et ne faisait pas suffisamment de concessions à leur position.

On avait bouleversé le palais des Tuileries pour pré-

parer, au premier étage, un magnifique appartement à l'infante héritière présomptive du trône d'Espagne.

Cela était fort naturel. Mais la princesse de Joinville et la duchesse d'Aumale, reléguées toutes les deux dans les combles du pavillon de Flore, ne partageaient pas cette opinion et se tenaient pour offensées de cette préférence accordée à Mme la duchesse de Montpensier. D'autant plus, que M. le duc de Montpensier, seul entre tous les frères, jouissait déjà d'une résidence, aussi élégante qu'agréable, au château de Vincennes.

Il en résulta une telle jalousie, que le Roi fut enfin obligé de permettre à M. le duc d'Aumale de faire quelques séjours à Chantilly. Ses longues résidences en Afrique, où Mme la duchesse d'Aumale alla le rejoindre, lorsqu'il fut nommé gouverneur général de l'Algérie (1), arrêtèrent les voyages de Chantilly, où il prenait grand goût.

Cet état un peu troublé de la famille royale était un grand sujet d'ennui pour la Reine. Elle était chargée d'y maintenir tout au moins l'extérieur de l'harmonie; et le respect, aussi bien que la tendresse, qu'elle inspirait à tous la rendaient fort propre à cet emploi.

Une sérieuse maladie me retint au logis pendant le printemps de 1847, et m'envoya plus tôt qu'à l'ordinaire respirer l'air de la campagne. J'allai prendre congé de la Reine et de Madame Adélaïde avant de quitter Paris. Mais je ne rappelle rien de cette visite, si ce n'est que Madame Adélaïde était très affaiblie et se faisait porter, même dans les appartements.

(1) 20 août 1847.

Bientôt après mon arrivée à Châtenay, j'éprouvai une douleur au pied; elle s'accrut assez pour que j'eusse recours à un jeune chirurgien des environs. Il crut apercevoir une épine, et voulut l'arracher avec des pinces. Il se trompait; c'était un petit nerf.

La douleur fut très vive et passagère et je n'y pensais plus, lorsque, pendant la nuit, je fus prise de souffrances si aiguës que je crus avoir le tétanos. On envoya chercher mon médecin; on me couvrit de laudanum et la douleur s'apaisa.

Mais l'étonnement du nerf avait produit de l'inflammation. Et cet accident, qui ne s'est jamais élevé au-dessus de l'état de bobo, m'a causé des souffrances infinies, empêchée, pendant bien des années, de poser le pied à terre, et me fit entrer dès lors dans des habitudes d'infirmité.

La récolte de 1846 avait été mauvaise. La maladie des pommes de terre commençait à sévir et l'hiver s'était trouvé difficile à passer, surtout dans les provinces. Les sacrifices énormes faits pour Paris diminuaient les souffrances, mais non pas les mécontentements. Les oppositions s'appliquaient à les exciter.

J'étais souvent témoin des inquiétudes causées par cet état de choses et des discussions des gens chargés d'y porter remède. On ne tenait pas pour avéré alors que l'importation des grains fût d'un soulagement bien efficace. C'était plutôt un adoucissement à l'inquiétude des masses qu'un secours réel; et cependant cela excitait les plus vives réclamations parmi les agriculteurs.

Une circonstance peu digne de l'histoire, mais qui a

pourtant joué un très grand rôle dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe, est si puérile que j'hésiterais à la raconter, si elle ne démontrait l'influence exercée par une presse habile et quotidiennement hostile.

Le protectorat des îles Marquises nous avait été abandonné d'autant plus facilement par l'Angleterre, qu'elles n'avaient aucune importance, ni militaire, ni commerciale. La pensée d'établir dans l'une d'elles, Noukahiva, un lieu de déportation pour les condamnés politiques s'était d'abord présentée. Mais je ne crois pas qu'aucun prisonnier y ait jamais été conduit. On avait même reconnu l'impossibilité d'y faire séjourner une garnison.

L'amiral Dupetit-Thouars (1), avec un zèle assez intempestif, y ajouta, un peu subrepticement, le protectorat de la France sur le groupe des îles de la Société. Il s'était établi dans la rade d'Otaïti, appelé, disait-il, par Pomaré (2), reine de ces îles.

Cela entraîna quelques difficultés entre les cabinets de France et d'Angleterre. Lord Aberdeen (3), aussi bienveillant pour la maison d'Orléans que lord

(1) Abel Aubert Dupetit-Thouars (1793-1864). Entré au service en 1804. Commandant des stations des mers du Sud. Contre-amiral (1841). Vice-amiral (1846). Membre du conseil de l'amirauté (1849). Député en 1849. Membre de l'Académie des sciences (1855).

(2) Pomaré IV (Aimata), reine d'Haïti (1822-1877).

(3) George Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen (1784-1860). Ambassadeur à Vienne (1813). Plusieurs fois ministre et notamment ministre des affaires étrangères dans le cabinet Peel du 3 septembre 1841 au mois de juillet 1846. Premier ministre en 1852, il fit l'alliance française.

Palmerston lui a toujours été hostile, traîna l'affaire en longueur, et le protectorat de ces îles nous demeura.

Or il s'était établi à Taïti, depuis plusieurs années, un nommé Pritchard (1). Il était tout à la fois conseiller et ami de la reine Pomaré, missionnaire méthodiste, distributeur de bibles, seul pharmacien dans le pays; et, par-dessus tout, reconnu consul anglais.

Le parti français s'avisa qu'il intriguait contre lui, et une belle nuit l'envoya saisir dans sa maison, le fit prisonnier, pilla son domicile, et l'emmena à bord d'une des frégates, où il passa plusieurs jours à fond de cale. Je ne me rappelle plus comment il en sortit.

Ses réclamations arrivèrent en Angleterre, et le parti méthodiste surtout jeta les hauts cris (2). Si le cabinet britannique avait été hostile, il y avait certainement sujet à demander hautement réparation de cette insulte faite à un consul anglais.

Lord Aberdeen y apporta une grande longanimité. Il fut convenu que pour apaiser les clameurs du parti ultra-religieux, on ferait l'estimation des pertes éprouvées par M. Pritchard dans la destruction de son mobilier, et de ses fioles brisées lors de son enlèvement.

La somme en fut fixée à quatre cents livres sterling — qui, par parenthèse, n'ont jamais été payées, — et, à la suite d'une négociation à l'amiable, le cabinet de

(1) George Pritchard, né à Birmingham en 1796. Mort en 1883, consul anglais à Samoa.

(2) Février 1844.

Londres voulut bien se tenir pour satisfait par cet acte de justice (1).

Jamais mauvaise affaire n'avait été terminée plus heureusement. Ce n'était assurément pas aux Français à s'en plaindre; peut-être les Anglais y auraient-ils eu meilleure grâce. Il semblait qu'un si petit événement pour le fond, terminé si pacifiquement pour la forme, ne devait laisser aucune trace.

Mais les journaux s'en emparèrent; chaque jour ils insistaient sur l'abaissement de la France. Les plus habiles poussèrent leur pointe en voyant la niaiserie du public; ils finirent par exalter le sentiment national à un point impossible à prévoir.

Les élections s'étaient faites sous cette impression. Beaucoup de députés avaient reçu de leurs commettants l'injonction de voter contre l'affaire Pritchard. Les conservateurs furent qualifiés de « pritchardistes » et de « satisfaits » — un orateur du gouvernement s'étant servi de cette expression au sujet de cette misérable affaire Pritchard; — et ces appellations leur étaient prodiguées comme la plus grave des insultes.

Je me rappelle qu'un légitimiste semi-rallié, bon, loyal, éclairé même, s'étant servi de l'expression « pritchardiste » devant moi, je lui en fis la guerre, et j'entrepris de lui raconter en détail toute cette sotte aventure. Il m'écouta avec une certaine attention et une grande déférence, et puis il reprit :

« Mais voyez-vous, chère Madame, c'est que je suis

(1) L'indemnité, réclamée le 31 juillet 1844 par le cabinet anglais, fut votée en septembre par les Chambres françaises.

très Français, moi, et je me sens humilié jusqu'au fond du cœur. »

Lui, était de bonne foi. Mais il n'y avait rien à faire contre l'esprit de parti, exploité si habilement. Cette intrigue a joué un très grand rôle pendant ces dernières années Mais dès le mois de février 1848, on n'y a plus pensé, et personne n'en a parlé sans rire.

C'est ainsi que les machines de guerre, inventées par les chefs de parti, et mises entre les mains des masses pour amener les destructions, tombent dans l'oubli dès que leur œuvre est accomplie.

Mais je n'en suis pas moins étonnée, qu'on ait pu exalter et ameuter toutes les classes d'une nation, aussi spirituelle que la nôtre, sur une question si puérile, et dénuée de toute espèce d'importance.

Le jour même où j'allais m'établir à Châtenay, je m'arrêtai pour dîner au Luxembourg. Pendant le repas nous entendîmes entrer très rapidement une voiture dans la cour. Un des gens, regardant par la fenêtre, vit le général de Cubières (1) en sortir.

Un instant après, un huissier prévint M. le Chancelier qu'on lui demandait audience dans son cabinet. Il se leva de table, resta assez longtemps absent, et rentra avec l'air très grave. Il n'était pas dans ses habitudes de faire mystère des choses indifférentes;

(1) Amédée-Louis Despans de Cubières (1786-1853), fils d'un écuyer des rois Louis XVI et Louis XVIII. Officier dans l'armée impériale. Colonel (1815). Retraité et nommé receveur général de la Meuse. Reprit du service en 1823. Lieutenant général (1835). Pair de France (1839). Deux fois ministre de la guerre. Condamné à l'amende et à la dégradation civique pour corruption par la Cour des pairs (17 juillet 1847), réhabilité en 1852.

mais son entourage savait qu'il ne fallait pas l'interroger, lorsqu'il voulait se taire. Aussi, je partis pour la campagne sans avoir eu l'explication de cette étrange visite.

Dès le lendemain, j'appris, par des personnes venues me voir, les très mauvais bruits courant sur M. de Cubières. J'ai su depuis qu'il était venu demander conseil au Chancelier, sur la conduite à tenir en sa qualité de pair.

Je n'entrerai pas dans les détails de cette triste affaire. Je connaissais M. de Cubières. Il venait très souvent chez moi, surtout pendant le temps où il avait tenu fort honorablement le portefeuille de la guerre. Je le voyais moins depuis quelques mois; mais je m'y intéressais assez, pour être très fâchée de le savoir compromis dans cette circonstance.

Mon intérêt pour lui me valut une forte semonce du Chancelier. Je voulais établir une grande différence entre M. de Cubières donnant l'argent, et M. Teste (1) le recevant. Tout le sang magistral de M. Pasquier se mit à bouillonner; et il me tança d'importance, sans me persuader complètement cependant.

Le rôle assez bouffon de cette triste aventure fut celui du pauvre M. Pellaprat. Ce capitaliste avait commencé sa fortune pendant le Directoire, et l'avait

(1) Jean-Baptiste Teste (1780-1852). Avocat. Directeur de la police à Lyon aux Cent-Jours. Proscrit par la Restauration. Rentré à la révolution de 1830. Député. Ministre du commerce (1834), de la justice (1839), des travaux publics (1840). Pair de France. Président de chambre à la Cour de cassation. Condamné par la Cour des pairs, pour corruption, à trois ans de prison (17 juillet 1847).

augmentée sous tous les gouvernements, en faisant valoir ses fonds avec plus ou moins d'honnêteté.

En sortant de l'interrogatoire qu'on lui avait fait subir, il disait naïvement : « En vérité, je ne comprends rien du tout à la façon dont ces messieurs prennent la chose au sérieux. Mais cela se fait tous les jours, cela s'appelle un pot-de-vin; et j'ai passé ma vie à en donner pour toutes les affaires qui m'ont réussi. » Malgré son étonnement, il fut condamné assez sévèrement, sans jamais pouvoir se l'expliquer!

Le naïf cynisme du pauvre M. Pellaprat me remet en mémoire un récit, que j'ai entendu faire, plusieurs années avant, à M. de M....... lui-même.

Les conquêtes du premier Consul avaient placé l'Allemagne entre ses mains; et il l'avait donnée à dépecer à M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, pour en faire curée aux souverains au delà du Rhin. Ils y portaient grand appétit.

Les habitudes intimes de M. de M....... dans la maison de M. de Talleyrand, lui donnaient les apparences du crédit, et les sollicitations tudesques ne lui manquaient pas. Une fois entre autres, où il s'agissait d'un morceau d'élite disputé par trois antagonistes, leurs trois agents vinrent successivement, pendant un bal, dans la même soirée, offrir à M. de M....... cent mille francs pour faire réussir les réclamations de leur souverain respectif. L'incident lui parut si comique, que les recherchant à son tour, il leur promit séance tenante, à tous et à chacun, ses bons offices les plus actifs et son concours empressé.

Puis il se croisa les bras, n'en souffla mot à M. de

Talleyrand, et se tint parfaitement tranquille. L'un des trois princes, comme il ne pouvait en être autrement, gagna le procès. Et, dès le lendemain, le consciencieux Allemand apporta les cent mille francs à M. de M.......
« Vous pensez bien, ajoutait celui ci, que je n'hésitai pas un moment à les empocher sans le moindre scrupule. »

La délicatesse aurait été, sans doute, d'un autre avis ; mais elle n'était pas souvent, je crois, appelée au conseil de M. de M........

Ce singulier personnage, formé des travers du dix-huitième siècle et des vices du dix-neuvième, a su, pendant plus de soixante ans, côtoyer la boue, sans jamais mettre les pieds tout à fait dedans. Son existence paraissait une énigme à tous. On lui voyait répandre l'argent noblement, largement, élégamment, souvent généreusement ; et personne ne lui a connu un pouce de terre, un sol de rente, ni même des capitaux. Il jouait gros jeu, mais sans âpreté, ni plus heureusement qu'un autre; et il est mort sans laisser ni dettes, ni fortune.

On ne saurait dire que M. de M....... ait joui d'aucune considération ; toutefois il était reçu partout, fêté et recherché par beaucoup de gens haut placés. Cela tenait en partie à son esprit très remarquable, en partie aussi à la crainte qu'il inspirait. Il était railleur impitoyable, ne ménageait pas ses meilleurs amis, et emportait la pièce.

J'en veux citer un exemple entre mille M. de Flahaut, charmant dans sa jeunesse, mais tout à fait sur le retour et devenu très chauve, se montrait éperdument

amoureux d'une jeune et belle comtesse Potocka. Il affichait ce sentiment de façon à se rendre ridicule.

Le jour de l'an approchant, il voulait trouver quelque chose n'ayant pas l'air d'un cadeau, mais de très élégant et de très recherché, pour servir d'étrennes à son idole. Le goût exquis de M. de M....... étant reconnu de tous, M. de Flahaut alla le consulter. Il lui promit de s'en occuper.

Le soir au club, à travers une table, et au milieu de vingt personnes, il l'apostropha : « Flahaut, lui dit-il très haut, tu cherchais ce matin un objet de peu de valeur, mais très rare, à offrir à la dame de tes pensées... donne-lui un de tes cheveux, rien n'est plus rare ». Le ci-devant jeune homme pensa tomber à la renverse, mais il n'était pas reçu de répondre à M. de M........ Il se joignit aux rieurs.

Le Chancelier se tira du procès Teste et Cubières avec sa perspicacité, son indulgence, et sa justice accoutumées. Il s'y fit grand honneur. Mais le retentissement de ces débats, où deux ministres du Roi se trouvaient si étrangement compromis, exploité avec l'extrême malveillance des diverses oppositions, augmenta le mauvais esprit qui commençait à régner partout.

Jamais gouvernement n'a été moins vénal, et plus chaste en matière d'argent, que celui du roi Louis-Philippe. Il fut prouvé surabondamment que, dans toute son administration, M. Teste seul se trouvait compromis; et pourtant il fut établi comme irréfutable que tout s'achetait à beaux deniers comptants.

On répandit le bruit que le Roi entrait dans toutes

ces exactions et thésaurisait. On persuada au peuple que les caves des Tuileries se remplissaient de tonnes d'or. Le petit bourgeois, mieux avisé, assurait que ces capitaux étaient dirigés sur l'Angleterre ou sur l'Amérique. Ces absurdes calomnies se répétaient et prenaient pied dans le pays.

Ces mauvaises dispositions se manifestèrent à l'occasion d'une fête, donnée par M. le duc de Montpensier au château de Vincennes. On était en plein été, et lorsque les invités traversèrent le faubourg Saint-Antoine il faisait encore jour; c'était le moment où les ouvriers quittaient le travail.

Dans ces quartiers, où on y est peu accoutumé, les beaux équipages, remplis de femmes très parées, attirèrent l'attention. Mais, loin que ce spectacle causât de l'amusement, il excita du dépit; et les meneurs ne manquèrent pas de le représenter comme hostile à la misère du peuple.

Les murmures de cette foule, s'accumulant de plus en plus, allèrent souvent jusqu'à l'insulte; et l'on craignit une émeute, dont le peuple de ces faubourgs n'avait pas encore tout à fait perdu l'habitude. La file cependant acheva de s'écouler, les spectateurs se dispersèrent, et le calme se rétablit.

Heureusement, les troupes, qui avaient reçu l'ordre de monter à cheval, ne sortirent pas de leurs quartiers; et les plaisirs de Vincennes s'achevèrent sans être troublés. Plusieurs des invités avaient été fort effrayés, tous étaient alarmés de ces symptômes, hormis peut-être ceux qui auraient pu y apporter quelque remède.

III

Assassinat de la duchesse de Praslin. — Aventure du comte Hector Mortier. — Intervention du Chancelier et du préfet de police. — Plaidoirie de M. Baroche. — Les affaires suisses, échec de M. Guizot. — Prévisions du Chancelier. — Visite à Madame Adélaïde. — Sa mort.

Vers la fin d'août, le Chancelier et moi comptions nous rendre à Trouville, lorsque je reçus un billet de lui m'apprenant l'assassinat de la duchesse de Praslin. « Tout annonce, ajoutait-il, que le crime a été commis par son mari (1)... ce mari est pair... Vous comprenez le reste, et je ne puis vous accompagner à Trouville. »

Je renonçai, d'autant plus facilement pour mon compte, à ce voyage, que je souffrais beaucoup de mon pied.

Je n'entrerai dans aucun détail sur cet affreux procès. Il porta jusqu'à l'exaspération le mécontentement parmi le peuple. On disait hautement qu'on trouverait bien le moyen d'innocenter M. de Praslin, parce que

(1) Charles-Laure-Hugues-Théobald, duc de Choiseul-Praslin (1805-1847). Député (1839). Pair de France (1845). Il avait épousé, en 1824, la fille du général Sébastiani, dont il eut dix enfants. En 1847, sa femme ayant été trouvée morte, frappée de trente coups de poignard, il fut arrêté et s'empoisonna dans la prison.

les riches n'étaient jamais condamnés. Ce fut cette disposition de l'esprit des masses qui décida le Chancelier à agir plus en homme d'État qu'en magistrat.

La Chambre des pairs étant omnipotente dans sa juridiction, il poursuivit le procès; quoique la mort de l'accusé eût dû légalement le faire tomber de droit. Et il amena l'instruction jusqu'à un résultat, rendu public, prouvant la culpabilité, aussi bien que le suicide du duc de Praslin.

Cela n'empêcha pas de répandre, et d'accréditer le bruit, qu'on avait fait évader ce duc et pair, pour éviter de le juger. L'arsenic, avalé par lui, était pourtant le seul agent employé à cet effet. Néanmoins, les journaux et les orateurs de sociétés secrètes continuèrent à vociférer et à exciter les masses contre la corruption et les crimes des classes élevées. Le précipice se creusait de plus en plus.

Je regrettais fort la pauvre Mme de Praslin, bonne et aimable personne. La dernière visite qu'elle ait faite, je crois, était chez moi, la veille du jour où elle partait pour Praslin, d'où elle n'est revenue que pour être tuée par cet abominable mari, qu'elle avait la faiblesse d'aimer beaucoup trop, malgré les mauvais procédés dont il avait toujours usé à son égard.

Je me trouvai encore bien plus personnellement intéressée dans une autre aventure, qui ne laissa pas aussi d'avoir un fâcheux retentissement dans le public.

Le comte Mortier, alors ministre de France à Turin, avait débuté dans la carrière diplomatique, sous mon père, à l'ambassade de Londres. La tendre vénération, qu'il conservait fidèlement à sa mémoire, avait cimenté

une véritable amitié entre nous. Lui-même se regardait comme enfant de la maison.

Pendant les courts séjours qu'il avait faits à Paris, il passait sa vie chez mon père, et plus tard chez moi. Il avait été secrétaire d'ambassade à Rome et en Espagne, puis ministre en Portugal, en Prusse, en Hollande, en Suisse, et enfin à Turin.

Il me revenait bien, que partout il s'était fait personnellement d'assez mauvaises affaires. Mais celles de l'État étaient bien conduites ; et je croyais ces bruits exagérés par la jalousie des collègues.

Il se maria en 1836, et me présenta une très belle jeune femme, dont il me parut extrêmement épris. Sans me lier beaucoup avec elle, ce qui n'était guère possible vu la différence de nos âges, je la vis très souvent. J'entretenais une correspondance assez active avec Hector Mortier; et sa femme y prenait quelquefois part, lorsqu'il était trop pressé pour me mander les nouvelles à faire parvenir aux Tuileries, ou trop malade pour écrire. La moitié des lettres, que je recevais de lui, étaient remplies d'adoration et d'admiration pour son angélique compagne, ainsi qu'il la qualifiait.

Ils avaient deux enfants dont l'un et l'autre s'occupaient presque exclusivement. Telle était, en apparence, leur situation lorsqu'ils arrivèrent à Paris dans l'été de 1847. Ils allèrent aux bains de mer d'Ostende; et de là, à Mons, dans la famille Mortier.

Un jour du mois de décembre, on me dit qu'une dame très voilée demandait à me voir en particulier. Je fus fort étonnée de reconnaître Mme Mortier. Je la trouvai d'un affreux changement.

« Que vous est-il donc arrivé, ma chère enfant?

— Madame, je veux vous remercier de toutes vos bontés passées avant de prendre congé de vous.

— Congé, et où allez-vous?

— Je reste à Paris.

— Et où est Hector?

— A Mons, je crois.

— Mais qu'est-il donc advenu?

— M. Mortier m'a chassée de chez lui, et séparée de mes enfants; je suis réfugiée chez mon père.

— Voyons donc, ma pauvre enfant, expliquez-moi tout cela. »

Ses larmes l'empêchèrent longtemps de parler. Je crus alors à quelque jalousie, plus ou moins fondée, de la part d'un homme de cinquante ans vis-à-vis d'une superbe jeune femme de vingt-cinq ans; et j'en fis la question. Elle m'assura qu'il n'y avait rien de semblable.

Sans aucun motif, son mari l'avait poursuivie un rasoir à la main; et sa belle-mère l'avait fait évader de la maison, pour éviter un crime. Tous les détails de cette scène, précédée de beaucoup d'autres, me parurent incompréhensibles. Jusque-là, Mme Mortier avait toujours soigneusement celé à tout le monde les orages de son intérieur.

Elle me demanda si elle pouvait aller faire auprès de Madame Adélaïde — qui protégeait spécialement M. Mortier — la même démarche qu'elle hasardait vis-à-vis de moi. Je l'y encourageai et je lui dis n'accepter aucunement ses adieux. Mais je n'y comprenais rien.

Deux jours après, le comte Mortier entra dans ma

chambre, et son aspect me révéla le mystère : le pauvre Hector était fou !

Il arriva coiffé d'un foulard rouge sous une casquette, avec une veste ronde de gros molleton, des pantalons à pied, et presque en pantoufles. Sa physionomie ne démentait pas son costume, et son regard était effrayant. J'ai toujours eu très peur des fous, mais il m'inspira une si profonde pitié que ce sentiment l'emporta : « Savez-vous, me dit-il en entrant, que Léonie m'a quitté? » Je répondis que non.

Alors, il se mit à déblatérer contre elle. Je lui demandai ce qui pouvait être arrivé; car il ne m'en avait jamais parlé qu'avec des transports d'adoration et d'admiration.

Il recommença ses invectives. Toutefois les plus grands griefs, qu'il articula contre elle, étaient de s'être promenée à Turin avec un mantelet arrivant de Paris, et qui avait tellement attiré les yeux que plusieurs dames en avaient demandé le modèle. Comme s'il convenait à une mère de famille de se poser en femme donnant la mode.

Une autrefois, sous prétexte d'avoir trop chaud, elle avait ouvert le manteau, dont il l'avait enveloppée pour sortir du théâtre, afin de faire admirer sa taille à la garde formant la haie pour le passage du Roi. Elle le soignait mal, en outre, quand il était malade; elle lui avait donné à Mons un bouillon trop salé, sans l'avoir préalablement goûté.

Je combattais hardiment toutes ces accusations les unes après les autres, en affirmant qu'elles ne méritaient pas de chasser une épouse, et de séparer une

mère de ses enfants. Je me sentais exercer un véritable empire sur cet esprit malade. Mais, à mesure que je détruisais une de ces allégations, il en retrouvait une autre de la même force, tout en se promenant à grands pas au fond de ma chambre.

Une circonstance bien particulière, c'est que Mme Lenormant (1) étant venue me rendre visite, M. Mortier, dès qu'elle entra, reprit une physionomie calme. Il ne pouvait rien changer à son étrange costume ; mais il se rapprocha de la cheminée, et se mit à causer paisiblement. Il fut question des affaires de Suisse, la grande préoccupation en ce moment. Il les expliqua avec beaucoup de lucidité et avec le bon sens politique qui ne le quittait jamais.

Je me réjouissais de le voir si bien apaisé. Mais, au moment même où Mme Lenormant se retira, il se rejeta au fond de la chambre, reprit sa figure diabolique et le fil de ses extravagants discours, juste où il les avait quittés. Cela se prolongea encore assez longtemps.

Il s'approcha enfin de la fenêtre et me dit : « Il faut que je parte, le jour tombe, et mon scélérat de beau-père me fait toujours suivre par des gens armés de gros bâtons; ils pourraient bien tomber sur moi, s'il faisait noir. Peut-être ne vous verrai-je pas demain, j'ai

(1) Amélie Cyvoct (1810-1893), nièce de Mme Récamier. Elle avait épousé Charles Lenormant (1802-1859). Inspecteur des beaux-arts. Conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Suppléant de Guizot à la Sorbonne (1835). Conservateur des imprimés à la bibliothèque royale (1838). Directeur du cabinet des médailles (1841). Professeur au Collège de France. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

l'idée de mener mes pauvres enfants au Havre. »

Il me quitta enfin, me laissant anéantie d'une si pénible scène — elle n'avait pas duré moins de trois heures, — et fort préoccupée de ce qu'il y avait à faire en pareille conjoncture. Je me promis de demander conseil au Chancelier. Il vint le soir; mais il y avait du monde, et je dus me borner à le prier de venir me voir de bonne heure le lendemain matin.

Je reçus vers les midi une enveloppe très bien faite, fermée d'un grand cachet de cire rouge armorié; une véritable dépêche ministérielle. Elle contenait huit pages d'une écriture très propre et très rangée qui commençait par ces lignes :

« Comme vous êtes la personne que je considère et aime le plus, et dont je veux emporter l'approbation, je dois vous expliquer ma conduite. Je renonce à aller au Havre, où je voulais me jeter à la mer avec mes enfants; mais on aurait peut-être essayé de nous sauver, je pense mieux et plus sûr d'en finir ici. Quand vous recevrez cette lettre, nous n'aurons plus à souffrir de la honte et du malheur d'avoir une pareille femme et une pareille mère. Ni eux ni moi n'existeront plus... »

Après la scène de la veille, rien ne me paraissait impossible. Je me précipitai sur la sonnette, je donnai l'ordre de mettre mes chevaux; et, ne pouvant me soutenir sur mon pied, j'envoyai chercher le desservant de la chapelle expiatoire, l'abbé Berlèse (1), fort mon

(1) Il avait été nommé sur la recommandation de la comtesse de Boigne; voir, aux pièces justificatives, les lettres de M. de Montalivet et de M. Molé.

ami, aussi bien que celui de M. Mortier, dont il avait béni le mariage.

Au moment même, un domestique de M. Mortier arriva tout essoufflé redemander sa lettre. Je l'interrogeai. Ce n'était qu'un prétexte pour se débarrasser de la dernière personne restant chez lui.

J'appris l'absence de la bonne des enfants, envoyée en commission. Il me dit que son maître lui avait paru fort agité, et qu'il avait entendu fermer la porte à double tour derrière lui.

Je lui recommandai de retourner le plus vite possible; et je le fis accompagner par mon valet de chambre, pour me rapporter des nouvelles.

L'abbé arriva, ma voiture était attelée, je lui mis la lettre dans la main en lui disant de la lire en route, d'agir selon les circonstances; et de se faire ouvrir en s'annonçant comme porteur de ma réponse. Soit qu'il ne lût pas la lettre, soit que le sang-froid lui manquât, il n'insista pas pour se faire ouvrir et obtempéra à la demande de M. Mortier de lui passer ma réponse, — sa propre lettre, — sous la porte.

Les minutes, les quarts d'heure et les heures se passèrent pour moi dans un véritable état d'angoisse. J'envoyai messager sur messager, sans obtenir de réponse. L'un d'eux enfin accourut me dire qu'on venait d'apercevoir les deux enfants, contre une fenêtre dans la dernière chambre, et qu'ils paraissaient calmes. Tous les habitants de l'hôtel Chatam, où le drame se passait, étaient dans l'anxiété.

Sur ces entrefaites le Chancelier survint. Il n'hésita pas à se rendre sur le champ à l'hôtel Chatam. Le pré-

fet de police, M. Delessert (1), ne tarda pas à le rejoindre. M. Pasquier somma M. Mortier d'ouvrir sa porte, en lui parlant avec autorité, comme président de la Chambre des pairs, dont celui-ci était membre; mais il ne reçut que des refus et des invectives. M. Mortier passait devant toutes les fenêtres de l'appartement, marchant à grands pas; on croyait avoir vu quelque arme briller dans sa main.

Les pauvres petits enfants étaient toujours collés contre une vitre, dont ils soulevaient de temps en temps le rideau. Chaque fois qu'on les apercevait, c'était un soulagement pour les spectateurs de cette affreuse scène. On n'osait pas enforcer les portes, très solides d'ailleurs, dans la peur de pousser à l'accomplissement d'un crime paraissant encore suspendu.

Le Chancelier essaya un nouveau colloque, d'un ton plus familier, avec M. Mortier. Il répondit cette fois moins brutalement. M. Pasquier parvint enfin à obtenir de lui l'assurance que si sa femme venait lui demander ses enfants, peut-être il les lui montrerait.

« Hé bien, dit le Chancelier, je vais aller la chercher.

— Ah! vous ne la connaissez pas. Elle a le cœur trop dur; elle ne viendra pas, j'en suis bien sûr. »

Le Chancelier se rendit, en effet, près de la pauvre femme. Elle n'hésita pas un instant à le suivre, peut-être au risque de sa propre vie.

(1) Gabriel-Abraham-Marguerite Delessert (1786-1858). Entré dans l'administration en 1834. Préfet de l'Aude et de l'Eure-et-Loir. Préfet de police (1836-1848). Conseiller d'État (1836). Pair de France (1844). Rentré dans la vie privée en 1848.

« Je vous amène votre femme, monsieur Mortier; vous m'avez promis de lui laisser embrasser ses enfants, ouvrez la porte.

— Elle n'est certainement pas là, j'en suis très sûr.

— Je vous affirme que si.

— Hé bien, qu'elle parle.

Mme Mortier fit un effort désespéré pour demander ses enfants. On entendit tirer des meubles derrière une autre porte, moins forte, barricadée à l'intérieur. Les agents de police étaient rangés des deux côtés le long des murs; au moment où la porte s'entr'ouvrait ils se précipitèrent sur M. Mortier.

Celui-ci apparut à tous les assistants avec le même foulard rouge sur la tête, vêtu d'un simple caleçon à peine noué autour du corps, sa chemise ouverte sur la poitrine, et les manches retroussées au-dessus du coude, les yeux hagards et un rasoir ouvert dans chaque main. Un véritable échappé de Charenton.

Une petite bonne allemande eut le courage de se glisser sous le bras de ce forcené, et de se précipiter au fond de l'appartement, d'où elle rapporta les enfants transis d'effroi, et procura au Chancelier le bonheur de les remettre sains et saufs dans les bras de leur mère, moitié évanouie sur l'escalier, en lui enjoignant de les emmener aussitôt.

Mais il était déjà quatre heures et demie, lorsque le sang-froid et la persistance du Chancelier amenèrent ce résultat. La présence de tout ce monde calma l'effervescence du misérable insensé; il s'assit paisiblement, mais sans lâcher les rasoirs.

M. Delessert, à son tour, eut aussi le courage de

s'asseoir près de lui, en cherchant à l'arraisonner. Il le décida enfin à poser les rasoirs sur la table, d'où les agents les firent disparaître. En priant M. Delessert de le quitter, il annonça le projet de faire sa toilette.

Avant d'y procéder, il se prit à écrire une lettre parfaitement bien rédigée, adressée au garde des sceaux, pour porter plainte de l'invasion de son domicile et de l'enlèvement de ses enfants, comme citoyen et comme pair de France. Il ouvrit la fenêtre, et, appelant un de ses gens qu'il voyait dans la cour, lui ordonna de la porter chez le garde des sceaux.

Ce fut M. Delessert qui s'en chargea, et il rapporta une réponse prévenant M. Mortier que le garde des sceaux le recevrait immédiatement. Il fit alors une toilette très convenablement soignée, donna ordre de lui amener une voiture, et descendit tranquillement dans la cour.

A peine y était-il qu'une escouade de gens de la police se jetèrent sur lui; il ne fit aucune résistance. Trois d'entre eux montèrent avec lui dans le fiacre, et on le conduisit dans une maison de santé. Pendant le trajet, il ne donna pas de marque de folie, quoiqu'il se plaignît constamment de l'abus de justice dont on usait envers lui.

En le fouillant, on trouva quatre rasoirs dans ses poches. Il avait laissé sur la table sa lettre restituée par l'abbé; il y avait fait une nouvelle enveloppe, aussi soignée et fermée d'un aussi beau cachet que la première fois.

C'était pendant le paroxysme de cette matinée, où il avait l'aspect et les gestes d'un forcené, qu'il avait pris

ce soin minutieux. Car on avait, en effet, remarqué vers les deux heures la clarté d'une bougie dans son salon; la crainte qu'il ne cherchât à mettre le feu s'était élevée. L'adresse était mise d'une main tout à fait ferme. La police s'en empara, après me l'avoir montrée.

Pour en finir tout de suite avec ce déplorable incident, qui fournit encore motif aux déclamations contre les classes élevées, j'ajouterai que lors du procès en séparation, M. Baroche (1), avocat de M. Mortier, eut la cruauté de donner l'autorité de sa parole aux extravagances sorties de la cervelle fêlée de son client.

Avec cette finesse, dont la folie n'est pas exempte, il avait porté devant moi, connaissant son intérieur, des accusations très puériles. Bien différentes furent celles inventées à l'usage de M. Baroche, qui représenta l'épouse la plus chaste, la mère la plus tendre, la femme la plus honorable et la plus respectée en France et dans les pays étrangers où elle avait résidé, comme une créature infâme, désordonnée, n'ayant jamais su remplir un devoir.

Ces paroles ne méritaient que du mépris; elles n'en eurent pas moins un grand retentissement. L'infortunée Mme Mortier s'en trouva écrasée; et, quoique toute sa vie, avant et depuis, ait été un démenti quotidien, le coup avait été si violent qu'elle n'a jamais pu s'en relever.

Le lieu même — une maison de santé — où M. Ba-

(1) Pierre-Jules Baroche (1802-1870). Avocat (1823). Bâtonnier (1846). Député (1847). Procureur général près la Cour de Paris après 1848. Ministre de l'intérieur (1850). Président du Conseil d'État.

roche recevait les confidences de M. Mortier, aurait dû lui inspirer le désir de s'informer du degré de confiance qu'elles méritaient ; et la moindre enquête lui aurait montré leur cruelle absurdité.

J'ai toujours trouvé cette action fort coupable. Elle lui avait fait assez de tort au Palais et dans le monde honnête; mais ses opinions démagogiques et ultra-égalitaires d'alors — dont il a, j'en conviens, bien rappelé depuis — l'ayant fait arriver au sommet des pouvoirs en 1848, ces grands événements ensevelirent le passé.

L'affaire de Suisse (1) avait, je viens d'y faire allusion, occupé les esprits. Dans l'automne de 1846, les

(1) En 1841, dans le canton d'Argovie, partagé entre les deux religions, les catholiques prirent les armes pour défendre leurs libertés. Ils furent vaincus et le grand conseil supprima tous les couvents. La querelle gagna les autres cantons. En 1844, les sept cantons catholiques : Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais, préparent une union séparée : le Sonderbund. Le canton de Lucerne appelle les jésuites pour leur confier l'éducation et interdit le culte protestant. Agitation dans les cantons radicaux. En 1845, organisation de corps francs par le parti démocratique pour lutter contre les catholiques. Assassinat de M. Leu d'Ebersol, chef du parti catholique à Lucerne (19 juillet). En 1846, développement du parti radical. Les cantons catholiques forment définitivement le Sonderbund. Révolution à Genève au profit des radicaux (6 octobre). Désordres à Berne causés par les corps francs. En 1847, la diète fédérale réunie à Berne (canton radical) vote la dissolution du Sonderbund et l'expulsion des jésuites (20 juillet) ; et prescrit, le 4 novembre, l'exécution de ces mesures par les armes. Courte campagne sous les ordres du général Dufour, de Genève (10-29 novembre). Les sept cantons catholiques sont vaincus et le Sonderbund anéanti, malgré l'appui moral de l'Autriche et de la France. En 1848, revision de la constitution, puis établissement d'une nouvelle constitution fédérale votée par les cantons le 1er septembre et déclarée loi fondamentale le 12.

cantons catholiques et aristocratiques s'étaient réunis entre eux, sous l'appellation du Sonderbund, pour s'opposer à l'envahissement toujours croissant du parti protestant et révolutionnaire.

Si nous avions parlé haut et ferme en leur faveur, il nous eût été facile de leur donner la prépondérance. Mais M. Guizot crut, dans son optimisme habituel, le moment venu de prendre sa revanche sur lord Palmerston, devenu encore plus désobligeant pour lui depuis les mariages espagnols (1).

Celui-ci avait réussi, dans la question d'Orient, à former une quadruple alliance, en laissant la France en dehors. M. Guizot se flatta de pouvoir, sur la question suisse, former une quadruple alliance, en dehors de l'Angleterre.

Mais, tandis qu'il rédigeait et expédiait de fort belles dépêches destinées à tous les cabinets, lord Palmerston lui escamota l'affaire en un tour de main. M. Peel fut envoyé à Berne porteur de paroles de vif encouragement, d'une somme considérable d'argent, et d'excitations à prendre l'initiative, avant que le parti catholique, auquel notre ambassadeur prêchait la temporisation, eût achevé ses préparatifs d'attaque ou même de défense.

On fut donc très surpris en Suisse, aussi bien que dans le reste de l'Europe, d'apprendre le commencement des hostilités; et presque simultanément la des-

(1) Le cabinet whig dont faisait partie lord Palmerston avait été remplacé le 3 septembre 1841 par un ministère tory dirigé par sir Robert Peel. Celui-ci fut renversé le 29 juin 1846 et lord John Russel appela de nouveau lord Palmerston au Foreign-office.

truction de l'armée du Sonderbund. La dissolution de cette ligue s'ensuivit.

Ce fut un grand échec pour notre gouvernement. Les oppositions s'empressèrent à le bien mettre en lumière, et il s'en trouva abaissé — plus justement cette fois que pour l'aventure Pritchard — dans l'opinion publique.

M. Guizot ne s'en montra nullement déconcerté. Il s'était pourtant vanté de la campagne diplomatique, qu'il croyait mener avec une si haute stratégie, à trop de monde pour pouvoir en espérer le secret. Mais il est dans sa nature de peu prévoir, et de complètement oublier, les faits pouvant lui être désagréables.

Un peu avant cette époque, je causais un matin avec le Chancelier de la décision prise par lui d'abandonner la vie publique. Nous devisions sur l'opportunité d'annoncer ses intentions à la première ou la dernière séance de la session. J'inclinais pour ce parti, il me dit alors :

« Mon grand âge et l'affaiblissement de ma vue sont sans doute des raisons suffisantes pour justifier ma retraite ; mais je vous avoue que je suis surtout pressé par le profond dégoût de ce qui se passe. Tout tombe en charpie autour de nous. Le Roi est assis depuis dix-huit ans sur le trône, il y est moins affermi que la première année. Il n'y a plus de direction, plus de volonté, plus de gouvernement.

« Chacun tire de son côté sans être guidé ; aussi tout s'abaisse et se dissout. Quand je vois comment on commande et comment on sert aujourd'hui ; et que je songe à la façon dont j'ai vu ordonner et obéir, je suis forcé

de reconnaître tout changé. Je n'appartiens plus à un monde si nouveau; nous ne sommes point faits l'un pour l'autre.

« Cette Chambre que je préside, on semble s'appliquer à la rendre chaque jour plus infime. Le ministère, et même le Roi, en font une grande remise pour toutes les incapacités. J'ai eu beau en montrer les inconvénients; on n'écoute plus mes remontrances.

« Il s'y trouve encore une douzaine de pairs qui la galvanisent de temps en temps; mais lorsqu'ils disparaîtront, et nous sommes tous vieux, vous la verrez tomber dans un discrédit que je ne veux pas partager.

— Heureusement, mon ami, répondis-je en souriant, nous sommes trop vieux pour être témoins des catastrophes que vous craignez.

— Je n'en sais rien, reprit-il, — en se levant brusquement, selon son habitude lorsque son discours s'animait, — je n'en sais rien du tout. Ce gouvernement est si complètement délabré, que je ne serais nullement étonné de le voir s'effondrer à la première heure. » Cette première heure ne devait guère tarder à sonner.

Quoique les douleurs de mon pied se fussent apaisées, la voiture me faisait souffrir ; et je ne crois pas avoir été à Saint-Cloud pendant l'été. La Cour n'en revint qu'à Noël. Je me rendis tout de suite près de mes deux princesses.

Madame Adélaïde était chez le Roi. On me fit entrer dans son salon ; je m'assis dans une des grandes embrasures des fenêtres pour l'attendre. Elle arriva, portée

par ses gens, et se fit arrêter dans cette même embrasure, vis-à-vis de moi. Je ne la trouvai pas beaucoup plus changée qu'à notre dernière entrevue.

Après les premiers mots sur nos mutuelles santés, elle me fit raconter l'aventure Mortier, qui mena à celle des Praslin; et, selon l'habitude de nos conversations, nous arrivâmes promptement à la politique et à la situation du pays.

Je lui rapportai une partie des inquiétudes dont on m'entretenait chaque jour, des dangers si menaçants pour la couronne, et du peu de résistance qu'on y opposait. Elle sembla m'écouter d'abord avec grand étonnement, puis l'inquiétude se montra, son bon esprit sembla s'éclairer.

Mais, en remarquant un extrême aspect d'épuisement dans toute sa personne, je craignis de la trop fatiguer et je m'arrêtai.

Je lui adressai, en me retirant, les compliments d'usage à la fin de l'année, et je la priai de vouloir bien être mon interprète auprès du Roi, l'impossibilité où j'étais de marcher ne me permettant pas d'aller le soir au salon lui offrir personnellement mes hommages.

« Mais, non, pas du tout... pas du tout... ma chère, me dit-elle, le Roi serait très fâché de ne pas vous souhaiter la bonne année. Venez ici lundi; vous l'attendrez aussi longtemps qu'il le faudra. Je le ferai prévenir de votre présence; il viendra certainement dès qu'il pourra... Mais j'y pense, mieux... Venez mercredi. Toutes ces ennuyeuses fonctions de Cour seront finies, il sera plus libre. Et puis, voyez-vous, ma chère Madame de Boigne, nous serons sortis de cette déplo-

rable année 1847; je la déteste, et j'aspire à en voir la fin. »

Hélas! le vœu de cette pauvre princesse ne devait pas être exaucé. Ce sont les dernières paroles que j'ai recueillies de sa bouche.

En sortant de son appartement, je me fis porter chez la Reine. Cette visite ne me laisse aucun souvenir intéressant. Il fut seulement question des affaires Mortier et Praslin, et surtout des inquiétudes de la Reine sur l'état de sa belle-sœur.

J'ai appris depuis que le lendemain Mme de Montjoie avait interpellé la marquise de Salvo (1), en lui demandant si j'étais tombée dans un état complet de radotage :

« Figurez-vous, ma chère enfant, que notre amie Mme de Boigne est venue hier chez Madame Adélaïde. Elle lui a raconté un tas de niaiseries, dont elle avait tellement bouleversé l'esprit de ma princesse que je l'en ai trouvée atterrée. Il m'a fallu l'arraisonner, pendant plus de deux heures, pour lui prouver l'absurdité de toutes ces allégations. Vous avez beau dire, ma petite, il faut que Mme de Boigne ait la tête bien affaiblie. »

Mme de Salvo, trop jeune et trop timide pour discuter, répondit que je voyais peut-être en noir; mais qu'elle ne croyait pas mes facultés mentales altérées.

La comtesse de Montjoie était pourtant un esprit ferme, sain, et même perspicace. Mais voici ce qu'il en

(1) Voir dans : *Esquisses et portraits*, *Mémoires* du vicomte DE LA ROCHEFOUCAULD, duc DE DOUDEAUVILLE, t. XI, p. 115, une étude consacrée à la marquise de Salvo.

arrive de vivre exclusivement dans l'atmosphère d'une Cour quelconque.

Je crois, en vérité, les murailles de tous les palais, et surtout celles des Tuileries, imprégnées d'illusions délétères se répandant sur les têtes les plus saines, et en obscurcissant les idées. Peut-être ceux qu'on appelle les flatteurs des princes sont-ils bien souvent les premiers trompés.

Quoi qu'il en soit, l'état de Madame Adélaïde était bien autrement grave que je ne l'avais cru. Le 30 décembre, sans paraître plus malade qu'elle ne m'avait semblé le 27, elle fut prise d'un étouffement très violent; elle perdit la parole.

Le Roi, aussitôt prévenu, arriva sur-le-champ. Toute la famille royale le suivit. Madame Adélaïde saisit d'une main celle de son frère, qu'elle ne lâcha plus ; l'autre était successivement tendue à la Reine et à ses neveux.

Cette cruelle scène se prolongea près de trois heures, au milieu de cette famille à genoux et en larmes. Elle expira, après des angoisses infinies, sans avoir perdu connaissance, ni recouvré la parole.

Le deuil et les regrets furent sincères et profonds sous le toit des Tuileries; il ne me parut pas que le public y prît grande part. Le Roi demeura accablé ; il perdait l'affection la plus intime de sa vie, et l'habitude de tous les jours.

Madame Adélaïde avait laissé de légers souvenirs à plusieurs personnes, — j'eus pour ma part un étui d'or émaillé, auquel je tiens beaucoup, — mais elle ne fit aucun legs de la moindre importance. Et elle avait

poussé le scrupule à ne rien distraire de sa succession, jusqu'à n'assurer à la comtesse Mélanie de Montjoie, sa dame d'honneur, son amie, sa fidèle compagne depuis leur plus jeune âge, que les émoluments de sa charge en rente viagère.

CHUTE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

1848

I

Chute de trois gouvernements. — Lecture du testament de Madame Adélaïde. — Divisions dans la famille royale. — Dernier entretien avec la Reine aux Tuileries. — Les banquets. — Le Roi désire la démission du général Jacqueminot. — M. Duchâtel. — Mot de M. de Salvandy. — Réponse de M. Guizot à Mme de Liéven. — Symptômes inquiétants. — Le Roi et Horace Vernet. — Cris contre les ministres. — Retraite de M. Guizot. — « Bonsoir, Mater Dolorosa. » — Cabinet Thiers. — Le général Bedeau. — Ministère Odilon Barrot. — L'armée pactise avec le peuple. — Départ du Chancelier pour Châtenay. — Il se retire à Pontchartrain. — Démarche de M. Arago. — M. Pasquier à Tours.

Depuis mon arrivée à l'âge de raison j'ai vu s'écrouler trois puissants gouvernements ; tous trois par le suicide et l'abus du principe qui les avait créés :

L'Empire, par la persévérance dans le despotisme et dans la guerre ; la Restauration, par une recrudescence inintelligente et inopportune de prétentions légitimistes ; la Monarchie de Juillet, par la crainte, poussée jusqu'à la pusillanimité, de sortir de la légalité et de manquer de respect à la bourgeoisie de Paris.

Si les personnes qui vivent désormais sont destinées à voir la chute du second Empire, je suis persuadée qu'il périra de la passion de gouverner l'univers par et pour les révolutions. On n'agite pas impunément cette hydre formidable et sanglante; on ne l'apaise pas en la caressant.

L'Angleterre, après nous avoir fait dévorer, succombera à son tour à son cruel et perfide égoïsme. Mais elle résistera plus longtemps, grâce à cet esprit public que l'Anglais puise dans son île, et porte avec lui jusqu'aux extrémités de la terre, sans jamais en rien perdre.

Quelques jours après la mort de Madame Adélaïde, le conseil de famille, les ministres et la famille royale furent réunis pour entendre la lecture du testament. L'immense fortune de Madame Adélaïde était distribuée à ses neveux et nièces. Toutefois, le prince de Joinville et le duc de Montpensier étaient fort avantagés.

Lorsqu'on en vint à la clause qui faisait le Roi usufruitier, en lui laissant la direction de tous les biens et la jouissance de tous les revenus, le désappointement fut grand parmi les héritiers du fond, et l'irritation très peu dissimulée.

Le Roi s'en aperçut. Sous prétexte de se sentir trop ému, il rompit la séance. Elle ne fut plus reprise, au moins devant les mêmes témoins.

Les colères sourdes, régnant déjà sous le toit des Tuileries, s'accrurent. Les ambitions, qui s'agitaient autour de Mme la duchesse d'Orléans, redoublèrent d'activité. M. le prince de Joinville s'y associa.

Le Roi, dans les moments d'irritation, qui devenaient de plus en plus fréquents, avait pris l'habitude de dire souvent : « Si on veut me rendre la vie trop dure, j'abandonnerai tout. Je me retirerai à Eu avec ma bonne Reine; et on verra comment on fera pour se passer de moi. »

Les aspirants au ministère — et les princes, hélas! — commencèrent à trouver qu'on pourrait bien le prendre au mot.

Les intrigues se liant de plus en plus, le prince de Joinville se montra si hostile, que le gouvernement du Roi crut devoir l'envoyer, dans un semi-exil, rejoindre en Algérie son frère le duc d'Aumale. Lui-même se posait en mécontent, depuis qu'on avait refusé de ratifier les engagements pris par lui vis-à-vis de l'émir Abd-el-Kader (1).

(1) Abd-el-Kader (El-Hadj) (1807-1883), fils du marabout Mahi-el-Din. Prêcha la guerre sainte contre les Français (1832). De 1834 à 1837, après des revers et des victoires, il parvint à établir une véritable domination sur tout le sud de l'Algérie jusqu'aux portes d'Alger et d'Oran. En 1840, Bugeaud, nommé gouverneur général de l'Algérie (29 décembre), entreprend de détruire cette puissance ; il ne lui laisse aucune trêve. Le 16 mai 1843, le duc d'Aumale, commandant une colonne mobile, s'empare de la smala de l'émir. Celui-ci gagne le Maroc et détermine le sultan à une guerre qui se termine par la victoire d'Isly et le bombardement de Tanger (1844). Le 23 novembre 1847, l'émir rend son épée à Lamoricière, qui lui promit de le laisser se retirer à Alexandrie ou à Saint-Jean d'Acre. Cette promesse fut ratifiée par le duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie depuis le 20 août 1847. Mais le gouvernement jugea plus prudent de faire interner Abd-el-Kader en France, au moins pour quelque temps. Rendu à la liberté en 1852, il se retira en Syrie (1855). La France lui fit une pension et il demeura jusqu'à sa mort le fidèle ami de notre pays.

Il n'est pas inutile de remarquer ces dispositions de la famille royale, car la révolution de 1848 a pris naissance dans le palais.

Mme la duchesse d'Orléans courtisait beaucoup le Roi, elle était fort caressée par lui. Vers le milieu de février, je demandai un jour à la Reine la permission de lui parler sérieusement. Je lui représentai l'inconvénient de prolonger l'isolement où son deuil la tenait, aussi bien que le Roi.

« Madame Adélaïde, lui dis-je, laisse une place importante, qui ne peut pas rester vacante. Elle était le canal par lequel bien des avertissements arrivaient jusqu'au Roi. Demander une audience est une chose grave, et qui ne peut se multiplier. »

Je n'ajoutai pas que depuis quelque temps les audiences devenaient inutiles, car le Roi s'emparait de la parole, et souvent on ne pouvait l'entretenir de l'objet pour lequel on l'avait demandée.

« L'esprit distingué et la haute raison de la princesse Clémentine la rendraient fort propre à remplacer sa tante; mais bien des gens la considèrent un peu comme une princesse étrangère, pouvant ne point s'identifier entièrement avec les intérêts français. Mme la duchesse de Nemours est en dehors des habitudes politiques. Mais il y a une autre personne qui y serait très propre, si ses relations étaient sans danger, et qui y aspire évidemment.

— Hélène! s'écria la Reine, — avec le seul mouvement de chaleur que je lui eusse vu depuis la mort de M. le duc d'Orléans, — soyez tranquille, ma chère, ce ne sera jamais la duchesse d'Orléans; non... non... ce

sera moi. Je sens l'importance de ce que vous me dites et la nécessité de m'en occuper. J'en causerai avec le Roi; soyez sûre que je n'en perdrai pas la mémoire. »

Elle me parla ensuite de diverses choses, me remercia de mon dévouement ; et nous nous séparâmes bien affectueusement. C'est la dernière fois que je l'ai vue aux Tuileries.

J'appris, peu de jours après, que la Reine avait fait prévenir les personnages les plus sérieux, parmi les habitués de Madame Adélaïde, et ceux plus particulièrement honorés de sa propre confiance, — entre autres le Chancelier, — qu'on la trouverait tous les jours à cinq heures, quand on désirerait la venir voir. C'était là le but que je souhaitais atteindre.

Les ovations faites à M. de Lafayette (1) dans le Midi, et les banquets donnés dans beaucoup de villes, pour acclamer les députés de la gauche, causèrent une grande agitation dans l'esprit public. L'importance en fut si bien reconnue, que les partis voulurent s'en servir à Paris.

Les oppositions de toutes les observances s'attelèrent à cette grande machine de guerre, avec des intentions plus ou moins perverses, voulant renverser : qui, le ministère ; qui, le roi Louis-Philippe ; qui, la monarchie ; qui, enfin, l'état social tout entier.

Les gens d'ordre se trouvaient de plus en plus alarmés, hormis ceux qui, avec plus de volonté et d'éner-

(1) Oscar-Thomas-Gilbert Motier, comte puis marquis de La Fayette (1815-1881). Élève de l'École polytechnique. Député de Seine-et-Marne (1846). Sénateur inamovible (1875). Petit-fils du général.

gie peut-être, auraient pu conjurer un danger si évident et si imminent.

Je n'écris pas l'histoire. Je n'entrerai pas dans les détails des intrigues et des négociations qui se conduisirent, jusqu'au dernier moment, entre le gouvernement et les chefs de la gauche dynastique. Ceux-ci se croyaient encore les arbitres de la situation; et dès lors, ils étaient dépassés et ne représentaient plus rien.

Je n'écris pas l'histoire, je le répète. Tout au plus, puis-je me flatter, en retraçant les événements auxquels j'ai assisté, comme acteur ou comme spectateur, de donner quelques coups de pinceau qui fassent mieux apprécier les choses et les personnes. Aussi, ne parlé-je jamais de ce que je ne sais que par des on-dit ou par la voix publique.

L'anxiété allait en croissant; la discussion de l'Adresse dans les deux Chambres devenait chaque jour plus acerbe. Les articles virulents des journaux, les manifestations d'étudiants, d'ouvriers en blouse, se multipliaient, pour obtenir l'autorisation de se réunir en banquets.

En la refusant mollement, on n'avait fait qu'en accroître le désir, poussé jusqu'à la passion. On l'accorda enfin, sous les fallacieuses promesses de gens qui, au fond, n'étaient pas en mesure de les tenir.

Le général Jacqueminot n'exerçait aucun empire sur la garde nationale, dont il était commandant. Le Roi le savait bien, et avait essayé d'engager M. Duchâtel à lui demander sa démission. Mais M. Duchâtel, très mécontent de l'élévation de M. Guizot à la présidence

du conseil, ne cherchait qu'une issue pour sortir d'un ministère où il se déplaisait.

Il affirma au Roi qu'il lui apporterait la démission du général Jacqueminot à l'heure même où il la souhaiterait, en lui demandant la permission d'y ajouter la sienne, les relations de famille ne lui permettant pas de refuser cette satisfaction à son beau-père.

Le Roi n'ignorait pas les dispositions de M. Duchâtel. Reconnaissant l'impossibilité de conserver M. Guizot sans lui, et ne voulant pas dissoudre son ministère, il ajourna le changement de M. Jacqueminot, quoique personne n'ignorât à quel point il s'entendait peu avec le général Sébastiani (1), commandant l'armée de Paris.

Cette circonstance aggravait encore les inquiétudes des amis de l'ordre.

Le dimanche 20 février, devant quelques personnes réunies chez moi, le colonel de La Rue se prit à dire que le trouble était grand parmi les militaires, aussi bien que dans la ville. On ne savait à qui on devait obéir, et les ordres se contredisaient.

Il ajoutait : « La nomination du maréchal Bugeaud au commandement de Paris calmerait tous les esprits. »

M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, se leva, avec cet air important qu'il affectait toujours, et reprit, d'une voix très haute : « Monsieur, quand elle a le bonheur d'avoir pour commander la garde nationale le général Jacqueminot, et pour commander la

(1) Jean-André-Tiburce, vicomte Sébastiani (1786-1871), frère du maréchal. Sous-lieutenant (1806). Colonel (1813). Commandant de la légion corse à la Restauration. Député (1828). Lieutenant général (1831). Pair (1837).

garnison le général Tiburce Sébastiani, la ville de Paris ne peut rien avoir à craindre ni à désirer. »

Après ces belles paroles, il fit une sortie héroïque, nous laissant tous un peu étonnés. A la même heure, et dans un cercle plus nombreux, chez la princesse de Liéven, M. de Rambuteau (1), préfet de Paris, et M. Delessert, préfet de police, interrogés assez négligemment par elle sur les événements du jour, les lui peignirent sous des couleurs assez sombres pour exciter son attention. M. Guizot, assis sur un sopha à l'autre extrémité du salon, causait avec l'ambassadeur d'Angleterre. La princesse l'appela :

« Venez donc, Monsieur, lui dit-elle, écouter ce que me disent ces messieurs. »

M. Guizot écouta, en effet, puis il reprit :

« Et c'est pour cela, Princesse, que vous avez interrompu ma conversation avec lord Normanby? (2) Que ces messieurs se calment; et qu'ainsi que vous ils dorment fort tranquilles. »

Puis il tourna sur ses talons, en leur laissant à tous trois, pour adieu, un de ces sourires supérieurs et satisfaits qu'il distribue à tout venant, et alla reprendre sa place sur le sopha.

(1) Claude-Philibert Barthelot, comte de Rambuteau (1781-1869). Chambellan de l'Empereur (1811). Préfet du Simplon et de la Loire (1814). Député aux Cent-Jours et en 1827. Préfet de la Seine (1833). Pair de France (1835).

(2) Constantin Henry Phipps, comte de Mulgrave, marquis de Normanby (1797-1863). Entra aux communes en 1822. Gouverneur de la Jamaïque. Lord du sceau privé (1834). Lord lieutenant d'Irlande (1835). Ministre de la guerre, puis de l'intérieur. Ambassadeur à Paris (1846-1852).

La journée du lundi ne me laisse aucun souvenir particulier. L'agitation croissait. Les groupes se multipliaient sans être tout à fait hostiles. Les propos annonçaient des manifestations imminentes. Les ouvriers avaient quitté le travail. La bourgeoisie de Paris, avec la stupide badauderie qui la distingue, se réjouissait dans l'idée de donner une leçon au pouvoir, — selon son expression favorite, — et ne s'apprêtait pas à défendre un gouvernement, qui lui appartenait pourtant, et qu'elle chérissait au fond.

Tous les symptômes s'aggravaient de moment en moment; et il fallait bien finir par s'en occuper sérieusement.

La séance de la Chambre des pairs, son grand dîner du lundi et la réception qui s'ensuivait, ayant retenu M. Pasquier, je ne l'avais pas vu. Il m'apprit, en venant dîner chez moi le mardi, que les troupes avaient été mandées de tous côtés ; que le banquet fixé au lendemain était décidément défendu; qu'on ferait un grand déploiement de forces; et qu'on ne permettrait à aucun groupe de se former.

Cela était d'autant plus nécessaire qu'ils étaient évidemment sous la direction des sociétés secrètes. Chaque groupe était accompagné d'un homme en redingote, proprement mis, portant une casquette presque uniforme le signalant à son monde.

On voyait aussi sortir de tous les égouts ces affreuses figures, que la fange de Paris fait éclore à l'approche des mouvements révolutionnaires. Le moment de leur importance n'était pas encore venu, on ne voulait pas effrayer d'avance la population.

Malgré tous les rapports recueillis dans le cours de la matinée, les paroles du Chancelier me remontèrent un peu. Je le trouvai moins inquiet que les autres. Mais il est dans sa nature de se calmer à l'heure du danger.

Il me quitta de bonne heure pour aller aux Tuileries. Les personnes qui survinrent chez moi me parurent toutes bien alarmées.

Je reçus, à onze heures du soir, un billet de M. de Salvandy, qui contenait uniquement ces mots : « Je voulais aller vous rassurer moi-même, Madame; il est déjà tard, et je suis encore retenu au conseil. Soyez tranquille, tout est prévu, tout est prévenu; il n'y a pas ombre de soucis à prendre ».

Voilà ce qu'on m'écrivait sur la table du conseil, le mardi 22 février, à onze heures du soir.

Dès le grand matin, mercredi, je sus par mes gens, à mon grand étonnement, les boulevards et les places entièrement dépouvus des forces militaires qui devaient s'y trouver établies, et les flots de la population des faubourgs se portant en masse du côté des Champs-Élysées, où le banquet devait avoir lieu.

J'ai appris depuis, très positivement, qu'Horace Vernet (1), mandé par le Roi de Versailles, où il résidait, était arrivé d'assez bonne heure aux Tuileries. Le Roi travaillait déjà avec l'architecte de Versailles. Lorsque celui-ci sortit du cabinet, Vernet lui demanda si le Roi savait l'état où se trouvait la ville.

(1) Horace Vernet (1789-1863), fils de Carle Vernet. Membre de l'Institut et directeur de l'Académie de France à Rome (1829).

« Je ne crois pas, répondit l'autre, il est bien calme. »

Vernet prit sur lui d'exprimer les craintes inspirées par ce dont il venait d'être témoin en se rendant au palais. Le Roi lui répondit par un sourire, et il entama tout de suite le motif pour lequel il l'avait fait appeler.

Horace Vernet devant aller à Blois pour faire le portrait d'Abd-el-Kader, le Roi désirait hâter son départ, et le chargeait d'exprimer à l'Émir son vif regret de n'avoir pu encore accomplir les promesses faites par M. le duc d'Aumale, en lui portant l'assurance qu'elles le seraient incessamment, au plus tard immédiatement après la session.

Le Roi insista beaucoup sur le prix qu'il attachait à ce message, confié à la prudence et à la discrétion d'Horace Vernet.

Celui-ci voulut encore attirer l'attention du monarque sur la situation actuelle de Paris; mais il lui fut répondu : « Soyez tranquille, mon cher Horace; c'est un feu de paille, il s'éteindra de lui-même en n'y apportant pas d'obstacles. Il ne sera pas même nécessaire, j'espère, de souffler dessus. » J'ignore comment cette belle sécurité fut troublée.

Les cris de : « A bas Guizot, à bas les ministres! » furent hurlés, par quelques centaines de personnes, aux grilles des Tuileries. Et quoiqu'ils fussent plus faiblement accompagnés de celui de : « Vive le Roi! », ils portèrent l'effroi dans le palais; surtout, je crois, parce qu'on distingua quelques uniformes de gardes nationaux parmi ces braillards.

Bientôt après, M. Duchâtel, appelé de la Chambre

des députés, où il était en séance, fut introduit auprès du Roi. Il le trouva fort accablé. « La Reine, lui dit-il, désirerait vous parler chez elle. »

M. Duchâtel s'y rendit aussitôt. La Reine, toute en larmes, le supplia de donner une dernière preuve de dévouement au Roi en obtenant la démission de M. Guizot, dont l'impopularité devenait trop compromettante. M. Duchâtel se chargea d'effectuer la dissolution du ministère, et retourna au Palais-Bourbon.

Peu d'instants après, M. Guizot déclara sa retraite, en annonçant que Sa Majesté avait fait appeler M. Molé pour former un autre cabinet.

Bien des gens alors se persuadèrent la crise finie; mais ce n'était pas le compte des entrepreneurs de ce fatal mouvement. L'avènement de M. Molé ne répondait pas à leurs vues. Néanmoins on pouvait espérer quelques moments de trêve.

Je dînai ce jour-là chez Mme de Châtenay, dans la place Louis XV. On avait enfin fait venir quelques troupes; elles bivouaquaient sur la place. Il y en avait aussi devant l'hôtel du ministère des affaires étrangères, où stationnaient des groupes moins nombreux, mais plus mal disposés, malgré la concession obtenue le matin.

M. de Salvandy devait dîner avec nous; il apporta lui-même ses excuses. Il lui fallait préparer ses paquets. Sa confiance de la veille était bien dissipée; et nous, en revanche, nous sentions moins effrayés.

Le Chancelier vint en visite le soir. Il sortait de chez M. Molé, où le Roi l'avait envoyé pour s'entendre avec lui de la composition du ministère. M. Molé espérait

encore réussir à le former; il attendait des réponses. Il craignait de n'avoir pas M. Thiers, quoique ayant renoncé à ce qu'il y eût un président du conseil. Mais il espérait au moins M. de Rémusat, comme représentant de cette coterie politique.

Ce fut en me ramenant chez moi, vers les dix heures, que le Chancelier me raconta ces détails. Il devait retourner chez M. Molé, et de là aux Tuileries, pour rapporter au Roi où en étaient les négociations pour la formation du nouveau cabinet. Pendant la route que nous faisions ensemble, il me parut voir des gens fuyant sur la place de la Madeleine.

En arrivant chez moi, je trouvai tous mes gens très effarés, groupés sur l'escalier, s'informant de ce qui se passait. Ils avaient entendu une vive fusillade et beaucoup de cris d'effroi.

Tout étant rentré dans le silence, nous y attachâmes peu d'importance; d'autant que le duc de Fezensac, resté après nous chez Mme de Châtenay, ne tarda pas à nous rejoindre, et nous affirma qu'un cheval, échappé d'un bivouac sur le boulevard, s'était précipité parmi ceux du bivouac de la place Louis XV, avait causé beaucoup de tapage et tout cet émoi.

Installée sur ma chaise longue, j'espérai de nouveaux renseignements par mes habitués quotidiens. J'étais pourtant si accablée que le Chancelier, en sortant bientôt après pour retourner à l'hôtel Molé, me jeta de la porte : « Bonsoir, Mater Dolorosa. » M. de Fezensac continua à se rire un peu de moi sur le même ton, avant de se retirer à son tour.

J'attendis jusqu'à minuit; personne ne vint. Toute-

fois le calme et le silence régnaient dans notre quartier, et je me mis au lit.

En entrant chez moi le lendemain, mes femmes m'apprirent les bruits sinistres déjà répandus. On parlait d'un soulèvement général, et de nombreuses victimes égorgées par la troupe. J'écrivis un mot à Mme de Rémusat, ma très proche voisine dans la rue d'Anjou, pour m'informer de ce qu'elle savait.

Elle me fit répondre qu'elle allait m'envoyer son fils, pour me mettre au courant des événements de la nuit.

Pierre de Rémusat survint presque aussitôt. Son père avait accompagné M. Thiers aux Tuileries vers les minuit. Celui-ci était chargé de former un ministère. Il avait obtenu le consentement du Roi de s'adjoindre MM. Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne (1), de Rémusat, et M. Dufaure (2), je crois.

Toutefois le maréchal Bugeaud était commandant de l'armée (3) et ministre de la guerre *in petto*. Dès le point du jour, tous ces ministres, hormis le maréchal, étaient montés à cheval pour aller visiter les barricades

(1) Prosper Duvergier de Hauranne (1798-1881). Collaborateur du *Globe*. Député (1831). Organisateur de la campagne des banquets (1848). Député aux Assemblées constituante et législative. Exilé au coup d'État. Membre de l'Académie française (1870).

(2) Armand-Jules-Stanislas Dufaure (1798-1881). Avocat à Bordeaux. Député (1834). Conseiller d'État. Ministre des travaux publics (1839). Député à la Constituante et à la Législative. Vota le bannissement de la famille d'Orléans. Ministre de l'intérieur. Membre de l'Académie française (1864). Député (1871). Ministre de la justice. Président du conseil. Sénateur inamovible. Puis de nouveau président du conseil et ministre de la justice (1877).

(3) Ainsi que de la garde nationale.

déjà élevées. Ils s'attendaient à les voir s'abaisser devant eux.

Mais loin des acclamations, sur lesquelles ils comptaient, ils avaient rencontré des vociférations et des gestes hostiles.

La troupe, sous les ordres du général Bedeau (1), n'agissait point; et ce général se bornait à parlementer avec la populace, au lieu de la chasser devant lui. M. Thiers avait trop de perspicacité pour ne pas comprendre qu'il avait laissé pousser les choses trop loin, et que son tour était passé.

M. Odilon Barrot, au contraire, ayant recueilli quelques poignées de main et quelques cris de : « Vive le père du peuple », parmi les émeutiers, croyait le sien arrivé.

En rentrant au palais des Tuileries, M. Thiers avait remis sa démission entre les mains du Roi. M. Odilon Barrot avait accepté, sans hésiter, la charge de former un ministère, à la condition que le commandement du maréchal Bugeaud lui serait ôté et que toutes les troupes se retireraient dans leurs casernes.

M. de Rémusat venait de rentrer chez lui, où il avait fait ce triste récit. Il ne tarda pas à être suivi de nouvelles toutes de plus en plus inquiétantes.

J'appris successivement l'invasion des Tuileries, le

(1) Marie-Alphonse Bedeau (1804-1863). Fit toute sa carrière en Algérie. Général de division (1844). Rentré en France en 1848, il fut chargé du commandement d'une des colonnes envoyées contre les insurgés et se montra au-dessous de la tâche. Ministre de la guerre du gouvernement provisoire. Commandant militaire de Paris. Député. Blessé aux journées de Juin. Exilé au coup d'État, rentré à l'amnistie de 1859.

départ du Roi, l'expulsion de Mme la duchesse d'Orléans de la Chambre des députés.

Comme je n'ai rien vu de mes yeux, ni entendu de mes oreilles dans ces fatales journées, j'en raconterai seulement ce qui me touche personnellement; aussi bien que quelques détails peu connus, et m'étant parvenus si directement que j'en puis garantir l'authenticité, malgré le trouble accompagnant nécessairement le récit de catastrophes si rapidement multipliées.

Le jeune ménage Pasquier habitait le Luxembourg. Mais ayant dîné le mercredi chez leur père et beau-père, M. de Fontenillat, dans la rue de la Chaussée-d'Antin, ils n'avaient pu regagner leur domicile. Le marquis Pasquier (1) essaya de s'y rendre de grand matin, sans y réussir. Les ponts étaient gardés.

Je restai donc sans nouvelles du Chancelier. Je me figurais le voir arriver d'un moment à l'autre, et je m'occupai à lui chercher un asile où il pût être mieux caché que chez moi; car le trouble gagnait notre quartier d'ordinaire si paisible.

Une boutique d'armurier située en face de mes fenêtres fut pillée. Bientôt après un bruit affreux vint nous assourdir. C'était une foule de bandits atroces, de mégères échevelées et moitié nues échappées de Saint-

(1) Edme-Armand-Gaston, duc d'Audiffret-Pasquier (1823-1905). Fils du comte d'Audiffret, receveur général. Neveu et fils adoptif du chancelier Pasquier. Auditeur au Conseil d'État (1845-1848). Député de l'Orne en 1871. Président de la commission des marchés conclus pendant la guerre. Président de l'Assemblée nationale (1875). Sénateur inamovible (1875). Président du Sénat (1876). Membre de l'Académie française (1878), où il remplaça Mgr Dupanloup.

Lazare, — dont le peuple avait forcé les portes, — et escortant, avec des vociférations infâmes, une troupe de cavaliers sans armes, la plupart tête nue, tandis que des gamins déguenillés portaient leurs carabines et leurs coiffures.

Cela s'appelait alors pactiser avec le peuple. C'est un des plus hideux spectacles auquel des gens paisibles puissent être condamnés à assister.

Malgré cet état des rues, je ne laissai pas que de voir assez de monde, chacun épouvanté et ahuri, les femmes portant leurs diamants dans leurs poches; les hommes s'ingéniant pour leur chercher un refuge.

Je sus les Tuileries, le Palais-Royal, les ministères envahis, et tous les meubles précieux, aussi bien que les papiers, jetés par les fenêtres. Le même sort était bien présumable pour le Luxembourg, et les hôtels particuliers ne devaient probablement guère tarder à le subir.

A la chute du jour, j'essayai d'envoyer un homme par le pont d'Iéna pour rejoindre le Chancelier. Peu d'instants après, je reçus un message de lui. Le Luxembourg, quoique fort menacé, n'était pas encore au pouvoir des bandits.

Le Chancelier avait pu gagner la barrière par le jardin. Il y avait trouvé sa voiture et il me faisait dire qu'il partait pour Châtenay, où il allait m'attendre. Je respirai un peu, mais pas trop librement. Aller à Châtenay c'était se jeter dans la gueule du loup. Notre présence y serait plus remarquée que partout ailleurs; et, s'il lui fallait se cacher, aucun lieu ne pouvait être plus mal choisi.

J'ai appris depuis qu'en me quittant le mercredi, il

s'était rendu chez M. Molé. Le Roi, impatient d'une réponse, y avait envoyé un de ses aides de camp. Celui-ci emportait une lettre dans laquelle M. Molé, en annonçant au Roi l'impossibilité où il se trouvait de former un cabinet, lui disait y renoncer entièrement.

Le Chancelier, n'ayant plus rien à apprendre au Roi, ne retourna pas aux Tuileries. Il regagna le faubourg Saint-Germain, encore parfaitement calme, et rentra dans son appartement, sans se douter des immenses résultats de l'échauffourée dont nous avions entendu le bruit.

Il n'en fut informé que le lendemain et apprit, les unes après les autres, les péripéties de cette orageuse matinée, sans oser s'éloigner du poste où le devoir le retenait.

Vers les onze heures, il reçut l'avis de se préparer à une séance royale. Lui et M. Decazes (1) s'occupèrent de convoquer le plus de pairs possible. Ils arrivèrent en petit nombre, et attendirent Mme la duchesse d'Orléans et son fils, jusqu'au moment où la déroute éprouvée à la Chambre des députés leur fut connue. Le Chancelier rentra dans son appartement pour mettre ordre à quelques papiers.

Des groupes formidables insultaient le palais de temps en temps ; mais on n'en avait pas encore forcé les grilles lorsqu'il le quitta, ainsi que je l'ai déjà dit. Ajoutons, en passant, qu'une partie du gouvernement provisoire s'étant installé dès le lendemain au Luxem-

(1) Le duc Decazes, ancien ministre et favori de Louis XVIII (voir t. II), était grand référendaire de la Chambre des pairs depuis 1834.

bourg, ce palais ne fut pas dévasté; le désir de piller le château de Neuilly ayant détourné pour cette première nuit le zèle des bandits.

Sous prétexte de faire promener les chevaux, j'essayai de faire sortir les miens attelés à un chariot, et j'y plaçai, en veste d'écurie, un valet de chambre dont j'étais sûre. M. le Chancelier avait passé la nuit à Châtenay, mais les renseignements qu'il y recevait le forçaient à s'éloigner. Mon homme le vit monter en voiture pour gagner Pontchartrain par Jouy, en évitant Versailles; on le disait aussi en pleine révolte.

L'habitation de Pontchartrain est fort isolée; et je me sentis un peu soulagée de l'y savoir installé.

La journée se passa dans le plus grand émoi; les rapports se contredisaient les uns les autres, mais étaient toujours également sinistres. Je m'occupais sans cesse d'un moyen de parvenir à plus de sûreté pour le Chancelier.

Les noms des personnes formant le gouvernement provisoire se trouvant connus, j'écrivis à M. Arago — il avait pris possession du ministère de la marine — pour lui demander de me procurer un passeport à cet effet; et j'envoyai mon billet par ce même valet de chambre, qu'il connaissait très bien, et qui dix-huit ans avant, à l'instar de M. Arago, avait rempli des fonctions du même genre vis-à-vis du duc de Raguse (1).

M. Arago le fit attendre longtemps dans une antichambre remplie de monde. En sortant de son cabinet il passa près de lui; et sans s'arrêter, sans le regarder,

(1) Voir t. III, p. 346.

lui dit : « Louis, dites-lui qu'elle l'aura ». Et, en effet, quelques heures après, il m'arriva une espèce de laissez-passer signé par les membres du gouvernement provisoire, et qui pouvait à la rigueur servir de passeport.

Je m'empressai de l'expédier à Pontchartrain. Mon messager n'y trouva plus personne.

Le marquis Pasquier, arrivé dans la nuit, avait emmené son père dès le grand matin. On croyait qu'ils avaient dû gagner le chemin de fer d'Orléans par Rambouillet.

Mon messager, en me remettant les papiers et quelques rouleaux d'or que j'avais envoyés, dans le cas où mon pauvre ami s'en serait trouvé dépourvu dans la hâte de son départ, me dit avoir appris par le régisseur que Gaston Pasquier avait l'air très inquiet et très pressé.

Le Chancelier, fort abattu, ne proférait pas une parole. Ce rapport ne me consola guère ; il me fallut attendre d'autres nouvelles.

Ce qui se passait autour de moi servait aussi à redoubler mes inquiétudes. Je reçus, le dimanche matin, la visite de Mme Émile de Girardin, très belle, très animée par la marche et par la victoire, une véritable Bellone.

Elle venait me recommander d'ouvrir ma maison, de donner des dîners, des soirées priées, afin de montrer au peuple à quel point je me confiais dans ses admirables dispositions.

Je lui répondis que depuis longtemps je vivais dans la retraite. Je lui avouai ne pouvoir partager son enthousiasme pour les promeneurs que j'entendais hurler

dans les rues. Elle me fit une très poétique description des sentiments élevés existant sous ces haillons.

Elle comptait bien alors gouverner la France en commun avec M. de Lamartine. Je ne sais si elle a conservé cette illusion longtemps. Nous nous séparâmes assez mécontentes l'une de l'autre. Je ne suis pas sûre de l'avoir revue.

Le lendemain au soir, étant dans mon salon entourée de quelques personnes, on vint m'avertir qu'on demandait à me parler en particulier. Toujours préoccupée du Chancelier, je pensais que c'était un messager de lui. Je me hâtai de passer dans une autre pièce, éclairée par un seul bougeoir. J'aperçus dans la partie la plus obscure un gros homme enveloppé d'une grosse redingote, fort crotté, un parapluie à la main. Je fus très étonnée de reconnaître M. Arago.

« Chut, me fit-il, pour arrêter l'exclamation prête à m'échapper, je suis ici au péril de ma vie; si on en avait le moindre soupçon, je serais perdu. Il faut l'importance de cette entrevue pour m'y être exposé. Avez-vous quelqu'un de caché à faire sauver? je vous apporte des passeports parfaitement en règle.

— Mais, non, répondis-je; vous avez eu la bonté de m'en envoyer un pour le Chancelier. Je n'ai pu encore le lui faire parvenir; je ne sais même où le trouver.

— Le Chancelier ne court aucun risque. Mais vous enfin, n'avez-vous pas quelque prince, quelque princesse dont vous soyez embarrassée?

— Mon Dieu non; j'ignore la retraite de tous.

— Surtout ne me faites pas l'injure de me soupçonner de pouvoir vous trahir.

— Je vous en sais incapable, mais je n'ai rien à vous confier.

— Vous en êtes sûre, bien sûre.

— Très sûre.

— J'ai là trois passeports, et cent mille francs, dans ma poche; vous ne voulez pas que je vous les laisse?

— Non, assurément.

— J'ai l'autorisation du gouvernement provisoire.

— Mais, je vous le répète, je n'en ai pas l'emploi.

— Eh bien, je me retire. Écoutez-moi, Madame de Boigne, faites bien des vœux pour nous, et pour que nous conservions le pouvoir! Si vous pouviez savoir ce qui arriverait si on nous renversait, vous n'auriez pas un cheveu qui ne se dressât sur votre tête. Moi qui le vois et qui l'entends, j'en suis épouvanté, mais d'autant plus décidé à faire tête à l'orage. Adieu, priez pour nous, et comptez sur moi. »

Il s'avança vers la porte, puis il revint et ajouta :

— Si d'ici à quelques heures, par un motif quelconque, vous changiez d'intention, envoyez-moi une lettre qui ne contienne que ce seul mot : « J'accepte. » Je tâcherai de vous faire arriver ce que vous ne voulez pas garder maintenant. Mais songez que le temps a des ailes, et que les événements marchent aussi vite que lui. »

Je fus très étonnée de cette démarche de M. Arago. Je me la suis expliquée depuis, lorsque j'ai su que le roi Louis-Philippe avait séjourné trente-six heures à Trouville; on devait naturellement le supposer réfugié chez moi.

Je reçus enfin la nouvelle de l'arrivée de M. Pasquier à Tours. Gaston voulait le mettre à l'abri jusque dans les Pyrénées. Mais le Chancelier avait repris toute son énergie et ne voulut pas s'éloigner davantage sans savoir ce qui se passait à Paris.

II

Abdication du Roi. — M. le duc de Montpensier. — Mot de la Reine. — Départ de la famille royale. — Le général Bedeau. — Mme la duchesse de Montpensier est oubliée. — Mme de Dolomieu. — Mme de Montjoie. — La famille royale à Dreux. — Séparation. — Fuite du Roi et de la Reine. — Le drapeau rouge. — Préparatifs de départ. — Démarche de Lapointe. — Les arbres de la liberté. — Départ pour Tours. — Premier fonctionnement du suffrage universel. — Rentrée à Paris. — Douloureuses nouvelles d'Angleterre. — M. Thiers conseille la réunion avec la branche aînée. — Mme la duchesse d'Orléans. — Mort du Roi. — Mort de la reine des Belges.

Je recueillais de toute part des détails sur le départ du Roi. Au milieu de ces angoisses, j'avais une satisfaction réelle. Tous les récits montraient la Reine aussi noble, aussi grande que je la désirais; elle seule avait conservé son sang-froid et sa dignité.

Le Roi, à sa prière, était monté à cheval. Mais en voyant les colonnes de la populace conduites par des gardes nationaux, il était rentré en s'écriant que tout était perdu.

Le duc de Montpensier s'était alors accroché à son bras en lui disant : « Abdiquez, Sire, abdiquez. Vous n'avez pas d'autre moyen de sauver votre famille; nous allons tous être massacrés. »

La Reine s'était alors avancée, et affirmant que cette

considération ne devait pas décider le Roi, elle avait résisté à l'abdication.

M. le duc de Montpensier avait continué ses sollicitations, placé une feuille de papier sur la table et fait asseoir le Roi presque de force. Et, tandis qu'il ôtait ses gants, les lui avait arrachés, en criant convulsivement : « Écrivez, écrivez, Sire, il n'y a pas un instant à perdre. »

Le papier à peine signé, il l'avait enlevé précipitamment, et remis, par-dessus la tête du Roi, à M. Emile de Girardin (1); celui-ci l'avait emporté en courant.

Le cabinet royal était rempli de monde ; on y entrait comme dans la place publique.

Pendant que le Roi écrivait, la Reine dit calmement à Mme la duchesse d'Orléans :

« Réjouissez-vous, Hélène, vous en êtes venue à vos fins.

— Ah! ma mère, quelle cruelle parole, s'écria la princesse en se précipitant sur ses mains. »

La Reine ne retira ni ses mains, ni ses paroles. Elle les a niées depuis; mais deux personnes, égale-

(1) Émile de Girardin (1806-1881). Successivement employé au ministère de la maison du Roi, commis d'agent de change, inspecteur des beaux-arts. Puis créa différents journaux de 1829 à 1835. L'année suivante, il fonda *la Presse*, journal politique à bon marché qui révolutionna le journalisme. Député (1834), rallié à la République de 48; puis à l'Empire, après avoir été expulsé au coup d'État. Il redevint républicain après la guerre de 1870-71 dont il avait été chaud partisan. Il combattit le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon dans *le Petit Journal* et fut un des artisans de l'échec du 16 Mai. Il avait épousé Delphine Gay (1804-1855).

ment dignes de foi, m'ont assuré les avoir entendues.

Mme la duchesse d'Orléans, éperdue, s'écriait à chaque instant : « Et Joinville qui n'est pas ici. »

Le Roi entra dans sa chambre pour ôter son uniforme; la Reine, dans la sienne pour prendre son chapeau et donner quelques ordres à Lapointe, son valet de confiance. Ils rentrèrent ensemble dans le cabinet, se donnant le bras.

Je ne sais pas comment la séparation de la famille se fit. Le Roi, la Reine, Mme la duchesse de Nemours et ses enfants, la princesse Clémentine et les siens, le duc de Montpensier, sortirent par le jardin. Tous s'empilèrent dans deux petites voitures, qu'on avait fait arriver dans la place Louis XV. Mme de Dolomieu les accompagnait.

Ils suivirent la route de Saint-Cloud, où ils ne restèrent que le temps nécessaire pour faire atteler une grande berline sans armes, et prendre le chemin de Mantes. M. le duc de Montpensier était tellement pressé de partir qu'il ne leur laissa pas un moment de répit.

Mme de Dolomieu, revenue de Saint-Cloud à Paris, m'a raconté ce double départ. Mais elle-même était dans un tel état de trouble, qu'elle ne se rendait pas bien compte de tous les détails.

Mme la duchesse d'Orléans retourna dans son appartement auprès de ses enfants. Je ne sais rien de particulier sur la manière dont elle en sortit. J'ai su seulement que le général Bedeau, chargé de garder le pont Louis XVI, après avoir laissé passer la princesse et son cortège, avait eu soin de ne point s'opposer à la

marche des émeutiers, qui, en envahissant la salle des députés, vinrent la mettre en joug et la forcer à se retirer.

A la vérité, peu de minutes avant, ce même général Bedeau avait laissé la populace égorger les gardes municipaux, jusque sous le poitrail de son cheval, sans faire aucun effort pour les sauver. Je n'ai jamais compris que le parti orléaniste ait voulu faire un de ses coryphées de ce général.

Le maréchal Bugeaud, plein de tristesse et d'énergie, quitta le château des Tuileries en grand uniforme, à cheval et au pas, perçant la foule des émeutiers, qui s'ouvrait devant lui, et les « battant de l'œil », selon l'expression favorite des bulletins de l'Empire.

Tout le monde se dispersa. Le palais fut envahi, hormis l'appartement de Mme la duchesse d'Orléans; il fut respecté, personne n'y entra.

Mme la duchesse de Montpensier avait été oubliée dans cette bagarre. M. de Lasteyrie la rencontra errante dans le palais, lui donna le bras, et la conduisit à pied chez sa femme, dans la rue de la Ville-l'Évêque.

Selon mon usage de m'arrêter sur les petits faits dont j'ai la certitude, je veux placer ici ce que Mme de Dolomieu m'a raconté. En sortant de la messe le jeudi matin, elle dit à sa sœur, Mme de Montjoie :

« Tout ceci me semble prendre une vilaine tournure. J'ai trois billets de mille francs dans mon secrétaire. Je vais les coudre dans la doublure de ma robe. »

Mme de Montjoie haussa les épaules. Lorsqu'elles se retrouvèrent au déjeuner, Mme de Dolomieu fit signe à sa sœur qu'elle avait accompli son projet, en

faisant craquer les papiers sous sa robe. Celle-ci en parla à sa voisine, la duchesse de Nemours. Cela fit le tour de la table; et, lorsqu'on en sortit, toutes les princesses et les princes, — y compris le duc de Montpensier, si épouvanté quelques moments plus tard, — entourèrent la dame d'honneur en l'accablant de quolibets : « Cette pauvre Zoé, ah! cela lui ressemblait bien, etc., etc. »

Et pourtant, lorsque je la revis, ces trois mille francs étaient sa seule ressource, car tout avait été pillé dans son appartement.

J'ignore à quelle occasion, et dans quel moment, éclata dans le château la panique qui entraîna, si promptement après, la fuite du Roi.

Mme de Montjoie, en proie à une violente migraine, était remontée dans son appartement du pavillon de Flore, après le déjeuner. Elle était enveloppée dans des schalls, au fond de son fauteuil, lorsqu'elle vit entrer dans sa chambre un inconnu, assez proprement mis, qui lui dit : « Madame, je précède de quelques instants une troupe dont je suis censé le chef, mais que je ne commande pas; hâtez-vous de me suivre. Si vous avez sous la main quelques objets précieux, mettez-les dans ce cabas que je vois près de vous; je ferai mon possible pour le sauver. »

Mme de Montjoie, sans avoir presque connaissance d'elle-même, plaça quelques bijoux, un peu d'argent, quelques papiers, dans son panier. L'inconnu le prit, offrit le bras à la comtesse, ils descendirent l'escalier. Une foule désordonnée le montait en vociférant; elle les laissa passer.

Sortis des guichets des Tuileries, il demanda à Mme de Montjoie où elle voulait aller. Elle se fit mener chez Mme de Lasteyrie, où il l'accompagna en la comblant d'égards, et sans se faire connaître. Je ne sais si elle y précéda ou y suivit la duchesse de Montpensier.

La berline, que nous avons vue quitter Saint-Cloud, au lieu de prendre la route de Normandie, se dirigea sur Dreux. On voulait s'agenouiller encore une fois auprès des tombeaux qui renfermaient des êtres si chers et laisser le temps à des serviteurs et à des bagages de rejoindre les fugitifs.

Mais les rapports qui se succédaient de moment en moment, et les ordres adressés aux sous-préfets, ne permirent pas de suivre le projet d'y séjourner. En arrivant à la préfecture d'Évreux, avant le jour, la famille royale comprit la nécessité de se séparer. Le Roi et la Reine traversèrent la ville dans la voiture du préfet, en renonçant à se rendre à Eu par Rouen. Le préfet les conduisit chez un petit propriétaire dont il était sûr; celui-ci les mena d'étape en étape et avec des chevaux de labour jusqu'à la côte.

M. de Perthuis, officier d'ordonnance du Roi, l'avait rejoint à Dreux. Son fils, officier de marine, se trouvait au Havre. Il s'y transporta. Il était convenu que le paquebot anglais partant du Havre s'arrêterait en mer et que le Roi le rejoindrait dans une barque sortie d'un des petits ports les plus voisins. Un coup de vent effroyable s'opposa à l'exécution de ce projet.

Le Roi passa trois jours sur la côte, entre Honfleur et Trouville, sans pouvoir trouver un pêcheur voulant

prendre la mer. La Reine était cachée à Honfleur dans la maison de M. de Perthuis.

Deux bourgeois de Trouville, avec beaucoup de dévouement et d'intelligence, réussirent enfin à faire passer le couple royal sur le bateau à vapeur d'Honfleur au Havre.

Le jeune de Perthuis (1), avec quelques marins de son bord, les attendait sur le quai. Le bateau anglais chauffait déjà ; ils s'embarquèrent sur-le-champ, et les personnes qui les avaient accompagnés eurent le triste soulagement de les voir s'éloigner sans être reconnus.

Je ne sais aucun détail particulier sur l'odyssée des autres membres de la famille royale, ni des ministres. Tous eurent la bonne fortune de s'échapper, sans avoir rencontré le zèle de ces fonctionnaires subalternes, si fatal aux proscrits.

La position des personnes demeurées à Paris n'était guère plus enviable.

Le courage et l'éloquence de M. de Lamartine avaient écarté, pour un jour, le danger immédiat du drapeau rouge et de la république sanglante. Mais le cœur lui faillit ; il s'en était repenti dès le lendemain. Et lui, Ledru-Rollin, Louis Blanc et Flocon (2), avaient paru

(1) Edmond de Perthuis, second fils du colonel officier d'ordonnance du Roi, était enseigne de vaisseau et commandait le cotre de l'État *le Rôdeur* en station au Havre.

(2) Alphonse-Marie-Louis de Prat de Lamartine (1790-1869). Membre de l'Académie française (1830). Député. Membre du gouvernement provisoire (1848). Ministre des affaires étrangères.

Alexandre-Auguste Ledru-Rollin (1807-1874). Avocat. Député (1841). Membre du gouvernement provisoire de 1848. Ministre de l'intérieur. A la suite de l'émeute du 13 juin 1849, la haute cour

à l'Hôtel de ville avec de grandes plumes rouges à leurs chapeaux. MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie et Marrast (1) les leur avaient fait quitter.

Ces dissentiments, dans leur propre sein, n'étaient pas de nature à nous donner sécurité; et d'après les récits qui nous en arrivaient, nos craintes prenaient plus ou moins de force.

Parmi les personnes que je voyais, non seulement tous les jours, mais plusieurs fois par jour, M. Molé était celui qui montrait le plus de courage, et M. de

de Versailles le condamna par coutumace à la déportation. Il s'associa à Mazzini Compromis en 1857, dans un complot contre l'Empereur, il fut condamné une seconde fois à la déportation. Amnistié en 1870. Député en 1874.

Jean-Joseph-Charles-Louis Blanc (1812-1882). Fut clerc d'avoué. Journaliste. Il publie l'*Histoire de dix ans, 1830-1840*. Membre du gouvernement provisoire en 1848. Après l'émeute du 15 mai, il se retira à Londres. Pendant cet exil, il publie l'*Histoire de la Révolution française*. Rentré au 4 septembre 1870. Député.

Ferdinand Flocon (1800-1866). Journaliste républicain. Secrétaire puis membre du gouvernement provisoire de 1848. Ministre de l'agriculture et du commerce. Banni après le coup d'État.

(1) Louis-Antoine Pagès dit Garnier-Pagès (1803-1878). Député (1842). Membre du gouvernement provisoire de 1848. Maire de Paris. Ministre des finances. Député en 1864. Membre du gouvernement du 4 septembre 1870.

Pierre-Thomas-Alexandre-Amable Marie de Saint-Georges dit Marie (1795-1870). Avocat. Bâtonnier à Paris. Député de 1842 à 1848. Membre du gouvernement provisoire de 1848. Ministre des travaux publics. Ministre de la justice. Député de Marseille (1863-1869).

Armand Marrast (1801-1852). Successivement professeur, maître d'études, précepteur particulier (1824-1830). Journaliste (1832-1835). Puis directeur du *National*. Membre du gouvernement provisoire de 1848. Maire de Paris. Ministre des finances. Président de l'Assemblée constituante.

Barante, le plus abattu. Je flottais entre ces deux extrémités.

J'étais toujours dans la plus grande anxiété au sujet du Chancelier. Si on se rappelle que parmi les gens élevés, au sommet d'un pouvoir sans frein, par la tourmente révolutionnaire, la plupart avaient été jugés et plusieurs condamnés par lui, on comprendra la profondeur de mon inquiétude.

Sans doute, ces procès avaient été conduits avec autant d'urbanité, d'impartialité, que de justice. Mais il était impossible d'apprécier le ressentiment conservé par les coupables, ni de deviner comment ils le témoigneraient.

Nous n'osions pas nous écrire; mais nous avions des communications assez fréquentes. Je savais M. Pasquier arrêté à Tours, sans être molesté jusque-là; mais tout seul dans une auberge, son fils ayant été obligé de retourner près de sa femme.

Je parvins à obtenir du marquis de Brignole, ambassadeur de Sardaigne, un passeport comme veuve d'un général piémontais, me rendant à Turin avec mes gens (1).

J'achetai, à prix d'argent, le passeport d'un vieil espagnol qui le fit viser et dont le signalement pouvait, à la rigueur, convenir au Chancelier.

(1) Passeport délivré à Mme la comtesse de Boigne, veuve d'un sujet sarde, accompagnée de deux domestiques et d'une femme de chambre, se rendant dans les États sardes, par Antoine Brignole Sale, marquis de Groppoli, ambassadeur à Paris, le 6 mars 1848. Visé au ministère des affaires étrangères le 7 mars 1848. Visé à la préfecture de police, le 8 mars 1848.

Je fis l'acquisition d'une voiture de voyage, commode, sans armes ni chiffres; et je tâchai de mettre quelque ordre dans mes propres affaires. Tous ces soins me prirent quelques jours.

Un matin, je vis entrer chez moi Lapointe, le valet de chambre de la Reine. Il allait chercher à la rejoindre, et venait déposer entre mes mains deux riches écrins qu'il avait réussi à sauver des Tuileries; il n'osait les emporter.

Je ne pus me refuser à les recevoir. J'eus la bonne fortune de pouvoir les remettre à l'ambassadrice d'Autriche, la comtesse Apponyi; elle partait sous peu de jours, et voulut bien s'en charger.

Lapointe me raconta que dans le très court colloque qu'il avait eu avec sa royale maîtresse, elle lui avait recommandé de brûler quelques papiers, de s'enfermer chez elle, et d'attendre les ordres de Mme la duchesse d'Orléans, avant de venir la rejoindre à Eu.

L'invasion du palais ne lui avait pas permis de suivre ces instructions. Cependant il avait réussi à brûler les papiers, et à sauver les écrins qu'il m'apportait.

Ceci explique comment le Roi s'était dirigé sur Dreux. Persuadé que l'annonce de la régence de Mme la duchesse d'Orléans, en calmant le tumulte, lui laisserait toute facilité de se rendre au château d'Eu, il ne pensait pas devoir se presser.

Si les rapports, qui m'arrivaient à domicile, étaient souvent bien inquiétants, l'aspect des rues n'était pas de nature à rassurer. La nécessité de vaquer à mes affaires, et l'impossibilité où j'étais de marcher, me forçaient à sortir en voiture.

Elle offusquait très souvent les nombreux groupes, qu'il me fallait côtoyer bien respectueusement au pas. Je recueillais toujours des regards courroucés, souvent des insultes. On n'en était pas encore venu aux voies de fait; mais cela pouvait arriver à chaque rassemblement.

Nous cherchions bien à les éviter; mais en s'éloignant de l'un on tombait dans un autre, car ils étaient nombreux.

Quelques-uns d'entre eux traînaient de gros arbres, s'arrêtaient au coin d'une rue ou d'une place, et les plantaient, en les qualifiant d'arbres de la liberté.

Les bandits et les femmes abjectes, s'employant à ce travail impie, mêlaient la dérision à la profanation. Ils exigeaient qu'un prêtre de l'église la plus prochaine vînt, en étole et en surplis, le goupillon à la main, bénir ce symbole des horreurs de quatre-vingt-treize. Puis quelques-uns d'entre eux se détachaient et allaient, de porte en porte, quêter de l'argent pour arroser l'arbre nouvellement planté.

Personne n'osait refuser ce don patriotique. La libation se faisait au cabaret le plus voisin; et le groupe allait recommencer sa profitable industrie un peu plus loin.

Aussi, dès le milieu de mars, Paris présentait-il l'aspect d'un bois. J'étais sortie inquiète, je rentrai épouvantée.

La nuit arrivée, des escouades de gamins couraient les rues en psalmodiant les cris : « Des lampions, des lampions »; et il fallait illuminer pour éviter d'avoir ses fenêtres cassées. Ceci n'avait pas un caractère hostile, mais tenait en assez grand émoi.

Mes affaires se trouvant à peu près réglées, je partis le 14 mars pour Tours (1). Aucun devoir positif ne me retenait en France. J'allai rejoindre le Chancelier, bien décidée à lui consacrer le reste de mon existence et à le suivre dans l'exil, s'il était forcé à le subir.

Je trouvai M. Pasquier dans le meilleur état possible, aussi sain de corps que d'esprit, envisageant toute la gravité de sa position, sans l'exagérer ni aux autres ni à lui-même.

Il se montrait peu, sans se cacher; et jusque-là, il n'avait recueilli, à Tours, que des marques de haute considération.

Le commissaire du gouvernement provisoire, — un certain M. Marchais, qui avait été lui-même compromis dans le procès Quénisset (2) et jugé au Luxembourg, — était nonobstant venu lui faire visite à son auberge, avec les autorités révolutionnaires de la ville, et lui offrir ses services.

Il n'était, à la vérité, maître de rien; mais comme il y avait fort peu d'ouvriers, et encore moins de populace dans la ville, il n'était besoin d'aucun effort pour y

(1) Passeport délivré par le maire de Châtenay, le 5 mars 1848, à Mme Adélaïde d'Osmond, veuve de M. de Boigne, voyageant avec une femme de chambre et deux domestiques, pour se rendre de Châtenay à Tours (Indre-et-Loire).

(2) Le 13 septembre 1841, un coup de pistolet fut tiré, rue Traversière Saint-Antoine, sur le duc d'Aumale rentrant à Paris à la tête du 17e léger. Il avait auprès de lui le duc d'Orléans et le duc de Nemours. Aucun des princes ne fut atteint, mais un cheval fut tué. La Cour des pairs condamna à mort, le 23 décembre, Quénisset dit Pappart et deux de ses complices et plusieurs autres à différentes peines, dont un journaliste pour complicité morale. La peine de mort fut commuée le 8 janvier 1842.

maintenir le calme. Au surplus, à Tours, comme dans tout le reste de la France, la République était en horreur.

Nous nous décidâmes à y rester provisoirement. Le seul chemin de fer achevé en ce moment s'y terminant, on recevait plus promptement qu'ailleurs les nouvelles de Paris; et si elles forçaient à fuir, les routes s'y présentaient de tous les côtés.

Nous hésitions entre Pau, pour lequel son doux climat et le voisinage de l'Espagne militaient, et Jersey, donnant une sécurité plus positive. Je ne pensais pas à l'Angleterre, malgré mes relations intimes et de famille. J'étais trop persuadée que le Chancelier ne pourrait vivre dans un pays où on ne parlait pas français.

Les jours et les semaines se succédant ainsi, sans que notre tranquillité se trouvât troublée, je louai un fort grand appartement, situé sur un beau jardin rejoignant la campagne, et nous pûmes nous établir tous les deux assez commodément.

Nous avons passé ainsi huit mois dans cette bonne ville de Tours, évitant l'effrayante tentative du 15 mai (1) et les journées bien plus cruelles encore du mois de juin (2), où les habitants de Paris se sont trou-

(1) L'Assemblée constituante s'était réunie le 4 mai et avait de nouveau proclamé la république. Le 6, le gouvernement provisoire résigne ses fonctions. L'Assemblée nomme une commission exécutive de cinq membres le 10 : Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin. Le 15, l'Assemblée est envahie par la multitude venue pour porter une pétition en faveur de la Pologne. La garde nationale rétablit l'ordre. Barbès, Blanqui, etc., sont arrêtés. Le général Cavaignac est nommé ministre de la guerre.

(2) Les ateliers nationaux, créés le 26 février, ayant été dissous

vés pendant quatre-vingt-seize heures acteurs et spectateurs de la plus sanglante bataille livrée dans aucune ville (1).

Nous y prenions grande part assurément; toutefois nos inquiétudes ne pouvaient être comparables à celles ressenties dans la capitale.

Nous vîmes fonctionner le suffrage universel pour la première fois (2). On s'attendait à des difficultés matérielles presque insurmontables; il ne s'en présenta aucune.

Les habitants des paroisses de la ville et des communes environnantes se présentaient processionnellement, leur maire et leur curé en tête. A mesure qu'ils approchaient de la préfecture, des agents préposés à cette besogne leur distribuaient à profusion les bulletins des candidats républicains.

Les électeurs les recevaient silencieusement, les mettaient dans leur poche gauche; puis, parvenus au lieu du scrutin, ils tiraient de leur poche droite les bulletins des candidats de l'ordre, l'urne les recevait, tan-

le 23 juin, une formidable insurrection suivit cette mesure et la bataille dans les rues de Paris dura jusqu'au 26. L'Assemblée déclare Paris en état de siège, appelle les gardes nationales des départements à son secours et confie la dictature au général Cavaignac. Mgr Affre, archevêque de Paris, est blessé mortellement au faubourg Saint-Antoine, en voulant s'interposer entre les combattants. Le général Bréa est assassiné. L'insurrection vaincue, de cruelles représailles furent exercées contre les insurgés, les clubs, les sociétés secrètes et la presse par le général Cavaignac, nommé chef du pouvoir exécutif le 28 juin.

(1) Voir aux pièces justificatives les lettres de Mme Lenormant à Mme de Boigne.

(2) Élections pour l'Assemblée constituante, au mois d'avril 1848.

dis que M. le préfet pouvait voir sa cour jonchée des bulletins distribués par ses ordres.

Leur but accompli, ces braves gens s'en retournaient chez eux, sans laisser de traînards, et sans rentrer dans un cabaret, fort contents d'eux-mêmes, et nous en laissant encore plus satisfaits.

Le vent qui prévalait à Tours doit avoir soufflé dans bien d'autres lieux, car la Chambre de 1848 se montra infiniment plus conservatrice qu'on ne pouvait l'espérer.

Le seul mot de république, on doit le reconnaître, épouvantait la France. J'avais pu m'en apercevoir pendant le peu de jours où j'étais demeurée à Paris; je n'avais jamais vu autant d'empressement, et même d'affectation, à nous prodiguer nos titres.

Il semblait que les marchands et les bourgeois qu'on rencontrait y trouvassent une sorte de soulagement. C'était pour eux comme une protestation contre l'autorité révolutionnaire qui surgissait.

Ces bonnes élections, et la victoire remportée à Paris, permettaient une sécurité comparative. J'aurais pourtant désiré passer l'hiver à Tours, où nous étions entourés de tant de prévenances et de soins par toutes les classes de la population.

Le Chancelier soupirait après son Paris la grand'ville, et aspirait à se retrouver au centre des nouvelles. Il alla jusqu'à me proposer d'aller passer un mois à Paris, et de venir me rejoindre. Ce n'était pas là mon compte.

Je craignais bien plus pour lui que pour moi le séjour de la capitale. Nous y rentrâmes donc aux premiers jours de novembre.

Il s'établit dans une maison à lui, dans la rue Royale. Il l'avait fait arranger en vue d'y installer sa bibliothèque, échappée aux spoliations du Luxembourg.

Je revins dans la rue d'Anjou. Et, en me retrouvant dans mon confortable établissement, que je n'espérais guère revoir en le quittant le 14 mars, j'éprouvai, j'en conviens, une très vive satisfaction.

De bien douloureuses nouvelles d'Angleterre m'y attendaient (1). Le château de Claremont était inhabité depuis la mort de la princesse Charlotte de Galles (2). Des réservoirs doublés de plomb, et mal entretenus, avaient altéré la condition des eaux, sans qu'on eût conçu le moindre soupçon. L'effet ne fut pas immédiat.

La Reine, Mme de Montjoie et Mme de Dolomieu, ne buvant que de l'eau pure, en furent les premières atteintes, aussi bien que le prince de Joinville. On recommanda le changement d'air. Les malades furent transportés à Richmond.

Mmes de Montjoie et de Dolomieu se trouvant mal établies, préférèrent revenir à Claremont. Elles ne tardèrent pas à succomber l'une et l'autre, ainsi que M. Vatout (3) et plusieurs personnes de la domesticité. Tout le monde souffrait plus ou moins.

L'éveil fut enfin donné sur la nature des eaux ; on ne

(1) Voir aux pièces justificatives la lettre de M. Duchâtel à Mme de Boigne en date du 1er novembre 1848.

(2) Voir t. II, chap. XXI.

(3) Jean Vatout (1792-1848). Sous-préfet aux Cent-Jours et sous la Restauration. Bibliothécaire du duc d'Orléans (1822). Député (1831). Membre de l'Académie française.

tarda pas à reconnaître combien elles étaient dangereuses.

Les jeunes princesses et leurs enfants avaient été préservés par l'habitude de prendre une grande quantité de lait, qui servit de contre-poison. M. le duc de Nemours aussi bien que le Roi, buvant principalement de la bière, semblaient avoir échappé au danger.

Je n'oserais affirmer cependant que ce poison n'ait pu influer, d'une façon latente, sur l'état de marasme et de consomption qui emporta le Roi, au mois d'août 1850.

On travailla immédiatement à Claremont pour rétablir la salubrité des eaux ; mais l'impression était faite. La famille royale a toujours considéré ce séjour, où tant de convenances la retenaient, comme aussi malsain que triste.

L'état de la Reine et du prince de Joinville avait cessé de s'aggraver, mais en restant fort précaire. Toutefois, l'un et l'autre, ayant été enlevés à temps à l'effet du poison, se rétablirent lentement.

Je recueillis ces tristes détails, en apprenant, avec une véritable douleur, la mort de deux femmes, avec lesquelles j'étais liée depuis plus de trente ans.

Les communications, sans être proscrites, n'étaient pas alors aussi faciles qu'elles l'ont été depuis. Ces calamités du foyer domestique, ajoutées aux calamités royales, rendaient le sort des augustes exilés bien déplorable. J'en fus vivement affectée.

J'ai la certitude que, dès le mois d'août 1848, M. Thiers avait expédié à Londres la duchesse de Massa, chargée de dire au Roi que sans la réunion à la branche aînée point de salut. On ne pouvait le soup-

çonner, lui, d'être « entaché de légitimisme » ; mais il en était si fermement convaincu qu'il se croyait obligé en honneur d'en avertir le Roi.

A Claremont, on en parla devant M. Guizot. Il adopta l'idée ; et, selon son usage, la proclama immédiatement sienne. Dès lors, M. Thiers s'en détacha, se retourna du côté de Mme la duchesse d'Orléans et lui donna, j'ai lieu de le croire, des conseils fort pernicieux qui achevèrent de lui tourner la tête. Cela n'était pas bien difficile.

Mme la duchesse d'Orléans avait beaucoup d'esprit, mais une ambition désordonnée, très agressive, et surtout très personnelle. L'assurance de voir la couronne placée sur la tête de son fils, d'une façon plus solide et plus honnête, ne lui aurait certainement pas paru une compensation suffisante à n'être plus que la quatrième Dame de France, au lieu de la première, comme elle le rêvait par sa régence fictive.

Elle s'en préoccupait fort. Elle n'ignorait pas que cette clause n'existait point dans l'acte d'abdication arraché au roi Louis-Philippe, et elle avait négocié pour s'en faire reconnaître le titre à Claremont. Mais le Roi s'y refusait positivement ; il affirmait n'avoir pas le droit d'abroger une loi (1).

De son côté, la princesse, après bien des délais, ayant enfin dû rejoindre sa famille en Angleterre, se refusait obstinément, — et même avec colère, — à tout accommodement avec le comte de Chambord.

(1) Loi organique du 30 août 1842 qui fixait la majorité du Roi à dix-huit ans et appelait à la régence l'héritier le plus proche dans l'ordre de succession au trône.

C'est dans ces conjonctures que le Roi disait tristement, aux personnes cherchant à former des liens que lui-même désirait nouer : « Madame Hélène n'est pas commode tous les jours. »

L'affaiblissement de la maladie ne lui permit pas de faire acte de volonté positive; et sa mort laissa un libre cours aux tendances révolutionnaires de ceux qui survivaient.

Quelques mois plus tard, M. de Metternich disait : « Nous n'avons en Allemagne que trois princesses ayant de l'esprit, et elles en ont beaucoup assurément ; mais toutes les trois sont folles à lier. » Celles qu'il désignait par là étaient la duchesse d'Orléans, la reine de Hollande (1), et la princesse royale de Prusse (2).

A peine la pauvre Reine eut-elle fermé les yeux du Roi, qu'elle fut appelée à Ostende pour recevoir le dernier soupir de sa fille bien-aimée la reine des Belges (3).

(1) Sophie, fille de Guillaume Ier, roi de Wurtemberg. Née en 1813, morte en 1877. Mariée en 1839 à Guillaume III (1817-1890), roi de Hollande en 1849.

(2) Augusta, fille de Charles-Frédéric, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach. Née en 1811, morte en 1890. Épouse en 1829 Guillaume, prince de Prusse, régent (1858). Roi (1861). Empereur d'Allemagne (1871).

(3) Le roi Louis-Philippe mourut à Claremont le 26 août 1850, et la reine des Belges le 11 octobre 1850. Voir aux pièces justificatives les lettres de Mme la comtesse Mollien.

ÉPILOGUE

La reine Marie-Amélie en Belgique. — Ma visite à Laeken. — La fusion. — Conversation avec la Reine. — L'unité dans la famille. — Le 13 juillet 1842. — Déchirante séparation. — Lettre à la Reine. — Doctrine de mon père et du chancelier Pasquier. — Funeste année 1862.

Le désir de revoir ses petits-enfants et le roi Léopold ramenèrent la reine Marie-Amélie à Bruxelles, au commencement de l'été de 1851 ; et je profitai de son séjour à Laeken, pour me rendre auprès d'elle (1).

Elle me reçut avec une effusion, un attendrissement dont je fus profondément touchée.

Les premiers moments d'émotion passés, la conversation s'engagea avec la parfaite confiance qu'elle me témoignait autrefois. Cependant, elle débuta par me faire l'éloge du dévouement si touchant, montré par son « cher Montpensier » pour le Roi, au départ des Tuileries ; et de l'énergie déployée par sa « courageuse belle-fille », ainsi qu'elle la qualifiait.

Je compris tout de suite qu'elle allait au-devant de reproches trop mérités ; et je fus confirmée dans cette pensée, lorsqu'elle me répéta les deux mêmes couplets

(1) Passeport délivré à Mme de Boigne, se rendant à Bruxelles avec sa suite, par M. Baroche, ministre des affaires étrangères, le 17 mai 1851. Visé à la légation de Belgique à Paris le 19 mai 1851.

le lendemain. Il n'y aurait eu aucune utilité à la contrarier à ce sujet, et je l'ai laissé passer en silence.

Je m'appliquai à lui présenter la situation de la France comme excessivement précaire, toutes les têtes en fermentation, mais surtout exaltées par la crainte de la république rouge, dont la date fatale de 1852 semblait vouloir sonner l'heure.

Chacun n'aspirait qu'à trouver une planche de salut dans ce naufrage si prévu; mais encore la voulait-on donnant l'espérance de quelque solidité.

Tous les bons esprits pensaient qu'une réconciliation sincère et publique avec la branche aînée de la maison de Bourbon, en formant ce qu'on appelait alors « la fusion », avait la meilleure chance pour offrir cette planche.

La Reine me parut le penser aussi et le désirer fort. Elle ne me dit pas positivement que telle avait été la volonté du Roi; mais elle me le laissa comprendre. Et j'osai lui reprocher de ne pas y travailler plus efficacement.

Le bruit avait couru — peut-être pas sans fondement — que le prince de Joinville n'avait pas repoussé l'idée de se faire nommer président de la république. La Reine le démentit avec vivacité : « Il faudrait donc alors que Joinville devînt perfide à ses neveux, ou trahît le serment qu'il prononcerait. Cela est tout à fait impossible. Jamais aucun de mes enfants ne manquera à la justice ou à l'honneur. »

A l'occasion de la mort de sa bien-aimée Louise, la Reine m'avait raconté combien elle avait été touchée des sentiments de tendre sympathie, exprimés par Mme la Dauphine à ce sujet.

La princesse Clémentine s'était chargée d'en faire passer ses remerciements. Elle ne parlait jamais de Mme la Dauphine sans attendrissement.

Les heures s'écoulaient. La Reine me dit qu'elle ne permettait pas à « Léopold » de voir le très petit nombre de Français admis près d'elle, dans la crainte de le compromettre. Depuis son veuvage, d'ailleurs, il vivait dans une entière solitude.

Je quittai Laeken, sans avoir aperçu le roi Léopold, avec lequel j'avais pourtant d'anciens rapports (1), et après avoir pris rendez-vous pour le lendemain matin.

En retournant à Bruxelles, j'allai visiter la petite chapelle de Laeken, où les restes de la reine Louise étaient déposés pendant la construction d'un tombeau plus splendide, mais qui ne sera certainement jamais aussi touchant.

La Belgique tout entière était encore sous le deuil; et c'était les larmes dans la voix que chacun, sans être interrogé, prononçait l'éloge et le nom de « notre chère, douce, bonne et sainte Reine. »

Elle avait été la consolatrice, la bienfaitrice de tous en général, et de chacun en particulier. Jamais souveraine n'a pu laisser une mémoire plus généralement adorée.

Le désespoir du Roi, et l'extrême tendresse que lui avait témoignée la reine Louise dans ses derniers moments, l'avaient un peu relevé dans l'affection de ses sujets; mais cependant il n'était guère aimé à cette époque.

(1) Voir t. II, ch. XXI.

Ma première conversation avec la Reine ayant déblayé le terrain, et l'éloge obligé du duc de Montpensier et de la duchesse d'Orléans ayant été fait, j'abordai le reproche qui était dans le fond de ma pensée, en lui disant combien elle manquait à son rôle de chef de famille.

Elle devait maintenant l'exercer, et faire valoir son autorité. C'était indubitablement la tâche laissée par le Roi, elle lui était dévolue. Elle avait le droit et le devoir de la mener à bonne fin.

La Reine m'écoutait avec beaucoup d'attention, mais en hochant sa tête : « Vous vous trompez tout à fait, ma chère, sur ma situation, et sur ce qui est en mon pouvoir. Je ne suis point, je n'ai jamais été, je ne serai jamais chef de famille. Je n'ai jamais été que la femme du Roi; et, maintenant qu'il n'est plus, je ne suis rien. »

Je cherchai à la remonter dans sa propre appréciation.

« Non, répéta-t-elle, vous vous trompez. Mes enfants m'aiment beaucoup. Ils ne feraient pas volontiers une action qu'ils sauraient m'affliger; mais, ne vous faites pas illusion, je n'ai aucune espèce d'autorité sur leur esprit, ni sur leurs opinions.

« Tant qu'il plaira à Dieu de me laisser sur la terre, je resterai la fidèle gardienne des cendres du Roi; et je tâcherai de remplir le seul soin qu'il m'ait positivement confié, celui de maintenir, autant que possible, l'unité dans la famille d'Orléans, de fait et d'apparence.

« C'est un des motifs, qui m'a conduite ici; je ne saurais être bonne à autre chose. Quant à l'alliance

dont vous me parlez, il ne peut en être sérieusement question, puisque Hélène tient en dehors de nous et des idées que vous désirez nous voir concevoir, les gages les plus importants que nous aurions à donner. A quoi servirait une réconciliation avec mes fils, tandis qu'un parti serait fomenté pour leurs neveux ?

« Voyez-vous, ma chère, tout cela est inextricable et ne date pas du 24 février 1848, mais bien du 13 juillet 1842. »

Elle se mit alors à me parler, avec sa confiance d'autrefois, de M. le duc d'Orléans et des malheurs entraînés par sa perte.

Je vis, je l'avais déjà remarqué depuis deux jours, que c'était là la plaie béante. Toutes les nouvelles calamités y étaient entrées, mais sans la combler, et n'y avaient apporté aucun changement.

Le trop juste désespoir de la Reine était d'une nature à laquelle les événements et les malheurs subséquents avaient donné encore plus de force et d'amertume.

J'évitai pourtant de me reconnaître vaincue par elle, et d'accepter la position secondaire qu'elle se faisait. Je ne gagnai pas grand'chose sur son esprit ; et elle me sembla bien persuadée qu'en cherchant à appuyer sur le ressort, il se romprait entre ses mains.

Toutefois j'emportai l'idée, — peut-être plus encore qu'elle n'était vraie, — que les princes réunis en Angleterre, aussi bien que celui d'Espagne, la princesse Clémentine et le roi Léopold, désiraient la réunion de la maison Bourbon ; mais que la duchesse d'Orléans, dans

sa résidence d'Allemagne, en tenait ses fils entièrement éloignés.

Il fallait enfin nous séparer. Ce ne fut pas sans un grand déchirement de cœur de ma part, et, j'oserai le dire, de la sienne. Elle m'embrassa tendrement, en me remerciant de l'effort que j'avais fait en venant à Bruxelles. Ma très mauvaise santé le rendait, en effet, assez difficile.

Je regagnai Paris péniblement et fort triste.

J'emportai un redoublement d'affection et de dévouement pour la Reine, mais bien peu de confiance dans les dispositions de ce qui l'entourait. Je n'eus pas de bonnes paroles à communiquer au petit nombre de gens avec lesquels je m'entendais sur toutes choses.

Je terminerai ces écritures par l'extrait d'une lettre que j'adressai bientôt après à la Reine, et qui résume une partie de mes conversations de Laeken.

« La marée rouge qui monte toujours, surtout dans le Midi, et menace de tout engloutir, commence à causer un effroi général. Je crains que le grand parti de l'ordre, se voyant privé de la force qu'il espérait d'une réconciliation ardemment désirée, ne se trouve poussé par la nécessité à chercher appui d'un autre côté.

« La Reine a toujours permis à mon dévouement de lui dire la vérité telle que je la conçois, et je ne veux pas lui celer que les meilleurs serviteurs de sa maison sont grandement affligés de ce qui s'est passé récemment.

« Je m'étais fait le roman que deux illustres et saintes

princesses (1), vénérées du monde entier, se donneraient la main; renouvelleraient une affection qui, j'en suis témoin, n'a point été altérée; et, des hautes régions où leur grand cœur et leurs vertus royales les ont placées, dicteraient les lois d'amour et de charité à leurs partis. Je me persuade, Madame, que le moment est venu où elles seraient écoutées... »

7 août 1851.

J'avais copié ce fragment pour le montrer au Chancelier, et je l'ai trouvé, par hasard, ces jours-ci. Je me rappelle ses paroles après l'avoir lu : « C'est sans inconvénient, mais cela n'amènera rien. » Il avait bien jugé.

La Reine répondit, avec sa bonté accoutumée, aux autres articles de ma lettre; mais pas un mot à celui-là. Je me le tins pour dit.

C'est la dernière tentative politique, que mon zèle et mon tendre attachement pour elle, m'aient fait hasarder.

Bientôt après, d'ailleurs, le pays passa entre des mains, qui semblaient assez puissantes pour pouvoir, et pour vouloir, lui assurer la tranquillité, une sécurité comparative, et même une certaine prospérité.

Japper dans le vide m'a toujours semblé oiseux. Et, lorsque dans les temps révolutionnaires où nous vivons, un gouvernement paraît décidé à maintenir l'ordre, je trouve coupable de chercher à abréger le temps que la Providence veut bien lui accorder.

(1) Mme la duchesse d'Angoulême mourut à Frohsdorf, peu de temps après, le 19 octobre 1851.

J'en ai blâmé les légitimistes pendant dix-huit années; ce n'est pas pour les imiter à la première occasion.

Je n'entends pas que l'obédience doive aller jusqu'à la servilité; à Dieu ne plaise. On peut conserver l'indépendance de ses opinions, et de son caractère, en retranchant l'opposition hostile. Quand, pour attaquer les gouvernements, il n'y a plus d'autres ressources que les intrigues ou les conspirations, les unes et les autres m'inspirent une égale répugnance.

C'était, au reste, la doctrine de mon père et du chancelier Pasquier; et j'agis en cela, comme je voudrais faire toujours, d'après les enseignements que j'ai reçus d'eux.

L'année 1862 m'a été bien funeste. Elle m'a enlevé mon meilleur ami, le chancelier Pasquier (1); et, moins de trois mois après, mon frère unique, le marquis d'Osmond.

Cette double perte m'a laissée sans appui de cœur et d'esprit, et sans consolations. La faiblesse de ma santé ne m'avait pas préparée à la pensée de survivre à ceux qui m'étaient chers; et pourtant mon grand âge m'a fait laisser derrière moi bien des générations.

La vie ne me présente plus qu'un aspect sombre et monotone. Je tâche de ne point témoigner d'humeur aux autres, et de me résigner sans murmure aux volontés de Dieu. Mon ennui n'en est pas moins profond.

(1) Le duc Pasquier est mort à quatre-vingt-seize ans le 5 juillet 1862.

La cessation forcée de commerces si chers et si doux et de correspondances quotidiennes, qui donnaient un certain intérêt aux événements du jour, m'a rejetée dans les souvenirs du temps jadis. Et, afin de tromper l'oisiveté du présent, j'ai repris ma plume, abandonnée depuis bien des années, pour retracer les derniers moments de Madame Adélaïde, et ceux de la Monarchie de Juillet. Je la pose aujourd'hui et pour toujours.

Mon existence est devenue trop terne, et je suis trop désintéressée de ce qui se passe dans le monde pour avoir rien à raconter désormais.

PIÈCES JUSTIFICATIVES (1)

I

LETTRES DE LA REINE MARIE-AMÉLIE
A Mme la comtesse de Boigne.

Thuileries, ce 29 juillet 1833.

J'étois bien sûre, ma chère amie, que vous prendriez une part bien vive à mes joies de Grand-Mère, vous avez toujours si bien compris et partagé tous mes sentimens. J'ai trouvé votre si aimable lettre ici en sortant de voiture, j'aurois voulu pouvoir vous en remercier tout de suite, mais la fatigue que j'éprouvois avant hier au soir, et l'emploi de toute la journée d'hier ne m'en ont pas laissé le temps. J'ai laissé Louise à merveille assise dans son lit, et ayant à ses côtés son joli enfant (2) qu'elle aime déjà beaucoup, et pour lequel j'éprouve tous les sentimens de Grand-Mère; la santé de Louise ne me donnant aucune inquiétude je tenois beaucoup à me trouver dans ces journées au poste où mon cœur et mon devoir m'appelloient, je suis arrivée avec Clémentine, Marie ayant préféré de rester auprès de sa sœur, je compte

(1) Le texte de ces lettres autographes est entièrement conforme aux originaux.

(2) Louis-Philippe-Léopold-Victor-Ernest, prince de Belgique, né en juillet 1833, mort le 16 mai 1834.

partir après demain soir pour aller l'y rejoindre et rester encore quelques jours à soigner Louise. Les journées ici se sont très bien passées, celles de hier a été des plus brillantes les plaisirs se sont succédés sans discontinuer pendant plus de douze heures le calme et la tranquillité ont été parfaits, et si pendant la Revue quelque cri inconvénant s'est fait entendre il a été étouffé par les acclamations avec lesquelles on a salué le Roi; ces acclamations se sont rénouvellées encore avec plus d'ardeur et d'affection dans la tournée qu'il vient de faire ce matin et aucun autre cri s'y est mêlé. Je suis bien peiné des inquiétudes que vous éprouvés pour la santé de votre père et je sais combien vos tendres soins lui sont nécessaires. Veuillez bien lui dire mille choses de ma part et récévoir Vous même l'assurance de toute mon ancienne et constante amitié.

Votre bien affectionnée

Marie Amélie.

Laeken, ce 5 août 1833.

Il m'a été impossible, ma chère Amie, de trouver un moment avant celui-ci pour Vous remercier de votre lettre du 31 et des intéressants détails que vous m'avez donnés et que j'ai communiqués seulement au Roi. J'espère qu'à votre retour à Châtenay Vous aurés trouvé M. d'Osmond bien, je vous prie de lui dire bien des choses de ma part. J'ai trouvé mon accouchée et son joli enfant à merveille, il sera baptisé solennellement jeudi prochain, et je repartirai samedi pour retrouver mes pénates ou je me retrouve toujours avec tant de plaisir, en attendant je Vous embrasse avec toute l'amitié qui est d'ancienne date.

Thuileries, ce 25 7bre 1835.

Je m'empresse, ma Chère Comtesse, de rectifier une erreur involontaire que j'ai commise hier. Il n'est que trop vrai que M. Cholet chef d'escadron du 6me dragons brave officier a péri aux journées de juin 1832, et qu'alors j'ai vû sa veuve et je me suis intéressée à son sort, il n'y a que le Cousin que je ne puis vérifier. J'ai encore parlé au Roi des deux protégés du G^{l} Pozzo et il m'a chargée de lui remettre de nouveau des petites notes à leur sujet pour pouvoir les rappeler à ses Ministres; si cela n'a pas encore été fait ce n'est pas faute de bonne volonté du Roi, qui serait charmé de faire quelque chose d'agréable au Général. Adieu ma Chère, Vous conoissez mon ancienne et bien sincère amitié pour Vous.

Lausanne, ce 10 8bre 1852.

Ma chère Amie, en arrivant ici j'apprends l'affreux malheur qui est arrivé à votre neveu, je sens combien cela doit être douloureux pour Vous et c'est un besoin pour mon cœur de vous exprimer combien je partage votre peine combien je plains ses pauvres parens. J'ai trouvé Hélène en pleine voie de convalescence et remise de son accident. Je n'ai que le temps de Vous renouveller l'assurance de toute mon amitié.

Ramsgate, ce 7 août 1853.

Ma Chère Comtesse, j'apprends à l'instant le malheur qui vient de Vous frapper et je m'empresse de Vous exprimer la part que j'y prends, je m'associe à votre douleur, il est si cruel de perdre une sœur et une Amie, combien je vous plains combien je plains votre pauvre frère, ses Enfans, et

les pauvres que votre Belle sœur secourait avec tant de zèle et de charité. Elle en retrouvera la récompense dans le ciel. Je me suis fiée à l'aimable complaisance de notre commune Amie la bonne Mme Mollien pour vous donner de mes nouvelles et de celles de tout ce qui m'est si cher, mais je n'ai pas voulu lui céder la plume dans un moment ou Vous etiés malheureuse et ou je tenois à Vous exprimer moi même tout ce que mon cœur sentoit pour Vous; je forme des vœux pour que cette secousse n'aie pas causé un nouvel ébranlement à votre chère santé. Je veux en même temps Vous remercier de vos deux chères lettres du 21 avril et 5 juin, si je ne réponds pas aussi tôt que je le voudrois, je vous assure pourtant qu'elles me font bien plaisir prénant le plus vif intérêt à ce qui vous concerne et rien ne pouvant altérer mon ancienne amitié pour Vous. J'espère que la santé du respectable Chancelier se conserve bien, parlez lui de moi, il connait mes sentimens pour lui, j'ai été bien peinée du malheur que ses Enfans ont encore éprouvé. Je suis venue passer quelques jours ici avec Aumale et sa famille qui y sont depuis six semaines, Hélène et ses Enfans sont venus me rejoindre j'ai de bonnes nouvelles de tous mes Chers Absens, et je me dispose à aller passer l'hiver à Seville, si les circonstances le permettent, je vous remercie de tout ce que vous me dites au sujet du mariage de mon petit fils, tout me fait espérer qu'il sera heureux, quoique je le trouve un peu trop jeune (1). Adieu ma chère Amie, comptez toujours sur toute l'amitié de votre bien affectionnée

M. A.

(1) Louis-Philippe-Marie-Victor-Léopold duc de Brabant, né en 1835, roi des Belges en 1865 (Léopold II), marié en 1853 à l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche (1836-1902), fille de l'archiduc Joseph (1776-1847), palatin de Hongrie, quatrième fils de l'empereur Léopold II, frère de la reine Marie-Antoinette.

Nervi, ce 16 février 1856 (1)

Ma Chère Comtesse, j'ai prié notre commune Amie la bonne Mme Mollien d'être mon interprète auprès de Vous ma santé ne me permettant pas de Vous écrire comme je l'aurois desiré depuis longtemps; mais a présent, que, graces a un retour de beau temps, mes forces réviennent journellement je ne veux plus tarder à Vous remercier de votre lettre du 3 de ce mois des bons vœux qu'elle contient, et à Vous offrir ceux que je forme pour votre conservation et pour votre bonheur. J'ai vû avec peine que la santé du Chancelier vous avoit donné des inquiétudes, heureusement j'ai appris depuis qu'il étoit parfaitement rétabli, j'espère qu'il ne doute pas du vif et constant intérêt que je lui porte. J'ai bien pensé au chagrin que vous avoit causé la mort de M. Molé, il est si triste de voir ainsi finir les uns après les autres des anciens amis qu'on ne rétrouve plus. Nemours et sa femme me chargent de Vous remercier de votre bon souvenir et de Vous dire bien des choses de leur part, ils me soignent avec une constante tendresse. Quant à Clementine elle est retournée chez Elle depuis le mois de Xbre; et Elle a eu son fils ainé avec une fièvre typhoïde qui l'a fort inquiétée il en est a présent entierement retabli. Adieu ma Chère Amie comptez sur tous les anciens et constants sentimens pour Vous de la vieille solitaire, de

Votre bien affectionnée

MARIE AMÉLIE

(1) La Reine passa à Nervi, près de Gênes, l'hiver 1855-56. Elle y fut très malade. M. le comte de Chambord y vint rendre visite à sa grand'tante. (*Vie de la Reine Marie-Amélie*, par M. TROGNON, IVe partie, ch. II.)

II

LETTRES DE MADAME ADÉLAÏDE D'ORLÉANS
à Mme la comtesse de Boigne.

Saint Cloud, jeudi 12 mai 1831

C'est du fond de mon âme ma chère, que je vous plains, et que je partage vos regrets (1), je sais que vous souffrez doublement et de votre douleur et de celle de votre malheureux père, dites lui combien nous sommes occupés de lui, soyez notre bonne interprète auprès de lui je vous en prie, j'avais besoin de vous exprimer ce que mon cœur sent pour vous dans cette cruelle circonstance et combien il vous comprend, je vous embrasse tendrement

L. ADÉLAÏDE L. D'ORLÉANS.

P. S. Faites moi donner de vos nouvelles et de celles de votre pauvre père. Le Roi, la Reine me chargent d'être leur interprète auprès de vous et de lui, c'est au nom de tous.

(Les lignes suivantes sont de la main de la reine Marie-Amélie.)

C'est de tout mon cœur que je m'unis à ma sœur pour vous dire combien je suis occupée de vous et de votre père combien je vous plains et combien je partage tous vos regrets vous connaissez mon ancienne amitié pour vous.

(1) Cette lettre a été écrite au moment de la mort de la marquise d'Osmond, mère de Mme la comtesse de Boigne.

St Cloud, 15 juillet 1831.

Je suis bien fachée de vous avoir manquée hier, ma chère comtesse, nous étions à Paris; je crois, et j'espère que la journée d'hier déconcertera un peu, tous les mauvais sujets, et les agitateurs, de tous les partis, par l'indignation, que le peuple et les ouvriers ont manifestée aux acteurs de ces coupables tentatives. Je vous remercie beaucoup de votre intéressante lettre, et de l'extrait curieux qu'elle contenait; je regrette que ce soit encore votre projet de venir dimanche, car je ne pourai en profiter nous allons passer la matinée à Paris, mais j'espère et je vous demande de m'en dédomager un autre jour. Bonjour ma chère comtesse vous connaissez tous mes sentimens pour vous, c'est de tout mon cœur que je vous en renouvelle l'expression soyez je vous prie ma bonne interprète auprès de votre excellent père.

L. Adélaïde L. D'Orléans.

Neuilly, 24 juillet 1833.

Ma chère comtesse nous sommes bienheureux nous venons de recevoir la délicieuse nouvelle que notre chère Louise est heureusement accouchée ce matin après deux heures de souffrances d'un beau garçon, elle et son enfant sont aussi bien que possible. Je sais combien vous partagerez notre joie ainsi que votre excellent père. Je vous embrasse bien contente.

III

LETTRE DE M. DE CHATEAUBRIAND
à Mme la comtesse de Boigne.

Paris, le 13 mai 1831.

Je me suis présenté à votre porte pour deux bien tristes raisons. Croyez, Madame, à toute la part que je prends à Votre douleur ainsi qu'à celle de Monsieur d'Osmond (1). Je vais quitter la France, je ne sais si je vous reverrai jamais. Si vous voulez bien me conserver un souvenir j'en serai plein de reconnoissance.

Recevez, Madame, je vous prie, avec mes adieux, l'hommage empressé de mon respect.

CHATEAUBRIAND.

(1) Mme la marquise d'Osmond, mère de Mme de Boigne, venait de mourir.

IV

LETTRES
DU DUC DE LAVAL, ADRIEN DE MONTMORENCY
à Mme la comtesse de Boigne.

17 mars, Gênes [1831].

Avant hier soir à 11 h 1/2 lorsque je lisois quelques pages angloises de Walter-Scott pour endormir mes chagrins sans y réussir, est entré dans ma chambre un ambassadeur poudré, de la meilleure compagnie, de doctrine pas si bonne à mon sens, mais si agréable dans les manières, et si amical dans les souvenirs, que j'ai joui beaucoup de cette visite inattendue.

Vous pénétrez que c'est d'un de vos amis, ou au moins d'une de vos connoissances que je veux parler. il alloit en toute diligence là, où je l'avois accueilli, il y a cinq ans avec sa femme, et sa famille.

Depuis mon départ de Paris je n'avois rencontré si bonne, intéressante, instructive conversation. cet entretien a éclairci, a raffraichi toutes mes idées sur des sujets, des complications bien confuses pour ma pauvre ignorance.

Il est reparti immédiatement en toute diligence pour sa destination.

Il me parait évident que vous êtes très loyal dans votre cabinet pour ne pas vouloir de guerre, pour en rejetter les horreurs, et les chances, à quelque prix que ce soit, pourvû que vous soyez les Maîtres; ce qui peut n'arriver pas; il est permis de s'en inquiéter.

Vous étiez bien aimable, amical dans votre d[nière] lettre.

Vous vouliez me consoler de choses inconsolables; ce qui n'est pas dans la puissance humaine. Vous reverrais-je dans quelques semaines, quelques mois? Je ne le sais. Toujours, et dès ma jeunesse, j'ai eu horreur des injures et des outrages qui ne peuvent se venger avec l'aide d'un seul bras; me garantirez vous le repos dans la dignité? dans toute l'Europe, je puis voyager. Mon nom, j'ose le dire, est un noble passeport, ma conduite une bonne lettre de recommandation; avec ces deux choses, je puis aller, séjourner dans toutes les monarchies de tous les tempéramens, comme dans les 22 républiques de la Suisse, je trouve ma place au 1er rang de la société, à Genève, comme à Londres, Vienne, Rome, etc. Chéz nous, il n'y a rien de cela; ce nom et cette conduite, c'est un soupçon, c'est une surveillance, une perquisition.

Dieu m'est témoin que les nobles inconvéniens, les dangers, je ne les appréhende pas.

En vérité je ne sais si ce n'est pas une inconvenance un mal-à-propos de causer ainsi tout haut, et de vous importuner de mes irrésolutions; quoiqu'il en soit, c'est la franchise de l'amitié; et la mienne est de si vieille date, et de si bonne trempe que vous n'avez jamais pû recueillir un plus sincère hommage.

Je m'étonne que notre amie Juliette ne m'envoie jamais un souvenir; je m'en sens plus humilié que blessé, puisqu'enfin j'étois le plus ancien de ses amis, j'ai souvenance d'une petite lettre sans réponse au commencement de l'année.

Mille complimens à Poz... j'avais vû son neveu à Florence aimé et goûté dans la meilleure compagnie.

25 maì, Milan [1831]

Une lettre du 17 que je reçois à l'instant de Caroline m'informe de l'objet d'une course qu'elle fesoit à Paris pour donner à votre pauvre père un témoignage de son intérêt à

sa profonde douleur. Cette douleur, ma chère amie, est également la vôtre; et qui sait mieux que moi en mesurer l'étendue, et apprécier tout ce qu'elle renferme d'amertume! une mère dont jamais vous ne vous étiez séparée; la famille la plus uniè, la plus dévouée, la plus intimement dévouée les uns envers les autres qui exista jamais! je connois donc tout ce que vous devez souffrir, tout le poids de cette insupportable douleur, tout ce que le ciel a réservé de chagrins pour les vieux jours de votre si bon, et si vénérable père. Veuillez lui offrir les intimes hommages de ma vieille amitié héréditaire; je sens pour lui ce que sentiroit mon angélique Mère, si elle étoit encore sur cette terre; dans toutes les circonstances qui nous brisent le cœur, nous devons les partager; nous aimer beaucoup enfin, par la raison que les sentimens prennent une double force lorsqu'ils sont transmis de génération en génération.

Voilà, ma très chère Adèle, l'expression des 1ers mouvements que produit dans mon ame si ouverte à toutes les émotions douloureuses la lettre de Caroline. Veuillez, je vous en conjure, vous en pénétrer, et offrir aussi à votre frère les assurances de toute ma sensibilité.

Le 4 de ce mois, je vous répondois, et je vous disois les alarmes que me causoit la poitrine de mon petit compagnon. C'est cette cruelle maladie qui nous retient ici depuis 5 semaines; il est en convalescence à présent; le médecin très habile se flatte que la playe au poumon est cicatrisée nous espérons pouvoir nous mettre en route dans une 12aine de jours. Nous voyagerons lentement avec les plus excessives précautions, nous irons d'abord séjourner à Lausanne, c'est là que je vous demande une réponse; vous ne la refuserez pas à une vieille amitié qui sympathise si étroitement avec vos chagrins. A Lausanne, je prendrai mes dernières résolutions, c. à. d. des résolutions pour quelques semaines, quelques mois; ce n'est pas la moindre des peines que de

vivre toujours dans le doute, et d'user sa vie dans l'incertitude du lendemain.

Les papiers f^ois annoncent que leur héros est parti pour Genève. Je n'apprends pas que Juliette ait encore prit ce parti. Mais quel est l'étabissement que va former son ami? et de qui le compose-t-il? son génie et sa femme ne lui suffisent pas. C'est sans doute à la campagne qu'il va le poser, on m'avoit parlé de Coppet; cela n'appartient-il pas à la veuve d'Auguste?

J'ai vu des arrivans de Vienne qui disent des merveilles de votre ami Marm. de ses habitudes avec un jeune homme de 20 ans, et de ses intimités avec un ministre de Po. il y a là dedans plus de diplomatie que d'affection.

Adieu chère, et malheureuse amie; quelque soit votre sort, et le mien, je ne cesserai de vous aimer de la tendresse la plus fraternelle.

Le billet suivant du duc de Laval était contenu dans une lettre de Mme Récamier du 19 octobre 1836.

Tout à l'heure sur une terrasse Mad^me R. et moi nous causions de diverses amitiés qui avoient été blessées, et négligées depuis 6 ans. Cela m'a jetté dans une profonde rêverie dont est résulté ce souvenir très amical, trés sincère que je vous prie d'accueillir avec bienveillance; veuillez m'en tenir compte au fond de votre cœur.

V

LETTRES DE M. THIERS
à Mme la comtesse de Boigne.

Madame

Je vous demande pardon de ne pas avoir repondu plutot à votre aimable lettre, quand vous recevrez ma reponse vos vœux seront ou deçus ou accomplis.

Vous savez que j'ai toujours le plus grand penchant à faire ce qui vous est agréable, et à me conserver votre amitié; permettez-moi de ne pas vous en dire davantage aujourd'hui, et de faire ce que je n'ai jamais fait, c'est à dire le mystérieux.

En attendant que j'aie le plaisir de vous voir, agreez, madame, l'hommage de mon respect et de mon attachement.

A. THIERS

Jeudi 14

Madame

Je suis tout disposé à prendre votre femme de chambre, mais à une condition c'est que vous ne l'avertirez que lorsque je vous donnerai le signal. alors je vous prie de l'envoyer prendre, de me la faire arriver sur le champ, sans aucune explication préalable. Quant à moi, je la mettrai en voiture et la ferai partir sans qu'elle ait pu voir toute la nation Carliste, et prendre leurs ordres, leurs instructions, et surtout leur *télegraphie*. Je vous demande pardon de ces précautions,

mais depuis que ma fatale destinée a fait de moi un chef d'assassins Elle en a fait aussi un geolier, et je suis obligé à mille maneuvres révoltantes.

Adieu, madame, croyez-moi l'un de vos amis les plus respectueux et les plus dévoues

A. Thiers

Samedi matin 24.

Madame,

Vous auriez grand tort de croire que je vous ai oubliée, car ce serait me supposer ingrat. Je ne le suis pas, je vous assure, et je songe toujours avec une reconnaissance bien sentie à la bienveillance que vous m'avez témoignée. Ce n'est pas chose si commune que la bienveillance pour la si mal accueillir. Mille affaires, mille soucis m'ont toujours empéché d'aller vous présenter mes hommages. Je n'ose même plus en former le projet, tant j'acquiers l'expérience de l'instabilité de nos pauvres projets à nous gens tourmentés. Je saisirai la première occasion de votre passage à Paris pour aller vous demander ma grace. En attendant je ne manquerai pas d'attacher un grand prix à votre recommandation en faveur de M. de Chateaugiron. Je le sais homme de merite et d'expérience et propre à bien administrer. J'ai beaucoup et beaucoup de candidats, mais je vous promets de placer celui-ci en bon rang.

Croyez, Madame, à mon respectueux et sincere attachement.

A. Thiers

11 septembre 1834.

VI

LETTRE DE M. HYDE DE NEUVILLE
à Mme la comtesse de Boigne.

de la préfecture de police 18 juin 1832.

Je vous remercie mille fois, Madame, je reconnais à votre obligeante lettre adressée à Madame de Neuville, votre bienveillante amitié pour moi, vous savez tout le prix que j'y attache et combien je vous suis dévoué, *quand même.* je viens vous demander un service, c'est, quelque traitement qu'on me fasse éprouver de ne rien demander pour moi à un gouvernement dont je n'accepterais aucune faveur... je ne le crains point, je ne l'aime point, et après ce qui vient de se passer vous pouvez concevoir aisément tous les sentimens que je lui voue. Il n'a rien contre moi il le sait, il sait plus, il sait *qu'il ne peut rien avoir contre moi* car il n'y a pas une de mes actions qui ne puisse être produite au plus grand jour, mais il a voulu justifier des mesures odieuses, arbitraires, et il s'est empressé de profiter d'une accusation absurde, qui part d'un courtisan du pouvoir ou d'un sot, pour mettre en avant des noms que la France connait et qu'à juste titre elle estime. — C'est à nous maintenant à *demander compte de l'accusation.* — Pour moi j'étais très éloigné de croire qu'il fut utile de conspirer contre un gouvernement qui sait si bien se suicider et travailler à sa ruine, je disais à tous, *laissez faire* et je suivais cette règle avec autant de modération que de patience; je mettais quelque dignité après m'être retiré des affaires en homme de cœur à garder le

silence, et à attendre tout, *du tems, de la raison publique, de la force des choses,*... mais enfin on me déclare la guerre, je l'accepte et j'espère que toute la France sera pour moi, un ilote est encore bien fort quand il a du sang français dans les veines, du courage, et l'amour le plus sincère du pays et de ses libertés, enfin quand il peut publier tous ses actes et afficher tous ses écrits.

Voici la lettre que je reçois à l'instant d'un homme de beaucoup de talent dont les opinions ne sont pas les miennes.

« Votre arrestation m'a causé autant de douleur que de « surprise, je suis moi-même à moitié proscrit, mais si le « ministère et l'assistance d'un homme auquel votre carac- « tère public et privé a inspiré une haute estime, peuvent « vous être utiles, disposez de moi. » (1).

Si cette lettre était tombée aux mains de M^r le procureur général de Rennes, ce serait là un chef grave d'accusation ; un homme du mouvement, écrivant à un légitimiste *disposez de moi* — à coup sur j'ai dirigé non seulement les mouvemens de l'ouest mais aussi les républicains de l'église St Merry — il y a des hommes qui ne concoivent pas qu'on puisse avoir du cœur et se montrer noble et genereux dans tous les partis.

Adieu Madame je souffre encore beaucoup, je vais demander au juge d'instruction une maison de santé ou Mad^e de Neuville pourra me suivre; je suis du reste accablé de soins par Mr Carlier qui a bien voulu me retirer chez lui, et me faire sortir d'un nid de voleurs, mais mon état de faiblesse exige des soins particuliers. — je verrai si M. le juge d'instruction croit ma parole aussi sure que des verroux

agréez l'hommage de mon respect et de mon attachement

HYDE DE NEUVILLE

(1) Lettre de M. Odilon Barrot.

VII

LETTRES DE L'AMIRAL DE RIGNY à Mme la comtesse de Boigne.

Paris, lundy.

J'espere, Madame, que vous etes plus au courant que moi, d'une situation qui me paraît s'embrouiller de plus en plus; vos amis vous instruisent, et comme on me dit, qu'ils se plaignent de moi, je n'ose devant vous, être trop contradictoire.

Il est bon cependant, que vous sachiez, (bon j'entends pour moi), du vrai, sans le vernis obligé.

M. de Broglie était un homme trop honorable pour que je fasse une objection personnelle et, malgré quelque precipitation désobligeante de la part du Roi envers mon oncle; accusé déja, si je refusais, de faire manquer une combinaison si difficile à terminer, j'acceptais, si le duc de Broglie se decidait.

Cela se passait le *dimanche* le mardi M. de B. apporta ses conditions au Roi. il s'agissait de Guisot, Seb... et un autre qu'il fallait faire entrer sans portefeuille.

Ici, je fis objection, et contre le sistème, des ministres sans portefeuille, et un peu contre l'invasion trop complette de ce qu'on appelle les doctrinaires, et j'offris ma place; Barthe en fit de même, et Thiers declarât qu'il ne croyait pas cette combinaison possible avec la chambre.

C'était un *sine qua non* de la part du duc de B., force fut de retourner à Dupin; à l'heure ou je vous ecris, on attend sa

réponse, et son arrivée. Je n'y compte pas trop, car c'est un singulier personage, qui n'acceptera pas la presidence du maréchal.

Je passe rapidement sur les episodes, et les intrigues ; toute la mienne est là sous vos yeux, et plus que jamais, je desire d'etre hors d'un cercle vicieux, où on ne peut dire la vérité sans choquer quelqu'un, ou blesser ses amis ; où la prévoyance est taxée de dissolvance, et les calculs raisonés, de calculs egoïstes.

M. de Taleyrand, part demain soir. — le dehors ne s'embellit pas ; — Matuchewitz a fait manquer a Londres une *Coërtion fiscale*, qu'aurait sans lui adoptée la conférence.

Pozzo crie sur les toits a Vienne que c'est une horreur de vouloir depouiller encore le roi de Hollande. — la Prusse ne veut pas de nos rassemblements de troupes, pas de siege d'Anvers, et se borne a ne rien dire contre la coertion navale, que chaque jour rend desormais illusoire. — chacun parle de sa dignité nationale, de son intérieur et prétend ne plus rien sacrifier au notre. Voilà comme nous allons aborder la session ; et de plus les recriminations et le reste.

Je vous confie ces embarras Madame, dont les doctrinaires ne nous sauveraient pas !

On peut voir maintenant si j'avais tant de tort, en priant de différer les épousailles, et de ne pas presser le départ toujours à tems, des princes, de Gerard, et de tout ce monde belliqueux.

Quant a la composition ministérielle, j'ignore ce qui se fera. — le marechal a été soufflé de mettre d'Argout aux aff. étr. il veut Bassano ou Rayneval et tous les deux ; moi si j'ai voix et que je reste je demanderai Thiers. — on dit qu'Humann ne veut plus — M. Louis en tous cas ne voudra plus rester, Montalivet dit qu'il se retirera, mais le Roi veut encore essayer de s'arranger avec Dupin.

Voila des noms et des projets en l'air — veuillez les prendre

pour ce qu'ils valent et n'en pas nommer le narrateur, votre humble et dévoué, Madame

H. de R.

Il est 9 heures du matin, et rien de fait ou du moins de connu pour moi.

Le Roi est reellement le plus embarassé, et s'est embarassé lui-même.

M. de Broglie a decidément refusé encore hier soir, d'entrer sans le cortege qu'il demandait.

Reste toujours la question de savoir si on le prendra tel qu'il veut etre accompagné ou si on essayera une combinaison entre lui et Dupin exclusivement, alors viennent les embarras des noms Human ne veut entrer qu'avec M. de Broglie. Sans M. de Broglie on ne trouvera pas de ministre des Aff. Etr.

Mais peut être après tout, vois-je mal de mon coin! — le dehors n'est rien moins que complaisant; et le deviendra d'autant moins encore.

Thiers est furieux contre *les doctrinaires* de ce qu'ils ne veulent ceder sur rien. — on se brouille avec ses amis; on s'envenime mutuellement et la partie va grand train.

Je crois cependant que ce soir on finira par un meli-melo. — je m'arrache les cheveux d'etre dans cette galère car la *rame est inutile*.

Adieu, Madame, tout cela est bien triste, mais j'espère que cela l'est moins a P[t] chartrain, que dans la rue d'Anjou, où je craindrais bien d'être mal famé en ce moment

mille hommages

Mercredy matin.

jeudi, à 8 h du matin

Voilà, Madame, le plus pénible, le plus laborieux, et le plus forcé des accouchements ministériels. —

Nous sommes restés enfermés aux thuileries de deux heures à minuit. — on criera au ministère *Polignac* et c'est cette considération qui m'a décidé a ne pas me séparer de l'ad[on] nouvelle ; —

je crois faiblement à la majorité! Alors! Alors ;

Pardon de ce décousu mais j'en suis encore ahuri. —

adresse : Madame la comtesse de Boigne
au chateau de Pontchartrain
banlieue

timbre de la Poste :
Paris, 11 oct. 1832
Banlieue

Mons, 14 8[bre] [1835]

J'ai reçu ici un billet de vous qui n'était pas destiné a aller si loin, je n'ai pu y repondre plutôt.

Après avoir balloté, cahoté un rhumatisme pendant deux mois par terre et par mer, le premier moment de repos a été une crise dont je ne prévois pas la fin. Le jour même de mon arrivée ici, j'ai eu une attaque sur la poitrine et les poumons, et depuis 8 jours et huit nuits, j'étouffe dans des angoisses sans cesse renouvellées ; je suis couvert de sangsues de cataplasmes et de vesicatoires, et je compte les heures, les minutes de chaque jour et de chaque nuit. — en ce moment meme je vous ecris sur mon séant j'ai peine a finir chaque mot. — ce voyage me coutera cher peut etre.

Jugez du spectacle que je donne a une femme grosse nerveuse et malade. — je ne sais quand j'aurai du repis et si je pourrai reprendre la route de Paris. — j'ai fait venir mon medecin qui etait a la suite de M[de] Thiers et qui va etre obligé de s'en retourner.

Je pense aux plaques du marechal qui seraient ici bien insuffisantes.

Adieu, Madame, ayez quelque pitié d'un agonisant en lui donnant quelques lignes

mille hommages

H. DE RIGNY

Mons 15.

Je vous remercie bien d'avoir pensé à moi. C'est une bien bonne distraction pour un malade qu'un souvenir d'amitié; je suis dans un assez triste etat, je suffoque jour et nuit. Les douleurs aigues ont un peu cedé, mais il me reste un mal que je ne comprends pas et que je crois n'être pas plus compris des medecins; le mien vient de repartir pour rejoindre la caravane avec laquelle voyage Thiers.

Vous me dites que j'ai eu tort de partir avant que rien ne fut decidé; mais d'abord rien ne devait se faire qu'au retour de Thiers, et je ne prévoyais pas que je serais impotent. Ce qui se fera je ne le sais; j'ai eu une explication avec le Roi la veille de mon depart. Son embarras est grand, entre Gérard auquel il a promis, et Sebastiany auquel il a promis encore.

Celui-ci veut s'en retourner à Londres marechal; l'autre veut la legion d'honneur; il faut que ces prétentions là soient satisfaites avant les miennes. — Cependant aux tourments que j'endure et qui ne sont dus qu'à ce voyage de Naples (1), il me semble qu'on me devrait compter aussi.

J'aurai fait triste figure a votre dîner de M[de] de Lieven; moi qui n'ai pas voulu aller a Petersbourg. Maison ne demanderait mieux que de donner sa place à Sebastiany. —

Du reste je ne sais rien de ce qui se passe, je desire beaucoup etre en etat de monter en voiture car je m'ennuie fort ici. Mais comment faire avec 3 vésicatoires, des cataplasmes

(1) Voir page 249.

et des synapismes sur tout le corps; la patience commence a etre à bout.

Quant a M^{de} de Rigny elle quitte decidement le pays ce qui la force à rester jusqu'a la fin du mois pour ses arrangements de cloture.

Voulez vous faire mes compliments a Mr Pasquier

J'aurais voulu lui dire mon entrevue avec le Roi qui m'a dit qu'il n'y avait plus que Duperré qui fit obstacle et qu'il était lui consentant a me nommer amiral.

Adieu, madame, que votre bonté ne s'épuise pas

mille hommages

H. de R.

A moins d'empechements absolus, je compte arriver a Paris lundi 26 — M^{de} de Rigny vient avec moi, et le medecin qui m'a traité m'accompagne une partie de la route; c'est une entreprise que je fais car je ne sais si je supporterai la voiture. J'ai beaucoup souffert; depuis hier je suis plus calme et j'ai enfin pu dormir artificiellement deux ou trois heures. J'étais venu ici pour des affaires dont il m'a été impossible de m'occupper. Je les laisse en souffrance; — quant à celles de Paris, je m'en occuppe encore moins; il parait qu'on trouve des difficultés à tout. Je ne sais pas ce qui fait dire que je demande qu'on renvoie Seb. de Londres pour m'y mettre — ou qu'on renvoie Dup. de la marine pour m'y mettre encore. Je n'ai rien demandé de tout cela; je ne desire la place de personne, j'ai le jour de mon depart, demandé au Roi quelles objections il avait à me nommer amiral — il a fini par me dire aucune!

Je demande un grade qui n'est et ne peut être l'ambition de personne, mais il faut que je trouve là Seb. à la traverse. Les arrangements ministériels devaient se faire au retour de

Thiers; la verité est que si on ne les brusque pas, il ne se fera rien.

Je serai vraisemblablement plusieurs jours a Paris sans pouvoir sortir. Si M. Pasquier pouvait disposer d'un 1/4 d'heure pour moi, je lui en serai bien reconnaissant, le mardi ou le mercredi; de cette manière j'aurai de vos nouvelles.

J'ai besoin de vous dire combien j'ai été sensible à vos bonnes attentions, et de vous renouveler tous mes hommages.

H. DE RIGNY.

Mons, ce 22.

VIII

BILLET DU PRINCE DE TALLEYRAND
à Mme la comtesse de Boigne.

Le p^ce^ de Talleyrand a l'honneur de remercier Madame la comtesse de Boigne d'avoir bien voulu le compter parmi les personnes qui liroient avec le plus de plaisir un hommage rendu a Monsieur le marquis d'Osmond qu'il aimait et respectait depuis plus de 60 ans, il la prie d'agreer l'expression de son attachement et de son respect.

20 avril [1838].

IX

LETTRE DE M. MOLÉ
à Mme la comtesse de Boigne.

J'ai oublié de dire hier à Madame de Boigne que je venois de parler aussi de l'abbé Berleze au Roi qui m'a répondu très favorablement et même à peu près promis de faire ce que Madame de Boigne desire.

Je la prie d'agreer mon respectueux hommage

Molé.

Lundi 26.

X

LETTRE DE M. DE MONTALIVET
à Mme la comtesse de Boigne.

Madame,

Au moment où vous vous apprêtez à vous rendre aux Tuileries, je m'empresse de vous annoncer que le Roi m'a renvoyé revêtues de son approbation les propositions que j'ai eu l'honneur de lui soumettre concernant la chapelle de la rue d'Anjou, et au nombre desquelles figure la nomination de l'abbé Berlèze aux fonctions de second aumônier. Je suis heureux d'avoir à vous annoncer la conclusion d'une affaire à laquelle vous vouliez bien prendre un intérêt particulier.

Veuillez agréer, Madame, la nouvelle expression de mes sentiments dévoués et respectueux

MONTALIVET.

Lundi matin.

XI

LETTRE DE M. DUCHATEL
à Mme de Boigne.

Londres 1er 9bre 1848
Lowndes Square, 5

Nous venons de nous établir de nouveau à Londres, madame, et l'on m'écrit que vous êtes de retour à Paris. Je profite de ce rapprochement pour me rappeler à votre souvenir. Je ne sais quand il nous sera donné de nous revoir; je doute toujours que ce soit bientôt. Je cherche à ne pas penser à cette époque du retour; c'est la meilleure manière d'éviter les déceptions et l'impatience.

J'ai trouvé bien des malades à Claremont. La Reine surtout et le Pce de Joinville ont été cruellement atteints. Je crains que la Reine ne se remette difficilement. Les médecins ont déclaré pendant un grand mois, qu'ils ne comprenaient rien à ces maladies si opiniâtres; ils les attribuaient à une influence du choléra, bien qu'elles eussent des caractères complètement contraires. Enfin il y'a deux jours on a eu l'idée d'analyser l'eau; on l'a trouvée empoisonnée et contenant je ne sais quelle substance de plomb.

Alors on a examiné tous les symptômes, et l'on a reconnu que toutes les indispositions n'avaient d'autre cause que l'empoisonnement, qui est attribué à quelque dérangement dans les conduites qui amènent l'eau. Le Roi lui-même, et les princesses qui ne sont pas malades, ont les gencives bleues, et portent la trace du poison. Jai bien peur que la Reine n'en

soit frappée trop gravement pour permettre d'espérer un retour complet à la santé. C'est ce que disaient hier les médecins.

L'horizon politique me parait bien sombre. On dit ici que l'élection de L. Bonaparte est inévitable. Est-ce un bien? est-ce un mal? je ne me permets pas de prononcer. Je crains avant tout, pour notre pays et pour la société, la domination de cette coterie républicaine qui n'a ni principes d'honneteté, ni capacité de gouvernement et qui nous mènerait lentement et sourdement aux mêmes abîmes que la république rouge.

Veuillez me rappeler à l'amitié du Chancelier. Ma femme me charge de tous ses souvenirs pour vous. Daignez agréer l'hommage de mes sentiments de respectueux attachement

D.

XII

LETTRE DE M. DUMON
à Mme la comtesse de Boigne.

Londres samedi 2 décembre [1848]

Je suis bien touché de vos félicitations, Madame. J'irai vous en remercier vers la fin du mois. Je vous laisse faire et installer le président. Je ne sais ce qu'il faut le plus désirer, ou plutôt ce qu'il faut le moins craindre. Il m'est impossible de prendre confiance dans le général Cavaignac, malgré ses avances récentes au parti modéré; ces avances ne sont pas seulement tardives, elles sont forcées; au fond, il n'est pas de la majorité nationale, et n'a aucune envie d'en être. Il a le goût de la force, mais il n'a pas la passion de l'ordre. Il a le tempérament de M. Périer, mais il a la politique de M. Laffite. S'il est nommé, il se raccommodera avant trois mois avec Ledru Rollin; je n'ai aucune foi dans leur rupture de tribune; Ledru-Rollin ne l'a même pas acceptée. Quand le moment sera venu, quelques phrases sur la communauté d'origine et sur le danger de la République serviront de couverture au raccommodement.

Je n'éprouve, néanmoins, aucun attrait pour son concurrent. Je n'ai pas été Bonapartiste, même du grand, je ne me sens pas disposé à devenir Bonapartiste du petit. Mais je conviens que la force de la situation rachette la faiblesse du personnage. Son succès n'humilie personne : pour les légitimistes, il n'a pas concouru à la Révolution de Juillet; pour nous, il n'a pas concouru à la révolution de fevrier; quelque gouverne-

ment qu'on ait servi depuis cinquante ans, on peut voter pour lui sans se démentir. Il n'a pas d'obstacle dans le passé des partis; mais qui oserait lui en promettre l'avenir : chaque parti ne suivra-t-il pas sa pente naturelle, et ne deviendra-t-il pas exigeant dès qu'il se sentira rassuré? d'ailleurs il a ses engagements d'aventurier, comme Cavaignac a ses traditions de conventionnel; saura-t-il les rompre? et puis pourra-t-il résister au mécompte inévitable des espérances insensées qu'il a fait naître? Ce n'est donc pas seulement de l'inconnu, c'est du provisoire : il est triste de s'embarquer, quand tout ce qu'on peut prévoir de la traversée, c'est qu'elle ne nous conduira pas au port.

Ce sont de cruelles perplexités, et je comprends que vous aimiez à y echapper dans les douceurs d'une conversation sur les vieux temps avec de vieux amis. Il me tarde d'en accroître le nombre. Pourquoi la Révolution romaine ne nous a-t-elle pas renvoyé Rossi (1), au lieu de l'égorger? Vous dépeignez à merveille ce mélange d'égoïsme et de dévouement qui a rempli sa carrière, cette fidélité à terme, qui a eu la bonne fortune de rencontrer une si belle mort. La fuite du Pape a épargné à ses sujets un crime de plus : qui aurait pu prévoir que la mêche qui a mis l'Europe en feu serait allumée par de si saintes mains? M. de Metternich disait, en arrivant ici : « Et cependant, j'avais tout prévu, excepté un Pape libéral. » La rareté du fait excuse son imprévoyance. Il n'y

(1) Comte Pellegrino-Louis-Édouard Rossi (1787-1848), avocat, professeur de droit romain à Genève, député au Conseil cantonal (1820), à la Diète fédérale de Lucerne (1832). Professeur d'économie politique au Collège de France (1833), de droit constitutionnel à la Faculté de Paris (1834), doyen (1843), pair de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Chargé d'une mission à Rome (1845), il obtient du Pape le rappel des jésuites de France. Ministre de l'intérieur de Pie IX (1848), il est assassiné le 15 novembre et le Saint-Père est obligé de quitter Rome le 24 pour se réfugier dans les États napolitains.

a qu'un gouvernement en Europe qui ne puisse pas être libre, c'est celui du Saint-Siège : le Pape ne peut pas être infaillible dans son Église et contrôlé dans son parlement. Y aura-t-il une République Romaine, et sera-t-elle reconnue par la fille aînée de l'Eglise?

J'ai vu hier la Reine à Richmond. Elle se lève tous les jours, elle peut manger un peu, elle travaille et elle écrit sans trop de fatigue. Mais elle a encore sur la figure une pâleur de plomb. Les médecins comptent sur la guérison, et promettent un prompt rétablissement. Le Roi espère revenir bientôt à Claremont. Il en a besoin : Il n'est pas en situation de se permettre le luxe de vivre dans une auberge.

A revoir bientôt, Madame, Je vous prie d'offrir à M. Pasquier mes remercîments et mon souvenir, et d'agréer les hommages de mon respectueux attachement.

S. Dumon (1).

(1) Pierre-Sylvain Dumon (1797-1870), avocat. Procureur général à Agen (1830). Député (1831). Conseiller d'État (1832). Ministre des travaux publics (1843-47), des finances (1847-48). Membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

XIII

LETTRES DE MADAME LA COMTESSE MOLLIEN (1)
à Mme la comtesse de Boigne.

Claremont 21 août [1850]

Vous serez sans doute, Madame, quelque peu surprise du rapprochement de la date et de la signature de cette lettre. En passant par Paris dernièrement je m'étais informée si vous y étiez pour vous demander vos commissions pour la Reine, pour vous dire aussi comment et pourquoi je me rendais près d'elle; c'est une consolation que je ne sais pas repousser que de croire à votre interêt.

Depuis mon arrivée je me promettais tous les jours de vous donner des nouvelles du Roi; elles ne sont rien moins que bonnes; la Reine est inévitablement menacée d'un malheur pareil au mien (2) et le chemin qui l'y conduit est bien autrement rude! Un triste événement vient encore d'aggraver les soins et les soucis qui dévorent sa vie. Mme la d[esse] d'Aumale, il y a quelques jours, est tout à coup accouchée à 8 mois, d'un enfant mort. C'était une fille, si chétive, si peu bien conformée que fut-elle venue à terme on assure qu'elle ne pouvait pas vivre. Le chagrin a donc été médiocre, mais le trouble a été grand. On devait partir le lendemain pour

(1) La comtesse Mollien, née Petit du Tilleul, était dame de la reine Marie-Amélie, après l'avoir été de l'impératrice Marie-Louise.

(2) Le roi Louis-Philippe mourut en effet à Claremont cinq jours plus tard, le 26 août 1850. Le comte Mollien était mort sans enfant le 20 avril 1850 à l'âge de 92 ans.

Richmond, il a fallu d'abord rester. Il faudrait maintenant y aller, parce que Mme la D^sse^ d'Orléans y est, que la P^sse^ Clémentine y arrive, et que le Roi se persuade que le changement d'air et de place lui sera salutaire.

La D^sse^ d'Aumale est très bien, on ne ne se ferait pas de scrupule de la laisser ici, parce que la P^sse^ de Joinville resterait avec elle. Ce n'est donc plus elle qui retient, mais c'est Mgr le duc de Nemours qui garde la chambre depuis quelques jours. On parlait de clous mal placés, le médecin dit aujourd'hui que c'est une entraxe (un anthrax) pour laquelle on sera obligé de recourir à petite opération chirurgicale, et le départ est encore ajourné presqu'indéfiniment; au grand déplaisir du Roi. Autour de lui le sentiment est tout contraire et l'anxiété que cause son état de faiblesse, qui ne fait que s'accroître, s'augmente encore par la pensée de le voir dans cette situation quitter un lieu très digne, très convenable de tous points, où il est en repos et bien logé, pour s'aller mettre à l'auberge.

Je suis fort de cet avis et pour mon compte je regretterais Claremont si je pouvais regretter ou desirer quelque chose; mais en acceptant de venir passer quelque tems auprès de la Reine je me suis promis de ne plus penser à moi et cet effort m'a été moins difficile que je ne croyais. Sa patience vraiment sainte est une grande leçon de résignation.

Quelle que soit la douleur dont on puisse être atteint, quelque profond que soit le malheur dont on se sente écrasé, en face d'elle on aurait honte de se plaindre.

Elle sait que je vous écris et elle me charge, Madame, de tous ses sentimens pour vous, elle veut en même tems que je vous dise qu'elle regrette bien de ne pouvoir vous donner elle même de ses nouvelles et de celles du Roi aussi souvent qu'elle le voudroit, mais qu'elle compte sur votre attachement pour être sure que vous comprenez toutes les difficultés de sa vie; et il est certain qu'en suivant l'emploi de toutes les

minutes de chacune de ses journées on se demande comment en effet elle a le tems de vivre. Grâce au Ciel sa santé est très bonne, je ne l'ai jamais vue mieux. Mme la d[sse] d'Orléans est bien quoiqu'encore maigrie; ses fils sont grandis et fortifiés.

Je retournerai en France probablement au commencement de septembre. Avant de rentrer dans mon triste manoir, où je passerai peut-être une partie de l'hyver, je m'arreterai deux jours à Paris et mon premier soin, Madame, si vous y etes, sera d'aller vous donner avec un peu plus de détails de plus fraîches nouvelles des personnes et des lieux que j'aurai quittés; J'espere que le séjour de Trouville aura eu comme l'année dernière un bon effet sur votre santé. Je veux esperer encore autre chose, Madame, c'est de vous trouver un peu de bienveillante affection pour la pauvre malheureuse isolée. Vous savez quel haut prix j'ai toujours su y mettre et maintenant je n'ai plus rien à perdre

A. D. C[tesse] Mollien

Claremont mardy 3 [septembre 1850].

Tout est fini, chere Madame, toutes traces de mort ont disparu de ce triste lieu. Les huit chevaux du char funèbre ont seuls marqué d'un signe royal ce royal cercueil et il repose maintenant sous une simple pierre, dans le tout petit caveau d'une toute petite chapelle particulière. Il ne sera conduit à Dreux que lorsque ses fils auront droit de rentrer en France avec lui. Cette résolution est hautement annoncée et toute permission, qui par impossible pourrait être accordée, ne la changerait pas. On ne veut pas laisser à cet égard le moindre doute.

La journée d'hier a été rude pour la Reine, j'ai attendu qu'elle fut passée pour pouvoir répondre d'autant mieux à

votre desir d'avoir de ses nouvelles. Elle ne s'est rien épargné, mais son courage n'a point faibli; il est admirable et au-dessus de tout ce qu'on pouvait espérer. Une seule fois je l'ai crue vaincue; la premiere lettre de la Reine des Belges, en renouvelant de douloureuses émotions, donnait aussi de facheux détails sur sa santé; elle aggravait les inquiétudes et il fut facile de voir que tous les malheurs peuvent être supportés excepté celui là. Il y a là un abyme qu'on n'ose pas sonder. Que Dieu la ménage, cette sainte si vraiment sainte, et lui mesure l'épreuve! (1).

Vous savez, sans doute, Madame, qu'on ne forme aucun projet que de rester non seulement unis, mais réunis. Le dernier veu du Roi, la premiere parole de la Reine en se relevant des bords de ce lit de mort, auront leur entier accomplissement, on ne quittera pas Claremont. Mme la d^esse^ d'Orléans vient de louer à un quart d'heure de distance une fort bonne maison pour y passer l'hyver. Il n'y a nulle part nulle intention de voyage. Ce faisceau de famille dont le pilier vient de disparaitre ne semble devoir être brisé par rien; jusqu'à présent dû moins. L'administration des biens ne sera même pas divisée, elle reste telle qu'elle est formée maintenant et dans les mêmes mains. Cette unité de sentiments et de vie répondra je crois aux veux de leurs amis. Elle serait habile si dans ce moment ils pouvaient être servis par quoi que ce soit d'une manière utile; mais lors même qu'on n'agirait pas en vue de l'avenir, ce qu'on fait là est bon et bien, surtout on se garantit de tout regret, et c'est toujours là la grande affaire.

La santé de la Reine se maintient; elle se promène tous les jours dans le parc et dort passablement. Sa douleur bien profonde est calme; l'agitation ne vient que de la Belgique.

(1) La reine des Belges, née princesse Louise d'Orléans, mourut à Ostende moins de deux mois après son père, le 11 octobre 1850.

Je lui ai remis sur le champ votre lettre, ainsi que celle de M. le Chancelier. Elle répondra bien promptement à toutes deux. J'ai à m'accuser d'une petite indiscretion, qui je pense cependant me sera facilement pardonnée; je lui ai fait lire aussi la lettre que vous m'avez écrite en m'envoyant les deux autres. Il m'a semblé que je n'irais pas contre votre intention en lui donnant cette preuve de plus de vos sentiments pour elle. Ce dont je suis sûre c'est qu'elle en a été très touchée.

Chere Madame, je ne vous parle pas de moi, j'en aurais honte; devant cette mort dans l'exil comment oser se plaindre! devant la Reine comment ne pas essayer d'avoir du courage! mais je suis loin d'avoir son admirable force et toutes ces lugubres scènes m'ont trouvée faible, je l'avoue. Vous avez deviné qu'il en pouvait etre ainsi et je vous remercie de cette affectueuse pensée. Ce que vous avez deviné aussi, et je vous en remercie plus encore, c'est combien je m'applaudis d'avoir été près de la Reine dans ces tristes et si solennels momens. C'est un grand souvenir qui ne me quittera plus et un nouveau lien qui m'attache à jamais à elle. Je suis aise aussi d'avoir revu le Roi.

Voilà encore un long bonheur fini! mais le cœur de la Reine est encore plein. Ce qu'il y a de profondément décourageant c'est de le sentir vide et de n'etre plus rien pour personne.

Adieu, chere Madame, conservez moi un peu de bonne amitié, vous savez quel haut prix j'y sais mettre et de quelle consolation elle peut être pour moi.

A. D. C[tesse] MOLLIEN.

XIV

LETTRES DE MADAME LENORMANT
nièce de Mme Récamier
à Mme la comtesse de Boigne.

MORT DE M. DE CHATEAUBRIAND
4 JUILLET 1848

Ce 1er juillet [1848] [samedi].

Chère Madame, j'ai vu hier chez ma tante le petit mot que vous avez bien voulu adresser à M. Ampère et c'est dans les circonstances présentes une joie vive que d'entendre parler de ses amis.

Ma tante va assez bien, elle a traversé ces affreuses journées (1) avec tout le courage qu'on pouvait attendre d'elle. Nous avons été séparés trois jours entiers d'elle, sans lettres, ni communications. C'était une horrible angoisse. Hélas et qu'est-ce qui n'était pas angoisse dans ces terribles moments! pendant cinq jours et cinq nuits je ne voyais qu'à de rares intervalles mon mari dont la légion et le bataillon ont tant souffert, et je craignais à toute heure de le voir revenir blessé ; ils ont perdu 8 hommes et comptent 80 blessés. Pour lui le ciel l'a protégé.

Aynard de La Tour du Pin (2) a été blessé d'une balle et

(1) Insurrection des 23, 24, 25 et 26 juin 1848.

(2) Aynard-Louis-Gabriel marquis de La Tour du Pin de La Charce (1806-1855), officier, fit les campagnes d'Algérie, sous la monarchie de Juillet, et de Crimée. Il fut tué à Malakoff

même depuis l'extraction souffre toujours beaucoup. M. Beaudon souffre peu, mais sa belle-mère a dit à ma tante qu'avant plusieurs jours encore on ne serait pas certain d'éviter l'amputation.

Le duc de Noailles (1) est revenu à Paris le vendredi 23 avec son fils Jules (2), l'un et l'autre ont fait le service le plus actif dans la 10e légion. Mais cela ne suffisait pas au jeune courage de Jules de Noailles, il a échappé à son père, s'est joint à la garde mobile, a traversé avec elle à plat ventre sous le feu des insurgés le pont du canal St Martin, s'est battu à la barricade de la Bastille et son père l'a ramené mercredi à la duchesse de Noailles après l'avoir, disait-il, un peu grondé de son héroïsme, mais en étant bien fier.

Sitôt qu'on a pu sortir on s'est cherché avec un empressement bien mêlé de terreur. Au milieu de toutes ces circonstances si effroyables dont l'âme est encore navrée après la victoire, l'état de M. de Chateaubriand a fait de rapides progrès vers une fatale conclusion. Je venais d'être un mois sans le voir quand mercredi je suis allé chez lui. Sa maigreur est effrayante, il tousse presque sans cesse et il s'est joint à ses autres maux un catarrhe à la vessie qui lui cause par intervalles des douleurs très aigües. Hier on n'a pas pu le lever. Il m'a semblé que cet état de douleurs physiques avaient plutôt reveillé qu'abattu ses facultés morales. Il m'a parfaitement reconnue et m'a témoigné même une affection qui m'a touchée.

Quelques traits d'héroïsme de ces petits mobiles que je lui ai racontés l'ont vivement ému. Il parle peu toujours, sa figure est beaucoup plus altérée mais l'expression y vit. La douleur a vaincu la paralysie. C'est plus déchirant à voir;

(1) Paul de Noailles (1802-1885), fils de Jean-Paul-François de Noailles et de N... Le Couteulx de Moley, voir page 38.

(2) Jules-Charles-Victurnien, duc d'Ayen puis de Noailles (1826-1895).

c'est moins triste, l'être intelligent reprend l'empire. Mais je crois, chère Madame, que cela ne peut pas durer long-tems. Le catarrhe à la vessie dans les circonstances de maladie où se trouvait déjà M. de Chateaubriand est des plus dangereux. Nous approchons donc de ce terrible moment qui sera le plus rude coup pour ma pauvre tante, à mesure que je le vois approcher j'en conçois plus d'effroi. Elle ne le voit pas et ne juge pas de l'altération de sa figure (1), il est fort patient et même dans les plus vives souffrances se borne à gemir sans se plaindre cela contribue à lui faire illusion. Adieu, chère Madame, agréez mille tendres et respectueux hommages.

ce [lundi] 3 juillet 1848 [midi].

Chere Madame, M. de Chateaubriand a reçu l'extrème onction hier à deux heures. Ma pauvre tante s'est établie hier dans cette maison pour ne plus la quittter. Vous imaginez aisément l'état où elle est; hélas! ce malheur est prévu depuis bien long-tems, et il semble frapper à l'improviste. Il a une fièvre violente, une toux presque continuelle. Il ne dit rien et souffre avec une admirable résignation.

Ma pauvre tante épie là, au pied de ce lit, une parole, un mot, un adieu, qui ne viendront peut-être pas. Mais il sait qu'elle est là et n'y souffre nul autre.

Je vous ferai donner le bulletin de la journée et de la nuit prochaine, si tout n'est pas fini avant la nuit.

Mille hommages.

(1) Mme Récamier avait été opérée deux fois sans succès de la cataracte. Elle était devenue aveugle.

Jeudi [6 juillet 1848]

Je ne reçois rien de vous, chère Madame, mais vous devez avoir appris par M. Lenormant la fin de M. de Chateaubriand; hélas! vous devinez bien l'etat de ma pauvre tante. Elle ne peut croire encore à ce malheur, l'etourdissement de ce terrible coup, la fatigue physique l'empêchent de sentir le vide dont je suis plus épouvantée que je ne puis dire. Il faut espérer que le bon Dieu nous viendra en aide, car je ne sais ce qui serait assez puissant pour la soutenir dans de tels momens, si ce n'est une grâce d'en haut.

La cérémonie religieuse aura lieu samedi à midi précises à l'église des Missions, le corps déposé d'abord dans les caveaux sera dans quelques jours transporté à St Malo.

A partir du dimanche après la réception des derniers sacremens, que M. de Chateaubriand a reçu avec toute sa connaissance et beaucoup de joie, il n'a plus adressé un mot à qui que ce soit. La fièvre qui avait une terrible intensité l'accablait, il était très rouge et entendait pourtant sans doute ce qui se faisait autour de lui, car il faisait un effort pour soulever ses paupières quand on s'approchait du lit, mais hélas, n'y parvenait pas. Mardi à huit heures et demie sa vie s'est éteinte tout doucement, sans agonie, sans souffrance. Ma pauvre tante, M. Louis de Chateaubriand, l'abbé de Guerry et une sœur de Marie-Thérèse étaient seuls présents dans cette chambre à ce solennel moment.

On n'a point retrouvé de testament; les scellés ont été apposés ce qui me fait croire que M. L. de Ch. n'a accepté la succession que sous bénéfice d'inventaire. L'ébranlement est tel pour ma pauvre tante que ses idées sont encore toutes confuses et jusqu'à présent elle n'a exprimé aucun desir, formé aucun projet. Elle confond dans la même douleur, deux douleurs bien différentes, deux pertes bien intenses,

celle de M. Ballanche (1) et celle de M. de Chateaubriand. Hélas, c'était la meilleure part de sa vie et je n'ose regarder en avant.

Vendredi 7.

Cette lettre que j'avais laissée hier ouverte sur ma table, chère Madame, a été interrompue parce que j'ai été passé la journée à l'Abbaye aux bois. J'y ai trouvé la lettre que Monsieur Pasquier m'a fait l'honneur de m'écrire et qui a vivement émue ma tante.

M. le Chancelier permettra que je ne lui réponde pas aujourd'hui. Je viens aussi de recevoir à l'instant votre billet d'hier. Je vais le porter à ma pauvre chère tante. Il est bien certain que votre amitié est celle sur laquelle elle compte le plus, que votre nom est celui qu'elle prononce le plus et que vous êtes, chère Madame, la seule personne qu'elle pourrait voir avec joie. Je vais lui dire votre tendre pensée, je sais d'avance qu'elle en sera profondément attendrie. Je ne sais pas si elle l'acceptera. Je ne pense pas qu'elle veuille quitter Paris tant que le corps de M. de Ch. y sera. De plus elle a une vive inquiétude du parti qui va être pris pour la publication des *Mémoires* et voudra être édifiée à ce sujet. Le seul désir qu'elle m'ait témoigné c'est de faire le voyage de St Malo. La route la plus courte est celle de Caen. Peut être nous arreterions nous quelques jours ou quelques semaines chez moi en Normandie avant de continuer ce triste pélerinage. Je vous écrirai sans doute demain et vous manderai ce qu'elle aura résolu

Mille respectueux et tendres hommages.

(1) Ballanche était mort un an avant, le 12 juin 1847.

Ce 8 au soir
[Samedi 8 Juillet 1848]

Chère Madame, c'était aujourd'hui une cruelle journée et dont ma pauvre tante a bien souffert. Elle est dans un accablement qui fait pitié.

Je lui ai lu votre bonne et tendre lettre, elle en a été vivement émue; personne mieux que vous ne la comprend, personne mieux que vous ne sait la plaindre, personne plus que vous ne pourrait la consoler. L'hospitalité si tendre que vous lui offrez aurait eu pour elle le seul charme qu'elle puisse encore ressentir, mais elle ne veut pas quitter Paris sans être éclaircie sur beaucoup de points qui l'inquiètent. M. Vertamy (1), qui était le conseil et en quelque sorte l'homme d'affaires de M. de Chateaubriand, absent de Paris, y est revenu seulement aujourd'hui. C'est par lui qu'on connaîtra les volontés de M. de Ch. au moins relativement à ses mémoires. Ma tante est d'ailleurs chargée d'accomplir un des legs de M. de Chateaubriand, c'est-à-dire de remettre à la ville de S[t] Malo le portrait de Girodet qui était deposé chez elle.

A la nouvelle de la mort de M. de Ch. le duc de Noailles est sur le champ revenu de Maintenon, M. Briffaut (2) entoure aussi ma pauvre tante des soins les plus délicats. Mais hélas! qu'est-ce que tout cela pour son pauvre cœur brisé? De projets nous n'en formons aucun. Elle dit qu'elle a peine à suivre, à lier, à retrouver ses pensées. Dans quelques jours peut-être pourrons-nous la déterminer à quelque chose. Je désirerais bien ardemment qu'elle s'éloignat

(1) M. Mandaroux-Vertamy, avocat à la Cour de cassation, un des quatre exécuteurs testamentaires que Chateaubriand avait chargés de veiller sur la publication des *Mémoires d'outre-tombe*.

(2) Charles Brifaut (1781-1857). « Poète médiocre, mais aimable homme. » (Edouard HERRIOT, *Madame Récamier et ses amis*, t. II, p. 355.)

au moins momentanément de l'Abbaye aux bois; si vous aviez été à Chatenay, peut-être aurait-elle été vous y retrouver.

Paul David (1) va tout à fait bien sa chute n'a été qu'un accident sans suite facheuse et grace à Dieu cette inquiétude là est du moins épargnée à notre pauvre affligée. Adieu chère Madame, agréez le tendre hommage de mes sentimens.

ce 6 août [1848.]

Vous avez écrit à ma pauvre tante, chère Madame, une bonne, longue et si tendre lettre qu'elle lui a fait du bien (2). Elle me charge de vous en remercier vivement. Votre langage est si tendre, si délicat, si sensible et si sensé que de toutes façons il devait arriver à son cœur. C'est avec une extrême émotion qu'elle l'a entendu. Elle veut que je vous dise combien vous avez bien su lui dire les seules choses qu'elle puisse entendre. Ses impressions, ses sentiments sont en parfaite harmonie avec ceux que vous exprimez, elle se travaille dans le sens même que vous lui conseillez et elle *dit* qu'elle croit qu'elle obtient quelque chose. Peut-être en effet commence-t-il à y avoir quelque chose de moins âpre, de moins amer dans sa douleur; mais il ne faut pas se le dissimuler le vide est infini. Rien ne l'intéresse plus, rien ne la touche plus, elle est comme absente d'elle-même. A force de prières j'ai obtenu qu'elle sortit un peu presque tous les jours, (elle ne voulait plus sortir de son appartement) mais c'est là tout. Elle ne dort point et sa paleur est effrayante. Quand je m'inquiète de sa santé, elle me répond qu'elle s'étonne encore de supporter de tels coups. J'aurais voulu pour tout

(1) Neveu de Mme Récamier. V. Edouard Herriot, *ouv. cité*, t. I, p. 48.

(2) Lettre en partie citée par M. Edouard Herriot, *ouv. cité*, t. II, p. 394.

au monde lui faire quitter Paris ne fut-ce que pour quinze jours; je n'obtiens rien, car je compte bien peu sur la promesse qu'elle me fait de venir me retrouver en Normandie. Aussi, chère Madame, j'ai le cœur bien navré. Ma santé est si détruite que depuis six mois je ne crois pas avoir eu huit jours sans souffrance. On me presse d'aller prendre les eaux bonnes à la campagne puisque je ne peux pas aller les prendre aux Pyrennées, et je partirai samedi prochain pour profiter des derniers jours de chaleur. Mais quoiqu'il en soit je ne consentirais peut-être pas à partir si je n'espérais un peu que cette absence la déterminera à partir aussi.

Voilà où nous en sommes. M. Ampère ne la quittera pas. Si elle venait en Normandie, il irait passer ce temps en Angleterre et Paul l'accompagnerait chez moi, mais je le répète j'espère bien peu qu'elle se décide. Ses pauvres yeux ont achevé de se perdre dans toutes ces émotions et ses larmes. C'est un obstacle de plus à lui faire arriver la moindre distraction.

La famille de M. de Chateaubriand est indigne pour elle, croirez vous que L. de Chateaubriand après avoir assisté avec elle à cette dernière et terrible scène de la mort, témoin de son dévouement si rare, si complet, si angélique, n'a pas même mis une carte chez elle, n'a pas éprouvé le besoin de lui exprimer sa reconnaissance au nom de toute la famille de l'ami qui sans elle aurait été livré à des gens de service...

Le portrait de Girodet est légué à S[t] Malo, ma tante le savait, elle a prévenu toute demande et fait écrire au maire qu'elle était chargée du soin de remettre ce legs à la ville natale de M. de Ch. Elle vient d'en faire faire une copie qu'elle garde, mais hélas, qu'elle ne verra pas. Le buste en marbre de David est legué au chateau de Combourg. Ma tante attend que M. L. de Chateaubriand le fasse réclamer (1).

(1) « ... Les héritiers offrirent à Mme Récamier un surtout de

Dieu sait avec quelle mauvaise grace cela sera fait. Tout porte la trace des volontés de Mme de Chateaubriand. Elle a abusé de l'affaiblissement de son mari pour lui faire signer avant sa mort à elle (1) toutes sortes de dispositions qui n'auraient pas été sa volonté à lui ; et comme sa mémoire était tout à fait éteinte, il n'en avait nulle conscience (2).

C'est grand pitié!

M. Piscatory, que j'ai vu au moment de son départ pour Tours, m'avait promis de vous parler de moi.

Adieu, chère Madame, permettez-moi de vous demander d'écrire encore, d'écrire de tems à autre à votre pauvre amie. De tous les amis qui lui restent encore, elle dit que vous êtes celle de [qui] l'absence lui est le plus pénible. Vous nous viendrez en aide cet hiver.

Veuillez agréer l'hommage de mes bien tendres sentimens.

table de son grand ami ; elle le refusa et n'accepta que deux vases donnés plus tard par Mme Lenormant à la chapelle de l'Abbaye-aux-Bois... » (Ed. Herriot, *ouv. cité*, p. 393 *note.*)

(1) Mme de Chateaubriand était morte le 9 février 1847 ; son corps fut déposé sous l'autel de l'Infirmerie Marie-Thérèse qu'elle avait fondée. (Ed. Herriot, *ouv. cité*, t. II, p. 384.)

(2) « Chateaubriand est bien malheureux, écrit Sainte-Beuve ; il ne peut plus sortir de sa chambre. Mme Récamier l'y va voir tous les jours, mais elle ne le voit que sous le feu des regards de Mme de Chateaubriand, qui se venge enfin de cinquante années de délaissement. Elle a le dernier mot sur le sublime volage, et sur tant de beautés qui l'ont tour à tour ravi... » (Cité par M. Ed. Herriot, t. II, p. 382 *note.*)

FIN

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES CONTENUS DANS LES QUATRE VOLUMES

Les numéros en chiffres romains indiquent le volume, les autres la page.

Les chiffres accompagnés d'un n marquent que la référence est dans une note au bas de la page.

Les lettres n. b. signifient notice biographique au bas de la page.

C

D

E

G

H

I

J

Q

R

S

U

X

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES

EXPÉDITION
DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY
1832

MARIAGE DE M. LE DUC D'ORLÉANS
1837

I

II

III

MORT DU PRINCE DE TALLEYRAND
1838

I

II

MORT DE LA PRINCESSE MARIE D'ORLÉANS DUCHESSE DE WURTEMBERG

1839

I

II

MORT DE M. LE DUC D'ORLÉANS
1842

I

II

III

MORT DE MADAME ADÉLAÏDE D'ORLÉANS
1847

I

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 10679.

